LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mercredi 17 janvier 1968 / saint Antoine / 84e année, No 14 / 8 cahiers / 112 pages / La météo: ensoleillé aujourd'hui, nuageux demain, un peu moins froid / Minimum: 10 / Maximum: 5

Vol d'un camion postal en plein centre-ville
— Page 3



photo René Picard, LA PRESSE

La sloche après la tempête

Les malheurs d'une tempête ne se limitent pas aux pouces de neige et au froid: il y a toujours la sloche (avez-vous un meilleur mot ?) des lendemains. L'éclatement d'une bouche d'eau, à l'intersection des rues Guy et Sainte-Catherine, hier soir, n'était pas de nature à améliorer les choses à ce carrefour.

Marchand ou Trudeau sera candidat; mais lequel?

OTTAWA — MM. Jean Marchand et Pierre Elliott Trudeau depuis leur rentrée de vacances multiplient les consultations pour déterminer lequel des deux posera sa candidature à la succession du premier ministre Pearson.

Toujours hésitant avant de partir pour la Floride, M. Marchand en est revenu décidé, semble-t-il à poser le grand geste. Mais entre-temps la situation s'était compliquée encore davantage puisque d'un peu partout au Canada, comme dans son cas, des libéraux faisaient pression pour que son ami Trudeau soit candidat au congrès d'avril.

Etant donné sa personnalité (son indépendance et son détachement) et son amitié pour Marchand qui à toutes fins pratiques l'avait imposé au départ sur la scène fédérale, on dit que Trudeau laissera toujours la voie libre au leader de l'aile québécoise aussi longtemps que ce dernier entretiendra la moindre ambition. On est d'accord pour dire qu'il ne posera sa candidature que sur l'insistance de Marchand.

La situation est d'autant plus gênante pour les deux amis qu'ils sont eux-mêmes à l'origine de la consigne voulant que le caucus québécois ne s'engage pas dans la cabale avant le congrès de fin-janvier.

La situation tendue énerve encore bien davantage les autres candidats au leadership fédéral: d'abord, ceux qui doivent se préparer à voir se volatiliser une bonne partie de leurs appuis par l'entrée en lice d'un Canadien français; ensuite, ceux qui, non déclarés encore, sont incapables d'organiser leur attaque tant que la situation ne devient pas plus claire.

Ainsi, on dit que M. Paul Martin qui jouit d'un fort prestige à travers le pays mais qui compte considérablement sur la sympathie des délégués québécois, faisait preuve d'une grande déception face à la consigne et d'un grand énervement devant le spectre d'une candidature d'un ministre québécois. Des sources affirmaient durant le week-end que d'autres candidats de longue date hésiteraient à se porter candidat, l'entrée dans la course d'un ministre québécois de-

Voir MARCHAND en page 2

La FLQ fait "comparaître" Kierans

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — A moins d'explications sérieuses fournies par le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Eric Kierans, le parti libéral québécois devra se dissocier publiquement des déclarations que ce dernier a faites ces jours derniers sur l'assurance-santé et le partage fiscal.

M. Kierans devait "comparaître" d'ailleurs aujourd'hui devant l'exécutif du parti libéral du Québec.

Le bureau exécutif, qui devait se réunir toute la journée, devait demander à M. Kierans de "préciser sa pensée" et discuter ensuite de la position que doit adopter le parti face à ses déclarations.

Le député pouvait faire l'objet d'un vote de blâme de la part de l'exécutif.

Il semblait hier nécessaire pour le chef du parti, M. Jean Lesage, lors de la conférence de presse qu'il devait donner aujourd'hui, de réaffirmer la priorité que les libéraux provinciaux accordent à l'assurance-santé et les positions du récent congrès libéral touchant le partage fiscal.

On sait que le congrès a adopté une résolution au sujet de ce partage, l'établissant à 75-25. M. Kierans, ces derniers jours, a parlé de 50-50.

Par ailleurs, M. Kierans a déclaré, il y a quelques jours, que dans la conjoncture économique actuelle, le pays ne pouvait se payer le luxe de l'assurance-santé. Il a d'autre part affirmé que s'il est élu chef du parti libéral fédéral, l'entrée en vigueur d'un régime partiel d'assurance-santé ne s'appliquerait au départ qu'à 20 pour cent de la population.

En somme, les déclarations de M. Kierans ont mis le parti libéral provincial dans une situation délicate.

Même s'il n'est question, à la réunion d'aujourd'hui, que "d'ajuster les pensées", il reste que certains députés libéraux interrogés n'ont pas caché leur amertume envers M. Kierans.

Un député influent de l'Opposition a déclaré: "M. Kierans a joué avec nous comme avec des enfants. Il s'est servi de nous et il s'en va en se fichant, par ses contradictions, de nous mettre dans une position délicate."

Un autre député, interrogé sur les propos de M. Kierans, a répondu que lui et ses confrères en avaient assez de "servir de cobaye et de marche-pieds".

Kierans: les travaux préliminaires n'ont même pas encore débuté — P. 8

Le gouvernement avertit les Anglais, déjà nerveux, que le pire est à venir

LONDRES (Reuter, CP, UPI, AFP) — Le débat portant sur la diminution des dépenses pour un montant de $2.4 milliards — diminution annoncée hier par le premier ministre Wilson — s'ouvre aujourd'hui au Parlement de Londres et tout indique que les Britanniques auront à faire face à des mesures encore plus draconiennes en vue de renflouer l'économie nationale.

Les journaux de Londres discutent selon leur optique les mesures prises et la Chambre des communes se réunit pour ouvrir les débats qui se clôtureront par un vote de confiance qu'obtiendra apparemment sans difficulté la majorité travailliste.

Roy Jenkins, le chancelier de l'Echiquier qui est chargé de la surveillance des dépenses du gouvernement, a fait suivre l'annonce des réductions budgétaires par Wilson au Parlement d'une causerie qu'il a donnée lui-même sur le réseau national de radiodiffusion, hier soir, pour préciser que le pire, en ce qui concerne l'austérité budgétaire, était encore à venir. "Nous n'avons pas résolu le problème du fait des coupures annoncées aujourd'hui", a dit M. Jenkins qui a toutefois négligé d'indiquer quelles seraient les mesures à venir.

Les mesures qu'entend prendre le gouvernement suffisent déjà, cependant, à énerver la nation. En effet, M. Wilson a supprimé une commande de 50 bombardiers américains; il entend rapatrier presque toutes les unités britanniques cantonnées à l'est de Suez d'ici 1971; il réduit à néant la flotte des porte-avions de la Marine royale; il coupe court à la fabrication des sous-marins nucléaires; il réduit le personnel militaire et annonce des réductions dans les budgets de la Voirie, de l'Education et du Logement, de même que des taxes qui annoncent la fin de la gratuité absolue des médicaments et des soins médicaux.

Le "Sun", quotidien pro-travailliste, a félicité le gouvernement de son initiative et considère que ce n'est là qu'un début. Wilson se doit, écrit le journal, de se prévaloir des épargnes qu'il réalisera d'ici trois ans pour préparer le nouvel essor économique de la Grande-Bretagne. "Les réductions budgétaires ne fournissent que le moyen; reste à voir si la nation saura s'en servir."

Pour sa part, le "Times" accueille favorablement les mesures mais trouve qu'elles ne suffiront pas à conjurer le mal. Pour ce qui est du "Daily Express", quotidien hostile à l'administration Wilson, il affirme que le discours du chef de l'Etat, hier, fut "l'un des plus dégradants jamais prononcés aux Communes... Il inaugure une ère de dérobades et d'humiliation".

L'opposition conservatrice est aux abois. Les coupures annoncées, dit-elle, "compromettent

Voir ANGLAIS, page 2

L'opposition de Laval demandera un comité sur la taxation

par Pierre VENNAT

Un conseiller municipal de Laval, M. André Vaillancourt, présentera lors de la prochaine séance du conseil municipal, le premier lundi de février, une résolution visant à former un Comité spécial municipal pour enquêter sur le problème de la taxation.

M. Vaillancourt, élu aux élections de novembre 1965 sous la bannière du Regroupement municipal de l'ancien maire Jean-Noël Lavoie, entend donner suite à la suggestion de l'ancien ministre des Affaires municipales, Pierre Laporte, et des deux députés de l'Ile Jésus, MM. Gilles Houde (Fabre) et Jean-Noel Lavoie (Laval) qui ont tous trois suggéré la création sans délai par le conseil d'un comité visant à établir la cause de l'augmentation des taxes à Laval.

Le comité proposé par M. Vaillancourt comprendrait six membres: trois du côté du pouvoir, qu'il laisse le soin à l'administration de choisir elle-même, et trois membres de l'opposition, MM. Y. M. Kaplansky, Jean Giosi et Raymond Fortin, que M. Vaillancourt considère tous "très compétents dans la matière", faire partie de ce comité.

Voir LAVAL en page 2

• La CEE: de Gaulle dit toujours NON

— Page 57

AUJOURD'HUI



La collaboration franco-québécoise

La nomination d'un Français au conseil d'administration de la SGF paraît, selon notre collaborateur parisien Jean Mehling, avoir produit une très forte impression en France. Il estime que la collaboration franco-québécoise entre dans une ère nouvelle et qu'on est en droit d'espérer que l'exemple de la participation aux activités de la SGF pourrait se renouveler dans un proche avenir.

— Page 36

Deux officiers américains sont tués au Guatemala, où sévit une vague terroriste



téléphoto PA

Un employé de l'ambassade américaine recouvre le corps du colonel John Webber, qui a été tué hier par des terroristes au Guatemala. Un autre officier américain a été tué et deux militaires ont été blessés dans le même attentat.

GUATEMALA (PA,UPI,AFP) — Le gouvernement a décrété l'état d'alerte au Guatemala en vue d'enrayer une vague de terrorisme de la part de groupes extrémistes de droite et de gauche ainsi que de bandits qui profitent du climat d'agitation politique.

Une atmosphère de tension règne dans la capitale à la suite des trois attentats commis dans la journée d'hier et qui ont fait quatre morts, dont deux attachés militaires américains.

Une organisation révolutionnaire procastriste revendique la responsabilité de l'attentat commis contre les Américains. Un communiqué signé FAR (forces armées rebelles) accuse la mission militaire américaine d'avoir "ordonné à l'armée guatémaltèque d'organiser des groupes d'assassins" contre les guérilleros et déclare que la FAR "a décidé de rétablir la justice".

Deux Américains tués, 2 blessés

Les quatre militaires américains étaient en automobile et retournaient à leurs résidences respectives quand ils furent dépassés par une autre voiture d'où quatre terroristes ouvrirent sur eux un feu nourri de mitrailleuse. Le colonel John Webber, chef de la mission de l'armée, a été tué sur le coup; le capitaine Ernest

Voir GUATEMALA en page 2

Nos ministres en France

Tandis que le ministre québécois Jean-Noel Tremblay était reçu hier à l'Elysée, le ministre fédéral Jean-Luc Pépin (photo de droite) rentrait au Canada en déclarant que Paris devrait faire une distinction entre Ottawa et Québec. Il soutient qu'il faut éviter les "chicaneries" et que la France et le Canada devrait ménager leurs énergies pour faire face au géant américain.

— Pages 46 et 49

La santé des Montréalais

Le Dr Roland Lamquin publie son rapport préliminaire pour 1967 qui traite notamment des causes de décès à Montréal, de la pollution de l'air, des aliments "confisqués", des suicides, des homicides, de la population totale, des naissances, des mariages, des décès, etc.

— Pages 44 et 45

L'affaire Lemay: motion de non-lieu

Dans une tentative pour obtenir l'acquittement de Lemay, son procureur présente une motion de non-lieu.

— Page 90

SOMMAIRE

Annonces classées / 93 à 102
Arts et Spectacles / 74-75
Bandes dessinées / 52
Courrier "Que faire ?" / 62
Décès, naissances, etc. / 103
Editorial / 4
Finance / 36 à 38
Horoscope / 67
Informations étrangères / 57-64-65
L'auto / 68-69
Loisirs et récréation / 52
Mots croisés / 46
Radio et télévision / 54-55
Sports / 77 à 85
Tribunaux / 90
Vie féminine / 58 à 63
Vie mondaine / 59
Votre médecin / 61

CKAC 73

Au besoin, Johnson doit sacrifier ses amis

— Bourgault

Attaquant le problème des banlieues montréalaises, M. Pierre Bourgault, président national du RIN, réclame du premier ministre Daniel Johnson qu'il cesse "de patiner à reculons et qu'il s'attaque à résoudre le problème dès maintenant. S'il doit sacrifier des amis, qu'il le fasse. Il n'est sans doute pas sans savoir que plusieurs de ses amis sont les ennemis du peuple qu'il gouverne".

Dans son communiqué rendu public hier, M. Bourgault précise que "devant les scandales qui éclatent au sein de plusieurs administrations municipales, il est grand temps que le gouvernement accélère le regroupement des municipalités, procède à la création de gouvernements régionaux et nomme des enquêteurs permanents qui verront à scruter régulièrement les finances de toutes les municipalités du Québec".

Tout en admettant que toutes les municipalités ne sont pas en faute, le chef du RIN explique que "le regroupement des municipalités permettra d'éliminer un certain nombre d'administrateurs véreux qui se sont taillé des petites réserves municipales où ils opèrent sans scrupule."

"Les gouvernements régionaux, élus par le peuple, serviront surtout à coordonner les efforts et à empêcher le gaspillage découlant du manque de planification et du dédoublement des services. Quant aux enquêteurs permanents, il semble évident qu'ils sont devenus d'une nécessité criante pour mettre un frein à la fraude, au favoritisme et au détournement de fonds".

D'autre part, M. Bourgault ne mâche pas ses mots à l'égard de l'Union des municipalités, à qui incombe, soutient-il, la tâche d'étudier toute cette question.

"Mais il est évident que le peu de sérieux de cette association nous interdit tout espoir. Dirigée par un petit démagogue de province, à la fois maire de Rimouski et député libéral aux Communes, l'Union des municipalités n'est qu'un club social qui refuse de prendre ses responsabilités. M. Tessier ne se scandalise pas facilement. N'a-t-il pas déclaré qu'il y avait autant de malversations dans tous les secteurs, y compris les gouvernements provinciale et fédéral ?

"Il est bien au courant de la chose puisqu'il fait partie de deux paliers d'administration sur trois."

Et de conclure M. Bourgault : "Cette race de petits politiciens prétentieux, qui justifient leurs fautes par les fautes des autres, doit disparaître au plus tôt".

ANGLAIS

SUITE DE LA PAGE 1

la confiance que des alliés et amis ont mis en nous, et compromettent la sécurité nationale".

Les buts du gouvernement

Dans son discours d'hier, M. Wilson a dit que le gouvernement britannique entend désormais accélérer l'abandon du rôle historique assumé jusqu'ici par la Grande-Bretagne à l'est de Suez, et de réduire les proportions de l'Etat-providence, attendu que la nation ne peut plus en payer la note.

Le but du gouvernement est de rééquilibrer la main-d'oeuvre, l'investissement de capital et les ressources, de manière à favoriser les industries qui travaillent pour l'exportation et à ce qu'augmentent les ventes à l'étranger et ainsi stabiliser la balance des comptes.

Maintenant que la dévaluation de la livre assure des prix avantageux sur le marché extérieur, le problème consiste à rendre les ressources disponibles à la production et à procurer aux Britanniques des biens de consommation à meilleur compte.

Si spectaculaires que paraissent toutefois les nouvelles mesures d'austérité, les conséquences immédiates paraîtront insignifiantes. Les dépenses gouvernementales pour le prochain exercice, par exemple, ne se trouveront réduites que de deux pour cent, soit de seulement $780 millions sur un budget global de $41 milliards. En définitive, les économies ne feront que ralentir l'augmentation qu'on prévoit des dépenses annuelles.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 1

Celui-ci aurait des pouvoirs dans quatre domaines :

1—Il verrait à faire une analyse complète de la taxation des travaux d'améliorations locales (pavage, éclairage, égout, trottoirs, aqueduc), exécutés dans les ex-municipalités de l'Ile Jésus;

2—Ensuite il verrait à trouver la cause de l'augmentation, cette année, des taxes d'améliorations locales;

3—Il établirait le montant de la subvention que le gouvernement de la province de Québec devrait accorder pour racheter les erreurs commises, avant la fusion, par les anciennes administrations, que les citoyens doivent malheureusement payer aujourd'hui.

4—Il trouverait une formule en vue d'uniformiser le mieux possible la taxation des travaux d'améliorations locales à des taux justes, normaux et équitables.

Ce comité, ajoute M. Vaillancourt dans sa résolution, pourrait travailler de concert avec les corps intermédiaires de l'Ile Jésus, dont la Fédération des ligues de propriétaires de Laval et s'adjoindre des experts.

M. Vaillancourt et les trois membres qu'il suggère pour représenter l'opposition sont tous d'anciens administrateurs des anciennes municipalités, MM. Vaillancourt, Fortin et Kaplansky ayant siégé comme conseillers dans l'ex-ville de Chomedey, alors que M. Giosi fut maire de Fabreville.

Tout comme d'ailleurs le maire Tétreault est l'ancien maire de Pont-Viau et comme plusieurs autres conseillers qui furent, soit maires, soit conseillers d'une ex-municipalité de Laval.

Gilles Houde vs le Dr Paiement

Par ailleurs, le député provincial de Fabre, M. Gilles Houde, n'a guère prisé la déclaration faite lundi par le Dr Lucien Paiement, membre du comité exécutif, qui l'a accusé "d'offrir ses services à tout le monde alors que personne n'en veut" et de "n'avoir jamais rien réglé".

D'autant moins que M. Houde, à l'occasion du vote sur des crédits du ministère de la Santé, à Québec, avait eu des propos fort élogieux à l'égard du rapport que celui-ci a préparé, sur l'état des services de santé à Laval.

D'ailleurs M. Houde avait assisté à la présentation du Rapport Paiement au ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, en novembre dernier, et avait endossé sans réserve le rapport prévoyant la création d'une Cité sanitaire et d'un Centre hospitalier de 1,100 lits, à Laval.

Quoi qu'il en soit, M. Houde, dans une déclaration téléphonique à LA PRESSE, a qualifié de "ridicule et prétentieuse" la déclaration du Dr Paiement à son égard.

"Ce n'est sûrement pas lui qui m'empêchera d'offrir en tout temps ma collaboration à tous les citoyens de mon comté. J'ai été élu pour ça. Seuls les prétentieux refusent la collaboration faite de bonne foi. Or les citoyens de Fabre ne sont pas tous comme le Dr Paiement et un grand nombre depuis un an et demie que je suis député, ont accepté ou réclamé ma collaboration. Elle ne leur fut jamais refusée.

"Si "régler un problème", pour le Dr Paiement, consiste seulement pour le député à construire des ponts, des routes, des édifices, ou encore à donner de gros contrats, je suis d'accord avec lui, je n'ai pas "réglé grand chose".

"Mais si "régler des choses", pour un député, consiste à renseigner, éduquer, encourager, dialoguer, soulager et participer aux problèmes de ses concitoyens, je ne suis pas d'accord avec lui et je suis même très fier de mes actions, à mon optique, vis-à-vis de mon rôle de député."

GUATEMALA

SUITE DE LA PAGE 1

Munro, assesseur naval, est mort dans l'ambulance qui le transportait à toute vitesse à l'hôpital. Les deux autres militaires, le sergent d'infanterie John Forster et le sergent de "marines" Harry Greene, ont été blessés dans le même attentat. Greene est encore dans un état critique, mais Forster a pu quitter l'hôpital après avoir été traité pour une blessure au bras.

Dans un message radiodiffusé, le président Julio Cesar Mendez a déclaré que "le gouvernement a besoin de pouvoirs spéciaux pour rétablir l'ordre... à la suite de ces attentats criminels et de ces meurtres".

Trois attentats hier

Il a donc décrété un "état d'alerte", forme modifiée de la loi martiale, qui permet les arrestations sur soupçons seulement, les perquisitions à domicile sans mandats, interdit le port des armes à feu sans autorisation et les rassemblements de plus de quatre personnes et établit une forme de censure.

Dans un autre attentat commis hier, un ancien député, Alejandro Silva Falla, âgé de 40 ans, et son garde du corps âgé de 20 ans ont été tués au cours d'une fusillade avec des assaillants inconnus. Le nom de Silva figurait sur une liste distribuée en juin par des extrémistes de droite affirmant que tous ceux qui ont servi le communisme seraient exécutés.

Dans un troisième attentat survenu hier également, des hommes armés ont manqué M. Manuel Villacorta Vielman, ancien candidat à la vice-présidence du Mouvement de libération nationale, groupe anticommuniste, mais ont blessé son fils de 20 ans.

Vague de terrorisme

D'après le gouvernement, 26 personnes ont été tuées par des terroristes depuis le débuts du mois. Plus de 1,000 personnes — et peut-être 4,000 — ont été victimes du terrorisme au Guatemala depuis 18 mois.

Le mouvement "FAR" a expliqué que Webber et Munro ont été choisis pour cibles parce que des groupes armés guatémaltèques formés sous les ordres des Américains "s'appliquent à semer la terreur et la mort dans tout le pays". Le mouvement procastriste affirme que "le travail génocide de ces bandes d'assassins a causé la mort de près de 4,000 Guatémaltèques".

Des extrémistes de droite, organisés d'abord pour combattre la guérilla gauchiste, aimeraient aussi renverser le gouvernement du président Julio Cesar Mendez Montenegro, qui est au pouvoir depuis juillet 1966 et qui a l'appui de l'armée. Ils affirment que le programme de réformes et les impôts accrus du gouvernement menacent leurs privilèges traditionnels.

On assiste en fait à une lutte à trois entre le gouvernement, les communistes et sympathisants et une organisation d'extrême-droite appelée la "Main blanche". Cette dernière est composée de membres de la riche classe des propriétaires terriens : ils soutiennent que les restrictions légales empêchent la police et l'armée de combattre efficacement les révolutionnaires procastristes.

Les deux principaux groupes de guérilla de gauche sont le "FAR", qui est pro-Moscou, et le Mouvement du 13 novembre, qui est pro-Pékin.

Un porte-parole de la police a attribué à la "Main blanche" l'assassinat de Rogelia Cruz Martinez, une reine de beauté de 26 ans qui fut "Miss Guatemala", dont le corps fut trouvé sous un pont samedi dernier à 50 milles de la capitale. Elle avait été poignardée, battue et empoisonnée. C'était une sympathisante de la gauche.



Le cardinal Roy chez U Thant

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le cardinal Roy, archevêque de Québec et président de la Commission pontificale pour la justice et la paix, a rendu visite hier au secrétaire général de l'ONU, U Thant.

Le cardinal se trouvait à New York à l'occasion d'une réunion de la commission américaine de l'Eglise pour la justice et la paix, créée à la suite d'une initiative du Vatican qui tend à promouvoir dans les masses catholiques de divers pays des études sur les problèmes de la paix et du développement économique.

Le Cardinal et le secrétaire général ont évoqué dans leur entretien la visite du pape Paul VI aux Nations unies et la coopération qui s'est établie entre U Thant et le pontife pour essayer de mette fin à la guerre du Vietnam. Le cardinal Roy a cependant fait remarquer à la presse que la commission qu'il préside avait un mandat éducatif et que les affaires politiques et la diplomatie étaient réservées à la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, représenté à l'O.N.U. par l'observateur du Vatican.

Le cardinal Roy, accompagné de monseigneur Gremillon, secrétaire de la commission pontificale, se rendra le mois prochain en Amérique latine pour prendre contact avec les commissions parallèles des Eglises des différents pays.

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE 1

venant de plus en plus évidente.

Quoi qu'il en soit, les candidats à la succession de M. Lester B. Pearson comme chef du parti libéral du Canada seront probablement au nombre de sept à la fin de la semaine, et tous se feront entendre la semaine prochaine au congrès des libéraux de l'Ouest, à Winnipeg.

M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, doit annoncer officiellement sa candidature jeudi soir à Toronto; M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, doit se porter candidat vendredi matin à Ottawa et M. John Turner, ministre des Corporations et des Affaires du consommateur, fera connaitre officiellement sa décision avant samedi.

Ces trois hommes rejoindront les premiers candidats déclarés à la chefferie: le révérend Lloyd Henderson, ancien maire de Portage La Prairie, Manitoba; M. Eric Kierans, ancien président de la Fédération libérale du Québec; M. Paul Hellyer, ministre des Transports, et M. Allan MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être.

Marchand ou Trudeau, pas les deux

Il est exclu qu'à la fois Marchand et Trudeau soient candidats et celui parmi les deux qui s'engagerait dans la course au leadership aurait l'appui total de l'autre, affirment des sources proches de M. Marchand et de M. Trudeau.

Tous deux sont rentrés de vacances au cours du dernier week-end.

M. Marchand s'était rendu en Floride et M. Trudeau à Tahiti et ils procèdent depuis à des consultations quant à la décision qu'ils doivent prendre à l'égard de la course au leadership libéral.

Appui à Trudeau

Un sondage d'opinions mené par la poste en banlieue de Toronto s'avère assez favorable à M. Trudeau, même s'il se classe huitième sur la liste des candidats favoris de la population locale.

Il faut noter que son nom n'apparaissait pas sur le questionnaire envoyé aux citoyens, qui pouvaient cependant y inscrire leur candidat favori. Bien entendu, la faveur populaire s'est tout d'abord portée sur des hommes connus dans la région. M. Hellyer a obtenu 18.3 pour cent des voix; le ministre du Commerce Robert Winters, 16.5 p. cent; M. Sharp, 13.5 p. cent; M. Martin, 12.4 p. cent; M. Turner, 10.7 p. cent; M. Kierans, 10.4 p. cent; M. Marchand (dont le nom paraissait sur la liste), 5.9 p. cent; M. Trudeau, 5 p. cent; M. MacEachen, 1.5 p. cent; M. Jean Drapeau, maire de Montréal, 1.5 p. cent; M. Walter Gordon, président du Conseil privé, et M. Robert Stanbury, député de York-Scarborough, 0.8 p. cent.

M. Stanbury, qui avait organisé le scrutin dans son comté, (le plus peuplé du Canada), s'étonne de l'appui accordé à M. Trudeau. Il croit que sa popularité en banlieue de Toronto peut tenir aux réformes sociales qu'il a proposées récemment aux Communes.

Le scrutin, toutefois, ne peut avoir la même importance que les élections primaires des Etats-Unis, où les membres en règle d'un parti expriment leur préférence pour tel ou tel candidat du parti. Des citoyens de toutes couleurs politiques pouvaient participer au sondage de M. Stanbury.

Entre-temps, 22 partisans de M. Hellyer ont formé un comité pour mousser la candidature du ministre des Transports en Alberta.

Ce comité compte, parmi ses membres, M. David McDonald, ex-président de l'Association libérale albertaine, et son prédécesseur, M. Nick Taylor.

La météo

MINIMUM : 10 sous zéro

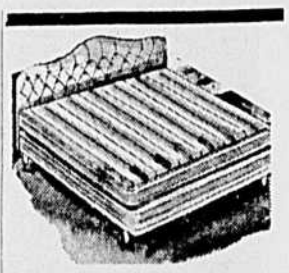
MAXIMUM : 10 au-dessus

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de la Mauricie : ciel variable et un peu moins froid, vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 10 sous zéro et 10 au-dessus, Québec, Ste-Agathe et La Tuque 15 sous zéro et 3 au-dessus, Sherbrooke 20 sous zéro et 5 au-dessus.

Aperçu pour demain : nuageux et un peu moins froid, possibilité de chutes de neige ou de pluie verglaçante.

Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de Gaspé : temps clair et très froid, vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi et Baie-Comeau 20 sous zéro et cinq sous zéro, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 10 sous zéro et zéro, Sept-Iles 25 sous zéro et 10 sous zéro, Gaspé zéro et 5 au-dessus.



Matelas orthopédique

Extra-ferme — recouvert de soie deux épaisseurs de sisal et une de feutre comprimé de chaque côté. Ressorts noués Flex-O-Loc. Se détaille **$79.00**

Vrai prix de "gros": **$36.40** assuré par contrat écrit.

Demandez notre dépliant

Société d'Escomptes Enr.

8299 St-Denis 384-0621

REDUCTION FINALE!

VENTE SPECTACULAIRE DE RICHES TAPIS DE BROADLOOM

Nous avons vendu des milliers de verges de ces tapis à $10.95 - $13.95 - $17.95 la verge carrée

Des tapis de laine et acrylique à texture veloutée, motifs sculptés, bouclés durables et pelucheux.
Une qualité rarement vue dans une vente de coupons de tapis. Profitez-en! Jeudi - Vendredi - Samedi



RESPECTIVEMENT REDUITS A CES BAS PRIX

6.66 La verge carrée

8.66 La verge carrée

12.66 La verge carrée

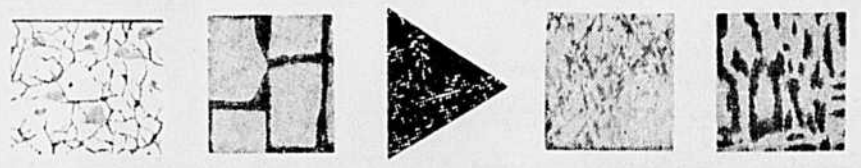
Grandeur jusqu'à 60 verges carrées

Vous pouvez acheter la grandeur complète ou en partie

VOUS POUVEZ VOIR NOTRE GAMME COMPLETE A NOS 3 MAGASINS OU TELEPHONER 273-9983

VENTE DE 1,000,000 DE TUILES SE CONTINUE

La demande a été si considérable que nous ne voulons désappointer personne.
Nous avons ajouté des nouvelles couleurs, de nouveaux motifs. Venez tôt pour un meilleur choix. Prix à partir de 4½c la tuile





VOYEZ LE NOUVEAU COUVRE-PLANCHER COUSSINE "SANDURA"

Peut être posé n'importe où, facilement, sans expérience.
Enjolivez votre sous-sol et toute la maison.
Réchauffera le plancher de béton comme un plancher de bois.
100 COULEURS AU CHOIX

Prix de **$2.49 à $8.95** la verge carrée

2, 3 et 4 verges de large

Broadloom / Carpettes / Vinyle hors série / Mosaïque ● Portez à votre compte ● 3 ans pour payer ● Garantie de service pour 10 ans : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin sans frais

LA MAISON AU MILLION de TAPIS et TUILES
MONTREAL FLOOR COVERING LTEE.

CHERS MONTREALAIS : C'EST NOTRE 29e ANNEES EN AFFAIRES, VENEZ NOUS VOIR, VOTRE TOUT DEVOUE, LE PERSONNEL.

15 est, Bernard
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
SERVICE à DOMICILE **273-9983**

3424, av. du Parc
(angle Sherbrooke)
Auparavant rue Bleury
Stationnement à côté du magasin
SERVICE à DOMICILE **842-8871**

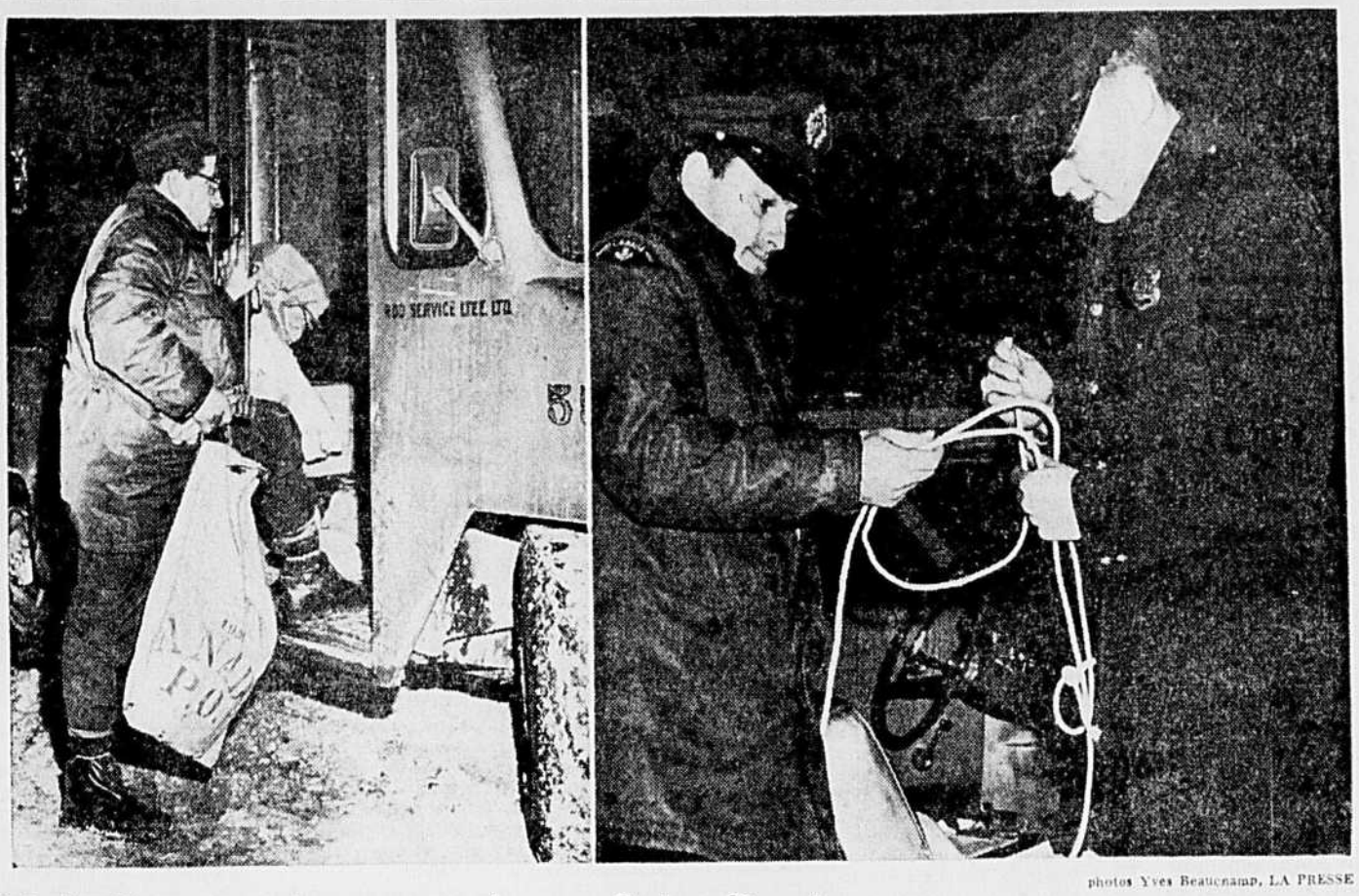
392, boul. Lafleur
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont-Mercier
Route 220, Pont-Mercier — Sortie Cité de LaSalle
SERVICE à DOMICILE **365-6560**

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 6 H — JEUDI ET VENDREDI, JUSQU'A 9 H — SAMEDI JUSQU'A 5 H

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6917

MONTREAL, MERCREDI 17 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 14



photos Yves Beaucamp, LA PRESSE

Vol d'un camion postal rue Saint-Denis

Neuf sacs de poste ont été emportés hier soir par deux bandits qui ont volé un camion postal, rue St-Denis, près de l'intersection de la rue Rigaud. M. Lucien Brouillette, à gauche, était allé prendre livraison d'un sac de poste dans la pharmacie Lippens, située au 3450 rue St-Denis, pour constater en sortant que le camion s'était volatisé. M. Roger Ouimet, le conducteur, a été abandonné, ligoté dans le camion, à l'intersection des rues Roy et Henri-Julien. A droite, M. Ouimet remet à l'agent François Gervais, du poste no 17, la corde qui a servi aux voleurs à le ligoter.

Deux bandits s'emparent de neuf sacs de poste

par Lucien RIVARD

Pendant que les détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal recherchent activement deux audacieux bandits qui ont fait main basse sur neuf sacs de poste au début de la soirée d'hier, les enquêteurs des Postes tentent de déterminer le montant d'argent dont les bandits ont réussi à s'emparer avec une facilité inouie.

Le hold-up du camion postal a été perpétré en pleine rue St-Denis, plus précisément en face de la pharmacie Lippens située au 3450 rue St-Denis, à quelques centaines de pieds au nord de la rue Sherbrooke.

Connaissant vraisemblablement fort bien la façon de procéder des employés de Rod Service Ltée qui assure la cueillette des sacs de courrier, les bandits ont attendu que M. Lucien Brouillette, âgé de 47 ans, d'Anjou, soit entré dans la pharmacie Lippens, où se trouve un sous-bureau de poste.

A ce moment, un gunman a grimpé dans le camion et a menacé de son revolver le conducteur, M. Roger Ouimet, âgé de 28 ans, de Laval. Sous la menace, M. Ouimet a dû mettre le véhicule en marche et suivre la route que lui indiquait son agresseur.

Le camion a été conduit jusqu'à l'intersection de l'avenue des Pins et de la rue Laval. A cet endroit, le bandit a ouvert la porte pour lancer neuf sacs de poste à son complice qui les a placés dans un autre véhicule que M. Ouimet n'a pu voir.

Sachant fort bien ce qu'il faisait, le voleur a dédaigné quelque 30 sacs qui se trouvaient dans le camion pour ne prendre que les neuf qui contenaient le courrier recommandé.

Après avoir refilé le butin à son complice, le gunman donna l'ordre à M. Ouimet de continuer. On s'arrêta finalement à l'intersection des rues Roy et Henri-Julien.

A l'aide d'une corde, le bandit ligota solidement sa victime avant de quitter le véhicule des Postes pour rejoindre son comparse qui l'avait probablement suivi durant tout ce temps.

La police a été alertée de ce hold-up de deux sources différentes. Tout d'abord, en sortant de la pharmacie, M. Brouillette donna l'alerte après avoir constaté que le camion s'était volatilisé.

D'autre part, M. Ouimet a réussi à attirer l'attention des passants en frappant contre la porte de son véhicule. Ces témoins ont également alerté la police et les agents André Daigneault et François Gervais, de l'auto-patrouille 17-5 se sont rendus sur les lieux pour libérer la victime.

Entreprise par les agents Daigneault et Gervais, l'enquête a été poursuivie par les sergents-détectives Frank Cataffi et André Charette, du Bureau des enquêtes criminelles.

Selon les enquêteurs, il faudra plusieurs jours avant de réussir à établir le montant exact qui a été emporté par les voleurs.

Brossard recherche les propriétaires d'un motel temporaire

par Claude MASSON

La longue aventure des motels temporaires, dont un grand nombre ont occasionné de sérieux maux de tête aux autorités durant l'Expo, n'est pas encore terminée.

La ville de Brossard est à la recherche des propriétaires du Village Familial Inc. qui ont exploité des unités temporaires dans cette municipalité de la rive sud durant l'événement international.

Le Village Familial Inc. doit au trésor municipal de Brossard un montant d $2,444, plus les intérêts et les frais, en balance de paiement des permis d'exploitation émis par la ville et de diverses autres obligations envers cette dernière, dont une dette pour l'approvisionnement en eau des unités.

Le siège social du Village Familial, corporation légalement constituée, était autrefois situé au 381 de la rue St-Jean, à Longueuil, mais les dirigeants du projet n'occupent plus ce local.

Dans une annonce publiée dans les journaux par la Cour provinciale, les procureurs de la ville de Brossard indiquent que le siège social de l'entreprise en cause est maintenant "de lieux inconnus".

Les avocats de Brossard enjoignent "à la défenderesse, Village Familial Inc., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours".

Les dirigeants du motel temporaire ont jusqu'au 3 février pour comparaître.

S'ils ne donnent pas signe de vie, Me Clermont Vermette, un des procureurs de la ville de Brossard, a expliqué que la prochaine étape consistera en un jugement par défaut. Ce qui signifie, en pratique, que le Village Familial sera condamné à payer la somme due sans possibilité de se défendre.

Me Vermette a ajouté que la municipalité récupérera alors le montant qui lui est dû par l'entreprise en prenant possession des unités de motels qui sont encore sur l'emplacement utilisé par le Village Familial.

Des décorations de Noël auraient mis le feu au Château Champlain

par Lucien RIVARD

Des décorations de Noël seraient à l'origine de l'incendie qui a fait des dégâts considérables à l'hôtel Château Champlain, un somptueux établissement propriété du Pacifique Canadien, lourdement endommagé par un incendie tôt le matin du 30 décembre dernier.

C'est du moins l'opinion du commissaire John McDougall, du Commissariat des incendies de Montréal, qui a présidé, hier après-midi, l'enquête publique instituée afin de découvrir la cause exacte de cet incendie.

Après avoir entendu les divers témoignages, le commissaire devait déclarer : "Deux témoins ont déterminé avec précision l'endroit où les flammes faisaient rage au début de cet incendie. Sur la table où les flammes ont pris naissance, il n'y avait autre chose que les deux chandelles avec base inflammable qui auraient pu engendrer l'incendie.

"Je ne doute pas de la bonne foi du serveur qui est venu déclarer qu'il avait éteint les chandelles, devait ajouter le commissaire. Toutefois, a-t-il déclaré, je n'hésite pas à conclure que la cause probable de l'incendie sont les chandelles, montées sur des bases de "styrofoam" et utilisées comme décorations de Noël".

Commentant son verdict dans cette enquête, le commissaire McDougall a souligné que de semblables décorations constituaient un danger d'incendie dans des endroits publics.

Les observateurs à cette enquête ont senti pendant un certain temps que le commissaire allait émettre de sévères recommandations sur l'usage de telles décorations. Toutefois, le commissaire a semblé retenir les paroles qu'il allait prononcées et sa phrase est demeurée incomplète.

Le Commissaire McDougall devait mentionner qu'il laissait l'enquête ouverte et qu'il était tout disposé à l'audition de nouveaux témoignages qui pourraient expliquer l'expansion rapide de cet incendie. Il a ajouté qu'après l'audition des témoins il était personnellement satisfait de l'explication présente sur l'origine de l'incendie.

"Cette chandelle qui n'aurait pas, ou qui aurait été improprement éteinte, me permet de conclure en un incendie d'origine accidentelle. Il n'y a aucune indication d'un acte criminel quelconque," devait ajouter le commissaire.

Le feu sur la table

Un agent du Pacifique Canadien, M. Ralph Boulet, devait dire à l'enquête qu'il avait été alerté de l'incendie par un tableau lumineux et une clochette d'alerte. Le tableau indiquait le restaurant Tournebroche comme lieu de l'incendie.

Accompagné de l'assistant-gérant, M. Paul Major, l'agent Boulet avait traversé les cuisines pour se rendre dans le restaurant. Il signale avoir vu des flammes sur une table située à sa droite et qu'elles montaient légèrement sur le mur.

Pendant que M. Major se rendait alerter le directeur de l'hôtel et les pompiers, M. Boulet dit qu'il a demandé à deux chasseurs de l'aider à tendre un boyau. Il ajoute toutefois qu'avant d'avoir pu ouvrir l'eau il s'est produit une explosion qui a fait éclater la porte vitrée, à l'entrée du restaurant, et qu'il a dû abandonner la partie, étant entouré par les flammes.

A ce moment, il était entre 2 h 20 et 2 h 25 du matin. Après le début de l'incendie, on s'est surtout employé à voir à l'évacuation des quelque 150 clients de l'hôtel.

Le gérant du service au restaurant Tournebroche, M. Philippe Joyet, est venu décrire la table décorative qui se trouvait près de l'entrée principale du restaurant. Cette table était décorée de deux chandelles montées sur des bases de "styrofoam" avec des feuilles et des cônes de pins. Il y avait également une pièce confectionnée de sucre.

M. Joyet a révélé avoir quitté le restaurant vers 10 h 15, la veille de l'incendie. Il a signalé que les chandelles étaient allu-

Voir DECORATIONS en page 6

Attentat au couteau

Les détectives de la Section des enquêtes criminelles détiennent un homme de 42 ans relativement à un sanglant attentat commis, vers 9 h hier soir, dans un logement situé au 2059, rue St-Hubert, appartement 2.

La victime est une femme de 52 ans, Mme Laura Beaulieu, de l'adresse précitée, qui a été attaquée à coups de couteau et a subi une blessure longue de plusieurs pouces à la gorge. Elle repose actuellement à l'hôpital St-Luc, où l'on ne croit pas sa vie en danger.

Selon les policiers, qui ont été appelés à secourir Mme Beaulieu sur la foi d'un appel téléphonique présumément donné par l'auteur de l'attentat, une violente scène de jalousie serait à l'origine du drame. Le suspect détenu s'est livré aux enquêteurs, qui ont saisi un couteau de boucherie comme pièce à conviction.

Hausse de taxes à Jacques-Cartier

par Claude MASSON

La plus populeuse municipalité de la rive sud n'a pas échappé à la tendance.

Le conseil municipal de Jacques-Cartier, en adoptant hier soir son budget pour 1968, a décrété une série d'augmentations de taxes :

- **imposition d'une taxe foncière spéciale pour le métro de 10 cents les $100 d'évaluation ;**
- **majoration du taux de la taxe foncière générale de 5 cents les $100 ;**
- **accroissement du taux de la taxe d'affaire de 6 à 8 p. 100 ;**
- **hausse de la taxe d'eau de $6 ou 3 cents par mille gallons lorsque la consommation est mesurée au compteur ;**
- **augmentation du coût des permis d'établissements commerciaux.**

Les prévisions budgétaires s'élèvent à $8,776,017, soit un accroissement de près de $1½ million sur le budget de 1967.

Le maire, M. Roland Therrien, dans une déclaration écrite, a fourni trois raisons principales pour expliquer l'augmentation des dépenses : les salaires accrus, la quote-part versée au métro aussi augmentée et le service de la dette qui représente environ 38 p. 100 de tout le budget.

C'est la première fois que Jacques-Cartier se voit dans l'obligation d'imposer une taxe spéciale pour le métro. Jusqu'ici, cette dépense était comprise dans les frais prévus dans le budget.

C'est aussi la première fois depuis sept ans que la taxe foncière générale est haussée. Le taux annuel était de 90 cents les $100 d'évaluation depuis 1962 et il est augmenté à 95 cents.

Le maire de Jacques-Cartier a profité de l'adoption du budget pour faire le bilan financier de 1967 et prévoir ce que sera 1968.

L'évaluation des immeubles imposables atteindra la somme de $165 millions cette année comparativement à $138½ mil-

Voir TAXES en page 6

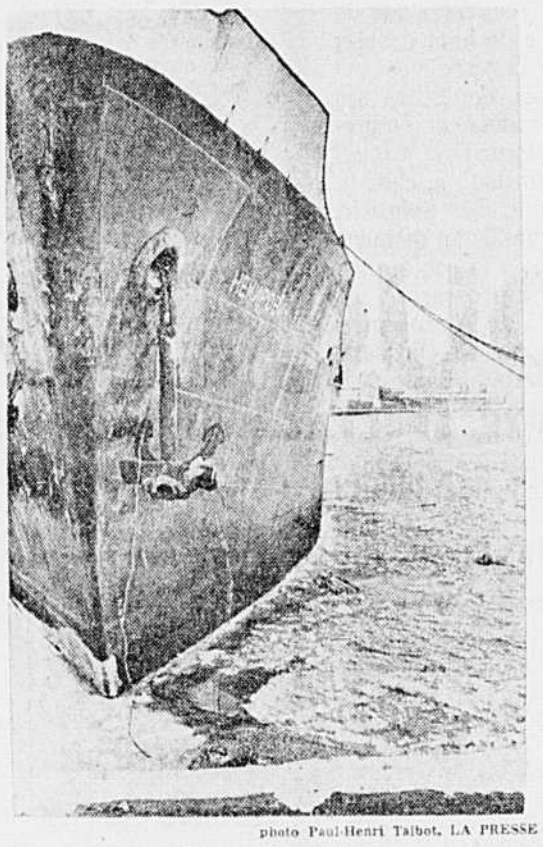


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Paralysé dans le port

Les glaces se sont arrêtées complètement dans le port de Montréal, paralysant les 11 océaniques qui y sont amarrés. Ce cargo soviétique doit rapporter en Russie plusieurs des pièces d'exposition du Pavillon soviétique de l'Expo.

La rive sud n'est pas menacée d'inondation

En dépit d'une élévation sensible du niveau de l'eau dans le port de Montréal, hier, il n'existait pas ce matin de danger immédiat d'inondation dans les différentes municipalités de la région métropolitaine situées en bordure du St-Laurent.

Le niveau de l'eau dans le port se situait hier à 47 pieds et demi, soit 12 pieds et demi au-dessus de la normale, et l'on craint toutefois qu'une hausse éventuelle de six ou sept pieds suffirait à créer des inondations dans la région.

On attribue la montée de

Voir RIVE SUD en page 6

Un rapport confidentiel de Pierrefonds donne les avantages de la fusion de Ste-Geneviève

par Claude MASSON

Un rapport préliminaire confidentiel préparé par la ville de Pierrefonds et qui constitue le premier document officiel en vue de l'annexion éventuelle de tout le territoire de Ste-Geneviève comporte les points saillants suivants:

- **les taxes seraient réduites dans les deux municipalités;**
- **Ste-Geneviève n'aurait pas droit à un conseiller municipal;**
- **Pierrefonds utiliserait l'hôtel de ville actuel de Ste-Geneviève ainsi que l'équipement moderne de protection des incendies;**
- **les propriétaires de chacune des villes continueraient à payer seuls les taxes d'améliorations locales;**
- **le personnel de Ste-Geneviève serait garde.**

Le rapport, préparé par le gérant de Pierrefonds, M. Benoit Couture, à la demande du conseil, dit en conclusion: "Plusieurs de nos résidants posent la question: sommes-nous financièrement capables d'absorber Ste-Geneviève? Nous croyons que le présent rapport répond assez clairement à cette question".

La population de Pierrefonds atteint présentement 29,000 âmes tandis que Ste-Geneviève compte 2,700 personnes.

Dans son préambule, le gérant donne son avis sur le regroupement: "Nous croyons que l'annexion serait avantageuse pour les deux municipalités."

Pas de conseiller pour Ste-Geneviève

La raison invoquée par Pierrefonds pour ne pas donner un conseiller municipal propre à la population actuelle de Ste-Geneviève au lendemain de la fusion est la suivante: le quartier ouest de Pierrefonds ne compte actuellement que 2,397 citoyens ou 8 p. 100 de la population globale.

Avec l'acquisition de Ste-Geneviève, ceci aiderait à balancer la distribution de la population en augmentant le pourcentage de citoyens habitant le quartier ouest. Celui-ci demeurerait quand même le moins populeux, soit 5,097 personnes ou 16 p. 100 de la population totale alors que le quartier est atteint 23 p. 100 et le quartier centre 61 p. 100.

A cause du regroupement des services et de la réduction des dépenses qui devrait en découler et dû à un jeu de chiffres se rapportant à la normalisation de l'évaluation de Ste-Geneviève à celle de Pierrefonds et aux impositions partagées, un "résumé des effets de l'annexion sur le taux de la taxe" fait voir deux faits dominants:

- **pour Ste-Geneviève, il y aurait une diminution de 32 cents les $100 en comparaison du taux actuel de la taxe générale, et ce, en plus de bénéficier de tous les actifs de Pierrefonds;**
- **pour Pierrefonds, il y aurait une réduction du taux de la taxe générale de deux cents les $100 d'évaluation plus l'usage de l'hôtel de ville de Ste-Geneviève, le camion à incendie**

voir RAPPORT en page 6

200,000 Montréalais seraient grippés

De l'avis même du Dr Roland Lamquin, directeur du service de santé de Montréal, quelque 200,000 personnes souffriraient de la grippe dans la métropole, laquelle comme on sait compte 1,220,000 âmes.

Les chiffres fournis par le Dr Lamquin n'incluent pas les municipalités de banlieue, où il n'a pas été possible d'obtenir de rapport.

Depuis la fin de semaine dernière, aucune nouvelle victime imputable à la grippe n'est venue s'ajouter aux deux morts survenues par cette maladie à Montréal depuis le 1er janvier dernier.

On dénombre par ailleurs sept décès par pneumonie et la possibilité que cette maladie ait d'abord pour cause la grippe asiatique n'est pas tout à fait écartée.

Le Dr Lamquin a précisé que plusieurs cliniques médicales, en plus des médecins, reçoivent une foule d'appels téléphoniques de personnes qui semblent présenter les symptômes de la grippe.

Celle-ci se plaignent de douleurs au dos, de troubles stomacaux et d'une hausse de leur température.

Selon le directeur du service montréalais de santé, la grippe asiatique dure environ deux ou trois semaines. "Plusieurs membres de mon personnel, a-t-il dit, ressentent encore les effets de cette maladie trois semaines après la phase critique.

OUVRIERS ou SPORTSMEN...



Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.

Stationnement GRATUIT : ½ heure avec l'achat de 1.00 et plus rue St-André au sud de Ste-Catherine.

Consultez l'un de nos techniciens diplômés

Nous vendons des chaises roulantes

845-7251

PHARMACIE MONTREAL — DUQUET & DUQUETTE PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 EST, RUE STE-CATHERINE

LOUEZ

NOS OUTILS et NOTRE EQUIPEMENT

Nous louons tout genre d'outillage pour
- Domicile
- Industrie
- Construction



Maintenant à 2 endroits

3185, BOUL. PITFIELD

Montée de Liesse nord, St-Laurent Transcanadienne, sortie 18 nord

Perco Ltée

5272, boul. St-Laurent

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 8 hres, le samedi jusqu'à midi

331-7550

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

BUREAU D'OPTOMETRIE

- Examen de la vue
- Lunettes
- Lentilles de contact

C. BARBEAU, O.D.

G. BOISVERT, O.D.

COMPOSEZ : 842-5151 POSTE 538 — DUPUIS 3e ETAGE

VENTE DE JANVIER

CHAUSSURES POUR DAMES

VALEUR 16.95 à 23.93

POUR SEULEMENT

$12.95

POINTURE COURANTE ET CHOIX DE COULEURS

Stationnement gratuit

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

A deux pas de la sortie Jean-Talon ou Mont-Royal du métro

Louis Desiauriers Ltée — H. Giroux et Fils Inc.

6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA. 1-3164 • 4029 Ontario E., LA. 1-9414

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Rencontre avec Ray Bradbury: un homme qui veut nous délivrer de l'ennui en nous faisant peur



LOUIS WIZNITZER
CORRESPONDANT DE LA PRESSE A NEW YORK

LORSQUE je pénétrai enfin dans la demeure du roi de la science-fiction, à Los Angeles, après avoir évité maints obstacles et suivi un chemin semé d'embûches, quelle ne fut pas ma surprise!

Je pensais trouver un vieux savant rébarbatif, au milieu de ses fioles, de ses robots miniatures, de ses indéchiffrables esquisses, un Dr Faust en somme.

C'est un brave père de famille, jovial au possible et détendu qui m'accueillit dans un salon où les plus inquiets se sentiraient rassurés: trois petites filles, un chat, une guitare, un piano, des poupées et une photo dédicacée de John F. Kennedy.

Quarante-sept ans — il en paraît 40 — 470 nouvelles, reprises dans 150 anthologies et 14 livres scolaires, cinq pièces de théâtre, des livres d'enfants, des poèmes: Ray Bradbury est devenu un classique de son vivant et se situe dans la tradition d'Edgar Allan Poe, de Saroyan, de Steinbeck.

Deux faits, à l'en croire, le prédestinèrent à la science-fiction. D'abord, son arrière-grand-mère, Mary Bradbury, fut brûlée vive au 17e siècle, à Salem, pour sorcellerie. Ensuite, le spectacle donné, dans la petite ville de Waukegan (Illinois), par Blackstone, un magicien de passage.

Bradbury avait alors 11 ans. Lorsqu'il vit le magicien coupé en deux, sortant d'une malle cloisonnée, tirant un, deux, trois lapins de son chapeau, son existence en fut transformée.

Il changea, au cours des semaines suivantes, la maison paternelle en manoir rempli de placards truqués, d'attrape-nigauds, de masques, de fausses moustaches, d'accoutrements bizarres.

Bientôt il se mit à écrire des nouvelles et à les envoyer aux revues qui les lui retournaient poliment.

Quand il ne fouinait pas dans les bibliothèques, il tapait furieusement sur la machine à écrire d'une jeune voisine.

A l'âge de 21 ans, enfin, une enveloppe qu'il ouvrit contenait un chèque de $13.75. Sa première nouvelle avait été acceptée. Il sauta de joie: il était enfin un "vrai" écrivain.

● — Monsieur Bradbury, vous n'êtes pas sérieux. Vous explorez les mondes à venir, inventez des machines pouvant parcourir l'univers, et vous ne savez pas conduire une voiture, vous n'avez pas de poste de télévision et vous avez résisté pendant huit ans avant d'installer le téléphone chez vous. Mauvaise propagande, n'est-ce pas, pour la science-fiction? Imaginez un homme décharné, les joues creuses, rédigeant des ouvrages de gastronomie...

— On a voulu coller à mes histoires l'étiquette "science-fiction". Ça ne me gêne pas. Celle-là ou une autre... J'avoue que la "science" m'intéresse moins que la fiction. Simanon écrit-il des "romans policiers"? On m'accuse souvent de ne rien connaître à la science. Jules Verne, déjà, adressait le même reproche à H. G. Wells: "Moi, je pars vers la Lune sur un boulet tiré par un **vrai** canon, Wells sur un navire volant fait d'un métal défiant la gravité. Qu'il me le fasse voir, ce métal." Il y a toujours eu deux courants dans la "science-fiction". Les uns prédisaient le moteur à réaction, le sous-marin, la bombe atomique. Les autres s'intéressaient à l'homme. Je fais chaque semaine une conférence à Cal Tech (California Institute of Technology): mes étudiants comprennent très bien que pour réfléchir sur les problèmes moraux posés par la bombe atomique, point n'est besoin d'en connaître le fonctionnement. Dans mes histoires, je crois, les héros sont presque toujours **victimes** de la technologie et sauvés par la **foi**. Ce qui me passionne, c'est la solitude, la fragilité, la peur de mourir de l'homme. Autrefois, les conteurs commençaient par écrire: "Il y avait une fois". Mes histoires pourraient commencer par: "Il y aura une fois". C'est la même chose. Je place l'homme dans le futur, au milieu de gadgets nouveaux et je suis ses réactions; j'essaie de prévoir. Les Etats-Unis seront gouvernés par une clique fasciste, par le parti communiste, par un matriarchat. Le soleil gèlera, le Pôle aura fondu. Comment l'homme s'en tirera-t-il? Comment agiront des enfants éduqués par des machines? Comment convertirons-nous les Martiens au protestantisme? Que diront les chrétiens qui trouveront sur Mars des vaches intelligentes? La théologie et Darwin en prendraient un drôle de coup...

Des jardins, des parcs

● Mais encore, pourquoi la science-fiction plutôt que le policier, l'aventure, l'historique, l'érotique. Là aussi, il est intéressant d'observer l'homme?

— Ce sont des jardins, des parcs, des domaines désormais bien connus. L'avenir, c'est la jungle. Jamais l'homme n'a été aussi menacé, aussi transformé, que par la technologie. Les données psychologiques, sociologiques sont bouleversées. La progression est d'ordre géométrique. Tenez, l'autre jour, je vis une femme promenant son chien et tenant contre son oreille un radio transistor grand comme un paquet de cigarettes. Ce n'était pas de la science-fiction pourtant; il y a 20 ans, ça l'eût été. J'avais alors "inventé", dans une histoire, un état "catatonique" provoqué par radio. La science m'a devancé, comme un ouragan. D'ici 20 ans, mes idées sur le rôle des pompiers dans la suppression des livres seront peut-être banales. Une odeur de kérosène se dégageait de notre sénateur Joe McCarthy et, à présent, nous avons les Gardes rouges... La "science-fiction" permet d'élever des murs et d'abattre des cloisons et de se poser des problèmes sans avoir à recourir à d'ennuyeuses analyses didactiques. Platon, Lucien, Rabelais, Voltaire, Swift, Poe, Orwell faisaient de la "science-fiction".

● Comment vous vint l'idée de "Fahrenheit 451"?

— Comme pour toutes mes nouvelles, ce fut une accumulation d'incidents et d'impressions qui, tout à coup, se "précipitèrent" à la façon de substances chimiques. Une fois, je fus arrêté par un policier, à Beverly Hills, parce que je me promenais à pied. Plus tard, j'écrivis "Le piéton": dans "L'an 2001", les piétons sont des criminels. Dans ma jeunesse, j'adorais les livres, je passais le plus clair de mon temps dans les librairies, palpant, reniflant, touchant les livres. Puis vint Hitler. Je ressentis ses autodafés dans ma chair. Par ailleurs, dans ma ville natale, je passais tous les jours devant le garage des pompiers dont j'admirais les uniformes et les belles voitures rouges. Puis, une nuit, il y eut le feu chez nos voisins. Tiré du lit, au milieu des hurlements, je vis un pompier escalader le mur. J'en gardai un souvenir cauchemardesque.

"Plus tard, il y eut McCarthy. On brûla des livres à Cleveland, à Boston. Je compris qu'une génération écrit des livres, une autre les brûle, une troisième s'en souvient. J'écrivis "Fahrenheit" en neuf jours, sous le coup d'une émotion. Je téléphonai aux pompiers pour leur demander un détail technique: la température à laquelle brûle le papier. Du coup, j'eus le titre du livre.

La bonne vieille terre

● Vos livres parlent du progrès mais, au fond, vous êtes un nostalgique. Votre rêve serait le statu quo. Vous reprenez à votre compte le vers du poète: "O temps, suspends ton vol!".

— En effet, dans la "Forêt", un couple du XXe siècle fuit vers le passé, à bord d'une machine-à-temps, poussé par une nostalgie vague d'un hédonisme de type sud-américain. Dans une autre nouvelle, un monstre antédiluvien surgit de la mer et cherche désespérément ses compagnons. Il s'approche langoureusement de la seule chose qui lui rappelle sa race: un phare hurlant dans la nuit. Dans une autre nouvelle encore, dans la société postérieure à la destruction atomique, le passé est aboli. Un clochard, cependant, bavard au possible, s'ingénie à lier conversation dans les parcs et à débiter des histoires sur "le bon vieux temps", quand on mâchait du chewing gum, qu'on attendait sur le quai de la gare, qu'on versait un peu de cognac dans son café, les matins d'hiver... Et encore, ces hommes débarqués sur Mars, planète froide, étrangère, à des millions de milles de la bonne vieille terre...

● En somme, la science fait plus de mal que de bien?

— Non. A vrai dire, les machines ne sont que les symboles des désirs les plus intimes de l'homme, des mains artificielles qu'il se donne pour palper, pour réinterpréter le monde. Le gant n'est ni bon ni mauvais. Tout dépend de la main. Nos connaissances en matière atomique aident à guérir le cancer et à massacrer des populations. Les avions à réaction transportent des passagers ... et du napalm. A d'autres époques, l'homme avait à se cacher d'un géant, de temps à autre. A présent, il est entouré de géants — l'Etat géant, la Religion géante, le Syndicalisme géant, les Vitesses géantes. Nous sommes des Davids face à ces Goliaths de la technologie. La littérature de science-fiction peut servir à exorciser les cauchemars, peut servir de sonnette d'alarme.

● Les hippies sont-ils les précurseurs de vos hommes-livres, les fuyards de l'ère technologique?

— Ils sont surtout les victimes de parents qui ne savent pas les aimer. Il y a des mères qui ne passent que deux heures par jour avec leurs enfants mais leur donnent le sentiment d'être aimés. L'autre jour, ma fille, qui a 12 ans, avait invité des amis "hippies" à la maison. Après leur départ, elle me dit: "Tu sais, papa, je n'étais pas du tout gênée du fait qu'ils voyaient que tu m'aimais". Il y a trop de rationnel et pas assez d'émotion chez nous, en Amérique. Les Latins savent s'exprimer. Toute notre violence, au cinéma, dans la littérature et au Vietnam, provient d'un trop-plein d'affection refoulée. Presque en même temps, un écrivain français et un américain ont lancé un sous-marin. Jules Verne, celui de Nemo qui allait contribuer à rapprocher les hommes; Melville, la baleine d'Ahab, essentiellement destructrice. Les Américains ne savent plus aimer; alors ils se lancent dans l'érotisme, cette caricature de l'amour, ou bien ils fuient dans la drogue ou se lancent sur la trace des nazis.

Un monde vide de sens

● Que pensez-vous du "Nouveau roman"?

— Robbe-Grillet m'ennuie à mourir. Nous sommes aux mains des collectionneurs de données, d'additionneurs de détails, ou alors des soi-disant réalistes. La littérature, la peinture, l'architecture actuelles reflètent bien cette époque technologique. Partout des cubes. Un monde vide de sens, de sentiment. Antonioni, c'est pareil. Je m'y endors. A côté de cela, Dracula, Frankenstein, le Dr. Jekyll, quels personnages humains, libérateurs. Ils nous défoulent, et nous expliquent à nous-mêmes. Les psychiatres et autres "intellectuels" voudraient supprimer les contes d'horreur. Les puritains qui brûlèrent mon aïeule sont toujours parmi nous. Et moi, je leur réponds: vivement qu'on nous fasse un peu peur, qu'on nous donne la chair de poule, pour nous délivrer de nos angoisses, plutôt que cet ennui mortel des sociologues et des psychologues et des "nouveaux romanciers". Vive le rêve, vive la fantaisie! Et, je vous le demande: l'Iliade d'Homère, le Faust de Goethe, l'Enfer de Dante, étaient-ce des "nouveaux romans" ou des "romans-fictions"? La vie elle-même n'est jamais ennuyeuse. Elle côtoie le fantastique à tout instant. Il suffit d'ouvrir les yeux. Nous vivons constamment à la frontière de l'invisible, du merveilleux, de l'impossible. Etre vivant, n'est-ce pas en soi un miracle?

● Que pensez-vous des films de James Bond?

— J'avais proposé, il y a dix ans, d'en faire des films. On ne voulut pas m'écouter. A présent, ils font fortune. J'aime mieux les premiers mais tous constituent des bouffées d'air frais. Et puis, les "bons" et les "mauvais" y sont bien séparés, catalogués.

● Etes-vous contre l'exploration de l'Espace?

— Au contraire, elle m'enthousiasme. Elle permettra d'intégrer l'homme à l'univers, de résoudre le problème de l'éternité. L'homme ne peut pas agir comme si la Terre était éternelle. Il doit projeter sa vie dans l'espace comme une flamme, comme une semence qui germera.

Bradbury, qui écrit une nouvelle par mois, a du travail sur la planche, cet hiver: une pièce que Barrault monte à l'Odéon; un film tourné par Serge Bourguignon ("L'été de Picasso"); une pièce sur Diskens: "Les amis de Nicholas Nickleby sont mes amis"); une pièce irlandaise en trois actes; un roman; ses cours.

—"Et, me confie-t-il en me serrant la main, je consacre une heure par jour à la campagne des "Démocrates qui veulent qu'on laisse tomber Johnson."



photo World News Features

L'écrivain américain Rayd Bradbury (à gauche) en conversation avec notre correspondant Louis Wiznitzer, à sa maison de Los Angeles.

Imprimerie itinérante

Une imprimerie d'un type peu commun était récemment exposée au siège de l'Unesco, à Paris. Il s'agit d'une unité mobile qui pourra produire sur le terrain, dans les pays du Tiers-Monde, des textes et des manuels destinés aux campagnes d'alphabétisation.

Cette imprimerie itinérante a été conçue et réalisée aux Pays-Bas. Le gouvernement néerlandais a décidé d'en offrir les deux premiers exemplaires à l'Indonésie et à l'Iran, les trois suivants à la Colombie, au Kenya et au Pakistan. Il attribue également, par l'intermédiaire de l'Unesco, cinq bourses pour la formation de techniciens de l'imprimerie.

Ces unités mobiles permettront de décentraliser l'impression du matériel de lecture destiné aux collectivités isolées, qui pourront ainsi obtenir sur place des textes axés sur les problèmes locaux. Complètement autonomes, les camions disposent d'un groupe électrogène et transportent une demi-tonne de papier. L'intérieur, entièrement climatisé, comporte une section habitable avec deux couchettes et une ptite cuisine. L'atelier est équipé d'une machine offset qui peut imprimer en noir et blanc et en couleurs et reproduire des illustrations en similigravure. Il dispose pour les reportages d'un appareil permettant de développer et de copier les photos sur le champ. En outre, chaque unité sera pourvue d'un magnétophone, d'un projecteur cinématographique de 16 mm., et même d'une petite bibliothèque de prêt.

La machine à écrire des amoureux

Le directeur d'une grande firme japonaise a eu une idée vouée au succès, n'en doutons pas: il fait fabriquer dans ses ateliers une machine à écrire plus spécialement destinée à la correspondance des amoureux.

Que présente donc de particulier cette machine à écrire? Tout simplement son clavier comporte, en plus des signes habituels, plusieurs touches qui impriment des coeurs, des flèches, des bouches en forme de baiser, des alliances... bref tout l'arsenal qu'emploient ceux qui s'aiment et veulent se le dire par la poste. (AFP)



EN PRIMEUR A MONTREAL!

A compter de samedi prochain, le 20 janvier, et jusqu'au samedi suivant, le 27, inclusivement...

LA PRESSE

publiera sous le titre

12 HEURES QUI ONT DURÉ 6 MOIS

une série d'articles racontant en détail l'aventure presque incroyable qu'ont vécue en Birmanie, tout récemment, deux jeunes Montréalais, Guy Lalonde et Bernard Pineault, aventure qui a d'ailleurs mis fin à un voyage autour du monde qu'ils avaient entrepris quelques mois auparavant. Ces articles ont été écrits par notre journaliste Albert Tremblay à la suite des conversations qu'il a eues avec les deux jeunes gens.

Ne manquez pas de lire cette série d'articles vous apportant — EN PRIMEUR — le récit passionnant des six mois de cauchemars et de persécution qu'ont connus en Birmanie Guy Lalonde et Bernard Pineault.

Les gagnants du concours de la prévention des incendies : Alma, Malartic et Montréal

par Maurice LAPERRIERE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a rendu hommage, hier après-midi, aux villes d'Alma, de Malartic et de Montréal qui se sont classées en 1966, respectivement en première, deuxième et troisième place dans le concours pour la prévention des incendies.

Le ministre a remis les trophées aux représentants de ces trois villes à l'issue du colloque des directeurs et chefs des pompiers organisé à Québec par le Commissariat des incendies du Québec.

M. Lussier a également remis un trophée aux usines de DuPont of Canada, à Shawinigan, qui se sont classées premières au concours au Québec et dans tout le Canada et qui, sur le plan international, ont aussi décroché la troisième place.

"Ces trois villes et ces usines, a dit le ministre, ont obtenu des résultats merveilleux. Nous ne saurions trop nous en réjouir. Je sais que, un peu partout, il s'est fait un effort aussi déterminé, mais l'incendie est un fléau implacable. On a beau multiplier les efforts, on a beau faire de l'éducation, on a beau moderniser les édifices et l'équipement, l'incendie, chaque année, fait encore de nombreuses victimes.

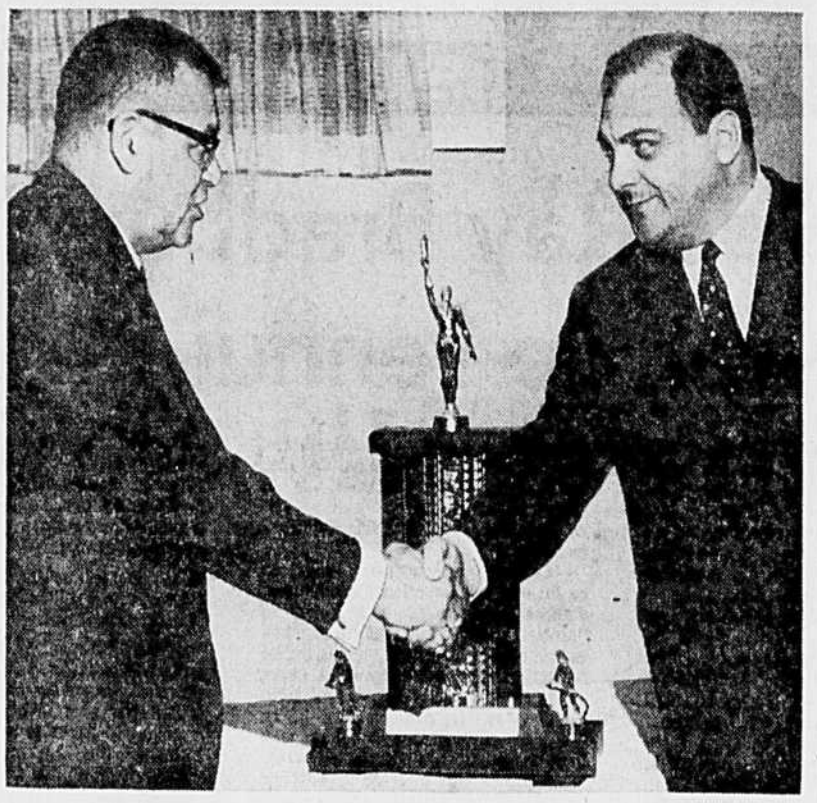
Après avoir rappelé que, lors d'une réunion, vers la fin de décembre, six organismes qui s'intéressent particulièrement à la lutte contre l'incendie, avaient délégué leurs représentants au ministère pour discuter la situation, M. Lussier a dit qu'il recevra prochainement les représentants des municipalités pour connaître leur point de vue.

Une loi qui tiendra compte des réalités de notre temps

"Nous voulons, à l'aide des suggestions des organismes intéressés, soumettre un projet de loi qui tienne compte des réalités de notre temps, a-t-il ajouté.

"J'ai dit et je répète, a-t-il poursuivi, que nous voulons viser à assurer un meilleur fonctionnement des mécanismes de protection contre l'incendie, que nous insistons sur une formation poussée des officiers et des pompiers, que nous considérons le travail d'éducation du public comme primordial. La fabrication, la vente, l'entretien des appareils et de l'équipement contre l'incendie font également l'objet de nos préoccupations. Nous voulons que notre prochaine législation y pourvoie de façon efficace."

Un comité spécial, à savoir, le comité consultatif de la prévention des incendies, travaille à la préparation d'un code de prévention des incendies qui devrait être disponible en 1968 et qui apparaît aux autorités comme un instrument de travail de première valeur pour assurer la pleine application de la législation projetée.



Remise d'un trophée à la ville de Montréal
Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a remis hier au capitaine Maurice Lessard (à gauche), responsable de la prévention des incendies de Montréal, le trophée pour le concours de 1966. La ville de Montréal s'est classée troisième à ce concours, après les villes d'Alma et de Malartic. La cérémonie s'est déroulée à l'issue du colloque des directeurs et chefs des pompiers organisé à Québec par le Commissariat des incendies du Québec.

Hommage aux 40 ans de journalisme de Maurice Morin

Au cours d'une fête intime, la Tribune de la presse, au Palais de justice, a marqué, hier après-midi, les 40 années de journalisme de M. Maurice Morin, chroniqueur judiciaire à LA PRESSE depuis plus de 30 ans.

M. Morin, qui a débuté à "La Patrie", le 15 janvier 1928 est passé à LA PRESSE en avril 1931; il n'a pas quitté ce journal depuis.

D'abord chroniqueur syndical, il devait plus tard cumuler les fonctions de reporter des villes de banlieue, avant d'être attaché au Palais de justice, où il est devenu à la fois une figure légendaire et colorée.

Pendant près d'un an, à la fin du régime Asselin, à l'hôtel de ville de montréal, il avait été chroniqueur municipal, délaissant pour ce temps seulement la chronique judiciaire.

A ce poste, il a évidemment été amené à couvrir à peu très tous les grands procès des 30 dernières années, et thésaurisé un véritable monde de souvenirs nirs sur juges et avocats qu'il a côtoyés quotidiennement pendant tout ce temps.

Hommage du tribunal

En montant sur le banc, hier après-midi, au procès Lemay, le juge Jacques Trahan a souligné la présence de M. Maurice Morin en cour et lui a présenté ses hommages ainsi que ceux de ses collègues à l'occasion de ses 40 années de journalisme.



Maurice Morin

"M. Morin a toujours rempli sa tâche avec la plus grande objectivité et je formule le voeu qu'il continue dans la même voie", a dit le juge Trahan.

M. Morin a tout simplement dit: "Merci" pour les bonnes paroles qu'il avait eues à son endroit, affirmant en riant . . . "qu'il ne pouvait pas en dire davantage, parce qu'il ne possédait pas de statut devant la Cour et que, d'ailleurs, il n'était pas "affublé" de la toge d'avocat pour avoir le privilège de parler plus longuement".

Situation alarmante prévue en 1968 dans l'industrie du béton

L'industrie du béton se porte assez mal merci. C'est ce que semblait déclarer le président de l'Association du béton du Québec, M. Adrien Hébert, au cours d'une conférence de presse dont le but était de souligner le Congrès annuel de l'ABQ.

Selon M. Hébert, il existe dans l'industrie du béton une concurrence malsaine qui lui cause un tort énorme.

Cette concurrence, et d'autres facteurs encore, ont obligé l'ABQ de se fixer des normes de fabrication qui maintiendront la bonne qualité des produits.

De l'avis de l'exécutif de l'ABQ, l'industrie du béton au Québec se trouvera dans une situation alarmante cette année. Il affirme que la capacité de production a augmenté très sensiblement durant les trois dernières années alors que la demande a considérablement baissé.

Il faudrait, déclare le président de l'ABQ, trouver un moyen pour combler cet écart.

Et l'un des moyens consiste dans les nouvelles normes de l'ABQ, normes qui ont été sanctionnées officiellement par le gouvernement du Québec.

L'ABQ a l'intention maintenant de concentrer ses efforts dans les domaines de la promotion et du "marketing".

Cette attitude, selon M. Adrien Hébert, est d'autant plus impérative qu'un volume important de l'industrie se transige dans la région du Grand Montréal.

Enfin, M. Hébert a souligné que le chiffre d'affaires annuel des membres de l'ABQ depasse généralement les $500 millions.

Conflit sur la question du Vietnam à l'Université Sir George Williams : le président des étudiants démissionne

par Yves LECLERC

Les étudiants de l'Université Sir George Williams décideront demain s'ils veulent fermer les portes de leur campus aux recruteurs des compagnies qui participent à l'effort de guerre américain au Vietnam.

Des gestes de ce genre ont déjà été posés dans plusieurs universités, et à Sir George Williams, le Conseil des étudiants ont réclamé par une recommandation en ce sens. Mais hier, plus de mille étudiants ont réclamé par une pétition une assemblée publique pour "réévaluer" la décision de leurs dirigeants.

Cette décision avait déjà causé la démission du président de l'Association des étudiants, Jeff Chipman, qui s'était opposé à la résolution parce que "tout étudiant a le droit de travailler pour qui il désire, que cette compagnie fabrique ou non de l'équipement utilisé au Vietnam".

M. Chipman a déjà été remplacé à la tête de l'Association par la vice-présidente, Sherry Rubinstein, qui était en faveur de la résolution.

Cette résolution avait été acceptée par cinq voix contre trois, mais les trois opposants représentent le groupe d'étudiants de loin le plus nombreux à l'Université, ce qui laisse prévoir que la décision du Conseil pourrait fort bien être renversée demain par l'Assemblée générale.

La situation serait alors complètement changée, et le président démissionnaire pourrait reprendre son poste, alors que son bureau d'administration serait à son tour obligé de démissionner.

Question de l'Université

Ce sont les autorités de l'université qui avaient déclenché le débat à ce sujet, en demandant aux divers groupes d'étudiants, de professeurs et de dirigeants si elles devaient laisser les recruteurs des entreprises impliquées dans la guerre du Vietnam venir faire leur travail sur le campus.

L'université avait déjà averti l'une de ces compagnies qu'il "pourrait y avoir des difficultés" si ses représentants venaient faire du recrutement sur place.

Le doyen des étudiants a déjà rencontré les dirigeants des étudiants, ceux des professeurs, et ceux de plusieurs organismes activistes, clubs politiques et sociaux, pour connaître leur avis à ce sujet.

Certains de ces organismes se sont déjà prononcés contre la présence des recruteurs, d'autres ont voulu consulter d'abord leurs membres.

Dans sa résolution, le Conseil des étudiants note que des protestations à ce sujet sont déjà venues de plusieurs organismes, et que de plus "le gouvernement fédéral s'est dissocié des Etats-Unis sur la question du Vietnam". Il nomme en particulier les compagnie ssuivantes : CIL, Uniroyal et Canadair, et réclame aussi que ces entreprises "et toutes les autres qui sont impliquées dans la guerre" n'aient plus la possibilité de publier des annonces dans le journal de l'université ou tout autre publication universitaire.

En présentant la résolution, le vice-président aux affaires internes, Chuck Axelrod, avait souligné que les étudiants avaient toujours la possibilité de rencontrer les recruteurs à l'extérieur de l'Université.

Grève tournante de 200 chauffeurs de taxi

Quelque 200 chauffeurs de taxi de Montréal ont entrepris hier après-midi une grève tournante visant à réduire les taux de location exigés par les propriétaires de leurs véhicules.

L'arrêt de travail, déclenché hier à 5 h. de l'après-midi, a paralysé une centaine de taxis appartenant à deux garages respectivement situés au 4300, rue Hogan, et à l'intersection des rues Villeray et de Lanaudière. Les chauffeurs de taxi en grève sont affiliés à diverses associations dont les noms sont familiers aux résidants de la région métropolitaine.

Les chauffeurs demandent que soient uniformisés à $13 par 24 heures les prix de $10, $11 et $13 que les propriétaires exigent respectivement pour la location des taxis le jour, la nuit, le vendredi et le samedi.

Le président du Comité d'entraide des chauffeurs de taxi, M. Noël Boutin, a dit que le coût de la location s'ajoutait à celui de l'essence et celui des fréquents lavages requis par les voitures.

Selon lui, la grève va suivre son cours "garage par garage" et elle ne durera probablement pas longtemps en raison de la perte quotidienne d'au moins $2,000 par jour qu'elle devrait occasionner aux propriétaires.

Au cas où la grève se prolongerait, a d'autre part déclaré le trésorier du Comité d'entraide, M. Robert Monette, du travail sur d'autres voitures sera fourni aux chauffeurs touchés.

Le Comité ne craindrait pas l'intervention de briseurs de grève en raison du délai approximatif de deux semaines requis pour l'obtention des permis municipaux, dits "pocket numbers".

Me O'Brien ne commente pas le congédiement de Me Lemieux

Me Robert Lemieux, un des conseillers juridiques de Pierre Vallières et de Charles Gagnon, a été congédié la semaine dernière de l'importante étude légale qui l'employait depuis plus de deux ans.

Me Lemieux, un avocat âgé de 26 ans, a été mandaté par le bureau d'assistance judiciaire du Barreau de Montréal pour conseiller les deux membres du néo-FLQ, inculpés du meurtre simple de Mlle Thérèse Morin.

Au cours d'une conférence de presse, le Comité d'aide au groupe Vallières-Gagnon a relié ce congédiement au fait que Me Lemieux soit le conseiller juridique de Vallières et Gagnon. Le président de ce momité est M. Jecques Larue-Langlois.

Le comité soutient dans un communiqué que Me Lemieux s'est vu enlever des projets de lettre que lui avait remis Vallières et Gagnon et qu'il devait faire parvenir, après modifications, à deux juges de la Cour supérieure.

Dans ces lettres, poursuit le comité, les deux accusés se plaignaient de ce que, la semaine dernière, la Couronne ait fixé la date de leur procès au 26 février prochain. Vallières et Gagnon craignent que leur cause ne puisse être alors entendue.

Le comité affirme que ces lettres devaient être revisées et, au besoin, modifiées par un autre conseiller juridique, Me Bernard S. Mergler, avant d'être envoyées aux juges. Ce dernier a corroboré cette affirmation.

Le comité affirme que le grand patron de l'étude O'Brien, Home, Nolan, Saunders, O'Brien & Smith a congédié Me Lemieux sous prétexte que les lettres en question constituaient un outrage au tribunal. Le patron de l'étude est Me John L. O'Brien.

Au cours d'une entrevue, Me Lemieux a confirmé les faits rapportés par le comité d'aide au groupe Vallières-Gagnon et il a déclaré qu'il n'envisage pas de recours par l'entremise du Barreau.

Me Lemieux a dit qu'il voulait continuer à conseiller les deux prévenus. Un porte-parole du bureau d'assistance judiciaire du Barreau de Montréal a fait savoir hier que le fait que Me Lemieux ait été congédié ne change rien au fait qu'il est toujours mandaté pour conseiller Vallières et Gagnon.

Rejoint hier par téléphone, Me John L. O'Brien s'est refusé à tout commentaire relativement à cette affaire. "Je discuterai cette question avec le Barreau, mais je ne puis le faire en public", a-t-il dit.

Me Mergler, autre conseiller juridique des accusés, a déclaré hier que les lettres qui devaient être adressées aux juges employaient un langage "un peu fort" mais qu'il ne croit pas qu'elles constituaient un outrage au tribunal.

Accusations de fraude contre deux péagers

par Maurice MORIN

Deux péagers de l'autoroute des Laurentides, Maurice Pepin, âgé de 40 ans, du 5936, de la rue Louis-Hémon, à Montréal, et Jacques Larocque, 30 ans, du 163, de la 58e Avenue, quartier Laval-des-Rapides, à Laval, ont été inculpés hier, devant le juge Armand Chevrette, de fraude à l'endroit de la province de Québec et de conspiration pour frauder... dans une affaire de perception de pièces de 25 cents et de dix cents, au kiosque de Laval où ils étaient postés.

Ils ont été conduits en Cor-rectionnelle à la suite d'une longue et minutieuse enquête conduite par une agence privée d'investigateurs.

Pepin qui, avons-nous appris, revient... "d'un long voyage dans le sud" et qui mènerait une vie... très aisée et son compagnon lequel posséderait trois luxueuses limousines mises à la disposition d'entrepreneurs de pompes funèbres, ont été plus spécifiquement accusés d'avoir, tous deux, le 12 janvier 1968 fraudé le Québec d'une somme exacte de $151 et de conspiration, entre le 1er novembre 1967 et le 12 janvier de cette année, pour frauder la province d'une somme de $234.35.

Représentés par Me Jean Gagné qui avait obtenu qu'ils fussent laissés en liberté provisoire sous un dépôt en espèces de $500 chacun, Pepin et Larocque ont choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 24 janvier.

Me Rhéal Brunet, procureur chef de la Couronne, ne s'est pas opposé à ce que les deux inculpés soient laissés en liberté sous les mêmes cautionnements en attendant la prochaine instruction à laquelle ils auront à faire face.

Les pièces de 25 cents et de dix cents dont ils se seraient "emparés" proviendraient d'usagers de l'Autoroute des Laurentides.

Canadair : les employés doivent prendre un vote de grève dimanche

Un vote de grève doit être pris dimanche après-midi par les employés à la production de la société Canadair Ltd.

La tenue de ce scrutin a été annoncé hier par M. Marcel Maisonneuve, agent d'affaires de l'Unité 712 de l'Association internationale des machinistes.

Un représentant de Canadair a déclaré espérer qu'un accord serait conclu avant cette date.

Canadair offre une augmentation générale de salaire de 50 cents l'heure pour les ouvriers non spécialisés et une augmentation allant jusqu'à 94 cents l'heure pour les machinistes, dit-il. Ces augmentations seraient réparties sur une période de trois ans.

Le salaire horaire actuel est de $1.98 pour les travailleurs non spécialisés et de $2.83 pour les machinistes.

M. Maisonneuve a dit que les augmentations de salaire étaient satisfaisantes, mais que d'autres clauses du contrat empêchaient la conclusion d'une entente.

Forte opposition prévue à la mise en vigueur du nouveau décret sur l'alimentation

Les problèmes que suscitera la négociation, en février, d'une nouvelle convention collective pour les membres du Syndicat de l'alimentation et particulièrement les campagnes qui iront en s'intensifiant pour empêcher l'extension de cette convention, sous forme de décret, à tout le secteur de l'alimentation, ont retenu, hier soir, l'attention des membres du Conseil central des syndicats nationaux (CSN).

Le Syndicat de l'alimentation prévoit, en effet, que les grandes chaines de magasins d'alimentation et, dans une certaine mesure, le public tenteront fortement de s'opposer à la mise en vigueur d'un nouveau décret sur l'alimentation. Le dernier, qui n'a été rendu valide qu'en octobre dernier et après quatre ans de délibérations légales, doit expirer en juin. Comme, depuis son application, il soulève toujours des critiques, surtout en ce qui concerne la réglementation des heures d'ouverture et de fermeture de magasins, un nouveau décret ne sera pas, selon le syndicat, émis facilement.

Après avoir, dans ses grandes lignes, pris connaissance du nouveau projet de convention collective, qui doit être négocié prochainement avec l'Association des détaillants en alimentation (ADA) et qui, plus tard, devra être appliqué sous forme de décret, les délégués au Conseil central ont donc cherché des moyens pour parer à l'opposition prévue. Le nouveau contrat de travail prévoit entre autres, au niveau du Comité paritaire, une participation financière ainsi que l'administraton de l'école d'apprentissage mise sur pied et actuellement contrôlée par l'ADA.

Le Conseil central s'est aussi penché, à la même assemblée, sur un problème du Syndicat de la construction, celui des normes de sécurité qui ne sont pas respectées sur les chantiers et dont les inspecteurs du gouvernement, selon eux, ne se soucient pas assez.

Les membres du Conseil central ont suggéré, "pour éliminer le plus possible le patronage et améliorer la qualité des fonctionnaires", que soit formé un comité qui veillerait à la fois à l'embauchage des inspecteurs et à la prévention des accidents de travail, comité qui serait constitué de représentants patronaux, syndicaux et du ministère du Travail. Il a de plus été suggéré que les inspecteurs aient le pouvoir d'arrêter les travaux sur un chantier où les normes de sécurité ne seraient pas respectées et qu'au lieu de donner des avis ils dressent des contraventions.

L'Expo-Express intéresse Toronto

TORONTO (PCf) — La Commission de transport de Toronto projette de s'inscrire sur la liste des soumissionnaires pour l'achat d'une partie des 48 wagons de l'Expo-Express, réseau ferroviaire automatique qui sillonnait les îles de l'Exposition universelle de Montréal.

Les wagons fabriqués par la firme Hawker Siddeley et l'équipement connexe ont été mis en vente.

La Commission de transport de Toronto a précisé que des experts inspecteront les wagons avant qu'une offre soit faite avant de s'assurer s'ils sont conformes aux spécifications du métro de Toronto.

DECORATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

mées. Il avait donné des instructions au capitaine Jean Mazouni pour qu'il mette tout en ordre après la fermeture.

Le gérant a également dit que les chandelles devaient être remplacées toutes les deux heures, en raison des forts courants d'air qui contribuaient à augmenter la vitesse de leur combustion.

Interrogé à son tour, M. Jean Mazouni a déclaré avoir éteint les chandelles avant de partir. Il dit avoir soufflé dessus. Répondant à une question du commissaire, le témoin signale qu'il n'a pas mouché les chandelles avec ses doigts. Il révèle que les chandelles mesuraient environ cinq ou six pouces à ce moment-là.

Matière inflammable

Contrairement à la croyance populaire, le chimiste-analyste du laboratoire médico-légal de la province, M. Bernard Péclet, est venu déclarer à l'enquête que les bases de "styrofoam" qui supportaient les chandelles étaient inflammables.

Invité par le représentant de LA PRESSE à préciser son opinion, M. Péclet a révélé, à la suite de l'enquête, que le "styrofoam" en lui-même ne brûlait pas, mais qu'il fondait. Il ajoute que le liquide ainsi dégagé peut mettre le feu à toute matière environnante qui s'enflamme facilement.

TAXES

SUITE DE LA PAGE 3

lions en 1967. Au cours des derniers 12 mois, il s'est construit plus de 1,300 unités de logements dans la municipalité.

M. Therrien a aussi mentionné qu'il s'avère nécessaire que la Régie des eaux du Québec accorde les augmentations de tarifs demandées au sujet de la vente d'eau à huit autres municipalités de la rive sud. Celles-ci se sont cependant opposées en bloc à la hausse envisagée.

Sa part de la taxe de vente

Une fois de plus, le maire Therrien a rappelé que Jacques-Cartier ne reçoit pas une part équitable des revenus provenant de la taxe de vente.

Il a cité des chiffres pour appuyer ses dires. Jacques-Cartier, qui a une population de près de 58,000 âmes, a reçu $750,000 en 1967.

D'autres municipalités, ayant une population à peu près identique, ont reçu beaucoup plus : Sherbrooke, avec une population de 75,000 âmes, récoltera $1,770,000 ; St-Michel, avec 70,000 âmes : $1,660,000 ; Saint-Laurent, avec 59,000 âmes : $1,721,000 ; Trois-Rivières, avec 57,000 âmes : $1,125,000 ; Ste-Foy, avec 47,000 âmes : $1,200,000 ; Longueuil, avec 26,000 âmes : $551,000.

"Nous faisons figure de parent pauvres, mais, si le revenu de la taxe de vente était distribué proportionnellement aux revenus des villes mentionnées, nous ne serions pas obligés d'imposer de nouveaux fardeaux à nos contribuables".

RIVE SUD

SUITE DE LA PAGE 3

l'eau aux nombreux points d'accumulation de glace qui sont apparus au cours des derniers jours entre Montréal et Québec.

Sur le plan de la navigation, le trafic fluvial, bien que difficile en plusieurs endroits, notamment au lac Saint-Pierre, n'est rendu présentemeft impossible qu'entre Trois-Rivières et Québec en raison d'un embâcle interdisant depuis presque une semaine tout passage près du pont de Québec.

Quatre brise-glace du ministère des Transports, soit le "Bernier", le "d'Iberville", le "Montcalm" et le "John E. McDonald", poursuivent maintenant leurs efforts pour disloquer cet embâcle et rétablir le charriages des glaces.

Entre-temps, le cargo britannique "Tuscany", bâtiment de 8,000 tonnes qui avait quitté le port de Trois-Rivières le 10 janvier et s'est échoué peu après au large de Deschaillons, a été paralysé par les glaces après avoir été renfloué par le simple jeu de la marée. Le navire,qui n'a pu parcourir que quelques centaines de verges, est donc toujours immobilisé en amont du pont de Québec et les deux remorqueurs partis de Montréal pour lui porter secours ont rebroussé chemin pour ne pas subir le même sort, de même que le cargo "Manlebranch", qui avait accompagné les remorqueurs afin de prendre à son bord la cargaison du "Tuscany".

RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 3

et quelques autres pièces d'équipement.

Interrogé au sujet de ce rapport, le maire de Pierrefonds, M. André Théoret, qui incidemment a été maire de Ste-Geneviève pendant six ans, a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à formuler étant donné qu'un règlement proprement dit d'annexion n'a pas encore été préparé par une ou l'autre des deux municipalités concernées.

Plusieurs contribuables de Ste-Geneviève ne verraient pas du même oeil les premières offres apparemment encourageantes de Pierrefonds. La Ligue des propriétaires, entre autres, a entrepris une étude approfondie du rapport.

Cette étude révèle déjà que les taxes sont plus élevées à Pierrefonds qu'à Ste-Geneviève. On a fait la comparaison entre deux maisons évaluées sensiblement au même prix. L'étude se poursuit.

De toute façon, il semble bien que beaucoup d'eau coulera sous les ponts avant qu'une décision finale soit prise. Des propriétaires de Ste-Geneviève veulent rencontrer le ministre des Affaires municipales afin de résoudre la situation financière et administrative de Ste-Geneviève avant de songer à la fusion.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
Vl. 9-7071

VOUS VOULEZ ETRE ELEGANTE
Voir page 63 dans LA PRESSE de ce soir

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



A B C

Un vison pour vous!... chapeaux au rabais!

C'est un mois froid... neigeux... le mois idéal pour un chaud chapeau de vison! Ces superbes chapeaux confectionnés de peaux entières sont maintenant offerts à prix réduits... pourquoi vous contenter d'une fourrure moins luxueuse quand vous pouvez vous procurer un vison à si bas prix! Rien n'égale le vison en élégance et en beauté, rien n'est plus flatteur à la figure! Choix de turbans, bulles, bérets ou tambourins en vison lustré noir, d'élevage, pastel Peal*, Shapphire* ou Violet* et plusieurs autres teintes pâles.

A. Bonnet B. Bulle C. Béret

*Marque déposée

Vente 29.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX — RAYON 43 — ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

VENTE avant inventaire

La vente avant inventaire chez **SAUVE FRERES** se traduit par des économies encore plus extraordinaires dans tous les rayons de vêtements pour hommes et garçons. Venez en profiter dès demain matin, 9 heures. Pour une durée de 3 jours seulement.

pour hommes — SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITÉE — pour garçons

Chaussettes toutes pointures — 79¢ — 2 paires $1.50
Vaste choix de chaussettes extensibles en nylon ou laine/nylon. Toutes les teintes imaginables.
Ordinairement $1.50 et $2.00 la paire

Choix de cravates — 79¢ — 2/$1.50
Le plus vaste choix de cravates en Dacron lavable. Infinité de teintes et motifs.
Ordinairement jusqu'à $2.50

Chemises blanches ou de couleur — $2.98 — 4/10.00
Pour hommes. Choix de plusieurs teintes unies ou rayées. Tissu de qualité. Encolures: 14 à 17½.
Ordinairement jusqu'à $8.00

Chemises sport — $2.98
Pour hommes. Manches longues. Confection Dacron ou coton. Teintes variées.
Ordinairement jusqu'à $12.95

Chemises "T" pour hommes — $4.98
Confectionnées en Ban-lon. Infinité de teintes au choix. Grandeurs: P.M.G. et Extra-G.
Ordinairement jusqu'à $12.95

Chemises "T", manches courtes — $5.98
Confection tout laine. Importation d'Italie. Plusieurs teintes. Grandeurs P. et M. seulement.
Ordinairement $27.50

Veston sport — $19.95
Pour hommes. Confection très soignée dans un tweed anglais de très belle qualité. Plusieurs teintes unies ou à motif. Tailles 36 à 46.
Ordinairement $45.00 à $59.95

Souliers Slater — $10.98
Pour hommes. Marque SLATER, en veau noir ou brun. Fin de série. Pointures 6 à 11½.
Ordinairement jusqu'à $27.95

Souliers Hartt — $19.98
Fin de série. En veau noir ou brun. Marque HARTT. Pointures 7 à 12.
Ordinairement $31.95

Complets pour hommes — $39.00 — 3/$100.00
Tissus anglais, worsted, tout laine. Disponibles dans plusieurs teintes. Tailles 36 à 46.
Ordinairement $69.95, $75.00, $89.95

Paletots d'hiver — $49.95
Pour hommes. Taillés dans un tissu Melton chaud et léger. Coupe impeccable. Teintes variées. Toutes les tailles.
Ordinairement $69.95 et $79.95

Bottes en loup-marin — $49.98
Pour hommes. Véritable loup-marin doublé de peau de mouton. Marque TYROL. Pointures 7 à 12.
Ordinairement $65.00

Chemises "T" pour garçonnets — $1.00
Pour les tout-petits de taille 4 à 6X. Confection de coton ou nylon. Choix de teintes en vogue. Ordinairement jusqu'à $2.98.

Chemises pour jeunes hommes — $1.98
Blanches ou de couleur. Toutes de marque réputée. Encolures 14½ à 15½. Ordinairement $5.00

Pyjamas pour garçons — $1.98
Tailles 8 à 14 ans. Confection de broadcloth; très confortables. Choix de teintes unies ou rayées.
Ordinairement jusqu'à $4.00

Pantalons pour bambins — $3.79 — 2/$7.00
Confectionnés de tweed anglais. Variété de couleurs.
Grandeurs: 2 à 6X.
Ordinairement $7.98

Pantalons choix varié — $3.98
Pour garçons 8 à 18 ans. Choix de worsted ou velours côtelé. Toutes les teintes.
Ordinairement jusqu'à $10.95

Chandails de laine — $4.98
Tailles 8 à 16 ans. Col roulé; tricot de qualité. Grand choix de teintes.
Ordinairement jusqu'à $10.95

A votre choix — $5.00
Pour garçonnets. Canadiennes, Vestes de ski, Vestons sport, Ensembles de neige, Habits de laine 4 pièces. Grandeurs 4 à 6X.
Ordinairement jusqu'à $19.98

Paletots trois quarts — $5.00
Pour garçons 8 à 18 ans. Confection de drap de laine très chic et d'un confort inégalé. Plusieurs teintes et tailles.
Ordinairement jusqu'à $22.95

Chandails pour garçons — $7.98
En gros tricot de laine norvégien. Encolures diverses. Grande variété de teintes. 8 à 16 ans.
Ordinairement jusqu'à $19.95

Canadiennes pour bambins — $9.98
En lainage chaud. Tissus de couleurs unies. Capuchon détachable. Grandeurs 4 à 6X.
Ordinairement jusqu'à $17.98

Canadiennes pour garçons — $14.98
Confectionnées de drap de laine ou Orlon. Chaudement doublées. Tailles 8 à 18 ans.
Ordinairement jusqu'à $27.95

Canadiennes pour jeunes hommes — $15.00
16 à 20 ans. Taillées dans un drap de laine ou dans un velours côtelé. Choix de teintes.
Ordinairement jusqu'à $59.95

MONTREAL: 6554, rue Saint-Hubert, près Beaubien
SAINT-HYACINTHE: 1624, rue des Cascades

SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITÉE

★ Des centaines d'autres aubaines dont vous devez profiter
★ Stationnement à l'arrière du magasin

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

Kierans et l'as.-santé: il faut d'abord consulter les médecins

TORONTO. (PC) — M. Eric Kierans, candidat à la succession de M. Lester B. Pearson, a déclaré, hier soir, que les travaux préliminaires pour l'instauration de l'assurance-santé n'avaient pas encore débuté.

Parlant devant les membres de la Chambre de commerce des jeunes, à Toronto, M. Kierans a expliqué que l'assurance-santé nécessite, au préalable, des pourparlers avec les médecins. Il a mis au défi les politiciens qui sont en faveur de la mise en vigueur du programme le 1er juillet prochain de prouver que les finances de l'Etat permettent sa réalisation à brève échéance.

"Je crois, a-t-il dit, que les politiciens devraient avoir le courage d'avouer qu'il n'est vraiment pas possible d'instaurer l'assurance-santé le 1er juillet".

Un porte-parole du parti libéral a déclaré, hier à Québec, que le point de vue de M. Kierans sur l'assurance-santé étonne plusieurs libéraux d'autant plus qu'au mois de novembre dernier M. Kierans se portait à la défense du projet et qu'il soulignait que M. Sharp, ministre des Finances, avait exagéré le coût.

Le candidat à la chefferie du parti libéral fédéral a insisté sur le fait que le Canada traverse actuellement une crise financière qui ne permet pas la mise en vigueur de l'assurance-santé le 1er juillet prochain.

La censure ontarienne met la main sur "High"

TORONTO (PC) — Le Bureau ontarien de censure du cinéma a interrompu hier une avant-première du film canadien "High" et a confisqué le permis du cinéma torontois Cinecity.

Interdit lundi en Ontario, ce film, tourné sous la direction de Larry Kent, de Vancouver, fait évoluer des jeunes qui expriment librement leurs opinions sur la sexualité, la morale et les drogues.

M. William Poolman, avocat de Cinecity, a fait savoir qu'il protestera contre le geste posé par un inspecteur du Bureau de censure. "A mon avis, a-t-il dit, les censeurs n'ont pas le droit de faire cesser une représentation destinée à la presse, lorsque le film n'est pas tombé sous le coup du code pénal".

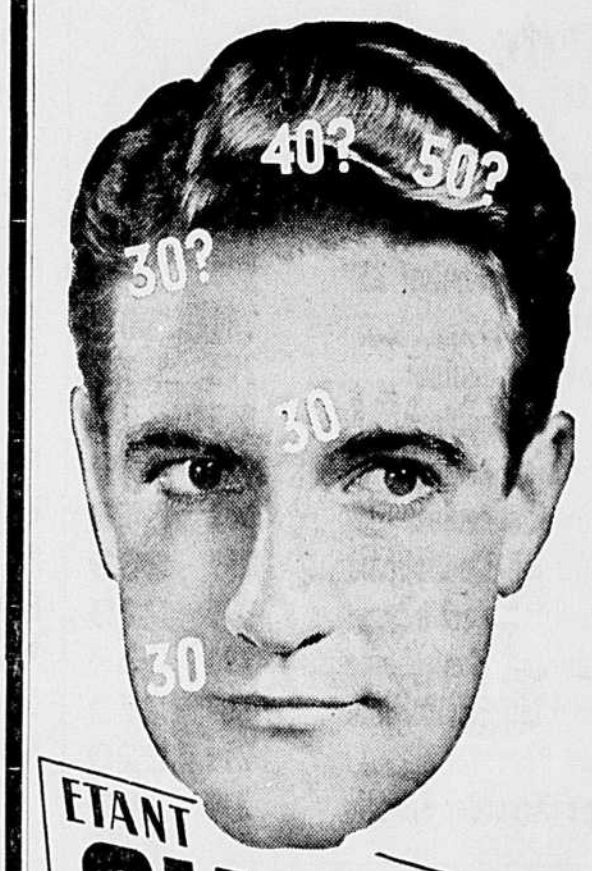
Il a ajouté que la seule explication de cet interdit a été fournie par M. O.J. Silverthorne, président du Bureau de censure, qui s'est d'ailleurs limité à un "nous n'aimons tout simplement pas ce film".

"High" a mérité un prix au festival de San Francisco et doit être présenté dans cette ville ainsi qu'à New York.

M. Kent a qualifié le geste de censeurs de "fasciste", ajoutant qu'aucune accusation n'a été portée contre son film. "Aucune escouade de la moralité n'a jamais prétendu qu'il était obscène".

Des avocats de Cinecity ont plus tard tenté d'obtenir un permis provisoire, afin que le théâtre puisse continuer à présenter un autre film, approuvé celui-là, qui est à l'affiche pour cette semaine.

VOUS VOULEZ ETRE ELEGANTE
Voir page 63 dans LA PRESSE de ce soir



ETANT CHAUVE... vous paraîtrez plus vieux!

LA CALVITIE VIEILLIT l'homme avant l'âge! Si vous vous négligez au point de devenir chauve, cela ajouterait des années à votre visage! Même sans rides, le manque de cheveux vous fera paraître vingt ans plus vieux. Si vos cheveux se font plus rares, n'attendez pas jusqu'au jour où vous deviendrez complètement chauve. Faites ce que des millions d'autres personnes ont fait au cours des 40 dernières années. Confiez à la clinique Thomas le soin de conserver vos cheveux et de restaurer leur croissance normale.

SEULE LA CLINIQUE THOMAS vous offre un traitement dont la précision est basée sur plus de 40 années d'expérience et de succès. Consultez aujourd'hui le spécialiste Thomas. **L'examen est gratuit et ne vous engage à rien.** Laissez-le vous montrer comment le traitement Thomas détruit toutes les bactéries à la surface du cuir chevelu, et stimule la croissance de cheveux plus forts. Aussi, il élimine les pellicules et fait cesser les démangeaisons de votre cuir chevelu. Souvenez-vous, l'examen est GRATUIT!

Ecrivez à Dépt L. P. 611 ou téléphonez pour obtenir la brochure gratuite "LES SOINS DES CHEVEUX..."

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE (637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT (309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE — LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

La taxe locative à Outremont : décision avant la fin du mois

par Pierre VENNAT

Les propriétaires d'Outremont sauront, avant le 31 janvier, si leurs locataires seront taxés ou non.

L'ingénieur-administrateur d'Outremont, titre officiel que porte le gérant de la ville, M. Richard Vanier, a en effet annoncée à LA PRESSE que le conseil municipal, bombardé de téléphones de propriétaires qui se demandaient dans quelle proportion ils devraient augmenter ou non, le loyer de leurs locataires pour compenser pour la hausse de taxes déjà considérable qu'ils ont à assumer, vu qu'ils ne savaient pas si ces locataires seront taxés ou non, et qui ont jusqu'au 31 janvier pour dénoncer les baux en vigueur, alors que le conseil ne devait tenir sa séance qu'au début de février, tiendra une séance spéciale, fort probablement mercredi prochain, le 24 janvier, pour vider cette question.

De toute façon, elle aura lieu avant le 31 janvier pour permettre à tous les propriétaires de prendre les mesures qui s'imposent.

Les propriétaires d'Outremont, qui l'an dernier, payaient en moyenne, en taxes municipales, y compris la taxe sur le métro, $531.92, sont déjà assurés de payer $574.45, soit une hausse moyenne de $42.53, et ce, avant même que l'on ait fixé le taux de la taxe du métro, qui sera de 21 cents les $100 d'évaluation.

S'il y a taxe locative, elle baissera d'autant.

Légalement, la Loi des cités et villes permet à la ville de taxer les locataires jusqu'à un maximum de 8 cents les $100, ce qui veut dire qu'un locataire payant un loyer mensuel de $100 pourrait être appelé à verser $96 annuellement au fisc municipal.

Il est évident qu'un locataire qui se verrait imposer une telle taxe accepterait d'assez mauvaise grâce une hausse de loyer en plus.

D'autre part, si un propriétaire devait assumer, en plus des taxes déjà adoptées, la totalité de la taxe de métro, c'est $607.50 que se trouverait à payer le propriétaire qui l'an dernier payait $531.92, soit une hausse de 14 p. cent.

Ces chiffres reposent sur l'évaluation moyenne pour un cottage, à Outremont, soit $27,000.

Toutefois, à cause de la taxe pour l'enlèvement des déchets (que le propriétaire peut toujours obliger son locataire à payer, toutefois), si la maison évaluée en moyenne à $27,000 est un duplex, c'est à une augmentation de $90.58, ou 17 p. cent que le propriétaire aura à faire face.

De l'imposition ou non d'une taxe locative à Outremont dépend donc le sort de quelque 5,000 locataires d'Outremont.

Et des propriétaires aussi qui, pour un bon nombre, craignent qu'une telle taxe n'ait deux effets négatifs: ou les empêcher d'augmenter le loyer de leurs locataires et les forcer à assumer seuls une hausse de taxes assez considérable ou, ce qui serait pire, provoquer un exode des locataires vers des villes où une telle taxe locative n'existe pas encore.

Il est à noter que plusieurs locataires d'Outremont paient déjà une taxe d'eau assez considérable à Montréal.

Grève d'étudiants en France, en Belgique et en Espagne

PARIS. (AFP) — Les étudiants en médecine de toutes les facultés françaises ont déclenché une grève des cours, pour revendiquer contre le projet de réforme récemment proposé au Conseil des ministres par M. Jeanneney, ministre des Affaires sociales.

Leurs principales revendications: rendre accessible à tous le concours d'internat, créer des postes d'externat dans les hôpitaux non universitaires et réduire les études d'externat de quatre à deux ans.

Dans toutes les villes de province, la grève a commencé lundi; elle est suivie à 80 pour cent.

Pendant ce temps, les étudiants flamands de l'université de Louvain ont violemment manifesté hier, pour protester contre le "plan d'expansion de la section francophone de l'université" et décidé de faire la grève des cours dès aujourd'hui.

Les étudiants ont envahi les locaux administratifs de l'institution et mis à sac les bureaux des vice-recteurs des sections française et flamande. Ils ont aussi mis le feu à une partie du mobilier et brisé des carreaux.

Le Conseil académique de Louvain-flamand avait peu auparavant publié un communiqué, s'élevant contre le manifeste du Conseil académique francophone, qui, a-t-il dit, "méconnait les légitimes considérations culturelles et sociales flamandes".

Par ailleurs, la journée a été relativement calme hier, dans l'ensemble des universités espagnoles. Cependant, des assemblées se sont déroulées hier matin à la faculté des sciences, à Madrid, où les étudiants n'ont pas interrompu leurs cours afin d'éviter la fermeture de l'établissement, mais ont décidé d'appuyer leurs camarades de la faculté des sciences économiques.

Les forces de l'ordre installées devant la cité universitaire ne sont pas intervenues.

A Barcelone, des assemblées libres se sont également déroulées dans les facultés de philosophie, de médecine et d'architecture. Les étudiants ont décidé, en signe de solidarité avec leurs camarades de Madrid, de faire une grève de 48 heures. Enfin, 500 étudiants de l'université d'Oviedo ont décidé pour les mêmes raisons de faire une grève d'une semaine.

Le Canada répliquera a toute modification tarifaire des USA

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Sharp, a déclaré hier que le Canada a clairement fait savoir aux Etats-Unis que si de nouvelles taxes ou rabais sont imposés ou accordés pour diminuer leurs importations et faciliter leurs exportations, le Canada n'hésitera pas à appliquer des mesures semblables le même jour.

Parlant devant le Comité des finances des Communes, le ministre a dit que le gouvernement considérait le fait de surtaxer les importations et d'accorder des rabais sur les exportations comme une menace aux avantages commerciaux négociés dans le Kennedy Round quant aux réductions de tarif.

"Si les Etats-Unis décidaient d'établir un système de surtaxes et de rabais, le gouvernement canadien croirait alors qu'il y aurait lieu de convoquer le parlement pour lui demander de poser un geste semblable le même jour", a ajouté M. Sharp.

Selon lui, les Etats-Unis ont été prévenus de cet état de chose.

La menace américaine de surtaxes et de rabais vient du fait qu'un geste semblable a été posé par certains pays membres du Marché commun européen.

M. Sharp a expliqué que les Etats-Unis projettent de consulter l'Allemagne de l'ouest, la France et d'autres pays du Marché commun au sujet des difficultés nouvelles d'échange et que le Canada sera très intéressé à en connaître les résultats.

Le ministre était interrogé hier matin sur son enquête faite sur la réduction des tarifs négociée l'an dernier à Genève.

Il a précisé que l'expérience démontre que le Canada a retiré beaucoup durant ses quatre années de négociation et que l'industrie canadienne aura sûrement moins de difficultés à s'ouvrir davantage au commerce mondial plutôt que de se confier au secteur industriel dans différents pays.

Par ailleurs, à une question d'un député, M. Sharp s'est dit confiant que les Etats-Unis respecteront les ententes du Kennedy Round et que le président Johnson verra à consolider les décisions qui y ont été prises.

Parmi les autres témoins appelés pour les prochains jours devant le comité des Communes, on note le ministre du Commerce, M. Winters, ainsi que des représentants de l'Association canadienne des manufacturiers, l'Association des consommateurs du Canada et l'Association canadienne des importateurs.

Plus de bon que de mauvais

Dans sa déclaration à l'occasion de l'ouverture d'entretiens spéciaux sur ce traité de commerce impliquant une cinquantaine de nations, M. Sharp a dit que le gouvernement n'a reçu que "relativement peu de commentaires défavorables" au sujet du plan de réductions tarifaires canadiennes dévoilé il y a six mois.

"... il ne fait aucun doute que le Canada a réalisé des gains nets des réductions tarifaires des autres pays et a bénéficié de la réduction des prix des matériaux bruts et des produits intermédiaires. Ces bénéfices l'emportent de beaucoup sur les effets adverses qu'ont pu subir les producteurs canadiens dont la protection a été diminuée à la suite des négociations", a dit M. Sharp.

Un précédent

Fait inusité, le comité des Finances de la Chambre des communes a été convoqué à des séances spéciales avant la reprise de la session parlementaire régulière, la semaine prochaine.

Le comité étudiera les réductions tarifaires que le Canada s'est engagé à appliquer au cours des quatre prochaines années; il étudiera également les nouveaux avantages commerciaux que le Canada pourra tirer de ce pacte conclu avec plus de 50 autres nations qui ont également consenti à des réductions tarifaires aux termes du Kennedy Round.

VOUS VOULEZ ETRE
ELEGANTE
Voir page 63 dans LA PRESSE de ce soir

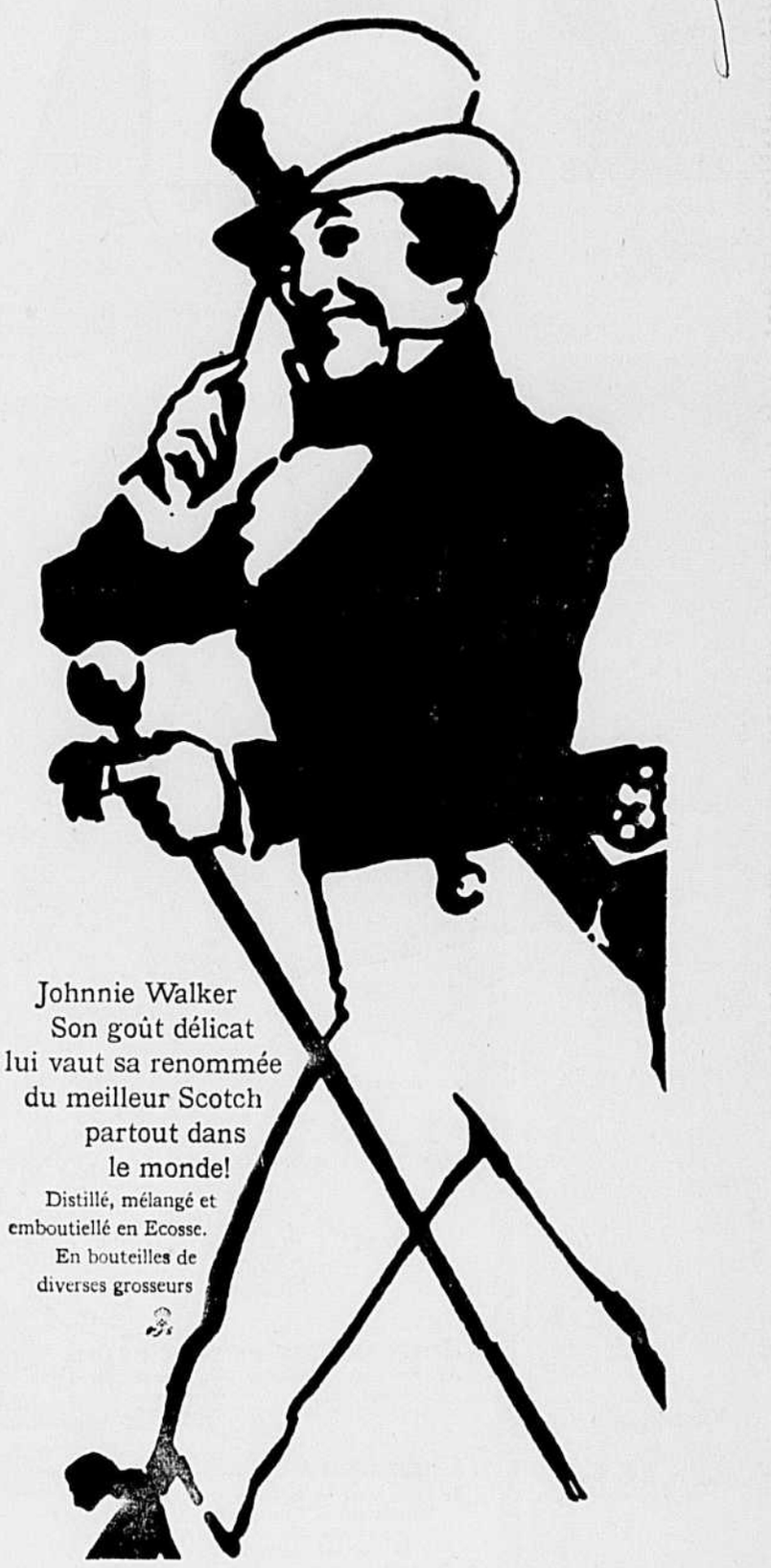
Le Canada participera à l'exercise "Sealab-3"

WASHINGTON. (AFP) — Le Pentagone a annoncé hier soir que l'exercice d'exploration sous-marine "Sealab-3" se tiendra l'automne prochain avec la participation d'"aquanautes" américains, canadiens et australiens.

Sealab-3" se déroulera au large des côtes de Californie du sud, à une profondeur de 450 à 600 pieds. Il durera plusieurs semaines.

Une quarantaine de spécialistes y participeront. Ils occuperont, par groupes de huit hommes, une installation aménagée au fond de l'océan où chaque équipe passera une douzaine de jours.

L'adaptation de l'homme aux profondeurs sous-marines et l'exploitation sans danger de celles-ci, à des fins scientifiques, constituent les deux thèmes principaux de "Sealarb-3".



Les Chantiers de Montréal ont besoin d'un camion

par Gilles RACINE

Profitant de l'occasion que leur offrait l'inauguration de leur nouveau magasin de l'est de la ville, les dirigeants des Chantiers de Montréal ont lancé un appel à la population de la métropole, aux financiers et commerçants.

Alors qu'ils entraient dans une ère d'expansion, les Chantiers de Montréal sont retombés dans le marasme financier qui leur est coutumier : au lieu d'ouvrir un troisième magasin (situé au 2287 de la rue Ontario est, à l'angle de la rue Fullun), ils n'ont au fait inauguré que leur deuxième puisque celui de St-Henri a été complètement détruit dans un incendie le 10 janvier dernier; de plus, ils ont perdu l'usage de leur dernier camion qui depuis longtemps n'avait comme dégivreur qu'un bout de chandelle fiché sur le tableau de bord.

Cette perte est très importante, car les dirigeants des Chantiers ont la marotte de dire: pas de camion, pas de récupération; pas de récupération, pas de vente; pas de vente, pas de revenus; pas de revenus, pas d'argent; pas d'argent, pas de camion...

"Survivre"

Une solution s'impose: un camion. Une seule façon de se le procurer: un don. Tout ce qu'on demande, c'est un "deux tonnes" dont la boite est facile d'accès pour faciliter le déménagement et le transport des marchandises. On voudrait aussi qu'il puisse tenir le coup pendant quelques années.

Les dirigeants des Chantiers (ils sont trois jeunes: Robert Cardinal, directeur général, Nicole Dussault, directrice adjointe et Albert Cyr, directeur adjoint) sont d'une espèce un peu rare. Ils l'avouent d'eux-mêmes : "ils croient au Père Noël". Le but qu'ils poursuivent quotidiennement: "SURVIVRE".

Les Chantiers de Montréal existent depuis 1959. En 1961, ils ont obtenu leur incorporation provinciale. Leur assistance sociale, très bien reçue par les gens (à St-Henri, on estime que la population du quartier était devenue à 60 pour cent des abonnés du magasin et des diverses activités entreprises par eux) est orientée en fonction de trois buts.

1—Vendre à prix plus qu'accessibles aux défavorisés les choses nécessaires à la vie. Ce système de vente qui existe depuis 8 ans aux Chantiers vise à humaniser la charité et à redonner aux gens leur valorisation sociale, de même qu'à leur faire accepter le sens des responsabilités en dépendant d'eux-mêmes pour l'obtention des nécessités courantes.

2—Procurer des emplois aux personnes qui en ont besoin en les prenant à leur service, soit comme camionneurs ou autrement. En huit ans, les Chantiers ont engagé 57 personnes, habituées du Bien-Etre social. Seulement sept y sont retournés. Les autres ont réussi à sortir de leur marasme et à se trouver un autre emploi. Les Chantiers emploient actuellement 9 personnes à temps plein. Ils ont un roulement financier qui leur permettra de tenir au plus 15 jours. Après, ils devront les congédier s'ils n'ont pas trouvé de fonds, c'est-à-dire au moins un camion.

3—Créer des services et orienter les gens vers les services déjà établis pour revendiquer leurs droits. **Les Chantiers ont organisé des clubs sociaux qui organisent pour les gens pouvres des soirées divertissantes sans qu'il leur en coûte. Ils ont créé un service de gardiennes, un journal, un camping d'été.**

Ces trois jeunes dirigeants travaillent d'arrachepied pour aider les gens démunis. Sept jours par semaine, 18 heures par jour, ils sont au... chantier.

C'est à la population qu'ils doivent de pouvoir fonctionner depuis plus de 9 ans. C'est encore à elle qu'ils s'adressent. Mais aussi aux financiers et commerçants, notamment en lingerie, qui sont parfois obligés de jeter des vêtements pour vices de fabrication.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

REVOYEZ ET CONSERVEZ L'ÉXPO 67 À VOTRE FOYER

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR VOUS PROCURER LES FILMS ET DIAPOSITIVES DE L'EXPO 67

MIRACLE MART

Vous y verrez des pavillons, les plus aimés, et des scènes extérieures qui seront inoubliables. Souvenirs à conserver.

Films 3.47 à 11.97 ch.

Des souvenirs en couleur qui feront revivre les scènes de l'Expo 67 et en recréeront l'ambiance de fête pour le plus grand plaisir de tous vos amis et de votre famille. Nos prix vraiment très spéciaux vous permettront d'en acheter plusieurs.

Expo 67, films 8 mm ordinaires 50 pi. ..... 3.47 ch.
Expo 67, films super 8 mm, 50 pi. ..... 3.97 ch.
Expo 67, films 8 mm ordinaires 200 pi. ..... 10.97 ch.
Expo 67, films 8 mm super, 200 pi. ..... 11.97 ch.
Diapositives 35mm d'Expo 67 3 enveloppes pour $2
Viewmasters d'Expo 67 ..... 2 paquets pour $2

Photographie





Appareil photo AGFA Silette LK

Appareil 35 mm. de haute précision et doté des caractéristiques suivantes: objectif F2.8, obturateur allant de B jusqu'à 1/250 de seconde, posemètre intégré. Un prix minime mais des photos magnifiques et faciles à réussir!
Appareil vendu avec étui seulement Etui 5.97 ch.

Photographie



Projecteur Argus 513 diapositives

Parfait pour projeter des diapositives 35mm. Particularités: lampe de 500 watts refroidie par ventilateur; objectif très perfectionné; télécommande pour marche avant arrière et ajustement de lentille; magasin-classeur pouvant contenir 60 diapositives

Photographie

Visionneuse 8mm BALA avec coupeuse

Idéale pour vérifier la qualité et la netteté de vos films. Choix de 2 modèles: l'un pour films 8mm ordinaires et l'autre pour Super 8mm. Coupez et rassemblez sur une même bobine vos films les plus réussis. Ne laissez pas passer une telle occasion et offrez-vous en une.

Photographie

Projecteur Bell & Howell avec Zoom

Appareil 456Z Dual 8mm Parfait pour projeter films ordinaires. Bobines de 400' comprises, marche avant et arrière, arrêt sur l'image et rebobinage automatique. Particularité importantes: Objectif "Zoom" pour plus de précision dans l'image et un réglage facile.

Photographie

Flash électronique de marque "Revue"

Petit flash électronique "Revue" avec cordon de synchronisation standard s'adaptant à tout genre d'appareil photographique. Chargeur de piles compris. Indispensable pour réussir vos photos d'intérieur. Voyez son prix vraiment modique!

Photographie

CHOMEDEY Centre d'Achats St-Martin
JEAN-TALON 4325 est, rue Jean-Talon
LONGUEUIL Place Longueuil
LaSALLE Place Lasalle
GREENFIELD PARK Place
RUE SHERBROOKE E. Place Versailles
PONT-VIAU Centre d'Achats
WEST-ISLAND MALL Sortie 16, route Trans-Canada
PLAZA ALEXIS NIHON (Atwater et Ste-Catherine)

Le chiffre de la population de Montréal atteint 1,228,300

Si l'on s'en tient au total estimé par le service de santé qui a publié son rapport annuel préliminaire, hier, à l'hôtel de ville, la population de la ville de Montréal en 1967 était d'au moins 1,228,300 habitants.

Quant au total "officiel" publié récemment par le Bureau fédéral de la statistique, concernant 1966, il était de 1,222,255 habitants.

L'augmentation procentuelle de 2.6 révélée par ce dernier recensement est la plus faible jamais obtenue, alors que l'augmentation procentuelle était de 7.4 en 1961 et de 8.6 en 1956.

Commentaires du Dr Lamquin, directeur du service de santé: "La diminution de la natalité et la migration massive de nos gens vers les villes de banlieue sont deux des principaux facteurs responsables de cette état de choses".

Voici, d'après le service de santé la population de Montréal, ces 10 dernières années: 1967, 1,228,300; 1966, 1,222,255; 1965, 1,216,000; 1964, 1,209,700; 1963, 1,203,500; 1962, 1,197,300; 1961, 1,191,062; 1960, 1,184,000; 1959, 1,165,000; 1958, 1,146,000; et 1957, 1,127,000.

123 suicides, 31 homicides

Selon les statistiques contenues dans le rapport préliminaire du Service de santé, il y eut 123 suicides et 31 homicides l'an dernier, dans la métropole même.

Le total des 123 suicides est le plus imposant depuis 1957. Plus précisément, on a compté 117 suicides en 1966; 99 en 1965; 96 en 1963 et en 1964; 80 en 1962; 83 en 1961; 93 en 1960; 109 en 1959; 100 en 1958, et 90 en 1957.

Montréal a confisqué 2,195 gallons de lait

Ce n'est pas en vain que des fonctionnaires du service de santé de la ville de Montréal procèdent à l'inspection des aliments en différents endroits.

En effet, un rapport publié hier à l'hôtel de ville de la métropole relativement à 1967, révèle que le service de santé a "confisqué" 2,195 gallons de lait, à la suite de l'inspection et de la "surveillance" de 725 endroits publics et de 1,800 véhicules.

Puis 14 inspecteurs ont effectué 45,726 "inspections" concernant 2,357 établissements. D'autre part, 211,680 carcasses de porcs, veaux et agneaux expédiées de 33 abattoirs ruraux ont été soit inspectées ou réinspectées par 11 médecins vétérinaires au cours de 192 "inspections".

114,335 livres de viandes diverses et 93,327 livres de poisson et d'autres aliments ont été "condamnées".

De plus, ajoute le rapport annuel, les 11 médecins vétérinaires ont inspecté dans les abattoirs à volailles situés à Montréal, 682,227 volailles et en ont condamné 13,252 d'une pesanteur totale de 97,214 livres.

9,100 établissements de denrées alimentaires et 2,596 distributeurs automatiques d'aliments ont été "surveillés".

Là, les 19 inspecteurs et deux chefs de groupe ont effectué 44,300 "inspections" et ont condamné 66,170 livres d'aliments "comme impropres à la consommation humaine".

Enfin, note le rapport, "le contrôle du poids du pain a nécessité 172 inspections de vérification au cours desquelles 11,650 pains ont été pesés et une seule saisie a été effectuée".





1. Papier hygiénique Facelle "Moderne"

Paquet jumelé. 488 feuilles, une épaisseur par rouleau. Blanc, rose, jaune ou aqua.

Vente 8 paquets jumelés 1.97

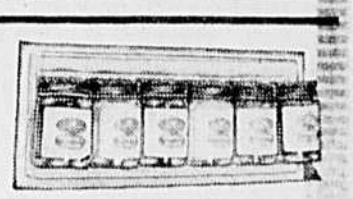
Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



32. Feuilles à dessin

Feuilles de couleur pour dessins au crayon ou à la gouache.

Ord. .75 paquet
Vente 2 pour .97



33. Couleurs Tempera

Boîte contenant 6 pots de peinture à l'huile, palette comprise.

Ord. 1.35 .97



2. Aqua Velva. Lotion après rasage. Flacon économique de 8 oz. Vente .97



3. Silk n' Satin. Huile de bain douce. Flacon de 2.8 oz. Vente .97



4. Moelle de boeuf. Crème traitante pour les cheveux et le cuir chevelu. 11¼ oz. Vente .97



5. Bombe aérosol Florient Colgate. Assainit l'air, délicieusement parfumée: pin, orchidées, epice ou lavande. 12 oz. Vente .97



6. Head and Shoulders. Lotion shampooing reconditionnante. Flacon taille moyenne. Vente .97



7. Bromo Seltzer. Efficace contre les malaises d'estomac. Taille familiale. Vente .97



8. Crème à raser Noxzema "Instant". Formule ordinaire. 12 oz. Vente .97



9. Vicks Vaporub. Crème médicamenteuse pour rhumes et douleurs musculaires. Pot économique. Vente .97



10. Serviettes de papier Facelle Royale. Paquet jumelé de 200 feuilles double épaisseur. Blanc, rose, jaune ou aqua. Vente 2 paquets jumelés .97



11. Crème dentifrice Pepsodent. Tube familial. Vente .97



12. Right Guard Gillette. Désodorisant en bombe 5 oz. Vente .97



13. Old Spice Shulton. Désodorisant anti-bactéries pour hommes. 4½ oz. Vente .97



14. Brosse à cheveux. Soies de caoutchouc. Pour le sac à main. Vente .97



15. Crème dentifrice Colgate. Tube familial, formule ordinaire. Vente .97



16. Crème Nivea. De grande protection contre les rugosités causées par les froids de l'hiver. Pot de 4.1 oz. Vente .97



17. Désodorisant Arrid. En flacon à bille. Protection assurée. 1½ oz. Vente .97



18. Désodorisant Secret. — D'une grande protection. Contenant en bille 1.5 oz. Vente .97



19. Crème 2nd Début. Crème fluide hydratante et adoucissante pour l'épiderme. 4 oz. Vente 3.97



20. Nécessaire de coiffeur. Comportant: une tondeuse à quatre têtes coupantes, ciseaux, peigne, etc. Vente 8.97



21. Shampooing aux oeufs Morgan. En bouteille de plastique ½ gallon. Vente 1.97

22. Shampooing de Castille Morgan

En bouteille de plastique ½ gallon. Vente 1.97

23. Mouchoirs de papier moderne Facelle

180 feuilles double épaisseur, 360 feuilles une épaisseur. Blanc, rose, jaune, aqua.

Vente 8 paquets pour 1.97

24. Rinçage à la crème Morgan

En bouteille de plastique ½ gallon. Vente 1.97

POUR COMMANDES DE $2 OU PLUS
Téléphoner à 842-6261 ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



25. Caramels Keiller. Doux, crémeux, délicieux! Parfait comme dessert dans la boîte du goûter quotidien ou à servir à vos invités. 1½ lb. Vente .97



26. Biscuits Burton. Importation d'Angleterre! Choix de gaufrettes, tartines, biscuits chocolatés ou sablés. 1½ lb. Vente .97



27. Tablettes géantes de chocolat Rowntree. — Au choix... Aéro, York, bouchées de chocolat pur et Smarties. Tablettes grande taille. Ord. .25 ch. Vente 5 pour .97



28. Bonbons Trebor. Centres divers... chocolat, café ou menthe, recouverts de chocolat. Fondants irrésistibles! 1½ lb. Vente .97

Téléphoner à 842-6261 POUR COMMANDES DE $2 OU PLUS

BONBONS — RAYON 25 — AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Vente

Tél.

842-6261

pour commandes de $2 ou plus



29. Ecran perlé 40". Ecran pliant 40" sur 40", surface perlée de grande luminosité. Poignée bien en main, fini émail cuit. Vente 10.97

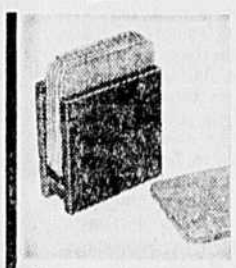


30. Plateau à diapositives. Plateau en plastique robuste. Marque HBC. Peut tenir jusqu'à 40 diapositives ordinaires de 2". 5 pour 1.97



31. Visionneuse de diapositives. Peut tenir jusqu'à 40 diapositives ordinaires de 2" pour un meilleur triage. Vente 4.97

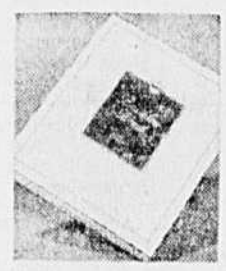
Téléphoner à 842-6261 APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE, RAYON 24, AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



34. Dessous de verres. Jeu de 4 dessous en liège dans un suport de bois. L'ens. .97



35. Tirelire. Figure de plastique "Pin Money Pete". Vente 2 pour .97



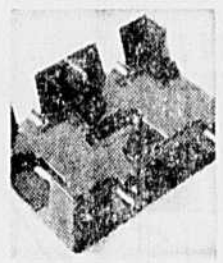
36. Bloc correspondance. Basildon Bond, papier fin de correspondance, blanc. 7" x 7¼". Ord. .70 2 pour .97



37. Enveloppes blanches. Basildon Bond, env. 3½" x 7¼", blanc. Assorties au papier de correspondance. Paquet de 18 Ord. .45 3 pour .97



38. Jeu de quilles. — Jeu "Spare Time" comprenant dé, changeur et bloc-compteur. Vente .97



39. Porte-cartes. Plateau jumelé de plastique noir pour "rummy" ou canasta. Ord. 1.29 Vente .97



40. Carnet d'adresses. Couverture cartonné, motif décoratif fleuri. Vente .97



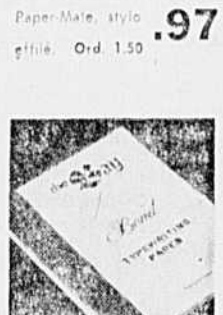
41. "Nu-glu". Colle ultra adhérente, d'application facile et rapide. Applicateur intégré. Ord. .39 ch. 3 pour .97



42. Dégrafeuse. Construction de métal robuste, manche de plastique. Ord. 1.19 .97



43. Crayons de couleur. Paquet de 24 couleurs dont les marques peuvent être effacées ou lavées. Ord. .45 ch. 3 pour .97



44. Stylo à bille. Marque Paper-Mate, stylo effilé. Ord. 1.50 .97



45. Stylo Eagle. Bille à pointe fine ou moyenne avec gomme. Bleu ou rouge. Ord. .39 ch. 3 pour .97



46. Scotch tape. Ruban adhésif clair avec support, ½" de largeur, 900" de long. Ord. .59 2 pour .97



47. Marqueur Shaeffer. Réservoir Schaeffer jumelé, encre rouge, bleu, vert. Ord. .49 3 pour .97



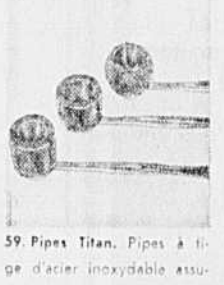
48. Papier brouillon. Marque Bay, feuille jaune 8½" x 11". Paquet de 250 feuilles. Ord. .79 ch. 2 pour .97



49. Jeu de peinture. Couleurs numérotées par Craftmaster. Sujets: jeux, vie sauvage, boutons, chats ou chatons. Ord. 1.50 .97



50. Jeu de cartes. Jeux divers pour enfants, cartes portant sur différents sujets. Ord. .39 ch. 3 pour .97



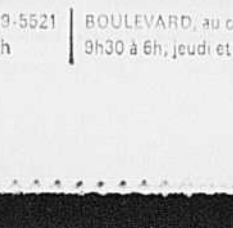
51. Enveloppes "Avion". Assorties en feuilles pour courrier aérien. Paquet de 32 enveloppes. Env. 3⅜" x 6½". Ord. .39 3 pour .97



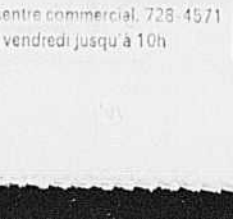
52. Papeterie "Avion". Pour courrier aérien, feuille d'environ 6¼" x 9. En tablette. Ord. .39 3 pour .97



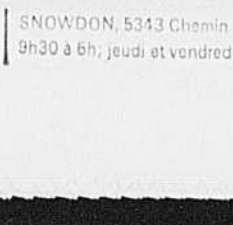
53. Jeu Mille Bornes. Jeu de cartes Parker Brothers, en français. Ord. 2.79 1.97



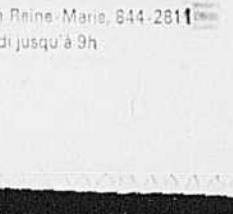
54. Porte-Documents. Vinyle brun, robuste et longue glissière. Env. 15" x 11". Ord. 2.98 1.97



55. Bloc "Aloha". Bloc à couverture cartonnée 3¾" sur 5¾". Décor fleuri. .97



56. Papier dactylo. Marque Bay, feuilles blanches 8½" x 11" pour dactylographier. Paquet de 200 feuilles. Ord. .98 ch. 3 pour 1.97



57. Ciseaux / coupe papier. Ensemble comprenant étui de vinyle, ciseaux et coupe papier. Vente 2.97

Téléphoner à 842-6261 POUR COMMANDES DE $2 OU PLUS

PAPETERIE — RAYON 18 — AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

58. Tabac à pipe Hollandia. Tabac cavendish, nature ou parfumé. Frais de la manufacture. 2.5 livre. Vente 1.97

59. Pipes Titan. Pipes à tige d'acier inoxydable assurant une fumée fraîche et sèche. Vente 3.97

60. Cigares La Suprema. Cigares doux à bout percé. Mélange de plus fins tabacs. Frais. Boîte de 25 .97

61. Cendriers de céramique. Vaste assortiment de formes à la mode. Couleurs décoratives: vert, brun, ivoire. Vente .97

Téléphoner à 842-6261 TABAC, RAYON 83, AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h;

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Il est regrettable que la France ne fasse pas la différence entre Ottawa et Québec... mais n'entrons pas dans les chicaneries

— *Jean-Luc Pépin*

par Gilles RACINE

Pour M. Jean-Luc Pépin, il y a tellement à faire entre la France et le Canada, notamment face au géant américain, que rien ne sert d'entrer dans des "chicaneries" politiques.

A sa descente d'avion, à Dorval, en fin d'après-midi, hier, le ministre fédéral des Mines, des Ressources et de l'Energie s'est défendu d'avoir, dans la déclaration qu'il a faite en quittant Paris, attaqué le président de la République française.

La déclaration que M. Pépin a faite à Orly a été généralement interprétée comme un avertissement. Il y disait notamment, comme le rapporte le correspondant de LA PRESSE à Paris, Pierre Saint-Germain, "que l'action de la France au Canada doit tenir compte de la division des pouvoirs au sein de la Confédération."

A Dorval, le ministre canadien a répété qu'un "des articles fondamentaux de la diplomatie est de tenir compte de la constitution d'un pays avec lequel on traite."

M. Pépin a souligné qu'il ne s'agissait là que d'une constatation de la part d'une personne qui craint qu'on ne s'engage dans des "chicaneries".

Il a ajouté qu'il n'avait pas dit cela dans une atmosphère de menace ou d'ultimatum. "Il est regrettable, reprend-il, que la France ne fasse pas la différence entre Ottawa et Québec."

"Avant, devait-il poursuivre, il y avait (dans les relations franco-canadiennes) harmonie dans la pénurie, maintenant, il y a une certaine discorde dans l'abondance."

M. Pépin dit n'avoir voulu qu'expliquer la situation politique canadienne aux membres du gouvernement français (il a rencontré dans la capitale française M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Schumann, ministre chargé de la recherche scientifique, et M. Olivier Guichard, ministre de l'Industrie) tout comme il aimerait que des ministres étrangers lui expliquent la situation politique véritable de leur pays.

A un journaliste qui lui demandait quelle réaction il avait eue quand il a vu que M. Jean-Noel Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec, était reçu avec une certaine pompe par les autorités gouvernementales françaises tandis qu'il n'avait lui-même eu, comparativement, qu'un accueil froid, M. Pépin a répondu: "Que M. Malraux ait parlé plus longtemps avec M. Tremblay (lors de l'ouverture de l'exposition d'art canadien à Paris), cela ne me préoccupe pas.

"J'ai trouvé déplacée l'insistance de M. Tremblay à s'attacher à M. Malraux."

Et le plutonium?

Relativement à la vente de plutonium à la France, M. Pépin s'est montré très réservé. Il n'a pas voulu en révéler plus que ce qu'il avait confié à notre correspondant à Paris: un accord sur la vente de plutonium est en voie de réalisation; de plus, le problème du contrôle de l'utilisation de cette matière atomique fera l'objet d'un compromis. Le chef de cabinet du ministre fédéral, Me Paul Tellier, a confié que les discussions étaient rendues au niveau des hauts fonctionnaires chargés de l'application d'une telle transaction.

M. Pépin a soutenu que le Canada était moins intéressé par les instruments de contrôle (il a été question de l'Euratom et d'un organisme international de Vienne) que par les critères (Ottawa exige que le plutonium soit utilisé à des fins pacifiques) de ce contrôle. Le ministre n'a pas précisé quels seraient le prix et la quantité de plutonium vendu par le Canada. Tout ce qu'il a dit, c'est que la vente "possible" serait supérieure à $1 million.



M. Jean-Luc Pépin

Notre correspondant St-Germain rapporte que des sources autorisées françaises assurent que la France n'a pas encore reçu d'offres du Canada en ce qui concerne le prix de vente et la quantité. On estime cependant que la France paiera entre $20 et $30 le gramme et que la quantité achetée pourrait être, cette année, de l'ordre de quelques dizaines de kilos. La dernière fois que la France avait acheté du plutonium à l'étranger, aux Etats-Unis en l'occurrence, en 1966, elle avait payé $43 le gramme. Si les négociations aboutissent, comme on le croit, cela montrera que l'on peut faire de bons accords nucléaires, note-t-on en France, ce qui servira à détruire le mythe attaché à l'achat de matériaux de ce genre.)

Et la télécommunication par satellite?

Au sujet de l'entente Paris-Québec sur les satellites de télécommunications, domaine qui selon M. Pépin, relève de la juridiction fédérale, il a signalé que M. Johnson, dans sa déclaration de vendredi dernier, n'avait pas opposé une fin de non-recevoir à Ottawa. Le ministre interprète cette déclaration comme l'intention du Québec de poursuivre les négociations avec la France, mais aussi de négocier avec Ottawa. M. Pépin estime que les aspects provinciaux de la question des satellites doivent être dégagés par Ottawa et Québec. "J'espère, a-t-il dit, qu'on parviendra (Québec et Ottawa) à s'entendre collectivement avec la France."

Dans la conférence de presse qu'il a tenue à Orly, M. Pépin a déclaré également avoir exposé à ses interlocuteurs français l'évolution de la situation politique canadienne, insistant sur les efforts en vue d'assurer l'égalité des Canadiens français. "Je pense, moi, que nous commençons à sortir du séparatisme", a-t-il dit, soutenant que le séparatisme avait en quelque sorte caractérisé l'existence des deux grandes communautés nationales depuis la conquête.

On a perdu beaucoup de soldats depuis la mise en oeuvre des efforts visant à transformer la Confédération, a poursuivi M. Pépin; avec Trudeau, Pelletier, Sauvé et d'autres, nous constituons l'équipe marchante, a-t-il noté. M. Pépin a déclaré que les ministres fédéraux francophones auraient une grande influence sur l'élection du nouveau chef du parti libéral.

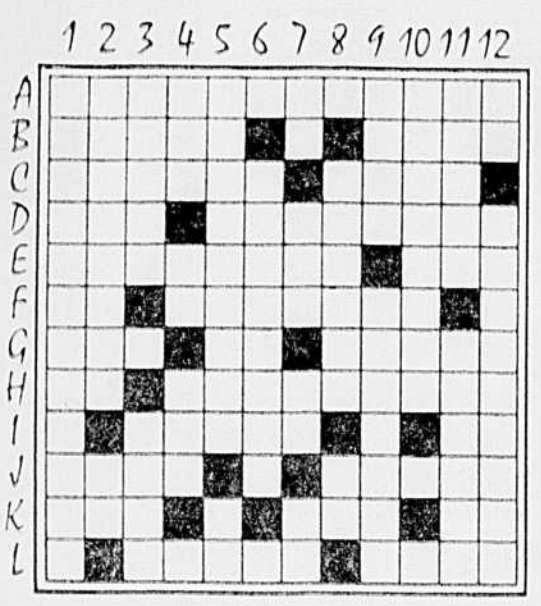
Nouvelles nominations au Comité provincial de la fête des malades

Le président général de l'Association de la Croix de Lorraine, Inc., monsieur le Juge Yvon Sirois, de Québec, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Roland Gagné, homme d'affaires de Montréal, président provincial de notre Fête annuelle des Malades.

Monsieur Gagné de son côté annonce la nomination de Monsieur Mario Beaulieu, notaire, président d'honneur de la fête des malades et e Docteur André Barbeau, président actif pour Montréal et la région.

VOUS VOULEZ ETRE
ELEGANTE
Voir page 63 dans LA PRESSE de ce soir

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

A—Action d'immuniser.
B—Etoffe à reflet changeant — Partie par laquelle on prend un panier.
C—Qualité de ce qui est pur — Enoncée.
D—Bière anglaise — Soignera.
E—Serre davantage — Effet comique, jouant sur la surprise.
F—Pronom personnel — Recueillir.
G—Se rendra — Dans — Ecima.
H—Carte à jouer — Qui est en-dedans.
I—Remarquer — Syllabe que l'on retrouve dans tous les jours de la semaine.
J—Poissons d'eau douce — Enlevée de force.
K—Trois fois — Mois de l'année — A l'intérieur.
L—Action de fondre — Exprime la totalité.

VERTICALEMENT

1—Qualité de ce qui est impartial.
2—Ouvriers qui exécutent des moulages — Petit cube.
3—Regardes (un oeuf) à travers — Tendon.
4—Nom donné parfois à l'aurochs — Adjectif possessif — Une des Cyclades.
5—D'une manière nette — Douze mois.
6—Nomades.
7—Note — Où saigner un cheval — Infinitif — Pronom personnel.
8—Marquer une note d'un dièse — Dieu solaire chez les Egyptiens.
9—Ne dit pas — Allongeait.
10—Entrée dans un groupe.
11—Aura la hardiesse — Juron de l'ancienne comédie.
12—Négation — Qui concernent les lois agraires.

Solution demain

* * *

Solution du dernier problème

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	C	O	M	M	O	T	I	O	N	N	E	R
B	O	V	A	I	R	E	■	B	O	U	L	E
C	M	O	N	T	E	■	L	E	I	■	I	V
D	M	I	S	■	■	P	U	I	S	E	R	A
E	U	D	A	■	P	U	R	■	E	T	E	S
F	N	E	R	F	■	S	E	N	S	E	■	S
G	I	■	D	R	A	T	A	■	I	D	E	■
H	C	R	E	Y	A	N	T	■	U	N	I	R
I	A	I	S	E	S	■	E	S	■	D	■	I
J	T	E	■	L	G	S	■	O	C	R	E	E
K	I	N	S	E	R	A	N	T	■	A	R	■
L	F	■	A	R	A	S	E	■	A	S	E	S

Pas de mal de dos lancinant!



Autrefois, il souffrait du mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, il prit des Pilules Dodd's pour les reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, il se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez du mal de dos, les Pilules Dodd's pour les reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

GAGNEZ DES CERTIFICATS D'ACHATS À L'ÉMISSION VARIÉTÉS Richelieu



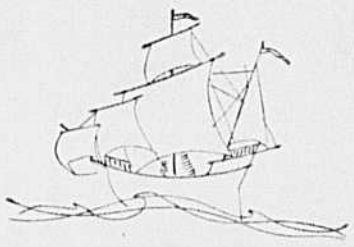
Jacques Proulx s'entretient au téléphone avec quatre auditrices et leur remet chacune, une valeur de $20. en certificat d'achats, au cours de ses émissions diffusées deux fois la semaine par CKAC sur un réseau de cinq stations du Québec CJLM, CKSM, CJSO, CKJL et CKTR

MERCREDI et JEUDI 10 hres 15 a.m.

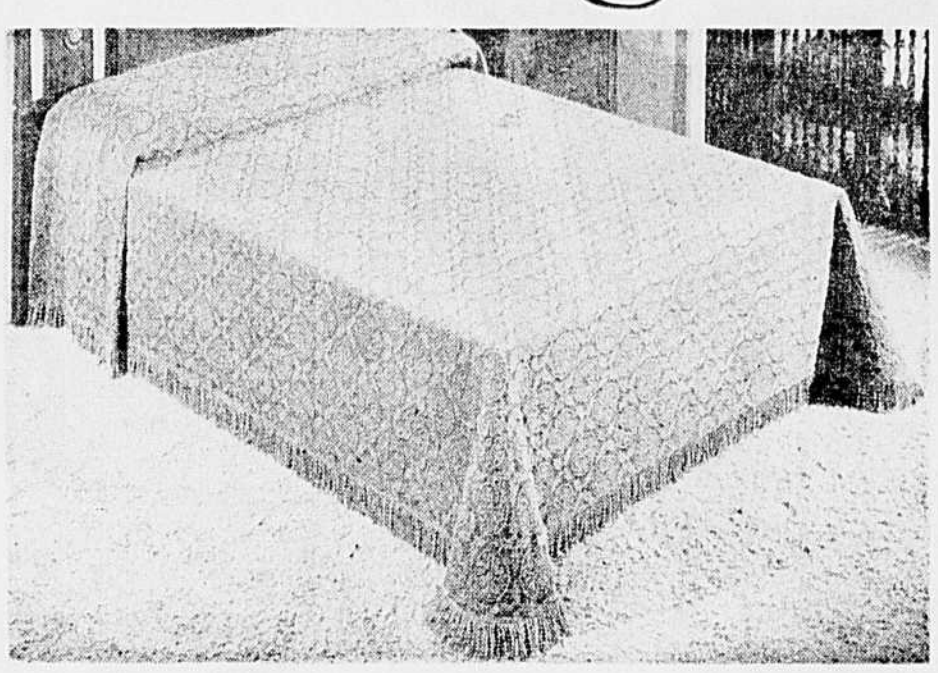
CKAC Montréal

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Vente janvier



Linge de maison

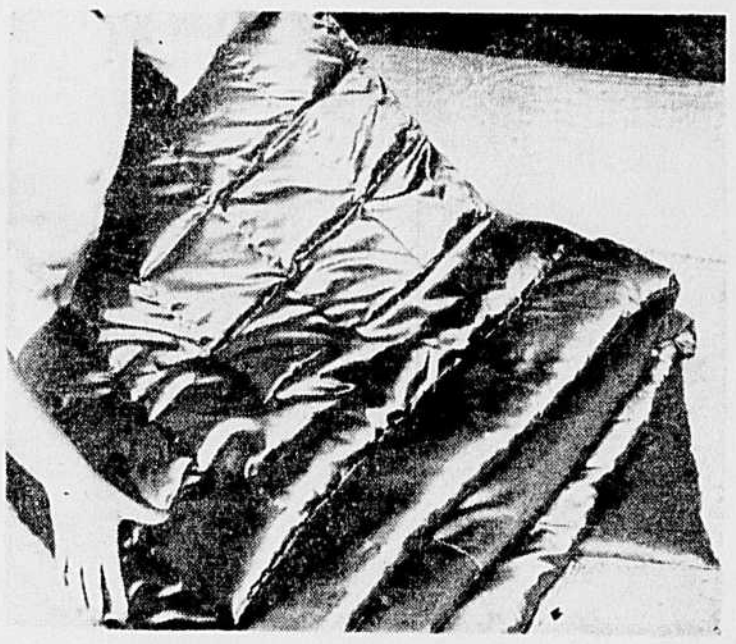


Couvre-lit jacquardé "Carolyn"... au rabais

Couvre-lit jacquardé décoratif pour votre chambre à coucher... maintenant offert au rabais. Coton tissé, prérétréci, lavable à la machine et ne faisant pas de charpie. Coloris décoratifs... orange brûlée, or antique, turquoise, bleu horizon, vert fougère, rose ou beige épices. Généreuse frange torsadée. Pour lit jumeau ou à 2 places.

Ord. 17.50 **12.98**

Téléphoner à 842-6261



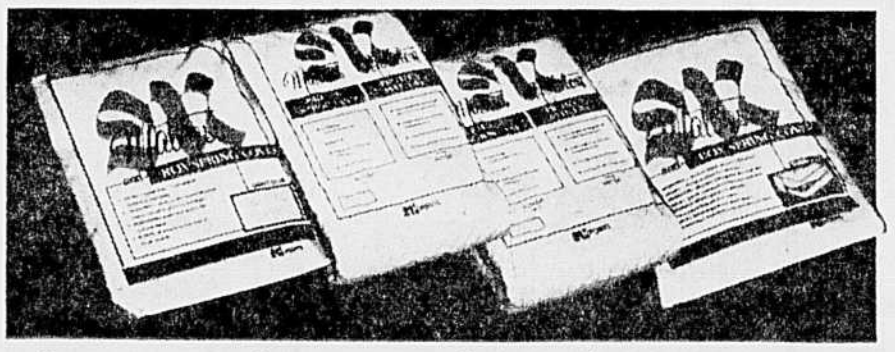
Douillette de satin... offre à succès répétée

Confortable et de belle apparence... maintenant offerte au rabais. Douillette à garnissage de duvet la rendant ultra-légère, revêtement de satin Celanese* à l'épreuve du duvet, piqûres en forme de carrés la rendant indéformable, coutures lisérées pour en prolonger la durée. En rose, bleu, ton or ou vert. Environ 66" x 69".

Ord. 39.50 **24.95**

TOILES — RAYON 16 — AU QUATRIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Housse et coussinet pour matelas – exclusivité Morgan

Housse de coton blanc de coupe ample et précise, bordure élastique pour assurer un meilleur ajustement, absolument lavable.

Lit jumeau 39" x 75"	Lit 3/4 48" x 75"	Lit 2 places 54" x 75"
Ord. 3.50	*Ord. 3.95*	*Ord. 4.25*
2.58 ch.	**2.68** ch.	**2.78** ch.

Coussinet matelassé revêtement de coton blanc sans couture avec garnissage pur coton blanc, coins élastiques et emboîtants pour un galbe impeccable, lavable.

Lit jumeau 40" x 74"	Lit 3/4 50" x 74"	Lit 2 places 54" x 75"
Ord. 5.98	*Ord. 6.98*	*Ord. 7.98*
4.78 ch.	**5.58** ch.	**6.38** ch.

Housse à glissière en percale naturelle avec longue glissière à l'épreuve de la rouille, coutures robustes à point de blocage et bordure surjetée blanche. Lavable.

Lit jumeau 39" x 75"	Lit 3/4 48" x 75"	Lit 2 places 54" x 75"
Ord. 4.98	*Ord. 5.50*	*Ord. 5.98*
3.69 ch.	**4.19** ch.	**4.49** ch.

Coussinet genre housse en coton blanchi prérétréci avec garnissage de pur coton blanc, bordure élastique, lavable.

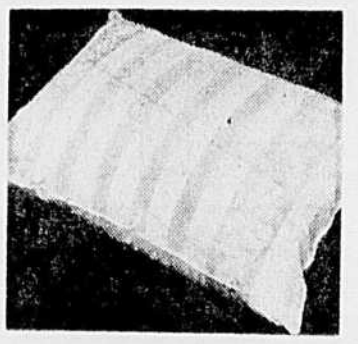
Lit jumeau 40" x 74"	Lit 3/4 50" x 74"	Lit 2 places 54" x 74"
Ord. 6.98	*Ord. 7.98*	*Ord. 8.98*
5.58 ch.	**6.38** ch.	**7.18** ch.

Lit grandeur "queen" 60" x 80"	Lit grandeur "king" 78" x 80"
Ord. 12.98	*Ord. 14.98*
10.38 ch.	**11.98** ch.

Téléphoner à 842-6261

TOILES ET LITERIE — RAYON 16 — AU QUATRIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Oreillers de luxe à garnissage de Kodel*

Oreillers douillets pour un sommeil reposant. Généreux garnissage de Kodel* pure fibre polyester non-allergène, inodore et à l'épreuve de la poussière. Revêtement de coutil attrayant et coutures lisérées. Grandeur standard.

Ord. 7.50 **4.95** ch.



Taies de coton blanc brodées-main... en vente

Taies de coton blanc avec ourlet ajouré et broderies genre Richelieu ou petit-point à motifs de fleurs de couleur pastelle. Se donnent joliment en cadeau en toute occasion. Grandeur standard.

Ord. 3.50 **1.98** pai.

La vente de janvier
de tissus de printemps
se poursuit chez Morgan

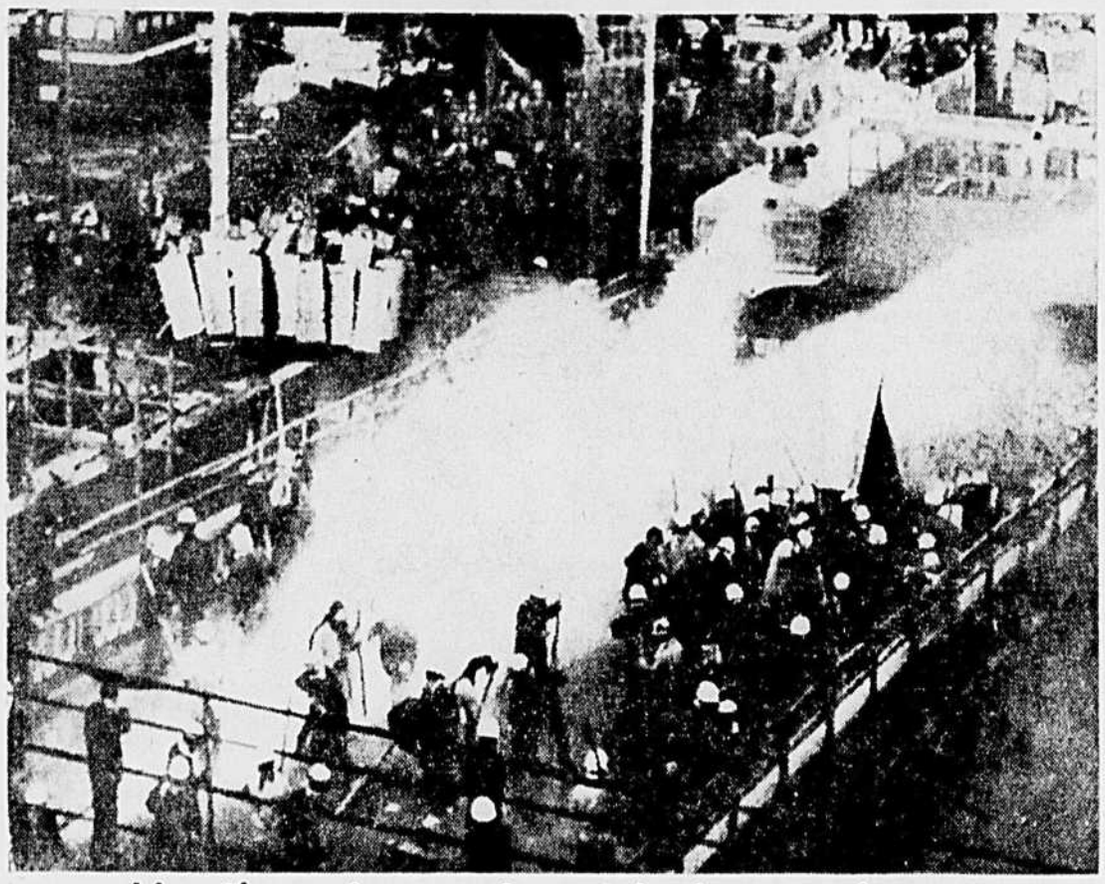
TISSUS — RAYON 11 — AU TROISIEME

CENTRE-VILLE et choix aux succursales ROCKLAND et BOULEVARD

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 5 / PAGES 57-76 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / ARTS ET SPECTACLES

MONTREAL, MERCREDI 17 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 14



Manifestation anti-américaine au Japon

SASEBO, Japon (AFP, UPI, PA) — Les imposantes forces de police qui défendent les abords de la base navale américaine de Sasebo, où est attendu vendredi le porte-avions "Enterprise", ont dû faire usage ce matin de lances d'incendie et de gaz lacrymogènes pour venir à bout des quelques centaines d'étudiants japonais qui s'opposent violemment à la présence du porte-avions.

Les étudiants, la plupart des militants d'extrême-gauche, se sont juré d'empêcher le navire américain d'accoster sur les rives de leur pays en utilisant les tactiques qui avaient permis de repousser le navire du président Eisenhower en 1960.

Les jeunes gens étaient visiblement venus pour se battre et n'ont pas tardé à engager le combat avec les policiers. Ils sont armés de longues perches et, dès leur arrivée, ils ont commencé à ramasser des pierres le long du ballast.

La manifestation est censée grouper beaucoup plus d'étudiants qu'il n'y en a présentement car leur nombre est encore inférieur à celui des journalistes japonais et étrangers qui atteint le millier.

Jusqu'ici 27 étudiants ont été arrêtés. Les échauffourees ont cependant occasionné des blessures à 18 jeunes gens et à 9 policiers tandis qu'une centaine d'étudiants ont dû être soignés pour des brûlures aux yeux provoquées par les gaz lacrymogènes.

L'austérité n'est pas la clé du Marché Commun

De Gaulle persiste à dire "non" à la Grande-Bretagne

d'après AFP-UPI-Reuter

Désappointement et inquiétude chez plusieurs alliés de la Grande-Bretagne, refus du président de Gaulle de reconsidérer la possibilité d'admettre l'Angleterre au sein du Marché commun, telles sont les principales réactions qui ont suivi l'annonce faite hier par le premier ministre Harold Wilson d'une réduction de dépenses de plus de deux milliards de dollars.

La France, par la voix de son ministre de l'Information, M. Georges Gorse, a clairement laissé voir aujourd'hui que l'historique revision du rôle de la Grande-Bretagne dans le monde faite par le gouvernement de Londres ne lui ouvrirait pas pour autant les portes du Marché commun.

Après avoir étudié le nouveau régime d'austérité que vient de s'imposer la Grande-Bretagne, le général de Gaulle a déclaré, au cours d'une réunion du Conseil des ministres, que "dans les circonstances actuelles, il est plus raisonnable et plus intéressant pour les "Six" de rester entre eux".

M. Gorse a révélé que le Cabinet "a pris note de la nouvelle orientation de la politique britannique qui s'intéressera à l'avenir plus à l'Europe qu'aux autres parties du monde".

On ne sait pas encore qu'elle preuve supplémentaire exigera le général de Gaulle de la part de Londres pour démontrer que la Grande-Bretagne veut lier son destin à celui de l'Europe. Il semble bien que de Gaulle croit encore que la Grande-Bretagne devra réduire son rôle international suffisamment pour que la livre sterling ne soit plus considérée, en compagnie du dollar, comme devise mondiale de réserve, avant de lever son veto à l'adhésion de Londres au sein de la CEE.

A Washington, la décision de Londres de se retirer militairement du Sud-Est asiatique du golfe persique, et d'annuler une commande d'avions "F-111" d'une valeur d'un milliard de dollars a suscité de vives réactions.

Aux regrets officiels du gouvernement américain se greffent des commentaires, notamment ceux du sénateur démocrate Mike Mansfield, qui marquent une certaine inquiétude.

Un porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré que les Etats-Unis n'avaient formulé aucun projet en vue de combler les vides créés par le retrait des troupes britanniques de toute la région qui s'étend du Moyen-Orient à Singapour.

Mais, au cours d'une interview, M. Manfield, leader du parti démocrate au Sénat, a déclaré: "Je regrette que les Britanniques aient été obligés de prendre de telles mesures d'économie, car je suis convaincus que nous serons appelés à combler le vide à l'est du canal de Suez. Je n'ai aucune idée comment nous allons l'entreprendre car, à mon avis, nous n'avons ni suffisamment d'hommes ni de ressources pour le faire."

Il semble que de nombreux dirigeants civils et militaires américains partagent l'opinion et les inquiétudes de M. Mansfield. "Nous ne sommes pas prêts, disent-ils, à accroître nos engagements en raison de la guerre au Vietnam et d'autres obligations mondiales."

Le fait que Londres n'ait pas appuyé les Etats-Unis dans la guerre du Vietnam contribue également à d'acerbes critiques dans les milieux politiques de Washington.

La déception américaine s'explique également par le fait que la décision de la Grande-Bretagne survient au moment où l'Union soviétique étend son emprise sur la région de la mer Rouge et de l'océan Indien.

Pour sa part, le gouvernement néo-zélandais "regrette profondément et envisage avec une certaine préoccupation" le retrait britannique de l'Asie du Sud-Est. Le premier ministre Keith Holyoake déplore que Londres n'ait pas pris en considération les points de vue "exprimés avec force" par la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Malaysia et Singapour.

A Canberra, le nouveau premier ministre australien, M. John Gorton, a révélé que son pays n'avait pas les moyens de remplacer la Grande-Bretagne dans le Sud-Est asiatique. Il a dit que l'Australie doit limiter ses dépenses militaires en faveur de programmes d'expansion.

La Malaysia, de son côté, inquiète pour sa sécurité à la suite du retrait britannique, se demande si Londres honorera ou non le traité de défense entre les deux pays.

A Singapour, l'annonce du retrait britannique a été accueillie avec déception mais dans le calme. Les mesures décidées par Londres étaient, en fait, connues depuis la dernière visite de M. George Thomson, secrétaire au Commonwealth.

En Israël, la décision britannique provoque deux courants d'opinions: le premier voit les nouvelles tâches qui viennent d'échoir à la diplomatie israélienne; le seconde prévoit un accroissement des rivalités entre pays arabes, empêchant la réalisation d'un front uni contre Israël.

Certains commentateurs israéliens prédisent une aggravation du conflit entre pays arabes révolutionnaires et pays arabes producteurs de pétrole.

Première greffe du coeur au Brésil dans un mois

SAO PAULO, Brésil (AFP, UPI) — Une équipe de cardiologues de l'hôpital "Das clinicas", de Sao Paulo, considéré comme un des meilleurs établissements du genre en Amérique latine, se prépare à effectuer dans u mois environ la première greffe du coeur au Brésil.

Le Dr Jesus Serbini, chirurgien-chef de l'hôpital, a déclaré à la presse que la seule raison qui avait jusqu'à présent empêché les médecins brésiliens de s'engager dans ce genre d'opération était la crainte de l'action des anticorps qui, selon le Dr Serbini, constitue un "demi-mystère". Les opérations effectuées par le professeur Barnard ont convaincu les cardiologues brésiliens que ces expériences s'accordent parfaitement avec les principes de la recherche scientifique et de la déontologie médicale, a ajouté le Dr Serbini.

D'autre part, on apprend du Cap qu'en raison du rapide rétablissement du Dr Blaiberg, l'hôpital Groote Schuur envisage de suspendre la publication de bulletins de santé. Un porte-parole de l'hôpital a répété que le dentiste du Cap, qui vit avec un coeur greffé, se portait "très bien".

Quant au deuxième survivant d'une transplantation cardiaque, M. Mike Kasperak, les médecins du centre médical de Stanford, en Californie, ont indiqué hier que l'état de santé du patient s'améliore sensiblemenn et que son foie fonctionne de mieux en mieux. Le malade est maintenant pleinement conscient et son nouveau coeur bat normalement. Aucun signe de rejet n'est encore apparu.

Hier soir, un cardiologue et un biologiste ont révélé à Houston (Texas) qu'ils ont mis au point un nouveau type de coeur artificiel qui s'adapte bien au sang humain et qui, selon eux, devrait donner un excellent rendement. Le biologiste Edson Rafferty, de Newark, a affirmé pour sa part que ce nouveau coeur permet au sang de circuler doucement, contrairement aux autres pompes qui produisent une circulation irrégulière. Il a ajouté que le prototype avait été mis à l'essai sur un chien, mais pendant une courte période. Le coeur artificiel est recouvert d'une couche de teflon et autres matières plastiques pour empêcher le sang de se coaguler.

Sicile: l'arrivée de ravitaillements soulage la détresse des sinistrés

par Francis CAMOIN

envoyé spécial de l'AFP

PALERME, Sicile. — Plusieurs dizaines de milliers de personnes s'apprêtaient, dès hier après-midi, à passer une troisième nuit de bivouac en plein air. L'atmosphère, quelque peu tendue le matin (les sans-abris attendaient encore vivres, vêtements et couvertures), s'est rasserénée au début de l'après-midi avec l'arrivée, dans les zones sinistrées, d'importantes colonnes de ravitaillement. Transis de froid par la nuit passée sous la pluie, criant famine, les sinistrés ont retrouvé, sinon leur sourire, du moins l'apaisement.

De plus, le soleil avait redonné courage à ces malheureux. Tout au long des routes sinueuses, parfois crevassées, que l'on emprunte pour gagner les villages totalement ou partiellement détruits, les sans-abri semblaient, hier après-midi, se résigner à leur sort. La plupart d'entre-eux n'ont pas passé la nuit d'hier assis ou debout, au bord des routes, autour des braseros. Ils l'ont passée sous des tentes, des cabanes de fortune ou à l'abri de gros camions bâchés. On s'est attaché, pendant la magnifique journée d'hier, à donner un semblant de confort à la prochaine nuit blanche.

Entre Vita et Salemi, à l'ouest de Gibellina, les groupes se sont organisés, en préparant un frugal pique-nique grâce aux paquets de pâtes et au pain qui avaient été transportés à bord de trois camions et qui avaient été distribués en fin de matinée.

Des marmites, pleines d'eau, fumaient: la "paste asciutta" a pu être servie hier. D'autres sinistrés, dont on a admiré la prévoyance, faisaient leur cuisine sur des réchauds alimentés par des bonbonnes de gaz butane.

Plusieurs mères de famille ont profité de la journée splendide d'hier pour faire leur lessive: du linge étaient étendu aux branches des figuiers de Barbarie, ou aux ridelles de camions.

Il faisait vraiment un temps splendide et, passant à proximité des ruines de Segeste, constituées par un temple et un théâtre, entre Alcamo et Vita, on était tenté de jouer les touristes. De loin, on peut admirer l'harmonie de l'ensemble archéologique qui ne semble pas avoir été éprouvé par les secousses.

Mais ces campements que l'on a préparés, le passage des pelles et des bulldozers qui gagnent Montevago, Gibellina, Poggioreale, Salaparuta, Sante Margherita Belice, rappellent rapidement à la réalité. Comment oublier ces dizaines de milliers de sans-abri, ces centaines de morts ensevelis encore sous plusieurs verges de décombres, ces centaines de millions de dégâts? Il est impossible d'échapper à cette atmosphère de deuil, de tristesse, de désolation. Tout contribue à l'alimenter, au contraire, comme ces colonnes, à présent plus nombreuses, que forment pelles mécaniques, bulldozers, et des dizaines de camions bourrés de vivres, de médicaments et de vêtements.

Et ce ne sont pas les Palermitains qui pourront l'oublier: hier, en fin d'après-midi, une secousse dont l'intensité était identique à celle qui les mit en alerte dimanche soir, a été ressentie, provoquant quelques instants de panique. Courses dans les rues, départ en trombe des voitures, dans le concert assourdissant des klaxons, tout a contribué à recréer cette atmosphère. Au début de la soirée, dans la proche banlieue de la capitale de la Sicile, des files de voitures se sont formées sur la promenade du port, sur les espaces libres, où l'on ne risque pas d'être enseveli sous une maison.

Au moins 500 morts

PALERME, Sicile (Reuter, AFP, UPI) — Les autorités italiennes pensent que 500 personnes au moins ont perdu la vie dans les tremblements de terre qui ont ravagé la Sicile. Par ailleurs, plusieurs nouvelles secousses telluriques ont été ressenties hier, causant peu de dégâts mais ravivant la panique chez la population.

"Nous continuons à fouiller les débris des zones sinistrées et il nous est encore impossible de donner des chiffres précis quant au nombre exact des morts", a affirmé un porte-parole de la police.

Douze hameaux de la province de Palerme ont été éprouvés par le séisme qui a été enregistré dimanche, et trois d'entre eux ont été rasés au sol. Il s'agit des localités de Montevago, Gibellina et Salaparuta.

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France se sont joints à de vastes oprations de secours organisées par le gouvernement italien et les forces armées. Des navires et des avions américains et britanniques ont convergé vers le port sicilien de Trapani, amenant des médicaments, des aliments et des vêtements. L'aviation italienne a établi un pont aérien entre Rome et l'île dévastée.

Le Nord-Vietnam refuse aux Américains un geste de réciprocité pour l'arrêt des bombardements

PARIS — (AFP, PA, UPI) — Le délégué général du Nord-Vietnam en France, M. Mai Van Bo, a déclaré hier que les Etats-Unis doivent cesser les bombardements sans exiger un geste de réciprocité de la part d'Hanoi.

Evoquant la déclaration faite le 29 décembre par M. Nguyen Duy Trinh, le représentant nord-vietnamien a affirmé, au cours d'une interview, que la position d'Hanoi est parfaitement claire. Quant au geste de réciprocité exigé par les Etats-Unis, il a souligné que les Américains avaient attaqué "sans raison valable et sans déclaration de guerre" la République démocratique du Nord-Vietnam et qu'il leur appartenait de mettre fin à "leurs actes d'agression sans avoir à y mettre quelque condition que ce soit".



Mai van Bo

M. Mai Van Bo a précisé d'autre part que des négociations sur le Vietnam s'engageront "après un temps convenable" suivant la cessation inconditionnelle des bombardements et de tout autre acte de guerre contre la République démocratique du Nord-Vietnam.

Prié de dire de quelle façon le gouvernement américain devra annoncer la fin des bombardements du Nord-Vietnam, M. Mai Van Bo a déclaré: "Cette cessation inconditionnelle des bombardements et de tout autre acte de guerre, le gouvernement des Etats-Unis pourra l'annoncer par une déclaration ou utiliser tout autre procédé susceptible de prouver sa réalité."

Mais le délégué général du Nord-Vietnam à Paris a indiqué que les dirigeants américains n'ont pas cessé jusqu'à présent de poursuivre "l'escalade de la guerre" et qu'à la lumière des déclarations faites par M. Dean Rusk le 4 janvier, ils "s'obstinent à ne parler que d'un arrêt sous condition des bombardements".

Selon certaines rumeurs invérifiables mais vraisemblables, le président Johnson aurait décidé de couper court à tous les intermédiaires et de formuler une demande d'éclaircissements par le truchement d'une nouvelle lettre personnelle adressée au président Ho Chi-minh, dans laquelle il exigerait un geste de réciprocité de la part du Nord-Vietnam sur le plan des opérations militaires.

A Saigon, le général sud-vietnamien Phan Trong-chinh, le chef militaire le plus farouchement opposé à la politique américaine, a été destitué comme commandant de la 25e division vietnamienne. Cette dernière était d'ailleurs considérée, tant par les Sud-Vietnamiens que par les Américains, comme la pire de tout le pays. Les Américains tentaient depuis deux ans d'obtenir la destitution du général pour incompétence, mais les autorités sud-vietnamiennes, tout en reconnaissant le bien-fondé des accusations, refusaient de le limoger pour ne pas avoir l'air de céder aux pressions américaines.

JE VENAIS DE FAIRE FAILLITE...!



A 46 ans j'avais un commerce bien établi. Et j'en étais fier. Mais les circonstances m'ont obligé à fermer les portes. J'ai fait faillite.

Cet événement m'a presque découragé. Pendant des mois, j'étais déprimé. Je croyais que ma vie était devenue inutile.

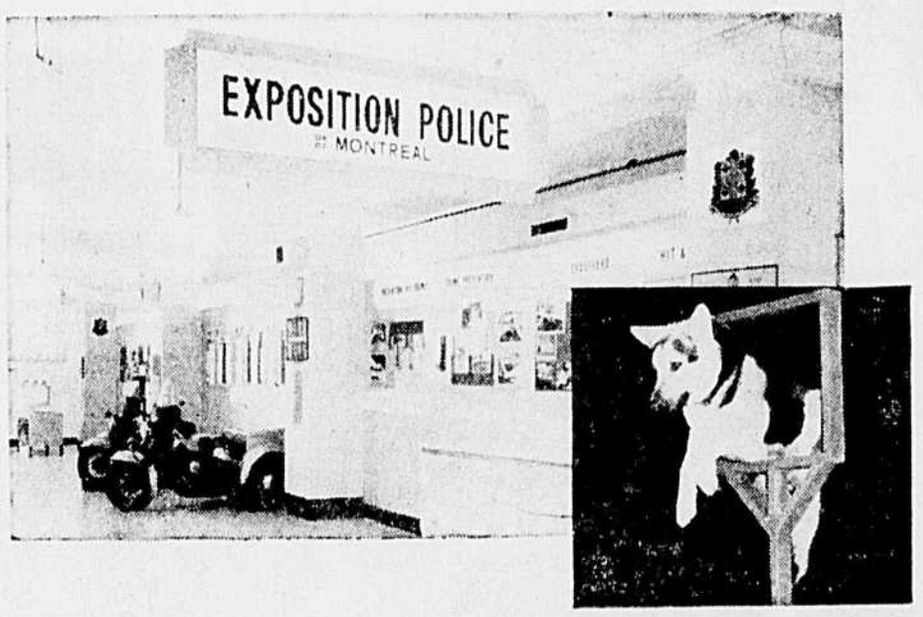
J'ai alors décidé de m'inscrire au fameux cours de culture humaine et maîtrise de soi à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Et j'ai bien fait. Car en peu de semaines, j'y ai retrouvé mon courage, ma confiance et mon enthousiasme. Je vais bientôt recommencer à neuf, je crois au succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 17 janvier ou jeudi 18 janvier à 8 heures p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit, signalez 842-8186.

EATON



L'Exposition de la Police

par la Police de Montréal aura lieu dès demain chez Eaton

Visitez cette exposition chez EATON en ville au cinquième étage et faites connaissance avec le Service de la police.

Ne ratez pas cette exposition, aussi intéressante que passionnante pour toute la famille... vous en connaîtrez davantage! Voilà une exposition fascinante et révélatrice que vous apprécierez.

Voyez les attractions suivantes:

Des chiens savants de l'escouade canine

Des démonstrations de judo et de karaté

Chaque jour: 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30

Les jeudi et vendredi soirs à 19 h 30 des films sur la Police de Montréal

des photographies d'agents au travail pendant l'EXPO 67.

Du jeudi 18 janvier au samedi 3 février

Centre des événements spéciaux chez EATON en ville au cinquième étage

Un homme célèbre vu par sa femme, Estrelleta Karsh

par Michèle Boulva

Yousuf Karsh exposera pendant six semaines, à partir du 26 janvier, une centaine de photographies groupées sous le titre de "Les Hommes qui font notre monde". Au Musée des Beaux-Arts, plus précisément. De passage à Montréal avec lui, sa jeune femme nous parle avec admiration de son travail, de ses intérêts... "La jeunesse et l'enseignement le passionnent; il enseigne les beaux-arts et la photographie à l'Université Ohio. Si les jeunes viennent le voir au studio, il les reçoit tous, sans exception... même quand il est fatigué. Il regarde leur travail, discute avec eux.

"Moi aussi, j'aime maintenir des contacts chaleureux avec les gens; parfois, je veille jusqu'à deux ou trois heures du matin pour écrire à un chef zooloo, par exemple. Et lui m'envoie des bijoux, des pièces d'art. A l'Université Ohio, je m'occupe également de recherches pour un projet, le "Ohio Plan"; je reçois les étudiants, je discute avec eux, je les encourage. Le but de ce projet est de leur faire prendre conscience du potentiel de "leader" caché en eux. D'ailleurs, vous savez, j'apprends peut-être plus d'eux, de leur attitude devant la vie et l'étude, qu'il n'apprennent de moi."

Réaliste... humaine... Estrelleta Karsh a aussi beaucoup voyagé: Russie, Afrique du Sud, Maroc, Angleterre, Allemagne, Grèce, Egypte, Amérique du Sud, etc... Des souvenirs, des impressions se sont amassés... "En Grèce, nous avons été invités au palais du roi Constantin: je me souviens de deux jeunes, un roi et une reine... amoureux, très amoureux! A Londres, je me suis beaucoup plu, à Paris j'ai été emballée par la culture; mais pour vivre de façon permanente, rien ne bat l'Amérique du Nord avec ses vues futuristes."

Léger détour pour souligner qu'elle adore la langue française, qu'elle a lu Proust et Balzac ("La Comédie humaine"), que l'archéologie l'enchante ("J'aime tenir quelque chose qui a appartenu, il y a 5,000 ams, à des femmes ayant les mêmes sentiments que moi"). Chez elle? Pas de photographies de son mari... mais des peintures. Un Riopelle. "C'est un vrai "gentleman", ce peintre. Très sensible, mais regardant la vie en face."

Mme Karsh se passionne également pour les biographies; tout comme son mari, d'ailleurs, qui, dit-elle, "est très réceptif, modeste." Ce qui l'impressionne le plus? Le sens créateur chez les gens. "J'ai cependant de la difficulté, dit-elle, à accepter qu'une chose merveilleuse ne soit pas nécessairement faite par un être merveilleux."

Quant à M. Karsh, sa femme souligne que leurs mondes se rejoignent, que chacun ouvre à l'autre de nouvelles portes, lui montrant un nouveau visage des choses. "Evidemment, ajoutait-elle, il y a certains avantages à être la femme d'un homme célèbre: le monde nous est plus ouvert, le temps passé ensemble devient plus précieux, les gens rencontrés nous forment. Mais comme toutes les femmes, j'ai des responsabilités découlant de mon mariage... si je veux être une vraie femme!

"L'important, c'est de garder un sens de l'humour certain. Plus son mari est célèbre, plus une femme devrait avoir des valeurs personnelles solides. Le docteur Schweitzer disait à mon mari: "Le seul commandement, la grande valeur, c'est l'amour." Une autre chose essentielle est de bien s'amuser avec son mari, qu'il soit un ami, un copain. Quelqu'un qui vous comprend."



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mme Yousuf Karsh

En Grande-Bretagne

Projet de loi permettant le divorce par consentement mutuel

LONDRES (AFP) — Le divorce par consentement mutuel, après deux ans de séparation, sera prochainement autorisé en Grande-Bretagne, si le projet de loi présenté à la rentrée par deux députés travaillistes, est adopté par le Parlement.

Ce projet sera examiné le 9 février prochain par la Chambre des Communes. Jusqu'à présent le gouvernement n'a pas pris parti à l'égard du projet, mais il ne s'opposera pas à son adoption si une majorité se dégage en sa faveur au Parlement.

Aux termes du projet, présenté par MM. William Wilson et Léo Abse, le divorce qui n'est actuellement autorisé en Grande-Bretagne qu'aux torts de l'un des conjoints, notamment pour adultère, sera permis:

—par consentement mutuel, après deux ans de séparation,

—sur la demande de l'un des conjoints après cinq ans de séparation,

—pour abandon du domicile conjugal de plus de deux ans de l'un des conjoints,

—en cas d'aliénation mentale incurable de l'un des conjoints ou en cas d'emprisonnement prolongé de l'un des époux,

—pour adultère,

—si l'un des conjoints se comporte de telle manière que l'autre ne peut "raisonnablement" continuer la vie en commun.

La nouvelle loi, si elle est adoptée comme cela paraît probable, facilitera notablement le divorce en Grande-Bretagne.

Le projet de loi prévoit que la période de tentative de conciliation, actuellement de trois mois, sera portée à six mois.

M. Léo Abse qui a présenté lundi le projet à la presse, a affirmé que la nouvelle loi ne mettra pas en danger la stabilité du mariage mais, au contraire, renforcera sa signification en mettant fin à "l'enfer légal" enduré par certains couples. Il ne sera plus nécessaire, a-t-il ajouté, aux époux désirant divorcer "de se lancer des accusations à la tête et de rendre publics leur dissentiments privés". Nous cherchons, a-t-il encore dit "à civiliser la loi sur le divorce".

M. Abse a d'autre part indiqué que des dizaines de milliers de couples illégitimes vivent en Grande-Bretagne "dans une athmosphère de culpabilité et d'insécurité" en raison de la difficulté pour eux de rompre leurs liens antérieurs et de légaliser leur situation actuelle. 200,000 enfants sont nés de ces unions illégitimes, a ajouté M. Abse, et cela fait 200,000 bonnes raisons pour adopter la nouvelle loi.

Ce projet sera très certainement combattu par de nombreux députés et certains milieux ecclésiastiques, de même que la loi sur l'avortement adoptée le 25 octobre dernier, avait suscité trois ans de controverses acharnées.

Panel des jeunes du salon de l'Agriculture

Pour la première fois dans l'histoire du Salon National de l'Agriculture, la jeunesse rurale sera présente au 16e Salon qui se tiendra du 8 au 18 février 1968, annonce un communiqué.

De nombreux colloques sont organisés et la jeunesse rurale a été invitée d'une façon spéciale. Parmi les activités du Salon il y aura un colloque traitant des "Problèmes professionnels des Jeunes Ruraux".

Al'intérieur de ce colloque, il sera question de la migration des jeunes ruraux vers la ville; du travail des jeunes ruraux en milieu rural; des débouchés offerts en milieu rural etc.

Quatre jeunes panelistes: Lise Girouard, association Jeunes ruraux, Laurent Pépin, association Jeunes ruraux, Murielle Leclerc, Jeunesse rurale catholique et Jean-Pierre Tessier, Jeunesse rurale catholique, essaieront de répondre aux questions que les adultes se posent face à cette jeunesse.

Ce panel aura lieu dimanche, le 11 février, à 2 hres 15 de l'après-midi, à l'aréna Maurice Richard.

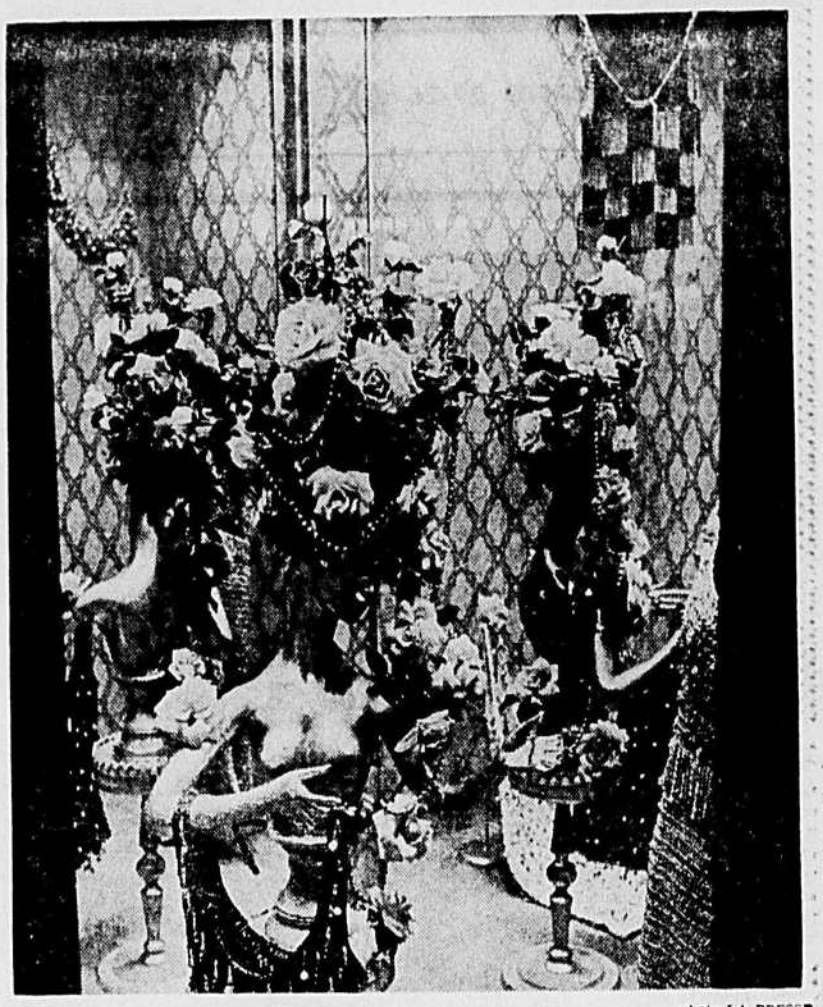


photo LA PRESSE

Une vitrine comme on en voit à Paris : celle de la boutique Loris Azzaro, Place Westmount.

A quelques minutes de métro, un véritable coin de Paris

Même si les Canadiens voyagent beaucoup, ils ne sont pas tous à Paris durant l'été. Et dès juillet, ils auront l'impression très nette de se promener dans le Faubourg Saint-Honoré. Place Westmount, surnommée d'ores et déjà "la ville dans la ville" ouvrira l'été prochain (au niveau du métro) des boutiques aux noms prestigieux: Lanvin, Cardin, Féraud, Carvil, Prénatal, Loris, Azzaro, Céline Soria etc. Ces deux boutiques sont déjà ouvertes. Le propriétaire de la boutique Céline Soria, M. Lallouze, installé à Montréal depuis quelques semaines seulement, a déclaré que ces boutiques offrent exactement les mêmes vêtements — robes, tailleurs, manteaux, ensembles, pulls, jupes, corsages, etc. — que les boutiques parisiennes.

Chez "Azzaro", une robe dernier cri — noir et or — est jetée sur un guéridon. Et sur ce guéridon, le dernier numéro de la revue "Elle", entrouvert, laisse voir la même robe reproduite en noir et blanc. Tous les modèles sont uniques et celle qui les porte ne risque pas de rencontrer une "soeur jumelle" au cours d'une réception.

Les prix varient. Comme il se doit. Prêt-à-porter élégant à partir de $25. Prêt-à-porter de luxe à partir de $125. Des vêtements haute-couture présentent les dernières tendances de la mode française.

Place Westmount, on peut s'y promener, on peut aussi y habiter. Des appartements très luxueux, au nombre de 216, occupent deux des trois tours qui constituent à l'heure actuelle, le complexe domiciliaire le plus révolutionnaire du Canada. Ce complexe est l'oeuvre de l'architecte américain Ludwig Mies Van Der Rohe qui a la réputation d'être le meilleur en Amérique du nord.

La Place Westmount a coûté 25 millions de dollars. Elle remplit à l'heure actuelle ce que nous avait promis Habitat '67. On s'y loge. Bien. Et sans sortir — c'est-à-dire sans mettre de couvre-chaussures — on peut aller au cinéma (il y en a deux dans l'édifice), on se fait coiffer, on fait des courses (alimentation, pharmacies, cadeaux, vêtements masculins et féminins); on peut aussi prendre le métro pour se rendre à la Place des Arts ou dans les grands magasins de la métropole. En quelques minutes.

Quatre restaurants dont un casse-croûte seront ouverts bientôt.

Le Madrid L'ENSEMBLE ESPAGNOL

$868.

20 MORCEAUX

exactement tel qu'illustré
(pas de fausses représentations)

- Stationnement gratuit à l'arrière du magasin.
- Entreposage gratuit.
- Facilité de paiements.

A. FORGET INC

6725 BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL, P.Q. Tél. : 274-5568

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Eshkol et Wilson se rencontrent pour discuter de la paix au Moyen-Orient

LONDRES (AFP)—Les perspectives d'un règlement pacifique au Moyen-Orient et de la réouverture du canal de Suez figurent au premier plan des entretiens que le premier ministre d'Israël, M. Levy Eshkol, doit avoir aujourd'hui à Londres avec le chef du gouvernement britannique, M. Harold Wilson et le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown.

M. Wilson, qui doit se rendre lundi prochain à Moscou pour conférer avec les dirigeants soviétiques, sera ainsi en mesure d'évoquer les modalités d'une solution de la crise israélo-arabe, à la lumière des indications reçues de la part de M. Eshkol qui vient lui-même de s'entretenir au Texas avec le président Johnson.

La pénétration militaire soviétique au Moyen-Orient, qui inquiète Israël ainsi que les pays de l'OTAN, constituera un autre sujet de discussion entre M. Eshkol et les ministres britanniques. Ceux-ci feront en outre le point des conséquences du retrait d'ici à 1971 des troupes britanniques stationnées dans le golfe Persique, annoncé hier aux Communes.

Il sera vraisemblablement question, dans ce contexte, des projets de coopération entre les pays "modérés" de cette région — Koweit, l'Arabie séoudite, l'Iran et Bahrein — qui redoutent l'extension de l'influence nassérienne après le départ des troupes britanniques.

D'autre part, peu après son arrivée à Londres hier soir, M. Eshkol a déclaré dans une conférence de presse qu'Israël n'est pas intéressé par l'achat d'avions britanniques". M. Eshkol a souligné qu'il était prêt à se rendre au Caire pour tenter de régler avec le président Nasser, la crise du Moyen-Orient. Pour le premier ministre israélien, des conversations "face à face" sont le moyen réel d'aboutir à des accords dans ce domaine.

Enfin, M. Eshkol a déclaré que les services secrets de son pays avaient eu la preuve que depuis la fin de la guerre des six jours, l'Egypte et la Syrie avaient reçu de l'URSS plus de 100 Migs dernier modèle, des tanks et des missiles sol-sol d'un rayon d'action de plus de 500 milles.

Quarante suspects, membres de "l'Organisation de libération de la Palestine" ont été arrêtés par les forces de sécurité israéliennes à Raffah, à Deir El-Valah, à Khan Younis et à Gaza les 11 et 12 janvier, annonçait hier soir un communiqué officiel publié à Tel Aviv.

Des armes et des munitions ont été découvertes durant des perquisitions. Les 40 membres de l'OLP sont accusés d'avoir perpétré des actes de sabotage et distribué des tracts incitant la population à ne pas coopérer avec les Israéliens.



Audience contremandée

Sa femme demandait le divorce et l'audience devait commencer mais Thomas Dilbeck décida tout à coup de s'ériger en tribunal. Bilan de son geste démentiel : un mort (sa femme) et trois blessés.

En instance de divorce il tue sa femme et blesse trois autres personnes

LOS ANGELES, Californie. (UPI) — Un chansonnier en instance de divorce d'avec sa femme dont il est séparé, a tiré plusieurs coups de feu dans un corridor du Palais de Justice, la tuant et blessant trois personnes.

Le meurtrier Thomas C. Dilbeck, 62 ans, de Long Beach, Calif., dont le nom professionnel est Tommy Dilbeck, a été désarmé par un huissier.

L'audience dans la cause de divorce des Dilbeck devait débuter, quand les coups de feu ont retenti dans le corridor qui conduit au tribunal.

L'avocat de Dilbeck, Max Goodman, a dit que le principal litige entre Dilbeck et sa femme, Hildegard, 43 ans, était le partage de biens évalués à $250,000.

Mme Dilbeck a succombé à ses blessures en arrivant à l'hôpital.

Un porte-parole de l'hôpital a dit que l'avocat de Mme Dilbeck, Dan Sheahan, a été légèrement blessé au front, une amie de Mme Dilbeck, Mme Mabel Klug, blessée à un poignet et à l'estomac, et un comptable, John Norberg, blessé à un bras.

Dilbeck, compositeur de chansons de folklore et "western" avait fait publier une centaine de ses oeuvres, et était marié depuis le 17 février 1958. Le couple qui s'était séparé le 6 septembre dernier n'avait pas d'enfant.

VENTE d'HIVER
chez
Carel
tricots exclusifs
6612, St-Hubert
272-2025

Griffe de Paris
VOUS INVITE A PROFITER DE
LA LIQUIDATION de TOUT son STOCK
ensembles, robes, tricots importés de grande réputation. Manteaux, tailleurs, créations exclusives de notre propre atelier. Robes cocktail et de soirée, etc....
RÉDUCTION DE 25%
jusqu'au prix coûtant et souvent moins
N.B. Toute offre raisonnable sera acceptée
2038, RUE DE LA MONTAGNE
Commandes téléphoniques acceptées
Tél.: 844-7740

WOOLWORTH
Toutes nos pâtisseries sont préparées chaque jour dans nos boulangeries modernes, d'après nos recettes éprouvées en laboratoire. Seuls des ingrédients de la meilleure qualité sont employés.
SPÉCIAL DE PÂTISSERIE
Cette Fin De Semaine Seulement
SHORTCAKE AUX FRAISES FRAICHES
Prix ord. 75¢ ch. 67¢ ch.
SATISFACTION GARANTIE WOOLWORTH ÉCHANGE OU ARGENT REMIS
Nous Cuisinons Pour Vous Plaire
Nous spécialisons dans la décoration de gâteaux pour toutes les occasions. Votre commande de gâteaux de noces, d'anniversaire de naissance ou d'anniversaire de mariage recevra l'attention experte de nos pâtissiers.....
Disponibles À Tous Les Comptoirs De Pâtisserie WOOLWORTH

LE PLUS GRAND CHOIX D'UNIFORMES PROFESSIONNELS
AU SALON
Fantasia INC.
STYLE 7699 $15.98
DERNIERE NOUVEAUTE A GOGO
EXCLUSIF AU SALON FANTASIA
FORTREL TAFFETAS
DE COULEURS BLANC, OR, LILAS
GRANDEURS DE 3 à 15 ANS PETITES
Choix complet de vêtements de base
TOUT SOUS UN MEME TOIT
CHOIX COMPLET DE
CHAUSSURES
POUR TOUTES PROFESSIONS
A.O. Ferriault
807-811 EST, RUE STE-CATHERINE (près St-Hubert) 845-6232
3979, RUE WELLINGTON (entre de L'Eglise et Hickson) 766-9319
S.V.P. m'envoyer C.O.D. le style suivant:
STYLE 7699 | QUANTITE | COULEURS | TAILLE
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
Si mandat de poste, ajoutez 8% taxe de vente $1.00 pour frais C.O.D.
LP-17168

Clermont
DE LA PLAZA-TEL: 273-7711
6255, rue SAINT-HUBERT
AU NORD DE BELLECHASSE
Tél.: 273-7711
Le diplomate
L'ensemble moderne le plus apprécié . . .
VOUS VOULEZ DU CHIC ! VOYEZ NOTRE AMEUBLEMENT COMPLET POUR 3 PIECES
LE DIPLOMATE est un ensemble de style moderne qui crée toute une atmosphère dans une maison; choisissez ce mobilier très "à la page", vous en serez ravi !
L'ensemble complet 19 MORCEAUX
$899.95
MOBILIER DE CHAMBRE
7 MORCEAUX
L'ameublement complet de cette pièce comprend un vaste bureau triple de 72 pouces de longueur, surmonté d'un grand miroir encadré; une commode simple à 5 tiroirs, un lit régulier, deux tables de chevet au fini noyer satiné et deux lampes décoratives.
MOBILIER DE SALON
7 MORCEAUX
Cet ensemble de style moderne est composé d'un grand sofa de 93 pouces de longueur et d'un fauteuil de même; ils sont recouverts d'un tissu imprimé très résistant offert dans un vaste choix de coloris. Deux tables de bout au fini mat, 1 table à café de 60 pouces et deux lampes de table très décoratives complètent l'ensemble.
MOBILIER DE CUISINE
5 MORCEAUX
Le mobilier de cuisine aux lignes sobres et élancées est offert dans le même style moderne. Il est composé d'une table au dessus arborite fini noyer texturé avec panneau adaptable et de 4 chaises aux dossiers arrondis. Construction de noyer solide.
Clermont DE LA PLAZA-TEL: 273-7711
2 TERRAINS DE STATIONNEMENT GRATUIT VOISINS DE NOTRE MAGASIN
6255, SAINT-HUBERT, au nord de Bellechasse Tél.: 273-7711
GROS LOT $8,000 GROS LOT $8,000 GROS LOT $8,000

Smith, le défenseur le plus amélioré du Boston

BOSTON (UPI) — Pour un joueur qui avait jadis un tempérament plutôt belliqueux, il faut admettre que le défenseur Dallas Smith, des Bruins de Boston, a littéralement brûlé les étapes.

Cette année, les Bruins accordaient à Smith une sixième chance de mériter un poste régulier. Il ne l'a pas ratée.

A son premier essai, Smith attirait surtout l'attention des instructeurs d'estrade, qui cherchent beaucoup plus à dénigrer un joueur qu'à l'encourager. Pas cette saison. Ils doivent ravaler leurs remarques sarcastiques, car si Smith ne cesse de s'améliorer, il pourrait fort bien devenir un des six meilleurs défenseurs de la ligue Nationale de hockey.

Cette affirmation ne vient pas d'un inconnu. Elle est de nul autre que son instructeur chez les Bruins, Harry Sinden. Sinden lui-même n'a jamais pu gravir les échelons jusqu'à la ligue Nationale, mais ce fait n'empêche pas que Sinden soit un excellent juge du travail d'un défenseur.

Bobby Orr l'a beaucoup aidé

Si on cherche les raisons de ce changement radical dans le rendement de Smith, il ne faut pas mettre de côté le fait qu'il forme une paire de défenseurs avec le talentueux Bobby Orr.

"Smith complète idéalement Orr", a dit Sinden. "Smith peut être considéré comme un excellent joueur défensif. Il n'a peut-être pas le talent de compteur qu'on pourrait souhaiter, mais par contre, sa présence permet à Orr de jouir d'un peu plus de latitude à l'offensive, parce qu'il sait que Smith sera à son poste dans le cas d'une malchance."

Sinden prétend que Smith est un des joueurs les plus mésestimés du circuit. Mais il ne tarde pas d'ajouter que Smith est tout aussi responsable que quiconque de cet état de choses.

"Dallas est très tranquille. Peu émotif, il ne laisse guère deviner ce qu'il peut bien penser. Quelles sont ces idées qui frottent dans sa tête.

"D'accord, il n'est pas tellement spectaculaire. Mais il est régulièrement efficace. Or, à mon point de vue, c'est là une des qualités primordiales qu'on espère trouver chez un défenseur."

La fiche offensive de Smith n'a rien de reluisant: en 41 matches, il a fait scintiller la lumière rouge deux fois, et il a récolté 11 mentions d'assistance.

Mais encore là, il y a eu amélioration très sensible. Ce total de 13 points égale le total qu'il avait accumulé durant 127 matches dans la ligue Nationale, entre la saison 1959-60 et la saison 1966-67.

Entre son premier séjour à Boston et celui de l'an dernier, Smith a visité plusieurs villes du hockey mineur: Hull-Ottawa, Pittsburgh, Portland, San Francisco et Oklahoma City.

"Au cours de toutes ces années, Dallas a appris beaucoup de trucs au sujet de son métier", a dit Sinden. "Son amélioration cette saison ne dépend pas tellement du fait qu'il ait appris plus de trucs du métier, mais plutôt de la façon avec laquelle il a mis en pratique tout ce qu'il a appris."

L'état de Nancy s'améliore

VIENNE (Reuters) — La Canadienne Nancy Greene, qui s'est blessée à une cheville dimanche, a déclaré qu'elle pourra participer à la compétition dès la rencontre de Saint-Gervais, France, dans 10 jours.

On sait que Nancy s'est blessée à la cheville du pied gauche, au cours des épreuves pour la Cruche d'argent, à Badgastein, Autriche.

"Je suis évidemment désappointée d'avoir à manquer une épreuve," a déclaré la skieuse âgée de 24 ans. Mais je devrais être en mesure de participer aux épreuves à Saint-Gervais. Je suis des exercices durant des périodes de deux à trois heures par jour. Tout va pour le mieux présentement."

Quelque vingt équipes inscrites au tournoi pee wee de Grand'Mère

Grâce à la réputation dont il jouit et à l'intérêt qu'il suscite, le tournoi indépendant de hockey pee-wee, (le troisième), catégories A et B, connaîtra, encore cette année, le succès anticipé par le club Optimiste de Grand'Mère, qui en est l'organisateur.

Déjà, une vingtaine d'équipes ont fait savoir qu'elles seraient présentes à ce tournoi, du 29 février au 4 mars, à l'aréna local. On note, incidemment, la venue de deux équipes formées de jeunes Indiens, ce qui ne manquera pas d'ajouter beaucoup de couleur aux rencontres prévues.

Pour sa part, la direction du 3e tournoi indépendant de hockey pee-wee de Grand'Mère annonce que tous les comités sont maintenant formés, et que leur bon fonctionnement permettra à tous ceux qui viendront à Grand'Mère d'être des mieux accueillis.

Deux comités importants, ceux du logement et des repas, groupent des personnes expérimentées.

Le secrétaire Marcel Bellemare révèle qu'il reçoit des demandes d'à peu près tous les coins de la province. Au rythme actuel, le nombre maximum d'inscriptions devrait être atteint au cours des prochaines semaines.

Les renseignements concernant l'inscription des équipes seront fournis sur demande, par le secrétaire du tournoi, soit Marcel Bellemare, 1300, 11e Avenue, Grand'Mère.

Viandes De Qualité Super Right!

LONGES DE PORC

BIEN APPRETEES

FAITES PROVISIONS A CES BAS PRIX!

			Prix en primeur A&P	Epargnez Par Livre
PORTION DES COTES	COUPE DE 7 COTES		45c	14c
PORTION DES COTES	TRANCHES	lb.	53c	12c
PORTION DU FILET	3 à 3½ LIVRES	lb.	55c	14c
PORTION DU FILET	TRANCHES	lb.	63c	12c
COTELETTES	DE LONGE DE PORC — COUPE DU CENTRE	lb.	79c	20c
COTELETTES	DE LONGE DE PORC — Portion Des Côtes	lb.	69c	10c
QUARTIERS	De Longe De Porc — COUPE DE 9 A 11 COTELETTES	lb.	69c	10c
LONGE DE PORC	COUPEE — DEUX ROTIS ET DES COTELETTES 10 A 12 LB	lb.	69c	10c
ROTI COUPE DU BOUT	DESOSSE	lb.	79c	20c
ROTI COUPE DU CENTRE	DESOSSE	lb.	89c	20c

Choix De Fruits De Mer!

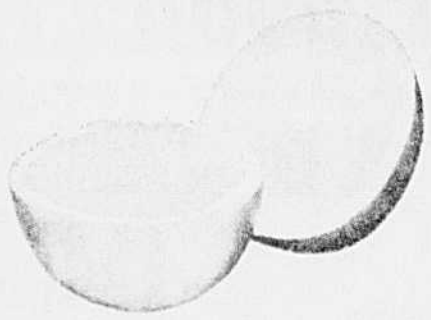
AIGLEFIN enrobé de pâte Pqt 16 oz. 53c
MARQUE A&P — Prix rég pqt 63c Epargnez 10c

FILETS d'aiglefin Pqt 16 oz. 59c
MARQUE SEA SEALD

SAUMON ROSE lb. 69c
Entier ou moitié, en sac de polyéthène Prix rég 73c Epargnez 4c

EPERLANS
ENROBES DE PATE
MARQUE A & P
Pqt 16 oz 39c
Prix rég pqt 47c Epargnez 8c

Fruits Et Légumes Frais!



PAMPLEMOUSSES
MARSHSEEDLESS, SUCRES, JUTEUX, DE FLORIDE
8 Pour 59¢
Aucun marqué plus haut

BANANES
SAVOUREUSES, GROSSEUR JUMBO
lb. 10c Aucune Marquée plus haut

Pommes MacIntosh
De Fantaisie, Culture du Québec
CROQUANTES JUTEUSES Sac 3 lb 35c Aucune marquée plus haut

NAVETS
Frais, Cirés, Lavés, Culture du Québec
CATEGORIE NO. 1 lb. 6c Aucun marqué plus haut

A&P Grandit avec le CANADA DEPUIS 1927

S'IL VOUS EST IMPOSSIBLE D'OBTENIR LES ARTICLES ANNONCES, S'IL VOUS PLAIT DEMANDEZ UN CERTIFICAT A&P.

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 20 janvier, 1968.

A&P "s'intéresse"

combien de côtes dans la portion des côtes d'une Longe de Porc?

Nous croyons qu'il en faut sept.
Pas cinq ou six.
Avec une portion de sept côtes chez A&P, vous obtenez plus de la plus belle partie de la longe.

Comment savoir le nombre de côtes que vous obtenez?
C'est facile.
Avec les doigts, vous pouvez toucher et compter les os des côtes dans le paquet.

La prochaine fois que vous achèterez une Longe de Porc dans les Côtes, faites-le.
Si vous ne pouvez compter une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept côtes, il vous manque un peu de la plus belle partie de la longe.
Vous n'obtenez pas pleine valeur pour votre argent.

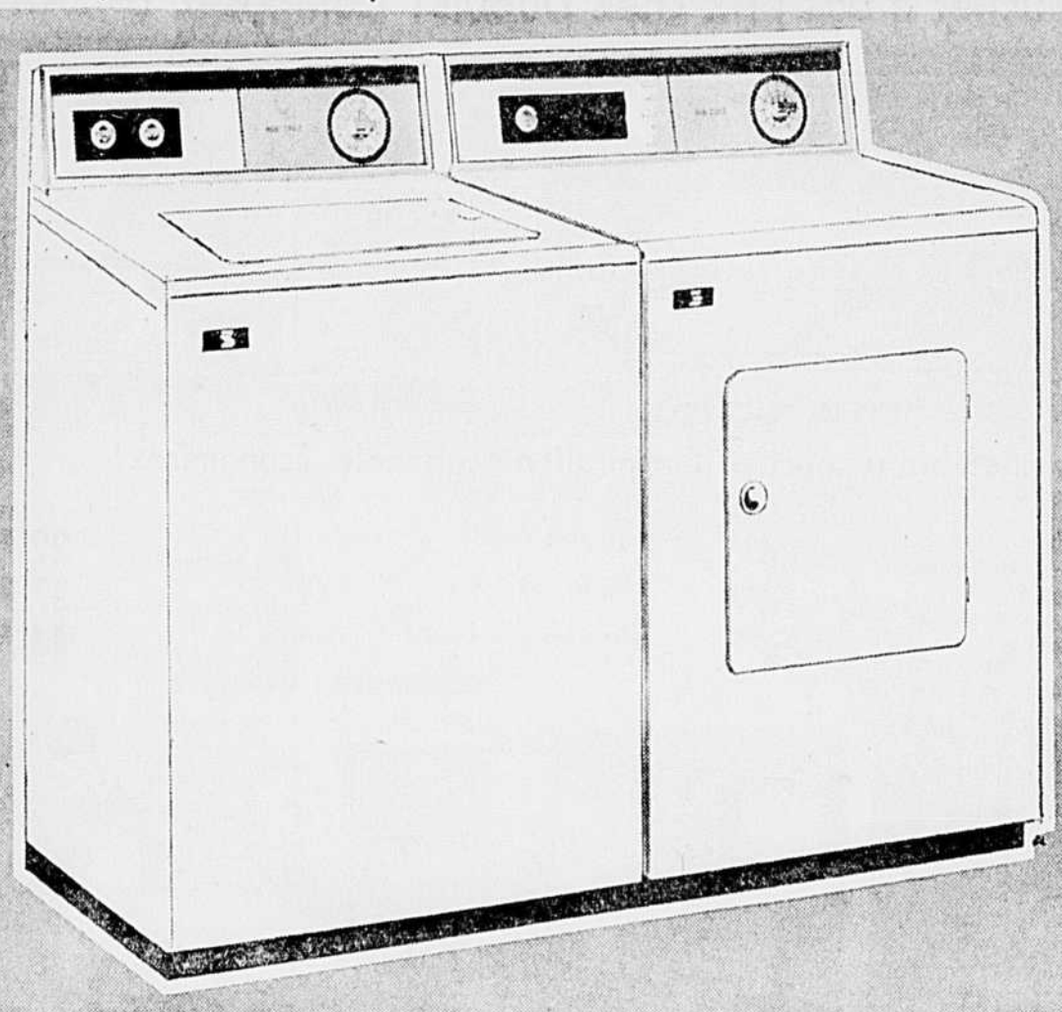
Les Portions de 7 Côtes de Longes de Porc ne sont qu'un exemple de la pleine valeur que vous obtenez avec les viandes de A&P.

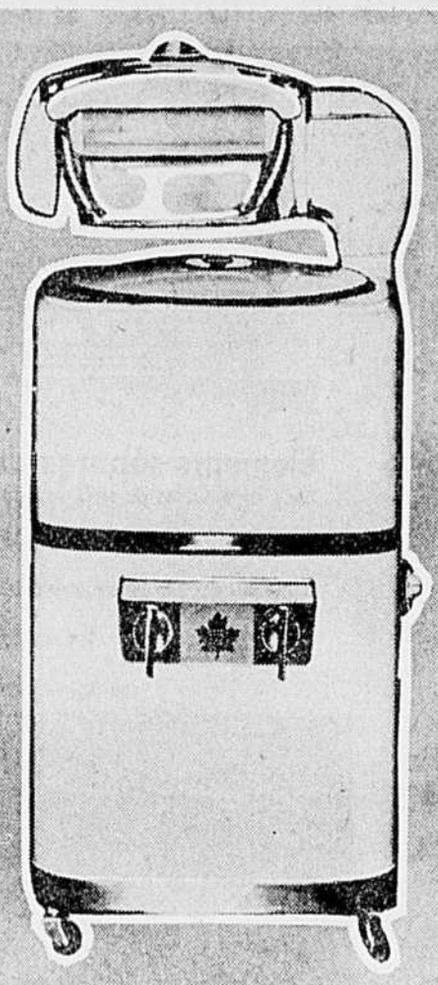
A bien y penser, A&P ne devrait-il pas être votre magasin?

VENTE semestrielle d'ameublement

REALISEZ VOS MEILLEURS ACHATS POUR LE FOYER ET ECONOMISEZ!

Ouvert le soir, jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. Composez 842-6171







Lessiveuse 'Simplicity'

PRIX DUPUIS **269.00**

Machine à laver automatique "Simplicity" de haute qualité ! Modèle économique doté de toutes les caractéristiques des modèles coûteux. Choix de cinq températures de lavage et rinçage. Grande cuve d'une capacité de 12 livres, réglable pour 9 livres. Moteur 1/3 c.v. "Power-Flo". 42⅞" x 25⅝" x 28⅛".

Séchoir "Simplicity"

PRIX DUPUIS **159.00**

Cycle de séchage "Multiplex" qui protège les textiles en les séchant à l'air tiède. Grand tambour en acier galvanisé pouvant contenir 24 livres de linge humide. Garantie 2 ans — 1 an de service gratuit. 42½" x 28" x 30".

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 770

Lessiveuse "Duprex"

PRIX COURANT 169.00
SPECIAL DUPUIS **159.00**

Lessiveuse "Duprex" exclusive à Dupuis ! Cuve en porcelaine pouvant contenir 11 livres de linge, agitateur en aluminium à filtre permanent, système de minuterie. Garantie 10 ans sur la transmission, 2 ans de service gratuit.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 770

"General Electric" 13 p.c.

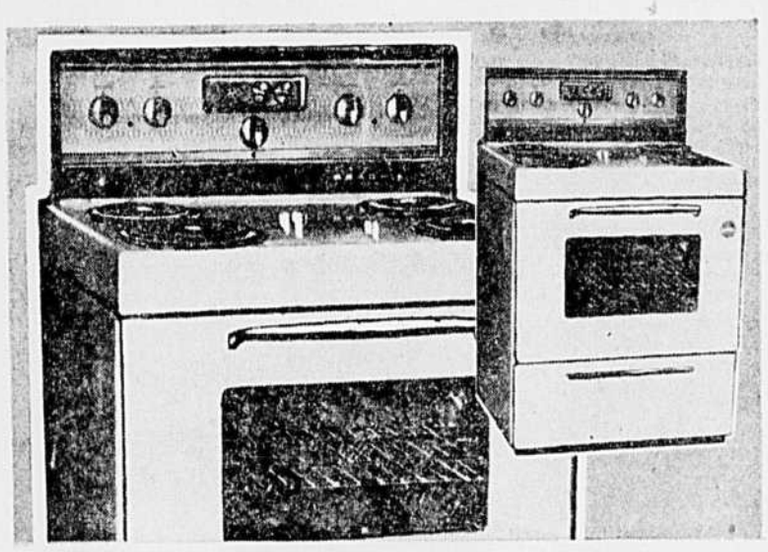
PRIX DUPUIS **289.00**

Congélateur d'une capacité de 105 livres d'aliments. Dégivrage automatique, légumiers jumelés, au fini porcelaine, 2 tablettes réglables, niche pour les oeufs, 2 plateaux pour la glace. H. 62" x L. 30½" x P. 29⅛".

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 773

Téléviseurs "RCA Victor" et cuisinière électrique "Beach" à bas prix



Cuisinière électrique "Beach" de 30"

PRIX DUPUIS **184.00**

Chronomètre automatique, minuterie, lampe, commande de chaleur infinie, porte amovible en vitre, grand miroir, 2 grands éléments et 2 petits pour la cuisson. L. 30" x P. 26" x H. 36".

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 772





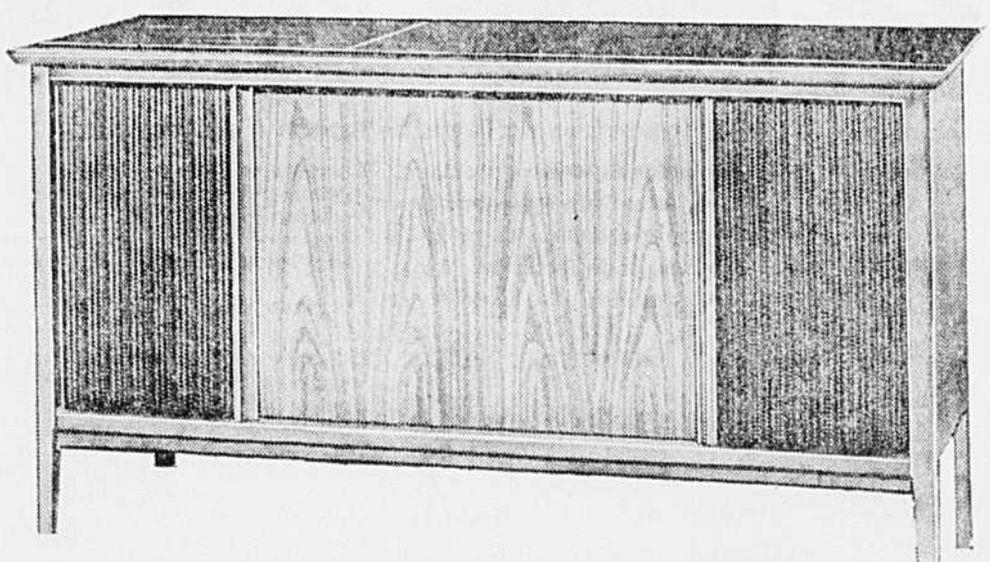
Téléviseur portatif "RCA Victor" de 19" à bon marché. Profitez-en !

PRIX DUPUIS **169.00**

Solide circuit en cuivre, lampe-écran de 19 pouces à foyer profond, châssis 18,000 volts, antenne monopolaire, borne pour antenne extérieure, sélecteur "New-Vista", rendement de 23 lampes. H. 17" x L. 21" x P. 12⅝".

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 843



Téléviseur console RCA Victor 1968 de 23"

Modèle 1968, lampe-écran de 23 pouces, châssis 18,000 volts, syntonisateur "New-Vista", préajusté, circuit solide de cuivre, contrôle automatique du son, rectificateur à état solide, sonorité "Gosier d'Or". H. 29¼" x L. 34¼" x P. 15¾".

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 843

PRIX DUPUIS **239.00**

Stéréo AM/FM de "RCA Victor"

Quantité limitée ! Stéréo AM/FM Multiplex, châssis tout transistors à état solide, 20 transistors, 20 diodes, régulateur de tonalité séparé pour les sons graves et aigus, 4 haut-parleurs de forme ovale, changeur automatique BSR avec cartouche astatic 133, borne pour haut-parleur auxiliaire. Cabinet fini noyer. Dim. : L. 50" x H. 25" x P. 17¼".

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 840

PRIX DUPUIS **259.00**

COMPOSEZ : 842-6171

Pourquoi pas chez Dupuis... **À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO**

DUPUIS MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — TROIS-RIVIERES • COMPOSEZ : 374-2411

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ | Montréal, mercredi 17 janvier 1968 / saint Antoine / 84e année, No 14 / 8 cahiers / 112 pages / La météo : ensoleillé aujourd'hui, nuageux demain, un peu moins froid / Minimum : 10 / Maximum : 5

Vol d'un camion postal en plein centre-ville
— Page 3



photo René Picard, LA PRESSE

La sloche après la tempête

Les malheurs d'une tempête ne se limitent pas aux pouces de neige et au froid : il y a toujours la sloche (avez-vous un meilleur mot ?) des lendemains. L'éclatement d'une bouche d'eau, à l'intersection des rues Guy et Sainte-Catherine, hier soir, n'était pas de nature à améliorer les choses à ce carrefour.

Marchand ou Trudeau sera candidat; mais lequel ?

OTTAWA — MM. Jean Marchand et Pierre-Elliott Trudeau depuis leur rentrée de vacances multiplient les consultations pour déterminer lequel des deux posera sa candidature à la succession du premier ministre Pearson.

Toujours hésitant avant de partir pour la Floride, M. Marchand en est revenu décidé, semble-t-il à poser le grand geste. Mais entre-temps la situation s'était compliquée encore davantage puisque d'un peu partout au Canada, comme dans son cas, des libéraux faisaient pression pour que son ami Trudeau soit candidat au congrès d'avril.

Etant donné sa personnalité (son indépendance et son détachement) et son amitié pour Marchand qui a toutes fins pratiques l'avait imposé au départ sur la scène fédérale, on dit que Trudeau laissera toujours la voie libre au leader de l'aile québécoise aussi longtemps que ce dernier entretiendra la moindre ambition. On est d'accord pour dire qu'il ne posera sa candidature que sur l'insistance de Marchand.

La situation est d'autant plus gênante pour les deux amis qu'ils sont eux-mêmes à l'origine de la consigne voulant que le caucus québécois ne s'engage pas dans la cabale avant le congrès de fin-janvier.

La situation tendue énerve encore bien davantage les autres candidats au leadership fédéral: d'abord, ceux qui doivent se préparer à voir se volatiliser une bonne partie de leurs appuis par l'entrée en lice d'un Canadien français; ensuite, ceux qui, non déclarés encore, sont incapables d'organiser leur attaque tant que la situation ne devient pas plus claire.

Ainsi, on dit que M. Paul Martin qui jouit d'un fort prestige à travers le pays mais qui compte considérablement sur la sympathie des délégués québécois, faisait preuve d'une grande déception face à la consigne et d'un grand énervement devant le spectre d'une candidature d'un ministre québécois. Des sources informaient durant le week-end que d'autres candidats de longue date hésiteraient à se porter candidat, l'entrée dans la course d'un ministre québécois de-

Voir MARCHAND en page 2

La FLQ fait "comparaître" Kierans

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — A moins d'explications sérieuses fournies par le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Eric Kierans, le parti libéral québécois devra se dissocier publiquement des déclarations que ce dernier a faites ces jours derniers sur l'assurance-santé et le partage fiscal.

M. Kierans devait "comparaître" d'ailleurs aujourd'hui devant l'exécutif du parti libéral du Québec.

Le bureau exécutif, qui devait se réunir toute la journée, devait demander à M. Kierans de "préciser sa pensée" et discuter ensuite de la position que doit adopter le parti face à ses déclarations.

Le député pouvait faire l'objet d'un vote de blâme de la part de l'exécutif.

Il semblait hier nécessaire pour le chef du parti, M. Jean Lesage, lors de la conférence de presse qu'il devait donner aujourd'hui, de réaffirmer la priorité que les libéraux provinciaux accordent à l'assurance-santé et les positions du récent congrès libéral touchant le partage fiscal.

On sait que le congrès a adopté une résolution au sujet de ce partage, l'établissant à 75-25. M. Kierans, ces derniers jours, a parlé de 50-50.

Par ailleurs, M. Kierans a déclaré, il y a quelques jours, que dans la conjoncture économique actuelle, le pays ne pouvait se payer le luxe de l'assurance-santé. Il a d'autre part affirmé que s'il est élu chef du parti libéral fédéral, l'entrée en vigueur d'un régime partiel d'assurance-santé ne s'appliquerait au départ qu'à 20 pour cent de la population.

En somme, les déclarations de M. Kierans ont mis le parti libéral provincial dans une situation délicate.

Même s'il n'est question, à la réunion d'aujourd'hui, que "d'ajuster les pensées", il reste que certains députés libéraux interrogés n'ont pas caché leur amertume envers M. Kierans.

Un député influent de l'Opposition a déclaré : "M. Kierans a joué avec nous comme avec des enfants. Il s'est servi de nous et il s'en va en se fichant, par ses contradictions, de nous mettre dans une position délicate."

Un autre député, interrogé sur les propos de M. Kierans, a répondu que lui et ses confrères en avaient assez de "servir de cobaye et de marche-pieds".

Kierans : les travaux préliminaires n'ont même pas encore débuté — P. 8

Le gouvernement avertit les Anglais, déjà nerveux, que le pire est à venir

LONDRES (Reuter, CP, UPI, AFP) — Le débat portant sur la diminution des dépenses pour un montant de $2.4 milliards — diminution annoncée hier par le premier ministre Wilson — s'ouvre aujourd'hui au Parlement de Londres et tout indique que les Britanniques auront à faire face à des mesures encore plus draconiennes en vue de renflouer l'économie nationale.

Les journaux de Londres discutent selon leur optique les mesures prises et la Chambre des communes se réunit pour ouvrir les débats qui se clôtureront par un vote de confiance qu'obtiendra apparemment sans difficulté la majorité travailliste.

Roy Jenkins, le chancelier de l'Echiquier qui est chargé de la surveillance des dépenses du gouvernement, a fait suivre l'annonce des réductions budgétaires par Wilson au Parlement d'une causerie qu'il a donnée lui-même sur le réseau national de radiodiffusion, hier soir, pour préciser que le pire, en ce qui concerne l'austérité budgétaire, était encore à venir. "Nous n'avons pas résolu le problème du fait des coupures annoncées aujourd'hui", a dit M. Jenkins qui a toutefois négligé d'indiquer quelles seraient les mesures à venir.

Les mesures qu'entend prendre le gouvernement suffisent déjà, cependant, à énerver la nation. En effet, M. Wilson a supprimé une commande de 50 bombardiers américains; il entend rapatrier presque toutes les unités britanniques cantonnées à l'est de Suez d'ici 1971; il réduit à néant la flotte des porte-avions de la Marine royale; il coupe court à la fabrication des sous-marins nucléaires; il réduit le personnel militaire et annonce des réductions dans les budgets de la Voirie, de l'Education et du Logement, de même que des taxes qui annoncent la fin de la gratuité absolue des médicaments et des soins médicaux.

Le "Sun", quotidien pro-travailliste, a félicité le gouvernement de son initiative et considère que ce n'est là qu'un début. Wilson se doit, écrit le journal, de se prévaloir des épargnes qu'il réalisera d'ici trois ans pour préparer le nouvel essor économique de la Grande-Bretagne. "Les réductions budgétaires ne fournissent que le moyen; reste à voir si la nation saura s'en servir."

Pour sa part, le "Times" accueille favorablement les mesures mais trouve qu'elles ne suffiront pas à conjurer le mal.

Pour ce qui est du "Daily Express", quotidien hostile à l'administration Wilson, il affirme que le discours du chef de l'Etat, hier, fut "l'un des plus dégradants jamais prononcés aux Communes... Il inaugure une ère de dérobades et d'humiliation".

L'opposition conservatrice est aux abois. Les coupures annoncées, dit-elle, "compromettent

Voir ANGLAIS, page 2

200,000 Montréalais sont grippés

De l'avis même du Dr Roland Lamquin, directeur du service de santé de Montréal, quelque 200,000 personnes souffrent de la grippe dans la métropole, laquelle comme on sait compte 1,220,000 âmes.

Les chiffres fournis par le Dr Lamquin n'incluent pas les municipalités de banlieue, où il n'a pas été possible d'obtenir de rapport.

Depuis la fin de semaine dernière, aucune nouvelle victime imputable à la grippe n'est venue s'ajouter aux deux morts survenues par cette maladie à Montréal depuis le 1er janvier dernier.

On dénombre par ailleurs sept décès par pneumonie et la possibilité que cette maladie ait d'abord pour cause la grippe asiatique n'est pas tout à fait écartée.

Le Dr Lamquin a précisé que plusieurs cliniques médicales, en plus des médecins, reçoivent une foule d'appels téléphoniques de personnes qui semblent présenter les symptômes de la grippe.

Celle-ci se plaignent de douleurs au dos, de troubles stomacaux et d'une hausse de température.

Selon le directeur du service montréalais de santé, la grippe asiatique dure environ deux ou trois semaines. "Plusieurs membres de mon personnel, a-t-il dit, ressentent encore les effets de cette maladie trois semaines après la phase critique.

• La CEE : de Gaulle dit toujours NON

— Page 57

Deux officiers américains sont tués au Guatemala, où sévit une vague terroriste



téléphoto PA

Un employé de l'ambassade américaine recouvre le corps du colonel John Webber, qui a été tué hier par des terroristes au Guatemala. Un autre officier américain a été tué et deux militaires ont été blessés dans le même attentat.

GUATEMALA (PA,UPI,AFP) — Le gouvernement a décrété l'état d'alerte au Guatemala en vue d'enrayer une vague de terrorisme de la part de groupes extrémistes de droite et de gauche ainsi que de bandits qui profitent du climat d'agitation politique.

Une atmosphère de tension règne dans la capitale à la suite des trois attentats commis dans la journée d'hier et qui ont fait quatre morts, dont deux attachés militaires américains.

Une organisation révolutionnaire procastriste revendique la responsabilité de l'attentat commis contre les Américains. Un communiqué signé FAR (forces armées rebelles) accuse la mission militaire américaine d'avoir "ordonné à l'armée guatémaltèque d'organiser des groupes d'assassins" contre les guérilleros et déclare que la FAR "a décidé de rétablir la justice".

Deux Américains tués, 2 blessés

Les quatre militaires américains étaient en automobile et retournaient à leurs résidences respectives quand ils furent dépassés par une autre voiture d'où quatre terroristes ouvrirent sur eux un feu nourri de mitraillette. Le colonel John Webber, chef de la mission de l'armée, a été tué sur le coup, le capitaine Ernest

Voir GUATEMALA en page 2

AUJOURD'HUI

Nos ministres en France

Tandis que le ministre québécois Jean-Noël Tremblay était reçu hier à l'Elysée, le ministre fédéral Jean-Luc Pépin (photo de droite) rentrait au Canada en déclarant que Paris devrait faire une distinction entre Ottawa et Québec. Il soutient qu'il faut éviter les "chicaneries" et que la France et le Canada devrait ménager leurs énergies pour faire face au géant américain.

— Pages 46 et 49

La santé des Montréalais

Le Dr Roland Lamquin publie son rapport préliminaire pour 1967 qui traite notamment des causes de décès à Montréal, de la pollution de l'air, des aliments "confisqués", des suicides, des homicides, de la population totale, des naissances, des mariages, des décès, etc.

— Pages 44 et 45

L'affaire Lemay : motion de non-lieu

Dans une tentative pour obtenir l'acquittement de Lemay, son procureur présente une motion de non-lieu.

— Page 90



La collaboration franco-québécoise

La nomination d'un Français au conseil d'administration de la SGF paraît, selon notre collaborateur parisien Jean Mehling, avoir produit une très forte impression en France. Il estime que la collaboration franco-québécoise entre dans une ère nouvelle et qu'on est en droit d'espérer que l'exemple de la participation aux activités de la SGF pourrait se renouveler dans un proche avenir.

— Page 36

SOMMAIRE

Annonces classées / 99 à 102
Arts et Spectacles / 74-75
Bandes dessinées / 52
Courrier "Que faire ?" / 62
Décès, naissances, etc. / 103
Editorial / 4
Finance / 36 à 38
Horoscope / 67
Informations étrangères / 57-64-65
L'auto / 68-69
Le monde syndical / 15
Loisirs et récréation / 52
Mots croisés / 46
Radio et télévision / 54-55
Sports / 77 à 85
Tribunaux / 90
Vie féminine / 58 à 63
Vie mondaine / 59
Votre médecin / 61

CKAC 73

Turner, puis Sharp, annonceront demain leur candidature

Deux ministres fédéraux annonceront demain leur candidature à la direction du parti libéral du Canada. John Turner, ministre de la Consommation et des Sociétés, l'annoncera demain à Ottawa, au début de la matinée. LA PRESSE avait déjà révélé, hier, les intentions du jeune ministre, député de Saint-Laurent-Saint-Georges.

En Soirée, demain encore, c'est Mitchell Sharp, ministre des Finances, qui annoncera sa décision à Toronto. Quant à Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, il annoncera sa candidature vendredi.

Il semble que ce soit la conférence des libéraux de l'Ouest sur les politiques du parti, qui doit avoir lieu à Winnipeg au cours du week-end, qui force les aspirants à annoncer plus vite qu'ils l'auraient voulu leurs intentions de devenir candidats au leadership.

En effet, seuls les candidats officiels auront le droit de prononcer un discours à cette conférence.

Samedi prochain, il y aura donc au moins sept candidats officiels à la succession de Lester Pearson: le ministre de la Santé MacEachen, le ministre des Transports Hellyer, le ministre des Finances Sharp, le ministre des Sociétés et de la Consommation Turner, le ministre des Affaires extérieures Martin, le pasteur presbytérien Henderson et l'ancien ministre québécois Kierans.

On ignore encore qui, de Trudeau et de Marchand, sera candidat.

Le cardinal Léger a choisi le Cameroun

PARIS (UPI) — On a laissé entendre hier, à Paris, que le cardinal Paul-Emile Léger aurait déclaré qu'il avait décidé de demeurer au Cameroun pour y fonder une léproserie.

Avant son arrivée au Cameroun, où il est présentement l'invité de l'archevêque d'Yaounde, Mgr Jean Zoa, le cardinal Léger a visité le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Dahomey.

"Je crois maintenant que je n'ai plus de temps à perdre et j'ai décidé d'assumer la responsabilité d'une léproserie près d'Yaounde", a déclaré le cardinal, au cours d'une interview, à un correspondant du journal catholique parisien "La Croix".

Le cardinal Léger a aussi déclaré qu'il se proposait de retourner un jour au Canada sfin d'y solliciter des fonds pour sa léproserie.

Bureau de poste cambriolé

Des voleurs se sont emparés de mandats postaux pour un montant total de $7,400, de $950 en timbres et de $16 en espèces, hier soir, au cour sd'un cambriolage perpétré au bureau de poste situé à l'intérieur du magasin Miss L.M. Elégance, au 0752, rue Charlevoix, dans le quartier Pointe-St-Charles.

Les intrus, dont un informateur anonyme a signalé le crime à la police peu après minuit ce matin ont également emporté un sceau du maître de poste. L'objet pourrait leur servir à valider les mandats volés.



Le cardinal Roy chez U Thant

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le cardinal Roy, archevêque de Québec et président de la Commission pontificale pour la justice et la paix, a rendu visite hier au secrétaire général de l'ONU, U Thant.

Le cardinal se trouvait à New York à l'occasion d'une réunion de la commission américaine de l'Eglise pour la justice et la paix, créée à la suite d'une initiative du Vatican qui tend à promouvoir dans les masses catholiques de divers pays des études sur les problèmes de la paix et du développement économique.

Le Cardinal et le secrétaire général ont évoqué dans leur entretien la visite du pape Paul VI aux Nations unies et la coopération qui s'est établie entre U Thant et le pontife pour essayer de mette fin à la guerre du Vietnam. Le cardinal Roy a cependant fait remarquer à la presse que la commission qu'il préside avait un mandat éducatif et que les affaires politiques et la diplomatie étaient réservées à la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, représenté à l'O.N.U. par l'observateur du Vatican.

Le cardinal Roy, accompagné de monseigneur Gremillon, secrétaire de la commission pontificale, se rendra le mois prochain en Amérique latine pour prendre contact avec les commissions parallèles des Eglises des différents pays.

ANGLAIS

SUITE DE LA PAGE 1

la confiance que des alliés et amis ont mis en nous, et compromettent la sécurité nationale".

Les buts du gouvernement

Dans son discours d'hier, M. Wilson a dit que le gouvernement britannique entend désormais accélérer l'abandon du rôle historique assumé jusqu'ici par la Grande-Bretagne à l'est de Suez, et de réduire les proportions de l'Etat-providence, attendu que la nation ne peut plus en payer la note.

Le but du gouvernement est de rééquilibrer la main-d'oeuvre, l'investissement de capital et les ressources, de manière à favoriser les industries qui travaillent pour l'exportation et à ce qu'augmentent les ventes à l'étranger et ainsi stabiliser la balance des comptes.

Maintenant que la dévaluation de la livre assure des prix avantageux sur le marché extérieur, le problème consiste à rendre les ressources disponibles à la production et à procurer aux Britanniques des biens de consommation à meilleur compte.

Si spectaculaires que paraissent toutefois les nouvelles mesures d'austérité, les conséquences immédiates paraîtront insignifiantes. Les dépenses gouvernementales pour le prochain exercice, par exemple, ne se trouveront réduites que de deux pour cent, soit de seulement $780 millions sur un budget global de $41 milliards. En définitive, les économies ne feront que ralentir l'augmentation qu'on prévoit des dépenses annuelles.

GUATEMALA

SUITE DE LA PAGE 1

Munro, assesseur naval, est mort dans l'ambulance qui le transportait à toute vitesse à l'hôpital. Les deux autres militaires, le sergent d'infanterie John Forster et le sergent de "marines" Harry Greene, ont été blessés dans le même attentat. Greene est encore dans un état critique, mais Forster a pu quitter l'hôpital après avoir été traité pour une blessure au bras.

Dans un message radiodiffusé, le président Julio Cesar Mendez a déclaré que "le gouvernement a besoin de pouvoirs spéciaux pour rétablir l'ordre... à la suite de ces attentats criminels et de ces meurtres".

Trois attentats hier

Il a donc décrété un "état d'alerte", forme modifiée de la loi martiale, qui permet les arrestations sur soupçons seulement, les perquisitions à domicile sans mandats, interdit le port des armes à feu sans autorisation et les rassemblements de plus de quatre personnes et établit une forme de censure.

Dans un autre attentat commis hier, un ancien député, Alejandro Silva Falla, âgé de 40 ans, et son garde du corps âgé de 20 ans ont été tués au cours d'une fusillade avec des assaillants inconnus. Le nom de Silva figurait sur une liste distribuée en juin par des extrémistes de droite affirmant que tous ceux qui ont servi le communisme seraient exécutés.

Dans un troisième attentat survenu hier également, des hommes armés ont manqué M. Manuel Villacorta Vielman, ancien candidat à la vice-présidence du Mouvement de libération nationale, groupe anticommuniste, mais ont blessé son fils de 20 ans.

Vague de terrorisme

D'après le gouvernement, 26 personnes ont été tuées par des terroristes depuis le début du mois. Plus de 1,000 personnes — et peut-être 4,000 — ont été victimes du terrorisme au Guatemala depuis 18 mois.

Le mouvement "FAR" a expliqué que Webber et Munro ont été choisis pour cibles parce que des groupes armés guatémaltèques formés sous les ordres des Américains "s'appliquent à semer la terreur et la mort dans tout le pays". Le mouvement procastriste affirme que "le travail génocide de ces bandes d'assassins a causé la mort de près de 4,000 Guatémaltèques".

Des extrémistes de droite, organisés d'abord pour combattre la guérilla gauchiste, aimeraient aussi renverser le gouvernement du président Julio Cesar Mendez Montenegro, qui est au pouvoir depuis juillet 1966 et qui a l'appui de l'armée. Ils affirment que le programme de réformes et les impôts accrus du gouvernement menacent leurs privilèges traditionnels.

On assiste en fait à une lutte à trois entre le gouvernement, les communistes et sympathisants et une organisation d'extrême-droite appelée la "Main blanche". Cette dernière est composée de membres de la riche classe des propriétaires terriens : ils soutiennent que les restrictions légales empêchent la police et l'armée de combattre efficacement les révolutionnaires procastristes.

Les deux principaux groupes de guérilla de gauche sont le "FAR", qui est pro-Moscou, et le Mouvement du 13 novembre, qui est pro-Pékin.

Un porte-parole de la police a attribué à la "Main blanche" l'assassinat de Rogelia Cruz Martinez, une reine de beauté de 26 ans qui fut "Miss Guatemala", dont le corps fut trouvé sous un pont samedi dernier à 50 milles de la capitale. Elle avait été poignardée, battue et empoisonnée. C'était une sympathisante de la gauche.

Drame du chômage : 32 Pakistanais meurent de soif

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Trente-deux Pakistanais sont morts de faim et de soif après avoir dérivé pendant 15 jours sur la mer d'Oman à bord d'un chalutier qui transportait 135 passagers clandestins vers Dubaï, sur le golfe Persique, où ils espéraient trouver du travail.

Le bateau avait quitté Karachi le 21 décembre, prétextant une campagne de pêche. En plus des neuf hommes d'équipage, il transportait cent trente-cinq Pakistanais, parmi lesquels plusieurs femmes et enfants. Les réserves d'eau et de nourriture étaient prévues pour 3 jours. En panne de moteur après quelques jours de navigation, l'embarcation est venue s'échouer la semaine dernière dans une petite crique déserte du golfe de Katch, dans l'Etat indien de Gujarat.

Peu après l'échouage, 22 passagers, privés de nourriture et d'eau, mouraient. Dix autres étaient dans un tel état de faiblesse qu'ils succombèrent avant l'arrivée des premiers secours.

Selon un rapport parvenu hier à La Nouvelle-Delhi, 40 passagers sont soignés dans les hôpitaux de la région du drame. Les autres sont détenus par les autorités indiennes, en attendant qu'un accord intervienne à leur sujet avec les autorités pakistanaises. Le bateau et les marchandises de contrebande qu'il transportait ont été saisis.

Deux hommes aux reins neufs reposent dans un état satisfaisant

TORONTO (PC) — Deux hommes reposent dans un état satisfaisant, à l'hôpital Western Toronto, après des greffes reinales pratiquées lundi soir. Chacun des patients a reçu un rein d'une personne de 45 ans, morte lundi soir d'hémorragie cérébrale.

Les deux hommes, âgés de 34 et 42 ans, ont été transportés à l'hôpital lundi soir, après qu'il fut devenu apparent que la victime de l'hémorragie ne survivrait pas.

Les autorités de l'hôpital ont refusé de divulguer le nom du donneur des reins et des deux hommes auxquels on les a greffés.

Il y a eu 17 greffes reinales pratiquées à l'hôpital Western de Toronto depuis 1965.

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE 1

venant de plus en plus évidente.

Quoi qu'il en soit, les candidats à la succession de M. Lester B. Pearson comme chef du parti libéral du Canada seront probablement au nombre de sept à la fin de la semaine, et tous se feront entendre la semaine prochaine au congrès des libéraux de l'Ouest, à Winnipeg.

M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, doit annoncer officiellement sa candidature jeudi soir à Toronto; M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, doit se porter candidat vendredi matin à Ottawa et M. John Turner, ministre des Corporations et des Affaires du consommateur, fera connaître officiellement sa décision avant samedi.

Ces trois hommes rejoindront les premiers candidats déclarés à la chefferie: le révérend Lloyd Henderson, ancien maire de Portage La Prairie, Manitoba; M. Eric Kierans, ancien président de la Fédération libérale du Québec; M. Paul Hellyer, ministre des Transports, et M. Allan MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être.

Marchand ou Trudeau, pas les deux

Il est exclu qu'à la fois Marchand et Trudeau soient candidats et celui parmi les deux qui s'engagerait dans la course au leadership aurait l'appui total de l'autre, affirment des sources proches de M. Marchand et de M. Trudeau.

Tous deux sont rentrés de vacances au cours du dernier week-end.

M. Marchand s'était rendu en Floride et M. Trudeau à Tahiti et ils procèdent depuis à des consultations quant à la décision qu'ils doivent prendre à l'égard de la course au leadership libéral.

Appui à Trudeau

Un sondage d'opinions mené par la poste en banlieue de Toronto s'avère assez favorable à M. Trudeau, même s'il se classe huitième sur la liste des candidats favoris de la population locale.

Il faut noter que son nom n'apparaissait pas sur le questionnaire envoyé aux citoyens, qui pouvaient cependant y inscrire leur candidat favori. Bien entendu, la faveur populaire s'est tout d'abord portée sur des hommes connus dans la région. M. Hellyer a obtenu 18.3 pour cent des voix; le ministre du Commerce Robert Winters, 16.5 p. cent; M. Sharp, 13.5 p. cent; M. Martin, 12.4 p. cent; M. Turner, 10.7 p. cent; M. Kierans, 10.4 p. cent; M. Marchand (dont le nom paraissait sur la liste), 5.9 p. cent; M. Trudeau, 5 p. cent; M. MacEachen, 1.5 p. cent; M. Jean Drapeau, maire de Montréal, 1.5 p. cent; M. Walter Gordon, président du Conseil privé, et M. Robert Stanbury, député de York-Scarborough, 0.8 p. cent.

M. Stanbury, qui avait organisé le scrutin dans son comté, (le plus peuplé du Canada), s'étonne de l'appui accordé à M. Trudeau. Il croit que sa popularité en banlieue de Toronto peut tenir aux réformes sociales qu'il a proposées récemment aux Communes.

Le scrutin, toutefois, ne peut avoir la même importance que les élections primaires des Etats-Unis, où les membres en règle d'un parti expriment leur préférence pour tel ou tel candidat du parti. Des citoyens de toutes couleurs politiques pouvaient participer au sondage de M. Stanbury.

Entre-temps, 22 partisans de M. Hellyer ont formé un comité pour promouvoir la candidature du ministre des Transports en Alberta.

Ce comité compte, parmi ses membres, M. David McDonald, ex-président de l'Association libérale albertaine, et son prédécesseur, M. Nick Taylor.

La météo

MINIMUM : 10 sous zéro

MAXIMUM : 10 au-dessus

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de la Mauricie : ciel variable et un peu moins froid, vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 10 sous zéro et 10 au-dessus, Québec, Ste-Agathe et La Tuque 15 sous zéro et 5 au-dessus, Sherbrooke 20 sous zéro et 5 au-dessus.

Aperçu pour demain : nuageux et un peu moins froid, possibilité de chutes de neige ou de pluie verglaçante.

Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de Gaspé : temps clair et très froid, vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi et Baie-Comeau 20 sous zéro et cinq sous zéro, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 10 sous zéro et zéro, Sept-Iles 25 sous zéro et 10 sous zéro, Gaspé zéro et 5 au-dessus.



Matelas orthopédique

Extra-ferme — recouvert de soie deux épaisseurs de sisal et une de feutre comprimé de chaque côté. Ressorts noués Flex-O-Loc. Se détaille **$79.00**

Vrai prix de "gros": **$36.40** assuré par contrat écrit.

Demandez notre dépliant

Société d'Escomptes Enr.

8299 St-Denis 384-0621

REDUCTION FINALE!

VENTE SPECTACULAIRE DE RICHES TAPIS DE BROADLOOM

Nous avons vendu des milliers de verges de ces tapis à $10.95 - $13.95 - $17.95 la verge carrée

Des tapis de laine et acrylique à texture veloutée, motifs sculptés, bouclés durables et pelucheux.
Une qualité rarement vue dans une vente de coupons de tapis. Profitez-en! Jeudi - Vendredi - Samedi



RESPECTIVEMENT REDUITS A CES BAS PRIX

6.66 La verge carrée — 8.66 La verge carrée — 12.66 La verge carrée

Grandeur jusqu'à 60 verges carrées

Vous pouvez acheter la grandeur complète ou en partie

VOUS POUVEZ VOIR NOTRE GAMME COMPLETE A NOS 3 MAGASINS OU TELEPHONER 273-9983

VENTE DE 1,000,000 DE TUILES SE CONTINUE

La demande a été si considérable que nous ne voulons désappointer personne.
Nous avons ajouté des nouvelles couleurs, de nouveaux motifs. Venez tôt pour un meilleur choix. Prix à partir de 4½c la tuile





VOYEZ LE NOUVEAU COUVRE-PLANCHER COUSSINE "SANDURA"

Peut être posé n'importe où, facilement, sans expérience.
Enjolivez votre sous-sol et toute la maison.
Réchauffera le plancher de béton comme un plancher de bois.
100 COULEURS AU CHOIX

Prix de $2.49 à $8.95 la verge carrée

2, 3 et 4 verges de large

Broadloom / Carpettes / Vinyle hors série / Mosaïque ● Portez à votre compte ● 3 ans pour payer ● Garantie de service pour 10 ans : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin sans frais

LA MAISON AU MILLION de TAPIS et TUILES
MONTREAL FLOOR COVERING LTEE.

CHERS MONTREALAIS : C'EST NOTRE 29e ANNEES EN AFFAIRES, VENEZ NOUS VOIR, VOTRE TOUT DEVOUE, LE PERSONNEL.

15 est, Bernard
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
SERVICE à DOMICILE 273-9983

3424, av. du Parc
(angle Sherbrooke)
Auparavant rue Bleury
Stationnement à côté du magasin
SERVICE à DOMICILE 842-8871

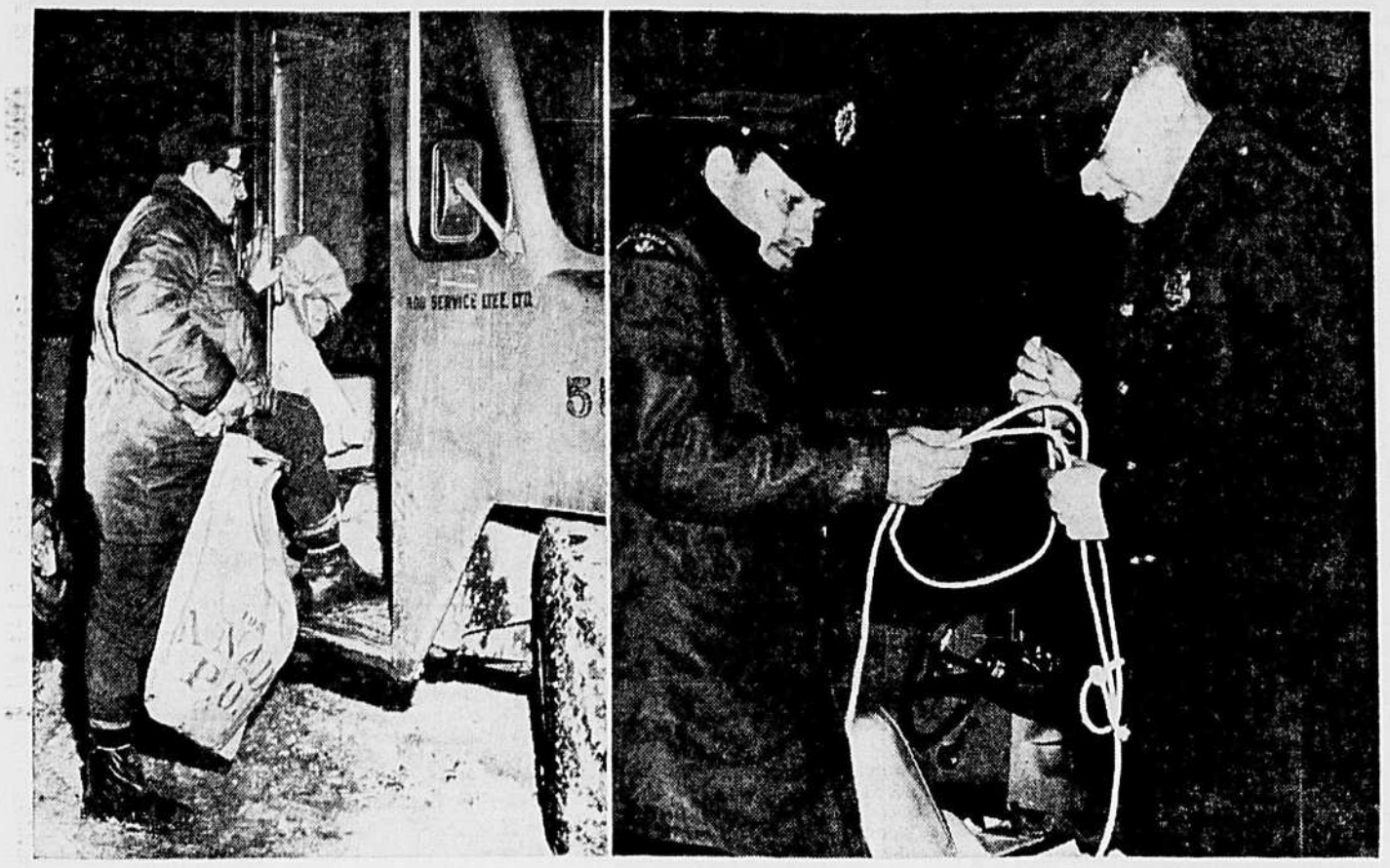
392, boul. Lafleur
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont-Mercier
Route 220, Pont-Mercier — Sortie Cité de LaSalle
SERVICE à DOMICILE 365-6560

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 6 H — JEUDI ET VENDREDI, JUSQU'A 9 H — SAMEDI JUSQU'A 5 H

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 17 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 14



photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

Vol d'un camion postal rue Saint-Denis

Neuf sacs de poste ont été emportés hier soir par deux bandits qui ont volé un camion postal, rue St-Denis, près de l'intersection de la rue Rigaud. M. Lucien Brouillette, à gauche, était allé prendre livraison d'un sac de poste dans la pharmacie Lippens, située au 3450 rue St-Denis, pour constater en sortant que le camion s'était volatisé. M. Roger Ouimet, le conducteur, a été abandonné, ligoté dans le camion, à l'intersection des rues Roy et Henri-Julien. A droite, M. Ouimet remet à l'agent François Gervais, du poste no 17, la corde qui a servi aux voleurs à le ligoter.

Deux bandits s'emparent de neuf sacs de poste

par Lucien RIVARD

Pendant que les détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal recherchent activement deux audacieux bandits qui ont fait main basse sur neuf sacs de poste au début de la soirée d'hier, les enquêteurs des Postes tentent de déterminer le montant d'argent dont les bandits ont réussi à s'emparer avec une facilité inouie.

Le hold-up du camion postal a été perpétré en pleine rue St-Denis, plus précisément en face de la pharmacie Lippens située au 3450 rue St-Denis, à quelques centaines de pieds au nord de la rue Sherbrooke.

Connaissant vraisemblablement fort bien la façon de procéder des employés de Rod Service Ltée qui assure la cueillette des sacs de courrier, les bandits ont attendu que M. Lucien Brouillette, âgé de 47 ans, d'Anjou, soit entré dans la pharmacie Lippens, où se trouve un sous-bureau de poste.

A ce moment, un gunman a grimpé dans le camion et a menacé de son revolver le conducteur, M. Roger Ouimet, âgé de 28 ans, de Laval. Sous la menace, M. Ouimet a dû mettre le véhicule en marche et suivre la route que lui indiquait son agresseur.

Le camion a été conduit jusqu'à l'intersection de l'avenue des Pins et de la rue Laval. A cet endroit, le bandit a ouvert la porte pour lancer neuf sacs de poste à son complice qui les a placés dans un autre véhicule que M. Ouimet n'a pu voir.

Sachant fort bien ce qu'il faisait, le voleur a dédaigné quelque 30 sacs qui se trouvaient dans le camion pour ne prendre que les neuf qui contenaient le courrier recommandé.

Après avoir refilé le butin à son complice, le gunman donna l'ordre à M. Ouimet de continuer. On s'arrêta finalement à l'intersection des rues Roy et Henri-Julien.

A l'aide d'une corde, le bandit ligota solidement sa victime avant de quitter le véhicule des Postes pour rejoindre son comparse qui l'avait probablement suivi durant tout ce temps.

La police a été alertée de ce hold-up de deux sources différentes. Tout d'abord, en sortant de la pharmacie, M. Brouillette donna l'alerte après avoir constaté que le camion s'était volatilisé.

D'autre part, M. Ouimet a réussi à attirer l'attention des passants en frappant contre la porte de son véhicule. Ces témoins ont également alerté la police et les agents André Daigneault et François Gervais, de l'auto-patrouille 17-5 se sont rendus sur les lieux pour libérer la victime.

Entreprise par les agents Daigneault et Gervais, l'enquête a été poursuivie par les sergents-détectives Frank Cataffi et André Charette, du Bureau des enquêtes criminelles.

Selon les enquêteurs, il faudra plusieurs jours avant de réussir à établir le montant exact qui a été emporté par les voleurs.

Brossard recherche les propriétaires d'un motel temporaire

par Claude MASSON

La longue aventure des motels temporaires, dont un grand nombre ont occasionné de sérieux maux de tête aux autorités durant l'Expo, n'est pas encore terminée.

La ville de Brossard est à la recherche des propriétaires du Village Familial Inc. qui ont exploité des unités temporaires dans cette municipalité de la rive sud durant l'événement international.

Le Village Familial Inc. doit au trésor municipal de Brossard un montant d $2,444, plus les intérêts et les frais, en balance de paiement des permis d'exploitation émis par la ville et de diverses autres obligations envers cette dernière, dont une dette pour l'approvisionnement en eau des unités.

Le siège social du Village Familial, corporation légalement constituée, était autrefois situé au 381 de la rue St-Jean, à Longueuil, mais les dirigeants du projet n'occupent plus ce local.

Dans une annonce publiée dans les journaux par la Cour provinciale, les procureurs de la ville de Brossard indiquent que le siège social de l'entreprise en cause est maintenant "de lieux inconnus".

Les avocats de Brossard enjoignent "a la défenderesse, Village Familial Inc., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours".

Les dirigeants du motel temporaire ont jusqu'au 3 février pour comparaitre.

S'ils ne donnent pas signe de vie, Me Clermont Vermette, un des procureurs de la ville de Brossard, a expliqué que la prochaine étape consistera en un jugement par défaut. Ce qui signifie, en pratique, que le Village Familial sera condamné à payer la somme due sans possibilité de se défendre.

Me Vermette a ajouté que la municipalité récupérera alors le montant qui lui est dû par l'entreprise en prenant possession des unités de motels qui sont encore sur l'emplacement utilisé par le Village Familial.

Des décorations de Noël auraient mis le feu au Château Champlain

par Lucien RIVARD

Des décorations de Noël seraient à l'origine de l'incendie qui a fait des dégâts considérables à l'hôtel Château Champlain, un somptueux établissement propriété du Pacifique Canadien, lourdement endommagé par un incendie tôt le matin du 30 décembre dernier.

C'est du moins l'opinion du commissaire John McDougall, du Commissariat des incendies de Montréal, qui a présidé, hier après-midi, l'enquête publique instituée afin de découvrir la cause exacte de cet incendie.

Après avoir entendu les divers témoignages, le commissaire devait déclarer : "Deux témoins ont déterminé avec précision l'endroit où les flammes faisaient rage au début de cet incendie. Sur la table où les flammes ont pris naissance, il n'y avait autre chose que les deux chandelles avec base inflammable qui auraient pu engendrer l'incendie.

"Je ne doute pas de la bonne foi du serveur qui est venu déclarer qu'il avait éteint les chandelles, devait ajouter le commissaire. Toutefois, a-t-il déclaré, je n'hésite pas à conclure que la cause probable de l'incendie sont les chandelles, montées sur des bases de "styrofoam" et utilisées comme décorations de Noël".

Commentant son verdict dans cette enquête, le commissaire McDougall a souligné que de semblables décorations constituaient un danger d'incendie dans des endroits publics.

Les observateurs à cette enquête ont senti pendant un certain temps que le commissaire allait émettre de sévères recommandations sur l'usage de telles décorations. Toutefois, le commissaire a semblé retenir les paroles qu'il allait prononcées et sa phrase est demeurée incomplète.

Le Commissaire McDougall devait mentionner qu'il laissait l'enquête ouverte et qu'il était tout disposé à l'audition de nouveaux témoignages qui pourraient expliquer l'expansion rapide de cet incendie. Il a ajouté qu'après l'audition des témoins il était personnellement satisfait de l'explication présente sur l'origine de l'incendie.

Le feu sur la table

Un agent du Pacifique Canadien, M. Ralph Boulet, devait dire à l'enquête qu'il avait été alerté de l'incendie par un tableau lumineux et une clochette d'alerte. Le tableau indiquait le restaurant Tournebroche comme lieu de l'incendie.

Accompagné de l'assistant-gérant, M. Paul Major, l'agent Boulet avait traversé les cuisines pour se rendre dans le restaurant. Il signale avoir vu des flammes sur une table située à sa droite et qu'elles montaient légèrement sur le mur.

Pendant que M. Major se rendait alerter le directeur de l'hôtel et les pompiers, M. Boulet dit qu'il a demandé à deux chasseurs de l'aider à tendre un boyau. Il ajoute toutefois qu'avant d'avoir pu ouvrir l'eau il s'est produit une explosion qui a fait éclater la porte vitrée, à l'entrée du restaurant, et qu'il a dû abandonner la partie, étant entouré par les flammes.

A ce moment, il était entre 2 h 20 et 2 h 25 du matin. Après le début de l'incendie, on s'est surtout employé à voir à l'évacuation des quelque 150 clients de l'hôtel.

Le gérant du service au res-

Voir DECORATIONS en page 6

Attentat au couteau

Un homme de 42 ans dont l'identité n'a pas été révélée devait comparaître, cet après-midi, sous l'inculpation de tentative de meurtre sur la personne d'une femme de 52 ans, Mme Laura Beaulieu, attaquée à coups de couteau.

L'attentat a été commis vers 9 h, hier soir, dans le logement de la victime, situé au 2059, rue St-Hubert, app. no 2.

Mme Beaulieu a subi une blessure longue de plusieurs pouces à la gorge. Elle repose présentement à l'hôpital St-Luc, où l'on ne croit pas que sa vie soit en danger.

Selon les policiers qui ont été appelés à secourir Mme Beaulieu, sur la foi d'un appel téléphonique présumément donné par l'auteur de l'attentat, une violente scène de jalousie serait à l'origine du drame.

Laval : l'opposition demandera un comité sur la taxation

par Pierre VENNAT

Un conseiller municipal de Laval, M. André Vaillancourt, présentera lors de la prochaine séance du conseil municipal, le premier lundi de février, une résolution visant à former un Comité spécial municipal pour enquêter sur le problème de la taxation.

M. Vaillancourt, élu aux élections de novembre 1965 sous la bannière du Regroupement municipal de l'ancien maire Jean-Noël Lavoie, entend donner suite à la suggestion de l'ancien ministre des Affaires municipales, Pierre Laporte, et des deux députés de l'île Jésus, MM. Gilles Houde (Fabre) et Jean-Noël Lavoie (Laval) qui ont tous trois suggéré la création sans délai par le conseil d'un comité visant à établir la cause de l'augmentation des taxes à Laval.

Le comité proposé par M. Vaillancourt comprendrait six membres: trois du côté du pouvoir, qu'il laisse le soin à l'administration de choisir elle-même, et trois membres de l'opposition, MM. Y. M. Kaplansky, Jean Giosi et Raymond Fortin, que M. Vaillancourt considère tous "très compétents dans la matière".

Les trois sont consentants à faire partie de ce comité.

Celui-ci aurait des pouvoirs dans quatre domaines :

1—Il verrait à faire une analyse complète de la taxation des travaux d'améliorations locales (pavage, éclairage, égout, trottoirs, aqueduc), exécutés dans les ex-municipalités de l'île Jésus;

2—Ensuite il verrait à trouver la cause de l'augmentation, cette année, des taxes d'améliorations locales;

3—Il établirait le montant de la subvention que le gouvernement de la province de Québec devrait accorder pour racheter les erreurs commises, avant la fusion, par les anciennes administrations, que les citoyens doivent malheureusement payer aujourd'hui.

4—Il trouverait une formule en vue d'uniformiser le mieux possible la taxation des travaux d'améliorations locales à des taux justes, normaux et équitables.

Ce comité, ajoute M. Vaillancourt dans sa résolution, pourrait travailler de concert avec les corps intermédiaires de l'île Jésus, dont la Fédération des ligues de propriétaires de Laval et s'adjoindre des experts.

M. Vaillancourt et les trois membres qu'il suggère pour représenter l'opposition sont tous d'anciens administrateurs des anciennes municipalités, MM. Vaillancourt, Fortin et Kaplansky ayant siégé comme conseillers dans l'ex-ville de Chomedey, alors que M. Giosi fut maire de Fabreville.

Tout comme d'ailleurs le maire Têtreault est l'ancien maire de Pont-Viau et comme plusieurs autres conseillers qui furent, soit maires, soit conseillers d'une ex-municipalité de Laval.

Par ailleurs, le député provincial de Fabre, M. Gilles Houde, n'a guère prisé la déclaration faite lundi par le Dr Lucien Paiement, membre du comité exécutif, qui l'a accusé "d'offrir ses services à tout le monde alors que personne n'en veut" et de "n'avoir jamais rien reglé".

D'autant moins que M. Houde, à l'occasion du vote sur des crédits du ministère de la Santé, à Québec, avait eu des propos fort élogieux à l'égard du rapport que celui-ci a préparé, sur l'état des services de santé à Laval.

D'ailleurs M. Houde avait assisté à la présentation du Rapport Paiement au ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, en novembre dernier, et avait endossé sans réserve le rapport prévoyant la création d'une Cité sanitaire et d'un Centre hospitalier de 1,100 lits, à Laval.

Quoi qu'il en soit, M. Houde, dans une déclaration téléphonique à LA PRESSE, a qualifié de "ridicule et prétentieuse" la déclaration du Dr Paiement à son égard.

"Ce n'est sûrement pas lui qui m'empêchera d'offrir en tout temps ma collaboration à tous les citoyens de mon comté. J'ai été élu pour ça. Seuls les prétentieux refusent la collaboration faite de bonne foi. Or les citoyens de Fabre ne sont pas tous comme le Dr Paiement et un grand nombre depuis un an et demie que je suis député, ont accepté ou reclamé ma collaboration. Elle ne leur fut jamais refusée.

"Si "régler un problème", pour le Dr Paiement, consiste seulement pour le député à construire des ponts, des routes, des édifices, ou encore à donner de gros contrats, je suis d'accord avec lui, je n'ai pas "reglé grand chose".

"Mais si "régler des choses", pour un député, consiste à renseigner, éduquer, encourager, dialoguer, soulager et participer aux problèmes de ses concitoyens, je ne suis pas d'accord avec lui et je suis même très fier de mes actions, à mon optique, vis-a-vis de mon rôle de député."

Au besoin, Johnson doit sacrifier ses amis

— *Bourgault*

Attaquant le problème des banlieues montréalaises, M. Pierre Bourgault, président national du RIN, réclame du premier ministre Daniel Johnson qu'il cesse "de patiner à reculons et qu'il s'attaque à résoudre le problème dès maintenant. S'il doit sacrifier des amis, qu'il le fasse. Il n'est sans doute pas sans savoir que plusieurs de ses amis sont les ennemis du peuple qu'il gouverne".

Dans son communiqué rendu public hier, M. Bourgault précise que "devant les scandales qui éclatent au sein de plusieurs administrations municipales, il est grand temps que le gouvernement accélère le regroupement des municipalités, procède à la création de gouvernements régionaux et nomme des enquêteurs permanents qui verront à scruter régulièrement les finances de toutes les municipalités du Québec".

Tout en admettant que toutes les municipalités ne sont pas en faute, le chef du RIN explique que "le regroupement des municipalités permettra d'éliminer un certain nombre d'administrateurs véreux qui se sont taillé des petites réserves municipales où ils opèrent sans scrupule."

"Les gouvernements régionaux, élus par le peuple, serviront surtout à coordonner les efforts et à empêcher le gaspillage découlant du manque de planification et du dédoublement des services. Quant aux enquêteurs permanents, il semble évident qu'ils sont devenus d'une nécessité criante pour mettre un frein à la fraude, au favoritisme et au détournement de fonds".

D'autre part, M. Bourgault ne mâche pas ses mots à l'égard de l'Union des municipalités, à qui incombe, soutient-il, la tâche d'étudier toute cette question.

"Mais il est évident que le peu de sérieux de cette association nous interdit tout espoir. Dirigée par un petit démagogue de province, à la fois maire de Rimouski et député libéral aux Communes, l'Union des municipalités n'est qu'un club social qui refuse de prendre ses responsabilités. M. Tessier ne se scandalise pas facilement. N'a-t-il pas déclaré qu'il y avait autant de malversations dans tous les secteurs, y compris les gouvernements provinciale et fédéral ?

"Il est bien au courant de la chose puisqu'il fait partie de deux paliers d'administration sur trois."

Hausse des taxes à Jacques-Cartier

par Claude MASSON

La plus populeuse municipalité de la rive sud n'a pas échappé à la tendance.

Le conseil municipal de Jacques-Cartier, en adoptant hier soir son budget pour 1968, a décrété une série d'augmentations de taxes :

- **imposition d'une taxe foncière spéciale pour le métro de 10 cents les $100 d'évaluation ;**
- **majoration du taux de la taxe foncière générale de 5 cents les $100 ;**
- **accroissement du taux de la taxe d'affaire de 6 à 8 p. 100 ;**
- **hausse de la taxe d'eau de $6 ou 3 cents par mille gallons lorsque la consommation est mesurée au compteur ;**
- **augmentation du coût des permis d'établissements commerciaux.**

Les prévisions budgétaires

Voir TAXES en page 6

Projets de $100,000,000 à Laprairie

par Claude MASSON

La ville de Laprairie prévoit que des capitaux atteignant $100 millions seront investis dans cette municipalité de la rive sud au cours des prochaines années.

Les projets envisagés pour atteindre cette somme sont :

- une marina de $2 millions;
- sept maisons d'appartements de 15 étages (90 unités chacune) se chiffrant à $7 millions;
- 110 duplex pour un total de $3 millions;
- 275 bungalows à prix modique atteignant $4 millions;
- un centre commercial de $15 millions et 40 commerces occasionnant une dépense de $4 millions;
- 25 industries capitalisant un investissement de plus de $5 millions au départ;
- trois écoles pour $2.5 millions;
- des travaux publics de l'ordre de $12 millions.

Au cours d'une conférence de presse au Club Renaissance, quinze jours avant les élections municipales où il demandera un renouvellement de mandat, le maire de Laprairie, M. Rosaire Circé, a déclaré au sujet des montants indiqués :

"Il en résulte que les investissements qui seront requis à la construction dudit projet se totaliseront à plus de $90 millions. On prévoit que la durée entière de la construction du projet s'échelonnera sur une période de sept ans."

C'est l'urbaniste de Laprairie, M. Charles-Edouard Campeau, qui a donné les grandes lignes des différents projets. Cependant, le communiqué officiel remis aux journalistes ne contenait aucune indication à l'effet que des entreprises ont déjà signé des contrats pour réaliser l'un ou l'autre des ensembles.

Marina et appartements

La marina, qui pourra accueillir de 200 à 300 bateaux, sera située entre la nouvelle autoroute et le fleuve sur une longueur d'environ 1,500 pieds. Elle coûtera approximativement $2 millions et sera complétée en trois phases.

Les sept maisons appartements de 15 étages chacune et comprenant 90 unités s'élèveront à $7 millions. La date de la réalisation n'est pas indiquée. Quant aux duplex, dont le coût estimé est de $3 millions, les travaux devraient normalement débuter le 15 mai 1968 pour se terminer à la fin de décembre 1970.

Pour les projets d'ordre commercial, industries et centre commercial, aucune date n'est indiquée pour leur réalisation et aucun nom d'entreprise n'est fourni.

OUVRIERS ou SPORTSMEN...

Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.

Stationnement GRATUIT : 1½ heure avec l'achat de 1.00 et plus rue St-André au sud de Ste-Catherine.



Consultez l'un de nos techniciens diplômés

Nous vendons des chaises roulantes

845-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUETTE & DUQUETTE — PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 EST, RUE STE-CATHERINE

LOUEZ

NOS OUTILS et NOTRE EQUIPEMENT

Nous louons tout genre d'outillage pour
- Domicile
- Industrie
- Construction



Maintenant à 2 endroits

3185, BOUL. PITFIELD

Montée de Liesse nord, St-Laurent
Transcanadienne, sortie 18 nord



Perco Ltée

5272, boul. St-Laurent

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 8 hres, le samedi jusqu'à midi

331-7550

DUPUIS

Le grand magasin canadien d'avant-garde

BUREAU D'OPTOMETRIE

- Examen de la vue
- Lunettes
- Lentilles de contact

C. BARBEAU, O.D.

G. BOISVERT, O.D.

COMPOSEZ : 842-5151 POSTE 538 — DUPUIS 3e ETAGE

VENTE DE JANVIER

CHAUSSURES POUR DAMES

VALEUR 16.95 à 23.93

POUR SEULEMENT

$12.95

POINTURE COURANTE ET CHOIX DE COULEURS

Stationnement gratuit

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

A deux pas de la sortie Jean-Talon ou Mont-Royal du métro

Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.

6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA. 1-3164
4029 Ontario E., LA. 1-9414

Les gagnants du concours de la prévention des incendies : Alma, Malartic et Montréal

par Maurice LAPERRIERE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a rendu hommage, hier après-midi, aux villes d'Alma, de Malartic et de Montréal qui se sont classées en 1966, respectivement en première, deuxième et troisième place dans le concours pour la prévention des incendies.

Le ministre a remis les trophées aux représentants de ces trois villes à l'issue du colloque des directeurs et chefs des pompiers organisé à Québec par le Commissariat des incendies du Québec.

M. Lussier a également remis un trophée aux usines de DuPont of Canada, à Shawinigan, qui se sont classées premières au concours au Québec et dans tout le Canada et qui, sur le plan international, ont aussi décroché la troisième place.

"Ces trois villes et ces usines, a dit le ministre, ont obtenu des résultats merveilleux. Nous ne saurions trop nous en réjouir. Je sais que, un peu partout, il s'est fait un effort aussi déterminé, mais l'incendie est un fléau implacable. On a beau multiplier les efforts, on a beau faire de l'éducation, on a beau moderniser les édifices et l'équipement, l'incendie, chaque année, fait encore de nombreuses victimes.

Après avoir rappelé que, lors d'une réunion, vers la fin de décembre, six organismes qui s'intéressent particulièrement à la lutte contre l'incendie, avaient délégué leurs représentants au ministère pour discuter la situation, M. Lussier a dit qu'il recevra prochainement les représentants des municipalités pour connaître leur point de vue.

Une loi qui tiendra compte des réalités de notre temps

"Nous voulons, à l'aide des suggestions des organismes intéressés, soumettre un projet de loi qui tienne compte des réalités de notre temps, a-t-il ajouté.

"J'ai dit et je répète, a-t-il poursuivi, que nous voulons viser à assurer un meilleur fonctionnement des mécanismes de protection contre l'incendie, que nous insistons sur une formation poussée des officiers et des pompiers, que nous considérons le travail d'éducation du public comme primordial. La fabrication, la vente, l'entretien des appareils et de l'équipement contre l'incendie font également l'objet de nos préoccupations. Nous voulons que notre prochaine législation y pourvoie de façon efficace."

Un comité spécial, à savoir, le comité consultatif de la prévention des incendies, travaille à la préparation d'un code de prévention des incendies qui devrait être disponible en 1968 et qui apparaît aux autorités comme un instrument de travail de première valeur pour assurer la pleine application de la législation projetée.

TAXES

SUITE DE LA PAGE 3

s'élèvent à $8,776,017, soit un accroissement de près de $1½ million sur le budget de 1967.

Le maire, M. Roland Therrien, dans une déclaration écrite, a fourni trois raisons principales pour expliquer l'augmentation des dépenses : les salaires accrus, la quote-part versée au métro aussi augmentée et le service de la dette qui représente environ 38 p. 100 de tout le budget.

C'est la première fois que Jacques-Cartier se voit dans l'obligation d'imposer une taxe spéciale pour le métro. Jusqu'ici, cette dépense était comprise dans les frais prévus dans le budget.

C'est aussi la première fois depuis sept ans que la taxe foncière générale est haussée. Le taux annuel était de 90 cents les $100 d'évaluation depuis 1962 et il est augmenté à 95 cents.

Le maire de Jacques-Cartier a profité de l'adoption du budget pour faire le bilan financier de 1967 et prévoir ce que sera 1968.

L'évaluation des immeubles imposables atteindra la somme de $165 millions cette année comparativement à $138½ millions en 1967. Au cours des derniers 12 mois, il s'est construit plus de 1,300 unités de logements dans la municipalité.

M. Therrien a aussi mentionné qu'il s'avère nécessaire que la Régie des eaux du Québec accorde les augmentations de tarifs demandées au sujet de la vente d'eau à huit autres municipalités de la rive sud. Celles-ci se sont cependant opposées en bloc à la hausse envisagée.

Sa part de la taxe de vente

Une fois de plus, le maire Therrien a rappelé que Jacques-Cartier ne reçoit pas une part équitable des revenus provenant de la taxe de vente.

Il a cité des chiffres pour appuyer ses dires. Jacques-Cartier, qui a une population de près de 58,000 âmes, a reçu $750,000 en 1967.

D'autres municipalités, ayant une population à peu près identique, ont reçu beaucoup plus : Sherbrooke, avec une population de 75,000 âmes, récoltera $1,770,000 ; St-Michel, avec 70,000 âmes : $1,660,000 ; Saint-Laurent, avec 59,000 âmes : $1,721,000 ; Trois-Rivières, avec 57,000 âmes : $1,125,000 ; Ste-Foy, avec 47,000 âmes : $1,200,000 ; Longueuil, avec 26,000 âmes : $551,000.

"Nous faisons figure de parent pauvres, mais, si le revenu de la taxe de vente était distribué proportionnellement aux revenus des villes mentionnées, nous ne serions pas obligés d'imposer de nouveaux fardeaux à nos contribuables".

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10005
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 6 février 1968
Postes Amos et Val d'Or
(Comté d'Abitibi)
FOURNITURE DE TROIS (3) DISJONCTEURS 25 kV, A FAIBLE VOLUME D'HUILE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 12 janvier 1968

Accusations de fraude contre deux péagers

par Maurice MORIN

Deux péagers de l'autoroute des Laurentides, Maurice Pepin, âgé de 40 ans, du 5936, de la rue Louis-Hémon, à Montréal, et Jacques Larocque, 30 ans, du 163, de la 58e Avenue, quartier Laval-des-Rapides, à Laval, ont été inculpés hier, devant le juge Armand Chevrette, de fraude à l'endroit de la province de Québec et de conspiration pour frauder... dans une affaire de perception de pièces de 25 cents et de dix cents, au kiosque de Laval où ils étaient postés.

Ils ont été conduits en Correctionnelle à la suite d'une longue et minutieuse enquête conduite par une agence privée d'investigateurs.

Pepin qui, avons-nous appris, revient... "d'un long voyage dans le sud" et qui mènerait une vie... très aisée et son compagnon lequel posséderait trois luxueuses limousines mises à la disposition d'entrepreneurs de pompes funèbres, ont été plus spécifiquement accusés d'avoir, tous deux, le 12 janvier 1968 fraudé le Québec d'une somme exacte de $151 et de conspiration, entre le 1er novembre 1967 et le 12 janvier de cette année, pour frauder la province d'une somme de $234.35.

Représentés par Me Jean Gagné qui avait obtenu qu'ils fussent laissés en liberté provisoire sous un dépôt en espèces de $500 chacun, Pepin et Larocque ont choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 24 janvier.

Me Rhéal Brunet, procureur chef de la Couronne, ne s'est pas opposé à ce que les deux inculpés soient laissés en liberté sous les mêmes cautionnements en attendant la prochaine instruction à laquelle ils auront à faire face.

Les pièces de 25 cents et de dix cents dont ils se seraient "emparés" proviendraient d'usagers de l'Autoroute des Laurentides.

Un rapport confidentiel de Pierrefonds donne les avantages de la fusion de Ste-Geneviève

par Claude MASSON

Un rapport préliminaire confidentiel préparé par la ville de Pierrefonds et qui constitue le premier document officiel en vue de l'annexion éventuelle de tout le territoire de Ste-Geneviève comporte les points saillants suivants:

- **les taxes seraient réduites dans les deux municipalités;**
- **Ste-Geneviève n'aurait pas droit à un conseiller municipal;**
- **Pierrefonds utiliserait l'hôtel de ville actuel de Ste-Geneviève ainsi que l'équipement moderne de protection des incendies;**
- **les propriétaires de chacune des villes continueraient à payer seuls les taxes d'améliorations locales;**
- **le personnel de Ste-Geneviève serait gardé.**

Le rapport, préparé par le gérant de Pierrefonds, M. Benoit Couture, à la demande du conseil, dit en conclusion: "Plusieurs de nos résidants posent la question: sommes-nous financièrement capables d'absorber Ste-Geneviève? Nous croyons que le présent rapport répond assez clairement à cette question".

La population de Pierrefonds atteint présentement 29,000 âmes tandis que Ste-Geneviève compte 2,700 personnes.

Dans son préambule, le gérant donne son avis sur le regroupement: "Nous croyons que l'annexion serait avantageuse pour les deux municipalités."

La raison invoquée par Pierrefonds pour ne pas donner un conseiller municipal propre à la population actuelle de Ste-Geneviève au lendemain de la fusion est la suivante: le quartier ouest de Pierrefonds ne compte actuellement que 2,397 citoyens ou 8 p. 100 de la population globale.

Avec l'acquisition de Ste-Geneviève, ceci aiderait à balancer la distribution de la population en augmentant le pourcentage de citoyens habitant le quartier ouest. Celui-ci demeurerait quand même le moins populeux, soit 5,097 personnes ou 16 p. 100 de la population totale alors que le quartier est atteint 23 p. 100 et le quartier centre 61 p. 100.

A cause du regroupement des services et de la réduction des dépenses qui devrait en découler et dû à un jeu de chiffres se rapportant à la normalisation de l'évaluation de Ste-Geneviève à celle de Pierrefonds et aux impositions partagées, un "résumé des effets de l'annexion sur le taux de la taxe" fait voir deux faits dominants:

- **pour Ste-Geneviève, il y aurait une diminution de 32 cents les $100 en comparaison du taux actuel de la taxe générale, et ce, en plus de bénéficier de tous les actifs de Pierrefonds;**
- **pour Pierrefonds, il y aurait une réduction du taux de la taxe générale de deux cents les $100 d'évaluation plus l'usage de l'hôtel de ville de Ste-Geneviève, le camion à incendie et quelques autres pièces d'équipement.**

Interrogé au sujet de ce rapport, le maire de Pierrefonds, M. André Théoret, qui incidemment a été maire de Ste-Geneviève pendant six ans, a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à formuler étant donné qu'un règlement proprement dit d'annexion n'a pas encore été préparé par une ou l'autre des deux municipalités concernées.

Plusieurs contribuables de Ste-Geneviève ne verraient pas du même oeil les premières offres apparemment encourageantes de Pierrefonds. La Ligue des propriétaires, entre autres, a entrepris une étude approfondie du rapport.

Cette étude révèle déjà que les taxes sont plus élevées à Pierrefonds qu'à Ste-Geneviève. On a fait la comparaison entre deux maisons évaluées sensiblement au même prix. L'étude se poursuit.

De toute façon, il semble bien que beaucoup d'eau coulera sous les ponts avant qu'une décision finale soit prise. Des propriétaires de Ste-Geneviève veulent rencontrer le ministre des Affaires municipales afin de résoudre la situation financière et administrative de Ste-Geneviève avant de songer à la fusion.

La taxe locative à Outremont : décision avant la fin du mois

par Pierre VENNAT

Les propriétaires d'Outremont sauront, avant le 31 janvier, si leurs locataires seront taxés ou non.

L'ingénieur-administrateur d'Outremont, titre officiel que porte le gérant de la ville, M. Richard Vanier, a en effet annoncé à LA PRESSE que le conseil municipal, bombardé de téléphones de propriétaires qui se demandaient dans quelle proportion ils devraient augmenter ou non, le loyer de leurs locataires pour compenser pour la hausse de taxes déjà considérable qu'ils ont à assumer, vu qu'ils ne savaient pas si ces locataires seront taxés ou non, et qui ont jusqu'au 31 janvier pour dénoncer les baux en vigueur, alors que le conseil ne devait tenir sa séance qu'au début de février, tiendra une séance spéciale, fort probablement mercredi prochain, le 24 janvier, pour vider cette question.

De toute façon, elle aura lieu avant le 31 janvier pour permettre à tous les propriétaires de prendre les mesures qui s'imposent.

Les propriétaires d'Outremont, qui l'an dernier, payaient en moyenne, en taxes municipales, y compris la taxe sur le métro, $531.92, sont déjà assurés de payer $574.45, soit une hausse moyenne de $42.53, et ce, avant même que l'on ait fixé le taux de la taxe du métro, qui sera de 21.. cents les $100 d'évaluation.

S'il y a taxe locative, elle baissera d'autant.

Légalement, la Loi des cités et villes permet à la ville de taxer les locataires jusqu'à un maximum de 8 cents les $100, ce qui veut dire qu'un locataire payant un loyer mensuel de $100 pourrait être appelé à verser $96 annuellement au fisc municipal.

Il est évident qu'un locataire qui se verrait imposer une telle taxe accepterait d'assez mauvaise grâce une hausse de loyer en plus.

D'autre part, si un propriétaire devait assumer, en plus des taxes déjà adoptées, la totalité de la taxe de métro, c'est $607.50 que se trouverait à payer le propriétaire qui l'an dernier payait $531.92, soit une hausse de 14 p. cent.

Ces chiffres reposent sur l'évaluation moyenne pour un cottage, à Outremont, soit $27,000.

Toutefois, à cause de la taxe pour l'enlèvement des déchets (que le propriétaire peut toujours obliger son locataire à payer, toutefois), si la maison évaluée en moyenne à $27,000 est un duplex, c'est à une augmentation de $90.58, ou 17 p. cent que le propriétaire aura à faire face.

De l'imposition ou non d'une taxe locative à Outremont dépend donc le sort de quelque 5,000 locataires d'Outremont.

Et des propriétaires aussi qui, pour un bon nombre, craignent qu'une telle taxe n'ait deux effets négatifs: ou les empêcher d'augmenter le loyer de leurs locataires et les forcer à assumer seuls une hausse de taxes assez considérable ou, ce qui serait pire, provoquer un exode des locataires vers des villes où une telle taxe locative n'existe pas encore.

Il est à noter que plusieurs locataires d'Outremont paient déjà une taxe d'eau assez considérable à Montréal.

Hommage aux 40 ans de journalisme de Maurice Morin

Au cours d'une fête intime, la Tribune de la presse, au Palais de justice, a marqué, hier après-midi, les 40 années de journalisme de M. Maurice Morin, chroniqueur judiciaire à LA PRESSE depuis plus de 30 ans.

M. Morin, qui a débuté à "La Patrie", le 15 janvier 1928 est passé à LA PRESSE en avril 1931; il n'a pas quitté ce journal depuis.

D'abord chroniqueur syndical, il devait plus tard cumuler les fonctions de reporter des villes de banlieue, avant d'être attaché au Palais de justice, où il est devenu à la fois une figure légendaire et colorée.

Pendant près d'un an, à la fin du régime Asselin, à l'hôtel de ville de montréal, il avait été chroniqueur municipal, délaissant pour ce temps seulement la chronique judiciaire.

A ce poste, il a évidemment été amené à couvrir à peu très tous les grands procès des 30 dernières années, et thésaurisé un véritable monde de souvenirs nirs sur juges et avocats qu'il a côtoyés quotidiennement pendant tout ce temps.

Hommage du tribunal

En montant sur le banc, hier après-midi, au procès Lemay, le juge Jacques Trahan a souligné la présence de M. Maurice Morin en cour et lui a présenté ses hommages ainsi que ceux



Maurice Morin

de ses collègues à l'occasion de ses 40 années de journalisme.

"M. Morin a toujours rempli sa tâche avec la plus grande objectivité et je formule le voeu qu'il continue dans la même voie", a dit le juge Trahan.

M. Morin a tout simplement dit: "Merci" pour les bonnes paroles qu'il avait eues à son endroit, affirmant en riant... "qu'il ne pouvait pas en dire davantage, parce qu'il ne possédait pas de statut devant la Cour et que, d'ailleurs, il n'était pas "affublé" de la toge d'avocat pour avoir le privilège de parler plus longuement".

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D.,
Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

VOUS VOULEZ ETRE ELEGANTE
Voir page 63 dans LA PRESSE de ce soir

Début de grève chez les chauffeurs de taxi

Les Montréalais, auxquels le vocable "grève" est désormais des plus familiers, sont sur le point de faire l'expérience d'un arrêt de travail qui, pour être inattendu, ne manquerait pas d'affecter beaucoup d'entre eux: celui des chauffeurs de taxi.

C'est du moins ce qu'on peut conclure des dires du président du Comité d'entraide des chauffeurs de taxi, M. Noël Boutin, qui a déclaré à midi qu'environ 180 taxis appartenant à trois garages de la métropole sont d'ores et déjà immobilisés par l'ordre de grève et que ce nombre trouverait à s'agrandir parmi l'ensemble des 4,000 taxis que compte la métropole si les propriétaires des véhicules "persistent dans leur refus de négocier".

La grève a débuté hier après-midi, alors que les chauffeurs louant habituellement leur voiture au garage Gold Circle, situé à l'angle des rues de Lanaudière et Villeray, ne se sont pas présentés au travail, selon M. Boutin.

Plus tard, au cours de la soirée et de la nuit, le président du Comité d'entraide dit que la même chose s'est produite aux garages Galma et Martin, à Montréal également, d'où environ 120 autres taxis ne sont pas descendus dans les rues de la métropole, comme à l'habitude.

La grève, a dit M. Boutin, a deux grands objectifs. Le premier vise à réduire les taux de location des taxis par les chauffeurs, qui payent actuellement $10 pour 12 heures diurnes, $11 pour la nuit et $13 pour les journées du vendredi et du samedi. On veut rabattre les tarifs à $9, $10 et $11 respectivement.

L'autre objectif vise l'exclusion des chauffeurs de taxi non professionnels, c'est-à-dire, selon M. Boutin, les nombreux chauffeurs d'autobus, facteurs, policiers et employés municipaux de Montréal qui font du taxi pour augmenter leurs revenus. "Ils prennent les salaires de chauffeurs qui n'ont que le taxi pour vivre alors qu'il gagnent des $6,000 et $7,000 par année" a commenté M. Boutin.

L'Expo-Express intéresse Toronto

TORONTO (PCf) — La Commission de transport de Toronto projette de s'inscrire sur la liste des soumissionnaires pour l'achat d'une partie des 48 wagons de l'Expo-Express, réseau ferroviaire automatique qui sillonnait les îles de l'Exposition universelle de Montréal.

Les wagons fabriqués par la firme Hawker Siddeley et l'équipement connexe ont été mis en vente.

La Commission de transport de Toronto a précisé que des experts inspecteront les wagons avant qu'une offre soit faite avant de s'assurer s'ils sont conformes aux spécifications du métro de Toronto.

DECORATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

taurant Tournebroche. M. Philippe Joyet, est venu décrire la table décorative qui se trouvait près de l'entrée principale du restaurant. Cette table était décorée de deux chandelles montées sur des bases de "styrofoam" avec des feuilles et des cônes de pins. Il y avait également une pièce confectionnée de sucre.

M. Joyet a révélé avoir quitté le restaurant vers 10 h 15, la veille de l'incendie. Il a signalé que les chandelles étaient allumées. Il avait donné des instructions au capitaine Jean Mazouni pour qu'il mette tout en ordre après la fermeture.

Le gérant a également dit que les chandelles devaient être remplacées toutes les deux heures, en raison des forts courants d'air qui contribuaient à augmenter la vitesse de leur combustion.

Interrogé à son tour, M. Jean Mazouni a déclaré avoir éteint les chandelles avant de partir. Il dit avoir soufflé dessus. Répondant à une question du commissaire, le témoin signale qu'il n'a pas mouché les chandelles avec ses doigts. Il révèle que les chandelles mesuraient environ cinq ou six pouces à ce moment-là.

Matière inflammable

Contrairement à la croyance populaire, le chimiste-analyste du laboratoire médico-légal de la province, M. Bernard Péclet, est venu déclarer à l'enquête que les bases de "styrofoam" qui supportaient les chandelles étaient inflammables.

Invité par le représentant de LA PRESSE à préciser son opinion, M. Péclet a révélé, à la suite de l'enquête, que le "styrofoam" en lui-même ne brûlait pas, mais qu'il fondait. Il ajoute que le liquide ainsi dégagé peut mettre le feu à toute matière environnante qui s'enflamme facilement.

Le niveau du fleuve a monté de quatre pieds en 24 heures

par Denis MASSE

L'eau s'est élevée encore de quatre pieds au cours des dernières 24 heures, dans le port de Montréal, et son niveau atteignait 51.1 pieds à 9 h. ce matin. C'est dire que la rive sud, particulièrement à Longueuil, est menacée d'une inondation à brève échéance. Aucun indice ne peut faire croire, en effet, à une baisse du niveau de l'eau, puisque les embâcles tiennent bon et que les brise-glace n'ont même pas pu se remettre au travail aujourd'hui.

Dans le passé, chaque fois que le niveau de l'eau a atteint les 55 pieds dans le port, les terres basses de Longueuil et de Pointe-aux-Trembles ont été inondées. A Longueuil, un parapet a été construit pour pallier à ce danger, mais l'eau fait toujours son chemin par les bouches d'égout.

A la cote de 51.1 pieds observée ce matin, le niveau de l'eau se place à 16 pieds au-dessus de la normale.

Trop de vapeur sur le fleuve

La vapeur dense qui s'élève de la surface glacée du fleuve aujourd'hui, a empêché les brise-glace "N.B. McLean" et "Ernest Lapointe" de lever l'ancre ce matin et de poursuivre leur travail contre les embâcles du lac Saint-Pierre.

Les glaces se sont arrêtées complètement dans le port de Montréal et l'on n'observe aucun déplacement de Montréal à Sorel. La navigation, bien entendu, est complètement paralysée. Aucun navire n'a pu quitter le port depuis samedi dernier.

Deux navires immobilisés

Le cargo britannique "Tuscany" est toujours immobilisé dans la glace, au large de Deschaillons, à une centaine de verges seulement de l'endroit où il s'était échoué la semaine dernière.

Par ailleurs, le cargo "Maplebranch", dont le port d'attache est à Sorel, est lui aussi immobilisé dans la glace, au large de Batiscan. Le navire se rendait auprès du "Tuscany" pour prendre à son bord une partie de la cargaison du navire britannique lorsque l'épaisse couche de glace l'a emprisonné à son tour.

Un embâcle particulièrement résistant s'oppose toujours à la navigation, dans l'engorgement du fleuve au pont de Québec. Quatre brise-glace du ministère des Transports ont repris leur travail à 8 h. ce matin à cet endroit.

La navigation d'hiver est paralysée depuis une semaine de Montréal à Québec.



L'eau monte toujours dans le port

Le bassin Victoria, dans le port de Montréal, se confond avec le quai que l'eau et la glace ont envahi complètement jusqu'au mur de soutènement. Le niveau de l'eau atteint présentement plus de 51 pieds, soit 16 pieds au-dessus de la normale, et l'inondation menace les terres basses de la rive sud. A cause de différents embâcles qui se sont formés en aval de Montréal, la glace ne se déplace plus dans le port.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



A B C

Un vison pour vous!... chapeaux au rabais!

C'est un mois froid... neigeux... le mois idéal pour un chaud chapeau de vison! Ces superbes chapeaux confectionnés de peaux entières sont maintenant offerts à prix réduits... pourquoi vous contenter d'une fourrure moins luxueuse quand vous pouvez vous procurer un vison à si bas prix! Rien n'égale le vison en élégance et en beauté, rien n'est plus flatteur à la figure! Choix de turbans, bulles, bérets ou tambourins en vison lustré noir, d'élevage, pastel Pearl*, Shapphire* ou Violet* et plusieurs autres teintes pâles.

A. Bonnet B. Bulle C. Béret

*Marque déposée

Vente 29.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX — RAYON 43 — ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

VENTE avant inventaire

La vente avant inventaire chez SAUVE FRERES se traduit par des économies encore plus extraordinaires dans tous les rayons de vêtements pour hommes et garçons. Venez en profiter dès demain matin, 9 heures. Pour une durée de 3 jours seulement.

pour hommes — SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITÉE — pour garçons

Chaussettes toutes pointures — 79¢ — 2 paires $1.50
Vaste choix de chaussettes extensibles en nylon ou laine/nylon. Toutes les teintes imaginables.
Ordinairement $1.50 et $2.00 la paire

Choix de cravates — 79¢ — 2/$1.50
Le plus vaste choix de cravates en Dacron lavable. Infinité de teintes et motifs.
Ordinairement jusqu'à $2.50

Chemises blanches ou de couleur — $2.98 — 4/10.00
Pour hommes. Choix de plusieurs teintes unies ou rayées. Tissu de qualité. Encolures: 14 à 17½.
Ordinairement jusqu'à $8.00

Chemises sport — $2.98
Pour hommes. Manches longues. Confection Dacron ou coton. Teintes variées.
Ordinairement jusqu'à $12.95

Chemises "T" pour hommes — $4.98
Confectionnées en Ban-lon. Infinité de teintes au choix. Grandeurs: P.M.G. et Extra-G.
Ordinairement jusqu'à $12.95

Chemises "T", manches courtes — $5.98
Confection tout laine. Importation d'Italie. Plusieurs teintes. Grandeurs P. et M. seulement.
Ordinairement $27.50

Veston sport — $19.95
Pour hommes. Confection très soignée dans un tweed anglais de très belle qualité. Plusieurs teintes unies ou à motif. Tailles 36 à 46.
Ordinairement $45.00 à $59.95

Souliers Slater — $10.98
Pour hommes. Marque SLATER, en veau noir ou brun. Fin de série. Pointures 6 à 11½.
Ordinairement jusqu'à $27.95

Souliers Hartt — $19.98
Fin de série. En veau noir ou brun. Marque HARTT. Pointures 7 à 12.
Ordinairement $31.95

Complets pour hommes — $39.00 — 3/$100.00
Tissus anglais, worsted, tout laine. Disponibles dans plusieurs teintes. Tailles 36 à 46.
Ordinairement $69.95, $75.00, $89.95

Paletots d'hiver — $49.95
Pour hommes. Taillés dans un tissu Melton chaud et léger. Coupe impeccable. Teintes variées. Toutes les tailles.
Ordinairement $69.95 et $79.95

Bottes en loup-marin — $49.98
Pour hommes. Véritable loup-marin doublé de peau de mouton. Marque TYROL. Pointures 7 à 12.
Ordinairement $65.00

Chemises "T" pour garçonnets — $1.00
Pour les tout-petits de taille 4 à 6X. Confection de coton ou nylon. Choix de teintes en vogue. Ordinairement jusqu'à $2.98.

Chemises pour jeunes hommes — $1.98
Blanches ou de couleur. Toutes de marque réputée. Encolures 14½ à 15½. Ordinairement $5.00

Pyjamas pour garçons — $1.98
Tailles 8 à 14 ans. Confection de broadcloth; très confortables. Choix de teintes unies ou rayées.
Ordinairement jusqu'à $4.00

Pantalons pour bambins — $3.79 — 2/$7.00
Confectionnés de tweed anglais. Variété de couleurs.
Grandeurs: 2 à 6X.
Ordinairement $7.98

Pantalons choix varié — $3.98
Pour garçons 8 à 18 ans. Choix de worsted ou velours côtelé. Toutes les teintes.
Ordinairement jusqu'à $10.95

Chandails de laine — $4.98
Tailles 8 à 16 ans. Col roulé; tricot de qualité. Grand choix de teintes.
Ordinairement jusqu'à $10.95

A votre choix — $5.00
Pour garçonnets. Canadiennes, Vestes de ski, Vestons sport, Ensembles de neige, Habits de laine 4 pièces. Grandeurs 4 à 6X.
Ordinairement jusqu'à $19.98

Paletots trois quarts — $5.00
Pour garçons 8 à 18 ans. Confection de drap de laine très chic et d'un confort inégalé. Plusieurs teintes et tailles.
Ordinairement jusqu'à $22.95

Chandails pour garçons — $7.98
En gros tricot de laine norvégien. Encolures diverses. Grande variété de teintes. 8 à 16 ans.
Ordinairement jusqu'à $19.95

Canadiennes pour bambins — $9.98
En lainage chaud. Tissus de couleurs unies. Capuchon détachable. Grandeurs 4 à 6X.
Ordinairement jusqu'à $17.98

Canadiennes pour garçons — $14.98
Confectionnées de drap de laine ou Orlon. Chaudement doublées. Tailles 8 à 18 ans.
Ordinairement jusqu'à $27.95

Canadiennes pour jeunes hommes — $15.00
16 à 20 ans. Taillées dans un drap de laine ou dans un velours côtelé. Choix de teintes.
Ordinairement jusqu'à $59.95

MONTREAL: 6554, rue Saint-Hubert, près Beaubien
SAINT-HYACINTHE: 1624, rue des Cascades

SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITÉE

★ Des centaines d'autres aubaines dont vous devez profiter
★ Stationnement à l'arrière du magasin

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

Kierans et l'ass.-santé: il faut d'abord consulter les médecins

TORONTO. (PC) — M. Eric Kierans, candidat à la succession de M. Lester B. Pearson, a déclaré, hier soir, que les travaux préliminaires pour l'instauration de l'assurance-santé n'avaient pas encore débuté.

Parlant devant les membres de la Chambre de commerce des jeunes, à Toronto, M. Kierans a expliqué que l'assurance-santé nécessite, au préalable, des pourparlers avec les médecins. Il a mis au défi les politiciens qui sont en faveur de la mise en vigueur du programme le 1er juillet prochain de prouver que les finances de l'Etat permettent sa réalisation à brève échéance.

"Je crois, a-t-il dit, que les politiciens devraient avoir le courage d'avouer qu'il n'est vraiment pas possible d'instaurer l'assurance-santé le 1er juillet".

Un porte-parole du parti libéral a déclaré, hier à Québec, que le point de vue de M. Kierans sur l'assurance-santé étonne plusieurs libéraux d'autant plus qu'au mois de novembre dernier M. Kierans se portait à la défense du projet et qu'il soulignait que M. Sharp, ministre des Finances, avait exagéré le coût.

Le candidat à la chefferie du parti libéral fédéral a insisté sur le fait que le Canada traverse actuellement une crise financière qui ne permet pas la mise en vigueur de l'assurance-santé le 1er juillet prochain.

La censure ontarienne met la main sur "High"

TORONTO (PC) — Le Bureau ontarien de censure du cinéma a interrompu hier une avant-première du film canadien "High" et a confisqué le permis du cinéma torontois Cinecity.

Interdit lundi en Ontario, ce film, tourné sous la direction de Larry Kent, de Vancouver, fait évoluer des jeunes qui expriment librement leurs opinions sur la sexualité, la morale et les drogues.

M. William Poolman, avocat de Cinecity, a fait savoir qu'il protestera contre le geste posé par un inspecteur du Bureau de censure. "A mon avis, a-t-il dit, les censeurs n'ont pas le droit de faire cesser une représentation destinée à la presse, lorsque le film n'est pas tombé sous le coup du code pénal".

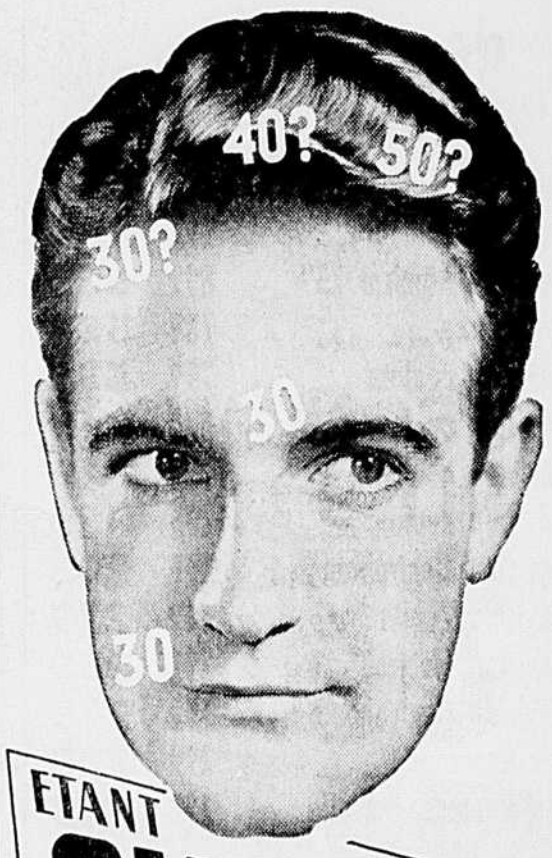
Il a ajouté que la seule explication de cet interdit a été fournie par M. O.J. Silverthorne, président du Bureau de censure, qui s'est d'ailleurs limité à un "nous n'aimons tout simplement pas ce film".

"High" a mérité un prix au festival de San Francisco et doit être présenté dans cette ville ainsi qu'à New York.

M. Kent a qualifié le geste de censeurs de "fasciste", ajoutant qu'aucune accusation n'a été portée contre son film. "Aucune escouade de la moralité n'a jamais prétendu qu'il était obscène".

Des avocats de Cinecity ont plus tard tenté d'obtenir un permis provisoire, afin que le théâtre puisse continuer à présenter un autre film, approuvé celui-là, qui est à l'affiche pour cette semaine.

VOUS VOULEZ ETRE ELEGANTE
Voir page 63 dans LA PRESSE de ce soir



ETANT CHAUVE... vous paraîtrez plus vieux!

LA CALVITIE VIEILLIT l'homme avant l'âge! Si vous vous négligez au point de devenir chauve, cela ajouterait des années à votre visage! Même sans rides, le manque de cheveux vous fera paraître vingt ans plus vieux. Si vos cheveux se font plus rares, n'attendez pas jusqu'au jour où vous deviendrez complètement chauve. Faites ce que des millions d'autres personnes ont fait au cours des 40 dernières années. Confiez à la clinique Thomas le soin de conserver vos cheveux et de restaurer leur croissance normale.

SEULE LA CLINIQUE THOMAS vous offre un traitement dont la précision est basée sur plus de 40 années d'expérience et de succès. Consultez aujourd'hui le spécialiste Thomas. L'examen est gratuit et ne vous engage à rien. Laissez-le vous montrer comment le traitement Thomas détruit toutes les bactéries à la surface du cuir chevelu, et stimule la croissance de cheveux plus forts. Aussi, il élimine les pellicules et fait cesser les démangeaisons de votre cuir chevelu. Souvenez-vous, l'examen est GRATUIT!

Ecrivez à Dépt L. P. 611 ou téléphonez pour obtenir la brochure gratuite "LES SOINS DES CHEVEUX..."

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE (637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT (309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux — PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE — LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

BONNES AUBAINES BON VIEUX TEMPS!

JANVIER

MÉLANGE SOUPE Pqt 2 env. 25¢
TOMATES ET LEGUMES "CATELLI" — SPECIAL ! EPARGNEZ 4¢

LAIT ÉVAPORÉ 4 Boites 16 oz 69¢
"CARNATION" APPROVISIONNEZ-VOUS MAINTENANT ! — SPECIAL ! EPARGNEZ 8¢

LAIT EN POUDRE Boite 3 lb **1.29** Spécial !
Instantané "Carnation"

BISCUITS ASSORTIS Paquet 2½ lb **99¢**
"Carnaval" de "Lido"

CONFITURE DE FRAISES Pot 24 oz **39¢** Spécial !
avec pectine "Ideal"

SOUPE à L'OIGNON 3 paquets de 2 env. **$1**
ou Poulet et Riz ou Boeuf et nouilles "Catelli"

MIEL LIQUIDE Pot 2 lb **69¢**
Pur "Billy Bee"

PECHES TRANCHEES 2 boites 28 oz **79¢**
ou moitiés de choix "Ardmona"

DETERSIF LIQUIDE ROSE "JET" SPECIAL ! — 2 cont. 24 oz **79¢**

PAPIER CIRE "CUT RITE" (Rechange 100' 35¢) — 2 roul. 100' **69¢**

POULETS CATÉGORIE "A"
PRÊTS À RÔTIR

CRY-O-VAC
LES MEILLEURS DU QUEBEC
4 à 5 livres
SPECIAL ! **45¢ lb**



Le Meilleur Porc du Canada ! Première qualité

LONGES de PORC
Jeune, tendre

Bout des Côtes env. 3 lb **49¢ lb**

Bout du Filet env. 3 lb **59¢ lb**

COTELETTES de PORC lb **89¢**
Partie du Centre, Première Qualité

JARRETS de PORC lb **29¢**
Charnues, Pour délicieux ragoût

SMOKED MEAT 4 env. 2 oz **79¢**
nouvelle Marque "Highland" de Coorsh

JAMBON CUIT Paquet 6 oz **59¢**
Tranché "Maple Leaf"

TETE FROMAGEE cont. 10 oz **45¢**
Première Qualité "Taillefer"

BOUDIN TAILLEFER lb **45¢**
Première Qualité

SAUCISSE de PORC lb **59¢**
pur "Cry-O-Vac" Dominion

TRANCHES DE FLETAN lb **69¢**
de l'Atlantique. Savoureux

ÉCONOMISEZ SUR LES MARQUES DE DOMINION

CAFÉ RICHMELLO DE QUALITÉ Sac 1 lb **69¢**



JUS DE TOMATES DOMINO DE QUALITÉ — EPARGNEZ 16¢ — 7 boites 19 oz **$1**



LA QUALITÉ COÛTE MOINS CHER QU'ON PENSE!

SACS DE THÉ Paquet 100 55¢
"HILLTOP" SEULEMENT AU DOMINION — EPARGNEZ 14¢

TARTES aux POMMES 2 tartes 24 oz **85¢**
ou Pêches "Country Girl" Fraiches chaque Jour

DONETTES RICHMELLO Paquet 24 **34¢** SPECIAL !
Ordinaires, sucrés ou à la cannelle

PAINS AUX RAISINS "RICHMELLO" SPECIAL ! 2 pains 12 oz. **29¢**

Participez au CONCOURS FESTIVAL DE JOIE!
3 Maintenant à ces NOUVEAUX MAGASINS DOMINION!

- SQUARE WESTMOUNT STE-CATHERINE ET GREENE — ● WESTMOUNT
- RUE ONTARIO À AYLWIN — ● HOCHELAGA
- BOUL. DÉCARIE À CÔTE VERTU — ● VILLE ST-LAURENT

GAGNEZ $1500 D'EPICERIE ASSEZ POUR DES ACHATS GRATUITS POUR UN AN!

GAGNANTS DE TELEVISEUR QUATRIEME SEMAINE

- Mme H. R. FRASER, 267 MELVILLE (WESTMOUNT)
- Mme J. RENAUD, 1877 rue AYLWIN (HOCHELAGA)
- Mme L. RIVARD, 1732 ROCHON (VILLE ST-LAURENT)

BONS GRATUITS DE PARTICIPATION disponibles aux nouveaux magasins seulement!



SPECIAL ! EPARGNEZ 11¢
SAINDOUX
"Maple Leaf"
4 boites 1 lb **89¢**



HARICOTS JAUNES
Coupe de choix "Snyder"
4 boites 28 oz **89¢**



SPECIAL ! EPARGNEZ
MELANGES
Brownie ou pain d'épices
"ROBIN HOOD"
2 pqts 13 oz **69¢**

★ **TOUT EST GARANTI !**
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le 20 janvier aux Dominion de l'Ile de Montréal, St-Lambert, Brossard, Boucherville, Valleyfield, Repentigny, Beloeil, St-Jean, St-Vincent de Paul et Chomedey dans Laval, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, Ste-Adèle et Ste-Agathe.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

CAHIER No 3 / PAGES 33-48 LA PRESSE FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, MERCREDI 17 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 14

Le ministère de l'Éducation combattra le gaspillage

— M. Jean-Guy Cardinal

par Réginald MARTEL

Le vent d'économie qui souffle sur les administrations publiques n'épargnera pas l'éducation au Québec, qui demeure cependant la priorité numéro un. On continuera à dépenser, certes, mais on s'intéressera aussi à l'augmentation de la productivité.

Tel est l'aspect dominant de la conférence prononcée hier par le ministre de l'Education, Jean-Guy Cardinal, devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal.

L'austérité, selon le ministre, est nécessaire au maintien même de l'éducation comme priorité. C'est que l'atteinte des objectifs fixés exige que chaque dollar investi dans l'éducation produise un rendement maximum. Payer pour le nécessaire, d'accord; payer pour le luxe, pas d'accord.

Depuis son entrée au ministère de l'Education, Cardinal a constaté qu'il y a moyen de faire des économies. Il a cité un certain nombre de cas de mauvaise administration et de gaspillage pur et simple:

1 Des écoles sont abandonnées prématurément et des agrandissements sont réalisés que ne justifient pas les besoins immédiats. Si on pense trop loin, on risque de se retrouver un jour avec des écoles polyvalentes à moitié vides, à cause des changements dans la natalité et des déplacements de population.

2 En réduisant au minimum les espaces inutilisés, on pourrait réduire les budgets d'investissements de quelques dizaines de millions de dollars. Il en serait de même au chapitre du transport des écoliers si on le réduisait au strict nécessaire.

3 Poste important du budget de l'éducation: les salaires. Le ministre ne se prononce pas sur les prochaines négociations entre le gouvernement et les instituteurs. Il note seulement, sur un plan théorique, qu'il faut payer les meilleurs salaires possibles pour avoir les meilleurs instituteurs possibles et que ceux-ci devront fournir un effort maximum. C'est ici que Cardinal introduit une notion bien connue dans l'industrie: la productivité.

4 C'est du gaspillage, dit le ministre, que de confier à des directeurs-adjoints ou à des assistants-directeurs des tâches que de bonnes secrétaires pourraient accomplir. "Or, il semble qu'en certaines institutions, les postes de direction soient en train de devenir aussi nombreux ou presque que ceux des enseignants."

Il n'y a pas de petites économies, selon le ministre, quand on considère des pourcentages fondés sur un milliard de dollars ou quand on multiplie une économie en apparence insignifiante par 1,500,000 élèves.

Jean-Guy Cardinal a d'autre part déclaré que le Conseil de la restructuration scolaire de l'Ile de Montréal poursuit ses travaux à sa satisfaction et qu'il n'a pas encore pris de décision sur les modalités d'implantation de la deuxième université de langue française de Montréal.

VOUS VOULEZ ETRE ELEGANTE

Voir page 63 dans LA PRESSE de ce soir

L'UGEQ entend pousser dans le dos du gouvernement

par Yves LECLERC

Les dirigeants de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) se réunissent ce soir à Montréal pour décider de la tenue d'une série de manifestations contre les retards dans l'attribution des prêts-bourses et contre ce qu'ils appellent le ralentissement de la réforme de l'éducation.

Le Conseil central national de l'organisme, composé de représentants venus de toute la province, a été convoqué d'urgence à l'université Sir George Williams, pour discuter d'une "action de masse" possible. Cette action pourrait consister en une manifestation continue de quelques représentants étudiants devant les bureaux du ministère de l'Education à partir de demain, appuyée par une marche plus importante de plusieurs centaines de membres de l'UGEQ au début de la semaine.

Dans un communiqué publié hier soir, l'Union nie que les retards dans la distribution des prêts-bourses soient dus aux étudiants eux-mêmes ainsi qu'à des problèmes de mécanographie au ministère. Elle affirme que le nombre d'erreurs dans les formules de demandes n'est pas plus élevé que l'an dernier, alors que le retard est beaucoup plus important.

"Pour ce qui est des prétendues fraudes, poursuit le communiqué, l'UGEQ exige que le ministère de l'Education dévoile les noms et les titres des informateurs. De plus nous réclamons des précisions sur le terme même de fraude et sur les implications de ces accusations."

Action sociale étudiante

L'UGEQ affirme par ailleurs avoir de bonnes raisons de croire que le gouvernement entend "couper drastiquement" les crédits de l'Action sociale étudiante, sinon les supprimer purement et simplement. Elle note que ce projet conjoint UGEQ - ministère fonctionne très bien depuis trois ans, et qu'il est impensable qu'on y mette ainsi fin.

"Ses buts principaux sont d'ouvrir l'étudiant à la réalité québécoise et de tenter de susciter un besoin de la population pour une participation démocratique.

"De plus, à de nombreuses reprises, le monde étudiant a propose au gouvernement de rapatrier sa part de fonds attribués à la Compagnie des jeunes Canadiens évoluant au Québec."

Enseignement universitaire

Le troisième point sur lequel l'UGEQ entend presser particulièrement Québec de se prononcer rapidement est celui de l'enseignement supérieur, et en particulier de la création d'une deuxième université de langue française à Montréal:

"L'Union s'interroge sérieusement sur la volonté qu'a Québec de débloquer les fonds nécessaires à l'implantation de la deuxième université. On s'inquiète également du sort réservé aux futurs centres d'études universitaires."

Pour faire pression sur le gouvernement provincial à ce sujet, l'UGEQ avait lancé à l'automne une "Opération enseignement supérieur" à laquelle collaborera vraisemblablement la Fédération des étudiants-maîtres, qui s'est séparée de la Centrale syndicale l'an dernier, mais qui conserve avec elle des "relations de bon voisinage".

COMMENCANT DEMAIN VENTE Mi-HIVER

DOMUS'67

importations exclusives d'ameublement, lampes et accessoires

SOFAS

	OFD.	MAINT.
1 sofa 2 places, matériel bleu, bois de rose	695.00	550.00
1 sofa 3 places, matériel bleu, bois de rose	975.00	775.00
1 chaise, dossier haut, bleue, bois de rose	585.00	450.00
1 ottoman, matériel bleu, bois de rose	175.00	125.00
1 sofa, matériel beige, cadre teck	595.00	425.00
1 sofa 2 places, matériel beige/brun	650.00	525.00

TAPIS 30% DE RABAIS

SALLE A DINER

125 Teck, dossier à barreaux	70.00	48.00
3069 Bois de rose, siège cuir noir	110.00	65.00
418A Fauteuils bois de rose, cuir brun	215.00	145.00
BR. Fauteuils bois de rose, cuir noir	245.00	145.00
KA142 Fauteuil bois de rose, cuir noir	275.00	185.00

LAMPES 30% DE RABAIS

1002 Chaise, siège tangerine, tel quelle	275.00	135.00
1003 Ottoman, siège tangerine	140.00	75.00
Joker cuir noir	345.00	275.00
DSL, chaise cuir tangerine, cadre chêne	795.00	525.00
DSL, Ottoman, cuir tangerine, cadre chêne	265.00	225.00
EVA, chaise, bois de rose, véritable cuir noir	95.00	85.00

SYSTEME MURAL VEGGEN 10% DE RABAIS

EVA, chaise, teck, véritable cuir noir	85.00	75.00
WISBONE, chaises, couleurs variées	70.00	58.00
500/3, Sofa 3 places, cuir brun	1295.00	1075.00
500/1 Chaise, cuir brun	595.00	525.00

TABLES à DINER

121 P.O. 66		
Grinda, Teck, 6" x 35½", abattants	155.00	115.00
DARBY, Teck, ronde, 47½" avec panneaux	295.00	210.00
220 Bois de rose, carree, 39" x 39"	375.00	285.00

TABLES à DINER

	OFD.	MAINT.
124 Bois de rose, extension hollandaise, 38½" x 59"	350.00	250.00
229-26 Teck, 2 panneaux, 47" x 86"	375.00	295.00

TAPISSERIES 30% DE RABAIS

312-237 Teck, extension hollandaise, 35" x 55"	225.00	175.00
Teck, abattant, Kungsbacka, 61"x39"x87"	265.00	195.00

CADEAUX 40% DE RABAIS

32C Bois de rose, 2 panneaux, 47" ronde, ouverte 86"	475.00	375.00
204-45 Bois de rose, table ronde 47"	395.00	345.00
81 Bois de rose, reclangulaire, 47"x34½"	285.00	235.00

FIGURINES WINBLAAD 20% DE RABAIS

81 Teck, reclangulaire	155.00	135.00
221 Bois de rose, extension hollandaise, 39" x 58½"	425.00	350.00

STATIONNEMENT GRATUIT (à l'arrière du magasin)

T1 Teck, extension hollandaise	195.00	115.00
P066 Teck, extension hollandaise, 40"x62"	235.00	185.00

VERRERIE ET PORCELAINE 40% DE RABAIS

CABINETS

32C Table à servir, bois de rose, 49" x 16½" x 27½"	375.00	275.00
59-3 Buffet, bois de rose, 75" x 19"	850.00	595.00
231 Cabinet hi-fi, teck, 84" x 24"	550.00	295.00
Cabinet, chêne, 63" x 19½"	595.00	275.00

CABINETS

	OFD.	MAINT.
131 Buffet bois de rose, 62½" x 18"	395.00	295.00
DARBY bois de rose, buffet, 83" x 19"	850.00	650.00

COUTELLERIE, ARGENTERIE 40% DE RABAIS

140 Cabinet à porcelaine, bois de rose, 47" x 19" x 71"	1050.00	850.00
SULA. Cabinet bois de rose, 82½" x 18" x 33"	675.00	550.00

MIROIRS 30% DE RABAIS

210 Cabinet de teck, 72" x 19½"	495.00	375.00
37 Buffet bois de rose, porte tambour, 74½ x 18½" x 31½"	650.00	575.00
Modèle suspendu, portes vitrées, bois de rose	595.00	495.00
48C Buffet bois de rose, 94" x 18½"	750.00	595.00

Cartes de crédit acceptées
DINER'S CLUB,
CARTE BLANCHE, CREDICO

47B Buffet bois de rose, 78½" x 18½" x 41½"	695.00	575.00
7736 Buffet teck, 70½" x 18½" x 44½"	350.00	250.00
210 Buffet bois de rose, porte tambour, 78½" x 19½" x 34"	795.00	695.00

Pas de commandes téléphoniques pour cette vente

57 Buffet haut, bois de rose, 49" x 16½" x 9¼"	695.00	595.00
L32-24 Cabinet hi-fi teck, 54" x 20½" x 31¾"	495.00	295.00

SYSTEMES STEREOPHONIQUES BRAUN 10% DE RABAIS

L32-35 Haut-parleurs hi-fi (2), 20¾" x 20¼" x 31¾"	175.00	85.00
Bar-bureau chêne, 31½ x 19½ x 41½"	385.00	250.00

CONDITIONS FACILES

DOMUS'67

Ouvert chaque jour 9.30 à 5.30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures

4120 ouest, rue Ste-Catherine à l'ouest d'Atwater Tel.: 937-4217

économie & finance — LA PRESSE

La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins fera l'acquisition d'une participation au capital de la SNF

Par suite d'une entente conclue le 11 janvier dernier, la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins se portera acquéreur d'une partie importante du capital-actions de la Société Nationale de Fiducie.

Cette participation sera, au départ, de $250,000 en actions ordinaires autorisées mais non encore souscrites provenant du trésor de la compagnie. Etant donné que la valeur nette aux livres de l'actif de cette institution de fiducie ressort de son dernier bilan à environ $1,633,300, c'est donc une participation de plus de 13 pour cent qu'obtiendra la Fédération, du nouveau capital souscrit.

Les avantages

A cette occasion, le président et directeur général de la Société Nationale de Fiducie, M. Eugène Therrien, a souligné l'avantage que cette entente allait procurer aux sociétaires, actionnaires et clients de ces deux organismes.

"Nos institutions industrielles, commerciales ou financières, c'est un fait reconnu universellement, ne peuvent que trouver leurs avantages respectifs lorsqu'elles entreprennent de joindre leurs forces et leur influence, dans le milieu économique du Québec, dans le but de constituer des entreprises encore plus fortes et plus prospères, et plus en mesure d'offrir à la clientèle des services améliorés et plus efficaces", a-t-il déclaré.

Actuellement, 75 pour cent du capital-actions actuel de la SNF est détenu par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui dispose de la majorité au conseil d'administration. Une fois la transaction effectuée la Fédération disposera d'une représentation au conseil.

M. André Lamarche, directeur général de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins a, pour sa part, déclaré au cours de la conférence de presse, que sa Fédération a conclu une entente seulement avec la Société de Fiducie, soulignant par là, qu'elle avait traité avec l'ensemble de la Société et non par entente avec certains des actionnaires.

Rendre de meilleurs services

M. Lamarche a également mentionné que si, par cette entente avec une entreprise commerciale à but lucratif, sa Fédération sortait dans ce domaine du monde de la coopération, la raison en était de rendre des services encore meilleurs à ses membres.

M. Therrien a souligné que l'entente conclue était préliminaire du fait que la transaction ne peut s'effectuer qu'après approbation par le parlement provincial d'une modification à la législation actuelle, qui n'autorise pas la Fédération de Montréal à souscrire des actions ordinaires.

La Fédération compte 32 caisses et 135,000 sociétaires et le total des dépôt au 31 octobre 1967 atteignait $117 millions.

La Société Nationale de Fiducie, fondée en 1918, a payé des dividendes de façon ininterrompue depuis 1921.

Le président de la Fédération de Montréal, M. J. Romuald Paiement, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Me Yvon Groulx, étaient également présents à la conférence de presse.

Le gain par action ordinaire de la Société Nationale de Fiducie depuis de nombreuses années dépasse largement le minimum exigé maintenant par la loi pour que ses actions soient acceptées comme placement d'une compagnie d'assurance.

Le siège social actuel de la Société Nationale de Fiducie, rue Saint-Jacques depuis 1939, sera transporté sur la rue Sherbrooke, angle Saint-Denis, dès que l'édifice qui y est en cours de construction sera terminé.

Cette décision de changer le siège social, prise déjà depuis quelques mois, permettra à mieux faire face à l'expansion de la compagnie, tout en offrant des installation plus fonctionnelles.

80 pour cent environ de l'immeuble nouveau sera propriété conjointement de la Société Nationale de Fiducie et de l'Economie Mutuelle d'assurance, les deux entreprises ayant des conseils d'administration différents mais elles collaborent dans le domaine administratif.

Une partie moins importante de l'immeuble de huit étages sera occupée par l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal.

La soumission d'un projet de loi aux autorités provinciales sera effectuée dès que possible.

TRUST GENERAL DU CANADA



M. Henri N. Guilbault L.Sc.com. — M. Robert Jussaume, LL.B.

Le président du Trust Général du Canada, M. Marcel Faribault, annonce la nomination de M. Henri N. Guilbault, jusqu'ici directeur général de cette société, au poste de vice-président exécutif du Trust Général du Canada. M. Robert Jussaume, auparavant directeur général du Sherbrooke Trust, une filiale, est nommé directeur général du Trust Général du Canada. •

Jean Mehling câble de Paris

Une ère nouvelle dans la collaboration entre la France et le Québec

La nouvelle annonçant la nomination d'un Français au Conseil d'Administration de la Société Générale de Financement me paraît avoir produit une très forte impression en France.

Les quotidiens ont largement commenté la nouvelle et tous ceux qui, dans ce pays, souhaitent voir se développer (autrement qu'en belles promesses!) les relations financières du Québec et de la France, ont désormais l'impression que "quelque chose vient de changer"!

Par ailleurs, on est fortement impressionné par l'ampleur des projets de la S.G.F., peu connue, jusqu'à présent, par la plupart des Français.

La collaboration financière franco-québécoise a-t-elle désormais atteint, pour longtemps, son maximum? Telle est aussi la question que se posent bien des Français pour lesquels les relations nouées avec le Québec, durant l'Exposition de Montréal, ne doivent plus s'effacer.

• • •

Je ne commenterai évidemment pas, ici, les projets de la S.G.F., sauf pour dire que leur diversité, leur ampleur me paraissent susceptibles de confirmer l'espoir des hommes d'affaires français dans l'avenir économique du Québec.

Une telle remarque peut sembler ridicule au lecteur québécois, appelé à constater par lui-même, chaque jour, les développements de l'économie de la Province.

Il ne faut cependant pas oublier que, pour les industriels et les financiers de France, ou tout au moins pour beaucoup d'entre eux, le Québec moderne constitue la "surprise de l'année"!

• • •

Je n'étonnerai en effet personne en disant que jusqu'à l'année dernière, les Français ignoraient à peu près tout de l'évolution canadienne. L'Exposition de Montréal a constitué, bien entendu, le choc indispensable à la mise en route d'une collaboration financière dont on parlait ici du bout des lèvres, un peu par politesse, mais sans trop y croire.

L'apport tout de même important de banques françaises dont plusieurs sont privées, aux nouveaux développements de la S.G.F., fait donc entrer les relations franco-québécoises dans une ère nouvelle. Enfin on quitte le stade des réalisations symboliques pour participer non plus seulement à des investissement qu'on s'est choisis soi-même, selon des critères fixés en France, mais pour s'insérer dans un plan d'ensemble établi au Québec même.

• • •

Cette nouvelle collaboration franco-québécoise constitue-t-elle un geste sans lendemain? Autrement dit, peut-on considérer que, accompli dans la ligne générale fixée par les Pouvoirs publics français, au lendemain du voyage du Général de Gaulle, il ne se répétera plus?

Il n'y a pas longtemps encore, j'en aurais été assez profondément convaincu. Mais je suis bien obligé de constater que le fameux voyage au Canada du Président français, le phénoménal succès de l'Exposition de Montréal, l'enthousiasme de tous les hommes d'affaires de France qui y sont allés, ont presque totalement bouleversé les problèmes.

Le Québec est devenu, pour les Français, un sujet de conversation. S'il ne faut pas en tirer la conclusion hâtive que la France, dans un proche délai, va "inonder" la Province de ses capitaux (où les prendrait-elle?), on est en droit d'espérer que l'exemple de la participation aux activités de la S.G.F. pourrait se renouveler dans un avenir pas trop lointain.

Les Canadiens doivent penser à investir davantage dans le développement du pays

— R.A. Engholm

C'est en très grande partie grâce à la confiance que les investisseurs étrangers mettent dans l'avenir du Canada, pays stable et en progrès, que nous avons pu vancer autant en un temps aussi court: toutefois, nous continuerons encore longtemps d'avoir besoin de capital etranger.

C'est ce qu'a affirmé hier soir à Montréal, M. R. A. Engholm, président de l'Association des manufacturiers canadiens.

Le conférencier qui parlait devant les membres de l'Association des acheteurs (district de Montréal) a souligné que si nous habitons un pays très vaste et riche en ressources naturelles, nous ne trouvons jamais assez, comme presque tous les autres pays, de capital de développement.

Toutefois, a ajouté M. Engholm, le Canada est privilégié en ce qu'il attire les bailleurs de fonds, notamment ceux des Etats-Unis, "ce dont nous avons tout lieu de nous rejouir."

Ceci dit, poursuit le président de l'AMC, il devient de plus en plus urgent pour les Canadiens de penser davantage à investir eux-mêmes une plus forte proportion de leur propre capital dans le développement du Canada.

Si grand que soit notre besoin de capitaux étrangers, a dit M. Engholm, il n'est pas bon qu'un pays dépende, autant que c'est notre cas, des investisseurs étrangers: il peut arriver que les autres pays ne puissent plus nous fournir les sommes que nous aimerions avoir.

M. Engholm a ensuite poursuivi en disant qu'il y a à peine quinze jours nous nous sommes fait rappeler que nous ne pouvions plus prendre pour acquis l'afflux de fonds américains, afflux qui nous semblait inépuisable. Les Etats-Unis, sur qui compte le monde pour une réserve de devises, doivent résoudre les problèmes que leur pose leur propre balance des paiements afin de sauvegarder la valeur du dollar et de maintenir l'ordre du système monétaire international. Ils sont donc forcés de restreindre les dépenses à l'étranger de leurs propres citoyens, qu'il s'agisse de particuliers ou de sociétés, a-t-il déclaré.

Expliquant la mesure prise récemment par nos voisins, M. Engholm a souligné qu'il est clair que le raffermissement du système monétaire mondial doit constituer le tout premier objectif non seulement pour les Etats-Unis mais aussi pour le Canada dont le bien-être dépend dans une si large mesure de son commerce extérieur.

Naturellement, a affirmé le président de l'AMC, la croissance économique du Canada se ressentira des restrictions qui viennent d'être imposées aux dépenses à l'étranger du capital américain. Ce programme ne nuira probablement pas immédiatement à notre pays surtout parce que le secteur manufacturier a considérablement réduit ses projets de dépenses d'immobilisation pour 1968 par rapport aux années précédentes. Néanmoins, à long terme, le Canada aura à soutenir une concurrence intense à l'égard des fonds dont pourront disposer les Américains, puisque cette source d'approvisionnement s'amenuise.

"Même si le Canada doit s'efforcer d'obtenir sa part des investissements étrangers en dollars, voire de l'augmenter, il reste qu'il y a de l'argent ici,... beaucoup d'argent... et que cet argent pourrait bien devenir du capital d'investissement" a propose M. Engholm.

L'accumulation de timidité et de prudence exagérée que l'on formule à notre adresse n'est malheureusement pas sans fondement: je suis forcé de dire que les politiques du gouvernement central, indépendamment du parti au pouvoir, n'ont pas, jusqu'à présent, comporté une dose suffisante d'encouragement pour que nous sortions de notre conservatisme inné,... qui devient du conservatisme étroit lorsqu'il s'agit d'investir nos épargnes personnelles, a souligné M. Engholm.

"Il faut que nous dépendions moins des autres et plus de nous-mêmes: c'est bien cette idée que j'aimerais vous voir retenir de mes propos", a ajouté le président de l'Association des manufacturiers canadiens.

Politique d'achat de nos produits

Le président de l'Association canadienne des manufacturiers a également fait un appel pour une campagne nationale d'achats chez-nous. "N'y a-t-il pas lieu de relancer le slogan "Achetons des produits canadiens" avec un peu plus de vigueur que nous l'avons fait depuis quelque temps", a déclaré M. Engholm. Il a demandé à l'acheteur de reviser périodiquement ses pratiques d'achat et de bien voir à ne pas négliger les sources canadiennes d'approvisionnement.

"Notre politique d'épauler le programme "Achetons des produits canadiens" n'est pas de la bonté d'âme; elle s'appuie plutôt sur une pratique commerciale réaliste. De nombreux avantages nous l'ont fait adopter, notamment: une livraison rapide, des sources sûres d'approvisionnement, une communication plus facile entre notre entreprise et le fournisseur et, fort souvent, un meilleur prix," de poursuivre le conférencier.

L'idée que nous accroissons notre pouvoir concurrentiel à l'étranger en renforçant notre commerce intérieur a toujours été une des raisons profondes du programme "Achetons des produits canadiens". Les économies de taille que permet de réaliser une demande accrue sur le marché intérieur peuvent, dans une large mesure, nous aider à mieux soutenir la concurrence tant au Canada que sur les marchés internationaux, a-t-il conclu.

Importante exposition commerciale

Les hommes d'affaires canadiens se voient offrir la possibilité d'accroître les relations commerciales avec le Japon en assistant à la Foire commerciale internationale d'Osaka, au mois d'avril, tout en visitant le pays.

Par l'entremise du Centre commercial du Japon à Toronto, des invitations sont adressées aux hommes d'affaires canadiens ainsi qu'à leurs épouses, les incitant à profiter d'une croisière spéciale qui s'envolera de Vancouver à destination d'Osaka le 16 avril prochain.

La SCHL prête $2,671,200 à l'Université Carleton

OTTAWA (PC) — On a annoncé qu'un prêt de $2,671,200 de la Société centrale d'hypothèque et de logement a été approuvé, pour la construction d'un projet d'habitation pour les étudiants, à l'université Carleton d'Ottawa.

Ce prêt servira à payer la construction d'un immeuble de 11 étages, qui comprendra 217 chambres doubles et 193 chambres simples, de même qu'une infirmerie de six lits.

Cet emprunt, à 6¾ pour cent, arrivera à échéance dans 50 ans.

Les prix ne peuvent baisser automatiquement en raison de la dévaluation de la livre

— S.H. Jerrett

TORONTO (PC) — Les personnes qui s'attendent à une baisse automatique du prix des marchandises britanniques par suite de la dévaluation de la livre, pourraient bien être déçues, a déclaré hier M. S.H. Jerrett, administrateur de la Fédération des fabricants britanniques d'articles en faïence.

Il a mentionné au cours d'une conférence de presse qu'un tel raisonnement ne tient pas compte des prix de revient en hausse, comme ceux des matières premières importées, et autres facteurs auxquels les manufacturiers britanniques ont à faire face.

M. Jerrett était à Toronto à la tête d'une mission de 14 membres lancée sous l'égide du gouvernement, en vue de rechercher les occasions d'accroître les exportations vers l'Amérique du Nord d'articles en faïence.

La mission, après sa visite à Toronto, se scindera en équipes séparées, M. Jerrett allant à Ottawa, Winnipeg et Vancouver.

M. Jerrett a précisé qu'avant l'annonce de la dévaluation en novembre, son industrie savait qu'elle devrait hausser ses prix au début de 1968 pour faire face à la hausse des coûts.

Venant s'ajouter aux difficultés de prix de revient de cette industrie est le fait qu'elle va perdre environ $3,000,000 d'aide gouvernementale à partir d'avril, aide spéciale sur le coût de la main-d'oeuvre et l'encouragement à l'exportation.

Le Canada a importé $7,900,000 d'articles de faïence de Grande-Bretagne au cours des dix premiers mois de 1967. M. Jerrett a déclaré qu'il s'attendait à une augmentation de 2½ pour cent pour 1968.

La SAS intensifie sa campagne de promotion du tourisme aux E.-U.

En accord avec la campagne du président Johnson en vue de réduire le drainage des dollars américains sur les marchés étrangers, la Scandinavian Airlines s'est engagée à intensifier ses efforts parallèlement à ceux des Etats-Unis dans le but d'inciter les habitants des pays qu'elle dessert à visiter l'Amérique.

M. Karl Nilsson, président de la SAS à Stockholm, a pris cet engagement dans une lettre envoyée à M. John Black, directeur du service du tourisme des Etats-Unis à Washington, organisme officiel du gouvernement américain pour l'encouragement du tourisme au pays. La lettre a été rendue publique lundi par le bureau central de la SAS à New York.

M. Nilsson déclarait que la SAS consacre déjà de 20 à 25 pour cent de son budget publicitaire mondial à une campagne intitulée "Visitez les Etats-Unis" au Danemark, en Norvège, en Suède, en Finlande, ainsi que dans les autres pays d'Europe, du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient qu'elle dessert.

"Depuis plusieurs années déjà, la SAS s'est rendue compte que la balance déficitaire du tourisme aux Etats-Unis représente un problème d'envergure aux intérêts gouvernementaux et privés et que la seule solution satisfaisante repose sur une expansion marquée du nombre de touristes se rendant en Amérique," écrivait-il.

"Les autres mesures ne pourraient, à court ou à long terme, apporter une solution satisfaisante sans engendrer en même temps d'autres problèmes," ajoutait-il.

"Bien que je crois que nous avons plusieurs raisons d'être satisfaits de nos progrès réalisés depuis 1961, nous nous rendons compte qu'un projet de cette envergure ne peut être entièrement accompli dans cette période de temps. Comme le prouvent les plus récentes statistiques des voyageurs de la SAS entre la Scandinavie et les Etats-Unis avait été sensiblement le même dans les deux sens. En effet, 247,071 Scandinaves se sont rendus aux Etats-Unis, tandis que 268,627 Américains ont visité la Scandinavie.

"D'autre part, reconnaissant l'urgence de la situation qui a incité le président Johnson à prendre cette position, je tiens à vous assurer de l'entière coopération de ma compagnie dans une campagne accélérée visant à réduire votre balance touristique déficitaire le plus tôt possible.

"A cette fin j'engage la SAS à faire les mêmes efforts que vous envisagez en termes de volume et de dépenses, en travaillant sur une base quotidienne avec le service de tourisme des Etats-Unis, en vue de parvenir à la solution qui est le plus en accord avec nos lignes de conduite étrangères et commerciales respectives."

En publiant la lettre, le bureau de la SAS à New York faisait remarquer qu'au cours des cinq dernières années le nombre des voyageurs de la SAS entre la Scandinavie et les Etats-Unis avait été sensiblement le même dans les deux sens. En effet, 247,071 Scandinaves se sont rendus aux Etats-Unis, tandis que 268,627 Américains ont visité la Scandinavie.

NOMINATION A TEXACO



H. T. Hudson

Le Conseil d'administration de Texaco Canada Limited annonce la nomination de M. Harry T. Hudson au poste de trésorier, à compter du 15 janvier.

M. Hudson, natif de Toronto, a débuté à la compagnie en 1941 et a occupé des postes aux responsabilités croissantes, et plus récemment le poste de gérant du service de l'économisme. •

Versafood fait l'acquisition de deux importantes sociétés

Versafood Services Limited a réalisé un accord de principe en vue de l'achat de toutes les actions disponibles de Jiffy Foods Limited et de sa filiale Robert-Stewart Foods Limited, selon M. Allan D. Baker, président de Versafood Services Ltd.

Le prix d'achat proposé comporte une somme d'un million sept cents mille dollars comptant et cinquante mille actions ordinaires classe A de Versafood. Le 1er janvier 1968 était la date prise en considération lors des négociations en vue de l'acquisition de ces compagnies et de leurs profits par Versafood. Les prix consentis au moment de la transaction reflètent la date d'entrée en vigueur de l'achat et la valeur des actions ordinaires classe A approximativement $12.00 l'unité a ce moment.

Jiffy Foods est la plus grande organisation privée et indépendante de son genre en Amérique du Nord. Elle procure un service mobile d'approvisionnement aux industries, bureaux et chantiers de construction dans le Toronto Métropolitain et ses environs. Les ventes de la compagnie établie depuis 1953, se chiffrèrent a environ six millions de dollars en 1967. La filiale Robert-Stewart Foods Ltd., propriété de Jiffy Foods, fut établie en 1967 pour fournir les produits de la boulangerie a Jiffy. Elle a aussi développé un volume considérable auprès des plus importants détaillants.

En annonçant l'acquisition précitée, M. Baker déclarait que la tendance actuelle des ventes de Jiffy laissait prévoir un volume approximatif de ventes de sept millions de dollars en 1968. Les services actuellement offerts par les compagnies nouvellement acquises compléteront la gamme de services d'alimentation dispensés par Versafood à plus de 500 établissements d'affaires, universités, hôpitaux et institutions. Celle-ci opère aussi un complexe de six restaurants dans le centre Toronto-Dominion.

Versafood Services fut fondée en 1961 à la suite de la fusion de huit compagnies canadiennes reliées à l'administration des différentes sphères du service de l'alimentation et des machines distributrices. La compagnie emploie aujourd'hui plus de 5,000 employés et compte quelque 2,500 actionnaires.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 pointé, 62 cents; 93 points, 63 cents. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 63.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 44, coloré 44½.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 18 à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs: 18½ à 19¾; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½, poudre de lait 6¼ à 6½.

Pommes de terre: prix de gros: Québec $1.15 à $1.25 les 50 livres; I.P.E. $2.65 à $2.75 les 75 livres; $1.90 à $1.95 les 50 livres; 43 à 44 50 livres; 33 à 35 les 10 livres.

Oeufs: prix moyens en cents d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: A extra gros 48.6; A gros 43.7; A moyens 39.8; A petits 32.5.

NOMINATIONS A LA STELCO



D. A. TABERNER



G. W. BOWLBY

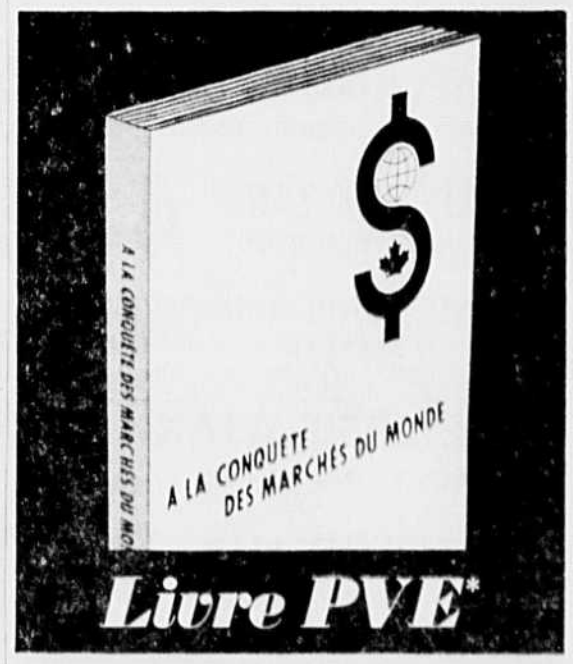
M. D. A. Taberner a été nommé directeur général, expansion commerciale, The Steel Company of Canada, Limited. M. Taberner, auparavant directeur général, ventes des produits laminés, sera responsable des ventes et de l'expansion commerciale de tous les bureaux de vente régionaux de la Stelco; il assumera également les relations commerciales avec les industries automobile et agricole et avec les distributeurs d'acier. M. G. W. Bowlby a été nommé directeur général, ventes des produits laminés. M. Bowlby était auparavant directeur général adjoint, ventes des produits laminés. •

RUE ST-JACQUES
A L'OUEST DE LA PLACE D'ARMES

BUREAUX à LOUER

Edifice entièrement rénové, planchers de 2000 pi. de surface. Prix à compter de $3.00 le pi. car., comprenant: entretien quotidien, chauffage, ascenseur rapide. Réserves exclusivement aux professionnels.

S'adresser a 212 ST-JACQUES — 849-7723



Comment transformer votre potentiel de vente à l'étranger* en pouvoir de vente à l'étranger*

Les hommes d'affaires canadiens et le Ministère du commerce ont synthétisé tous les éléments essentiels à une exportation fructueuse dans un livre de 28 chapitres intitulé "A la conquête des marchés du monde". Ce livre peut aplanir les difficultés et accélérer le progrès de toute entreprise désireuse d'exporter. Il peut aussi aider l'exportateur d'expérience à simplifier ses méthodes et ainsi à augmenter ses profits. Ce livre est en vente dans les librairies spécialisées, les librairies du Gouvernement fédéral ou par la poste en écrivant à: Imprimeur de la Reine, Ottawa. Relié toile $4.50; broché $2.50. (Les commandes par la poste doivent être accompagnées d'un chèque ou d'un mandat-poste payable au Receveur Général du Canada.)

Ministère du commerce
Gouvernement du Canada, Ottawa

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	8	8	8
Algoma	—	18	17¼	—
Alliance	—	10	9	—
Alcan	—	29¼	28½	—
Alcan 4½	—	36½	36½	—
Alcan 2 Pr	—	38¼	38¼	—
Ang T 290 Pr	—	42	42	—
Asbestos	—	20¼	20¼	—
Atl Sug	—	11¼	11¼	—
Bq CN	—	10¾	10¾	—
Bq d'Epa	—	10	10	—
Bq Imp C	—	13¾	13½	—
Bq Mont	400	11¾	11¾	11¾
Bq N E	1200	15¾	15¼	15¾
Bq TC	—	8¾	8¾	—
Bq Toy	—	15¾	15¾	—
Bq Tor-D	—	14¾	14¼	—
Bell Phone	—	43¾	43¼	—
Brazil	900	13¾	13¼	13¼
BA Oil	—	43½	43	—
BC Forest	—	15¾	15½	—
Brinco	—	320	315	—
CAE	400	11¾	11¼	11¼
Cal Pac	—	23¾	22½	—
Cal P 5.40 Pr	—	103½	103½	—
Can Cem	—	32½	31¾	—
Can Iron	—	14¾	14¼	—
CSL	—	24	24	—
C Brew	—	8	7¾	—
C Br Alm A	—	16½	14½	—
CIL	—	13	13	—
C Paw	—	32	31¾	—
C Marconi	—	6¾	6¼	—
CPR	—	57½	57¼	—
CPR 3 p	2003	10¼	10¼	10¼
CPI p	—	24¼	24	—
C Pfina	3300	15	14¾	14¾
CPP Sec A	—	19	19	—
C Vickers	—	12	11	—
Central Del	—	23¼	22¾	—
Chemcell	—	7¾	7½	—
Cominco	200	26¼	26¼	26¼
Cons Bath	—	22	21¾	—
Consu Gloss	—	13¾	13¼	—
Couvrette	—	6½	430	—
C Zell A	—	15	15	—
Denault	300	9½	9½	9½
Denison	300	81	80½	—
Dist Seag	—	44¼	42¾	—
D Pete	—	59½	59½	—
D Bridge	—	15½	15½	—
D Coal	200	16½	16½	16½
D Fasco	—	17¾	17¼	—
D Glass	—	10¾	10½	—
D Stores	—	16¾	16¼	—
Domtar	—	10¼	10	—
D Text	—	17¾	17¼	—
Du Pont	—	25¼	25	—
Falcon	—	101	100	—
Fm Play	—	46	45½	—
F Collection	—	13½	13¼	—
Ime Oil	—	69¾	69	—
Imp Tob	—	13¾	13¼	—
Ind Accep	—	20	19¾	—
Inglis	—	12	12	—
Inland NG	—	10	10	—
Int Nickel	—	121¾	120¾	—
Int Pap	—	34¼	33¾	—
Int Util pr	—	42¾	42¾	—
Int Util pr	—	42¾	42¼	—
Inter PL	—	22	22	—
Invest Gr "A"	—	8	8	—
Jamaica PS	—	80	78	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Labatt	—	14¾	14½	—
Lam. A	—	325	325	—
Levy Ind	—	31	31	—
Lablaw (A)	—	6¾	6¾	—
Lablaw (B)	—	7	6¾	—
Loeb M	—	14¾	14¼	—
MacLaren(A)	—	17½	17½	—
MacLaren (B)	3000	17½	17½	17½
MacMillan	500	23¾	23¾	23¾
Marit Tel	—	19¾	19¾	—
Massey F	—	17¾	17¼	—
McAllister	—	9½	9¼	—
Molson (A)	—	18	18	—
Molson (B)	—	18½	18	—
Mtl Trust	—	14	14	—
Moore Corp	400	29	29	29
MorseR A	—	20	20	—
MorseR B	—	19½	19½	—
Murphy Oil	—	10	10	—
NB Tel	—	14¾	14¼	—
Noranda	—	50¼	50¼	—
North Gas	—	12¼	12¼	—
NS LP	—	9¼	9	—
Ogilvie	14600	19½	19	19D¾
Oshawa A	—	34¼	34	—
Pac P	—	19¼	19½	—
Placer	—	31¾	31¾	—
Pw Crp	—	27¾	27¼	—
Price	—	10¼	9¾	—
QN Gas	—	10½	10½	—
Reitman	—	11¾	11¾	—
Rio Alg	—	35¾	35¼	—
Rolland A	—	8½	8½	—
Ronalds F	100	16	16	16
Rothmans	—	26½	26½	—
Royal Trust	—	18½	18¼	—
St L Cem	—	12	12	—
Salada E	300	10¼	10¼	10¼
Scott LnS	—	45	45¾	—
Shell Can	—	34¾	33¾	—
Shell f w	—	16½	16½	—
Shop Save	700	13¾	13¾	13¾
Simpsons	—	35½	35	—
SS Steel	500	8½	8¼	8¾
SS Steel	500	8½	8¼	8¾
Steel Can	—	25½	19¼	—
Steinbg A	—	16¾	14¾	—
Steinbg p	—	8	8	—
Texaco	—	31	30½	—
T Grp	—	23¾	23¾	—
Tr G Cp	—	21½	21½	—
Tr Pl	—	27½	27¼	—
Tr Mt	—	17¼	17¼	—
UAP Inc	—	18	17¾	—
Versafood	—	15	14¾	—
Viau	700	13¼	13¼	13¼
Wajax	—	13¾	15	—
W Knapp	—	17	16	—
Weldwood	—	23¼	23¼	—
Zeller	—	40	39½	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	43	40	—
Ajax	—	18	17½	—
AAlsaf	—	5	5	—
Am Metro	—	280	275	—
Anthonian	—	13	13	—
Bok Talc	—	23½	25½	—
Batamin	1000	7½	7½	7½
Bi Hawk	—	37	37	—
Bi River	—	7½	7½	—
Bi Bon	—	270	270	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+ .22	+ .20	+ 1.87	+ .37	+ .08
Clôture — 16 janvier	169.66	132.44	126.86	158.29	84.59
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

vancouver

CLOTURE DU 17 JANVIER 1968

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Ace	7300	32	31	32	
Adera	23700	64	60	61	—3
Alwin	10900	203	191	199	+2
Anuk	500	28	28	28	
Arctic	15900	330	315	330	+15
Arlington	35500	38	35	36	
Atlas	5400	280	279	280	+2
Benson	2000	22	22	22	—1
Bethex	4000	50	49½	50	+1
Beth Cop	200	775	770	770	
Blue Star	9700	9	8	8	— ½
Bornite	500	28	28	28	—1
Brenda	8530	900	885	900	+5
Brenmac	4000	35	33	33	—1
Buchanan	6000	20	19	19	
Buffle	42800	81	75	80	
Canusa	1000	20	20	20	
Capri	7000	33	31	31	—1
Carib Gold	13500	44	40	44	+4
Cassiar Mply	2700	120	111	115	—5
Casino	78300	62	57	59	—1
Cas Cons	1000	19	19	19	+3
Chateway	3000	29	28	29	
Churchill	11150	185	177	180	—5
C. Mckinley	3100	25	25	25	
C. Pat	13000	15	14½	14½	
Coronet	3140	70	68	69	—1
Cop Ridge	40900	35	30	35	
Con Sco	19000	12	11½	12	+ ½
Cowichan	1000	22	22	22	—1
Const Sil	6200	37	35	37	+2
C. Rexspar	6600	38	37	37	—2
Crown Sil	3000	7	7	7	+ ½
Crayton	12300	57	54	54	—4
C Std	3500	29	26	27	—1
C Skeena	20000	41	39	40	—1
Cument	1000	37	36	36	
C Vantor	9400	32	31	32	+1
Daily Var	3400	55	54	55	
Dundee	6000	15	14½	14	+ ½
Dynasty	2280	885	870	870	—15
Eranko	200	12	12	12	
Eskimo	1000	18	17	17	
Eldorest	19000	18	17	17	
Eranko	200	12	12	12	
Galaxy	57700	40	36	39	+3
Gencona	1000	15	15	15	
Gimex	4500	9	8	9	+ ½
General	13500	16	15	16	+1
Giant Ex	500	37	37	37	—1
Giant Masc	2900	128	127	127	—1
Gold West	11000	53	52	53	+1
Granduc	1350	680	670	680	+10
Highmont	1900	385	370	370	—30
Homestak	4000	20	20	20	
Horley	72500	12	10	10	
Intpry Met	18300	182	160	165	—15
Ivan	500	68	68	68	—2
Jericho	9500	11	10	10	—1
Jersey	7500	28	27	27	—1
Kamloops	3000	10	9½	9½	
Lakeland	500	34	34	34	
Largo	25500	69	66	68	—2
Lon Pride	2000	9½	9½	9½	+ ½
Lornex	4475	710	700	710	
Lytton	500	75	75	75	
Madrona	18100	86	83	84	—1
Magnum	145500	188	168	185	+15
Mariner	300	20½	20½	20½	—½
Merit Con	20700	47	43	46	+2
Mid West	17500	37	35	35	—1
Min Mtn	3500	52	50	50	
Minex	3500	24	22½	22½	— ½
Moly Mines	7200	19	18	18	—1
Mt Wash	2500	13	12	12	
Nadina	100	110	110	110	—2
Native	4500	35	33	33	—2
Nat Ex	100	12	12	12	—2
New Cronin	2500	16	15½	15½	—½
New Imp	3450	330	315	315	—25
New Ind	4000	20	20	20	+ ½
Norcen	3000	29	29	29	+1
Northlode	11000	89	86	87	
N.W. Ven	14500	10	9	9	—½
Ora	4500	49	47	47	—3
Pac Sil	500	11	11	11	
Pat Sil	2200	30	28½	30	+2
PC Ex	500	236	236	236	+1
Peel	2500	14	13½	14	+1

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	net
Peso	2500	195	190	195	+5
Paloris	13500	17	16	17	+1
Pyramid	35700	140	125	128	—5
Ring Hills	36550	40	37	39	—1
Radstrm	41300	56	51	57	—1
Sandoh	37000	23	21	21	—2
Sil Arrow	28000	24	23	24	+1
Silback	3000	30	27	30	
Sil Butte	1000	14	14	14	—1
Sil Lee	3900	140	130	140	+5
Sileurion	3000	32	30	30	—1
Sil Ridge	7000	17	16½	16½	— ½
Silstd	3100	65	65	65	—2
Sil Titan	4300	128	125	128	
Slocan	6933	27	25	26	—1
South Seas	13000	194	180	194	+14
Taylor Br	2500	30	28	28	—1
Tay	26000	22	16	21	—1
T. C. Ex	43900	166	154	161	—5
Terr. Ur	20800	43	40	40	—3
Texmont	2500	91	90	91	+1
Torwest	6050	46	45	45	—1
Trojan	28466	28	24	28	
Utica	11500	470	465	470	—5
Van. Metals	9500	21	20	20	—1
Ventures	2000	47	44	44	—2
W. Beaver	4000	8	8	8	+½
W. Cst. Res	12100	83	79	83	+3
Westland	21550	165	140	162	+22
W. Ex	14500	68	67	67	—2
W. Mines	1800	280	270	275	+5
Yukon	1000	32	32	32	+1

INDUSTRIELLES

Alcan	550	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
BA Oil	400	$43½	43½	43½	+ ¼
BCP A pr	50	$101¾	101¾	101¾	+ ¼
BC Sugar	1500	$43	43	43	
CP Inv pr	250	$24¼	24¼	24¼	— ¼
C All Prop	200	$7½	7¼	7½	+ ½
Can Brew	200	58	8	8	+ ¼
Can Mg Apr	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Cuningham	250	$12¼	12¾	12¾	+ ¼
Doman pr	100	69½	9½	9½	+ ½
Fst N Mtg	15625	460	445	455	+10
Fst Nat wts	8000	275	245	275	+25
Gr Mtn Res	200	230	230	230	—10
Hawk Sid	200	400	400	0400	+70
Inland	1050	$10	10	10	+ ½
Johnston	2300	58¾	8¾	8½	— ¼
Macmillan	400	$23½	23½	23½	+ ¼
Modill	100	55	5	5	+ ¼
Mass Fer	650	$17¾	17¾	17¾	
Neon	2424	$13½	13¼	13½	+ ¼
Okan H	2130	410	400	400	
Okan H wts	500	135	135	135	
Pac W Air	3225	$10	9¼	9½	— ½
Saratoga	300	365	360	360	—10
Shell pr	100	$35?¾	35?¾	35?¾	
Steel Can	250	$20	20	20	
Straits A	100	$7¾	7¾	7¾	
Sun A	250	$31½	31	31	+ ½
Trans Mtn	100	$17¾	17¼	17¼	
W Cst Trns	100	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Weldwood	200	$11¼	11¼	11¼	
Whitepass	250	$26¾	26½	26½	
Wdward A	200	$19	19	19	+ ½

PETROLES

Bata	90100	125	115	125	+10
Chartier	2833	500	475	475	—25
Comerci	24700	59	55	56	—2
Five Star	4500	29	28	28	— ½
Ft St John	1000	65	65	65	—3
Merland	1500	60	60	60	
Merit Oil	4500	20	19	19	—1
Merit wts	14500	11½	1	1	— ½
Midland	13500	9	8½	9	+ ½
Plains	4700	48	46	46	—2
PR Pete	5000	34	33	33	—1
RA Pete B	13500	125	120	124	—1
RC Ven	2000	36	35	35	—1
Shore	5200	35	34½	35	—1
Sunlite	24250	255	245	245	—5

BANQUES

Commerce	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Montreal	500	$11¼	11¼	11¼	— ¼

Total des ventes : 1,900,000.

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Banque de Montréal X	$0.13	tr.	31-1-68
Canada Bread "A"	0.65¼	tr.	1-2-68
Husky Oil Canada (A & B 6% priv.)	$0.75	tr.	1-4-68
Jockey Club (6% priv.)	$0.15	tr.	15-4-68
id. (B 3½% priv.)	$0.13¾	tr.	15-4-68
id. (5.60% 1963 priv.)	$0.14	tr.	15-4-68
Hudson Bay Mining & Smelting	$0.85	tr.	15-2-68
Northwestern Utilities (4% priv.)	$1.00	tr.	1-2-68
Victoria & Grey Trust (5.35% priv.)	$0.66¾	tr.	1-4-68

(X) Augmentation de 1 cent par action.

cote des grains

16 janvier 1968

Marché à termie :

WINNIPEG

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
Mai	3.60¾	3.61	3.59¾	3.59¾
Juil.	3.59	3.59¾	3.56¾	3.56¾
Oct.	3.39¾	3.39¾	3.37¾	3.37¾

GRAINE DE COLZA :

Jan.	2.33¾	2.33¾	2.33¼	2.33¼
Mars	2.34½	2.34¾	2.34¼	2.34¾
Mai	2.33	2.33½	2.32¾	2.33
Juil.	—	—	—	2.33¼

AVOINE

Mai	.93	—	—	.93
Juil.	—	—	—	.94½
Oct.	—	—	—	.93½

ORGE :

Mai	1.26¾	—	—	1.26¾
Juil.	1.28¾	—	—	1.28¾
Oct.	—	—	—	1.26¾

SEIGLE :

Mai	1.36¼	1.36¾	1.36	1.36¾
Juil.	1.33½	1.33½	1.33	1.33¾
Oct.	—	—	—	1.33¾

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw. ex 3 cw. 3 cw et ex 1 fourragère .92, 1 fourragère .91½, 2 fourragère .85½, 3 fourragère .80½, fourragère mélangée .81.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.24¾, 2 cw 2-rang, 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.22½, 2 fourragère 1.20¾, 3 fourragère 1.14¾.

Seigle : 1 et 2 cw 1.32¾, 3 cw 1.27¾, 4 cw 1.14¾, ergoté 1.03¾, sur voie 1.30¾.

Lin : 1 cw 2.45¾, 2 cw 2.44¾, 3 cw 2.18¾, sur voie 2.48¾.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.33¾, No 2 Cdn 2.15¾.

Marché du lin :

Prix comptant : 3.37¾.

CHICAGO

FEVES SOYA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
Jan.	2.69¼	2.70	2.69¼	2.69¼
Mars	2.73¾	2.74	2.73¼	2.73½
Mai	2.77¼	2.77¾	2.77¼	2.77½
Juil.	2.79¼	2.79¾	2.79	2.79
Août	2.78¾	2.78¾	2.77¾	2.78
Sept.	2.73¼	2.73¾	2.72¼	2.73¼
Nov.	2.70	2.70¼	2.69¾	2.70¼

BLE :

Mars	1.48¾	1.49¼	1.48½	1.48¾
Mai	1.52¾	1.52¾	1.52	1.52¼
Juil.	1.52¾	1.53¾	1.51¾	1.52
Sept.	1.55½	1.55¾	1.53¾	1.53¾
Déc.	1.60½	1.60¾	1.60¼	1.60¼

MAIS :

Mars	1.19½	1.20¼	1.19¼	1.19¾
Mai	1.20¾	1.21	1.20¾	1.21¼
Juil.	1.26¾	1.27	1.26¾	1.26¾
Sept.	1.28¾	1.28¾	1.28¼	1.28¼
Déc.	1.26½	1.26¾	1.26¼	1.26¼

AVOINE

Mars	75¾	76	73¾	75¾
Mai	74¼	74¾	74¼	74¼
Juil.	72¾	73¼	72¾	72¾
Sept.	71¾	72	71¾	71¾
Déc.	73¾	74¼	73¾	74¼

SEIGLE

Mars	1.21¼	1.21¼	1.20¾	1.21¼
Mai	1.21¾	1.22¼	1.21¾	1.22¼
Juil.	1.23	1.23	1.22¾	1.23¼
Sept.	1.26¼	1.26½	1.26	1.26
Déc.	1.29¼	1.29¾	1.29¼	1.29¼

Marché du lin :

Prix comptant : 3.37¾.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.33¾, No 2 Cdn 2.15¾.

du parquet de la bourse

Léger repli du marché à Wall Street

Les cours évoluent dans une tendance mixte et étroite ce matin en début de séance à la **Bourse de Montréal.**

Ogilvie Flour qui s'est signalé hier avec un gain de 2 points à 19 gagne ¼ à 19¼ sur des échange de plus de 15,000 actions.

Cominco gagne ¾ à 26¼, Denault ¼ à 9½ et la Banque de N.-Ecosse ⅛ à 15¾.

Du côté perdant, Ronalds baisse de ½ à 16, Macmillan de ⅜ à 23¾ et Home Oil de ¼ à 26. La Banque Provinciale et Abitibi fléchissent de ⅛ respectivement.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Eagle Mines gagne 12 cents à 2.92, Surlaga 5 à 1.17 et Wisconsin 2 à 43 cents. Consolidated Quebec Smelting perd 3 cents à 2.64 et North American Rare Metals 2 à 36 cents.

* * *

TORONTO. (PC)—Les cours se sont légèrement effrités à l'ouverture d'une séance peu active à la Bourse de Toronto. Seuls les pétroles de l'Ouest ont gagné du terrain.

Parmi les valeurs industrielles, Alcan a perdu ⅜ à 28½, Banque Royale a fléchi de ¼ à 15½ tandis que Labatts a progressé de ⅛ à 14¾.

Chez les pétrolières, Hudson's Bay Oil a progressé de ½ à 44½ et United Canso de 15 cents à 6.00. Pacific Pete a reculé de ¼ à 19¾. Aux aurifères, Kerr Addison a fléchi de ¼ à 19¼, Dickenson a grimpé de 10 cents à 3.65 et Aunor a avancé de 6 cents à 3.00.

* * *

Wall Street débute sur un ton modérément actif et légèrement en baisse ce matin.

A la fin de la première demi-heure des opérations, l'indice des industrielles Dow Jones s'inscrit à 884.48, en baisse de 2.66, après avoir marqué un déclin de 5.60 hier soir. Dans l'ensemble, les baisses l'emportent sur les hausses mais de justesse.

Les caoutchoucs, les avionneries, les métaux non ferreux et les chimiques sont pour la plupart en baisse.

L'attitude des investisseurs demeure prudente et inquiète, en attendant le message ce soir du président Johnson sur l'état de L'Union; d'autre part, ils sont encouragés par la hausse du produit national brut pour le quatrième trimestre de 1967.

* * *

LONDRES — **Les valeurs industrielles ont enregistré une hausse de 19,3 points, soit de cinq pour cent, mardi au Stock Exchange de Londres, aussitôt après l'annonce des compressions budgétaires aux Communes.**

Cette hausse spectaculaire (le précédent record datait de mai 1962) a été motivée par l'absence de nouvelles restrictions directes sur la consommation.

Parmi les principales valeurs industrielles en hausse, on relève Imperial Chemical Industries plus 3.8 pour cent), British Motor Holdings (près de dix pour cent), et la chaine des magasins Marks and Spencer (près de quatre pour cent).

Les mines d'or et plusieurs mines australiennes se sont, par contre, repliées en raison de l'absence de mesures visant à restreindre davantage les investissements à l'étranger.

* * *

PARIS — La tendance est à l'effritement cet après-midi à la Bourse de Paris. Le marché est peu actif et l'ambiance est essentiellement attentiste. Les milieux boursiers attendent en effet de connaître le message sur "l'état de l'union" que le président Johnson doit prononcer ce soir avant de prendre position dans un sens ou dans l'autre. Toutes les craintes ne sont pas apaisées et la fin de janvier s'annonce en définitive assez difficile pour la Bourse de Paris. La clientèle ne semble pas, en effet, en dépit de l'assainissement de la situation depuis le début de l'année, prendre part aux transactions. Les ordres d'achat sont rares et les écarts sur les grandes valeurs sont généralement peu importants.

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 16 JANVIER 1968

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	net
ACF Ind	3000	45¾	44¾	45¼	— ¼
Address	5600	77¼	75¾	76½	
Admiral	8300	19¼	19¼	19¾	+ ¼
Alcan Al	24600	26¾	26¾	26½	
Alleg Cp	48500	15¾	14¾	15¾	+ ¾
Allis Chal	35300	36¼	36	36¼	— ¼
Amerada	9000	85⅞	83¾	85⅞	+ 1⅛
Am Airlin	46400	30¾	29⅝	29¾	— ⅛
Am Can	8300	50½	50	50¼	— ⅛
Am Cyan	70300	27⅜	26½	26⅝	— ⅛
Am Home	10100	56¾	56	56¼	
Am Mot	57400	13	12½	12⅝	— ⅛
Am Smelt	9300	76¼	74⅜	74⅜	— ⅞
Am Std	34000	36	35¾	35¾	— ⅛
A Tel T	77300	53½	52⅞	52⅞	— ⅜
Am Tob	18000	33½	33	33	— ⅛
Ampex Cp	22400	34¼	33½	33½	— ⅝
Amsted	3700	55¼	55	55	— ⅛
Anaconda	12000	46⅛	45⅝	46⅛	
Armco Stl	14300	49⅛	48	48¾	— ⅛
Armst Ck	5300	58½	58	58¼	— ⅛
Avoc Corp	5900	61	59¾	60¼	
Bancock W	9600	47¼	46¼	46¼	— 1⅛
Beech Airc	55700	39⅝	39	39	— ⅛
Bell How	3400	88⅛	85	86	— ⅜
Benef Fin	14800	36⅛	35⅝	35¾	— ⅜
Beth Steel	16800	32¾	32½	32½	— ⅛
Boeing	33800	83¼	81⅛	81⅞	— 1⅜
Borden	9500	35¼	34¾	35	— ⅛
Borg Wa	12900	31	30¼	30¼	— ⅛
Bos Edis	3200	40¾	40¼	40¾	— ⅛
Brunswk	57900	16	15½	15⅝	
Bucy Er	3800	32⅞	32¾	32⅝	— ⅛
Burl Ind	1000	39⅛	39¼	39½	
Burrghs	10300	187½	185⅝	186⅛	— ⅜
Calum H	3800	47¾	47¼	47⅜	— ⅛
Camp RL	12100	30	27½	29⅜	+ 1⅛
Camp Sp	8600	30⅛	30⅛	30⅞	+ ⅛
Can Dry	6300	33	32½	32½	— ⅛
Can Brew	700	7½	7¼	7½	
Case JI	12100	17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
Cater Tr	17100	44⅛	43⅜	44⅛	— ⅛
Celanese	6400	61¼	60¼	61¼	— ⅛
Ches Oh	3700	65⅜	64½	64⅝	— ⅛
Chrysler	23500	58⅜	56¼	56½	— 1⅛
Cities Sv	4300	49⅛	49¼	49¼	— ⅛
Clark Eq	7100	29	28¾	28⅞	+ ⅛
Clevite	4400	57¼	56½	56½	— 1
Coca Cola	8603	128½	127	127	— 1¾
CBS	13300	51⅛	51¼	51⅞	+ ½
Comi Solv	2100	39¼	38⅛	38⅛	— ⅞
Com Sat	7600	46⅜	45⅜	45⅝	— ⅛
Con Edis	12200	33⅞	33¾	33⅞	+ ⅛
Container	6300	32⅜	32¼	32⅜	— ⅛
Cont Can	3200	50⅛	49½	49⅝	— ⅛
Cont Oil	14300	71	70½	70⅝	— ⅛
Cntr Da	2900	138	134¼	135½	— 1⅝
Copw Stl	7400	26¼	25¼	26	+ 1
Corn Pd	18700	40⅝	40	40⅜	+ ⅛
Crane Co	2400	53¾	53	53½	+ ⅛
Cr Zell	5800	45⅞	44¾	45⅛	+ ⅛
Cruc Stl	5400	36	35⅝	35½	— ⅛
Curtiss W	20400	24⅝	24¼	24⅞	+ ⅛
Deere	10900	56⅝	55¼	55⅝	+ ⅜
Det Stl Cp	15200	22	22	22⅛	— ⅛
Dome M	9600	59¼	57⅜	58	+ ½
Dow Chem	4200	86⅜	85	85⅜	— 1⅛
Du Pont	4200	150	149½	150	+ ⅛
East Kod	11200	141½	139¼	140⅜	— ⅜
Eaton YT	4400	33	32½	32½	— ⅜
EG G Inc	18800	45¼	44⅜	45	— ⅛
El Pas NG	24900	20¾	20¼	20⅜	— ⅛
Ellra Cp	7000	37⅜	36⅞	36⅝	— ⅛
ESB	4100	25¼	24⅞	24⅞	
Essex Wire	12200	45⅞	44¼	44⅝	— 1⅛
Eversharp	4100	19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
Ex

Premier pas vers l'ass.-médicaments pour les assistés sociaux

QUEBEC — Un comité spécial formé par le ministère de la Santé a entrepris l'étude des critères en vue de l'établissement de la liste des médicaments qui seront fournis gratuitement aux assistés sociaux.

Il s'agit d'un premier pas vers l'institution de l'assistance-médicaments qui viendra compléter le programme d'assistance médicale dont bénéficient déjà les assistés sociaux du Québec.

Sous la présidence du Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la Santé, une dizaine de représentants du monde de la médecine et de la pharmacie ont examiné les critères mis au point par un comité d'experts.

Selon le Dr Lizotte, les discussions ont pris une allure nettement positive et se sont limitées, comme il se doit, aux aspects thérapeutiques et scientifiques des médicaments.

Les participants à la réunion d'hier informeront les organismes qu'ils représentent des résultats de ces premières discussions avant la deuxième séance du comité qui aura lieu dans deux ou trois semaines.

Par un décret ministériel du 10 mars 1967, le gouvernement du Québec créait un comité interministériel en vue de l'établissement d'un régime d'assistance-médicaments en faveur des assistés sociaux. Ce comité interministériel, sous la présidence du Dr Lizotte, est composé de M. Gilles-D. Bergeron, sous-ministre adjoint au ministère de la Famille et du Bien-être social; de M. René Dussault, professeur à la faculté de Droit de l'université Laval, et de Mme Nicole V. Martin, conseiller économique auprès de la Commission d'enquête sur la Santé et le Bien-être.

Le comité interministériel a par la suite défini son programme d'action en quatre étapes en confiant à des experts le soin de formuler les critères devant servir à établir la liste des médicaments.

Composé de deux pharmacologues, les Drs Jules Brodeur et Claude Marchand, de deux pharmaciens, MM. Auguste Mockle et André Boissinot, et d'un comptable, M. Gilles Normandin, ce comité a présenté un premier rapport à un sous-comité consultatif qui doit l'approuver. C'est ce comité consultatif qui s'est réuni hier.

Il est composé de MM. Gilles Larocque, représentant de l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec; Pierre Saint-Georges, représentant de l'Association des hôpitaux du Québec; Roger Leblanc, représentant de l'Association des pharmaciens d'hôpitaux du Québec; Jean Lafond, représentant du Collège des médecins et chirurgiens du Québec; Roland Genest, représentant du Collège des pharmaciens du Québec; Claude Delisle, représentant des facultés de Médecine; Raymond Rivest, représentant de la Fédération des omnipraticiens du Québec; Raymond Robillard, représentant de la Fédération des médecins spécialistes; ainsi que de Mme Denise Leclerc-Chevalier, représentante des facultés de Pharmacie.

Le Canada répliquera à toute modification tarifaire des USA

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Sharp, a déclaré hier que le Canada a clairement fait savoir aux Etats-Unis que si de nouvelles taxes ou rabais sont imposés ou accordés pour diminuer leurs importations et faciliter leurs exportations, le Canada n'hésitera pas à appliquer des mesures semblables le même jour.

Parlant devant le Comité des finances des Communes, le ministre a dit que le gouvernement considérait le fait de surtaxer les importations et d'accorder des rabais sur les exportations comme une menace aux avantages commerciaux négociés dans le Kennedy Round quant aux réductions de tarif.

"Si les Etats-Unis décidaient d'établir un système de surtaxes et de rabais, le gouvernement canadien croirait alors qu'il y aurait lieu de convoquer le parlement pour lui demander de poser un geste semblable le même jour", a ajouté M. Sharp.

Selon lui, les Etats-Unis ont été prévenus de cet état de chose.

La menace américaine de surtaxes et de rabais vient du fait qu'un geste semblable a été posé par certains pays membres du Marché commun européen.

M. Sharp a expliqué que les Etats-Unis projettent de consulter l'Allemagne de l'ouest, la France et d'autres pays du Marché commun au sujet des difficultés nouvelles d'échange et que le Canada sera très intéressé à en connaître les résultats.

Le ministre était interrogé hier matin sur son enquête faite sur la réduction des tarifs négociée l'an dernier à Genève.

Il a précisé que l'expérience démontre que le Canada a retiré beaucoup durant ses quatre années de négociation et que l'industrie canadienne aura sûrement moins de difficultés à s'ouvrir davantage au commerce mondial plutôt que de se confier au secteur industriel dans différents pays.

Par ailleurs, à une question d'un député, M. Sharp s'est dit confiant que les Etats-Unis respecteront les ententes du Kennedy Round et que le président Johnson verra à consolider les décisions qui y ont été prises.

Parmi les autres témoins appelés pour les prochains jours devant le comité des Communes, on note le ministre du Commerce, M. Winters, ainsi que des représentants de l'Association canadienne des manufacturiers, l'Association des consommateurs du Canada et l'Association canadienne des importateurs.

Plus de bon que de mauvais

Dans sa déclaration à l'occasion de l'ouverture d'entretiens spéciaux sur ce traité de commerce impliquant une cinquantaine de nations, M. Sharp a dit que le gouvernement n'a reçu que "relativement peu de commentaires défavorables" au sujet du plan de réductions tarifaires canadiennes dévoilé il y a six mois.

"... il ne fait aucun doute que le Canada a réalisé des gains nets des réductions tarifaires des autres pays et a bénéficié de la réduction des prix des matériaux bruts et des produits intermédiaires. Ces bénéfices l'emportent de beaucoup sur les effets adverses qu'ont pu subir les producteurs canadiens dont la protection a été diminuée à la suite des négociations", a dit M. Sharp.

Un précédent

Fait inusité, le comité des Finances de la Chambre des communes a été convoqué à des séances spéciales avant la reprise de la session parlementaire régulière, la semaine prochaine.

Le comité étudiera les réductions tarifaires que le Canada s'est engagé à appliquer au cours des quatre prochaines années; il étudiera également les nouveaux avantages commerciaux que le Canada pourra tirer de ce pacte conclu avec plus de 50 autres nations qui ont également consenti à des réductions tarifaires aux termes du Kennedy Round.



Si la montagne accouche parfois d'une souris, les camions de "pitoune" ne donnent pas naissance à de petites voitures sport comme le laisse supposer cette photo prise à Vancouver. Le "mastodonte" a été exposé, l'été dernier, dans le pavillon des provinces de l'Ouest à Montréal. On en profite pour faire la publicité du 25e congrès annuel de transporteurs de "pitoune", à Vancouver.

Les Chantiers de Montréal ont absolument besoin d'un camion

Profitant de l'occasion que leur offrait l'inauguration de leur nouveau magasin de l'est de la ville, les dirigeants des Chantiers de Montréal ont lancé un appel à la population de la métropole, aux financiers et commerçants.

Alors qu'ils entraient dans une ère d'expansion, les Chantiers de Montréal sont retombés dans le marasme financier qui leur est coutumier : au lieu d'ouvrir un troisième magasin (situé au 2237 de la rue Ontario est, à l'angle de la rue Fullum), ils n'ont au fait inauguré que leur deuxième puisque celui de St-Henri a été complètement détruit dans un incendie le 10 janvier dernier; de plus, ils ont perdu l'usage de leur dernier camion qui depuis longtemps n'avait comme dégivreur qu'un bout de chandelle fiché sur le tableau de bord.

Cette perte est très importante, car les dirigeants des Chantiers ont la marotte de dire: pas de camion, pas de récupération; pas de récupération, pas de vente; pas de vente, pas de revenus; pas de revenus, pas d'argent; pas d'argent, pas de camion...

Une solution s'impose: un camion. Une seule façon de se le procurer: un don. Tout ce qu'on demande, c'est un "deux tonnes" dont la boîte est facile d'accès pour faciliter le déménagement et le transport des marchandises. On voudrait aussi qu'il puisse tenir le coup pendant quelques années.

Les dirigeants des Chantiers (ils sont trois jeunes: Robert Cardinal, directeur général, Nicole Dussault, directrice adjointe et Albert Cyr, directeur adjoint) sont d'une espèce un peu rare. Ils l'avouent d'eux-mêmes : "ils croient au Père Noël". Le but qu'ils poursuivent quotidiennement: "SURVIVRE".

Les Chantiers de Montréal existent depuis 1959. En 1961, ils ont obtenu leur incorporation provinciale. Leur assistance sociale, très bien reçue par les gens (à St-Henri, on estime que la population du quartier était devenue à 60 pour cent des abonnés du magasin et des diverses activités entreprises par eux) est orientée en fonction de trois buts.

1—Vendre à prix plus qu'accessibles aux défavorisés les choses nécessaires à la vie.

2—Procurer des emplois aux personnes qui en ont besoin en les prenant à leur service, soit comme camionneurs ou autrement.

3—Créer des services et orienter les gens vers les services déjà établis pour revendiquer leurs droits.

VOUS VOULEZ ETRE
ELEGANTE
Voir page 63 dans LA PRESSE de ce soir

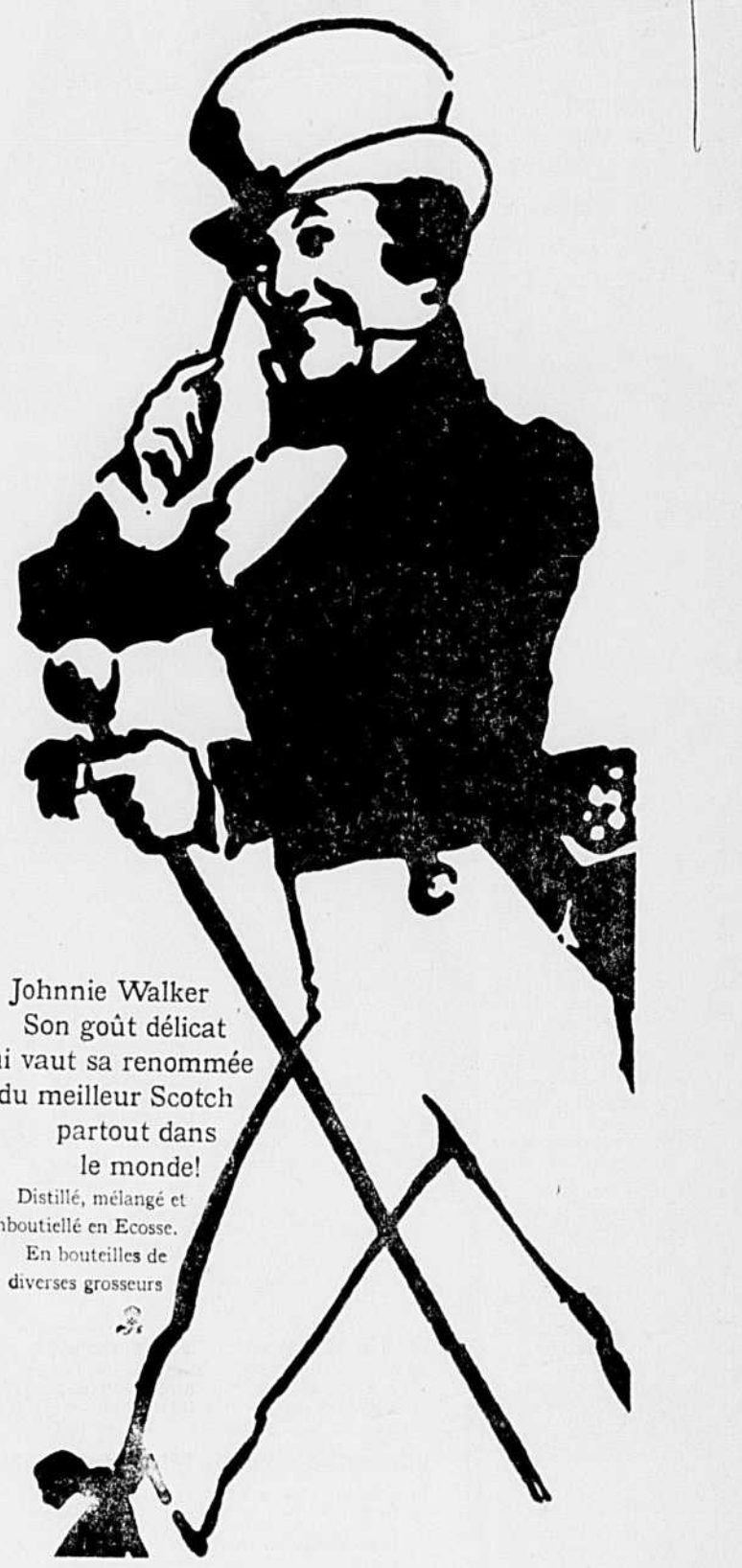
Le Canada participera à l'exercise "Sealab-3"

WASHINGTON. (AFP) — Le Pentagone a annoncé hier soir que l'exercice d'exploration sous-marine "Sealab-3" se tiendra l'automne prochain avec la participation d'"aquanautes" américains, canadiens et australiens.

Sealab-3" se déroulera au large des côtes de Californie du sud, à une profondeur de 450 à [illegible] pieds. Il durera plusieurs semaines.

Une quarantaine de spécialistes y participeront. Ils occuperont, par groupes de huit hommes, une installation aménagée au fond de l'océan où chaque équipe passera une douzaine de jours.

L'adaptation de l'homme aux profondeurs sous-marines et l'exploitation sans danger de celles-ci, à des fins scientifiques, constituent les deux thèmes principaux de "Sealab-3".



OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

REVOYEZ ET CONSERVEZ L'ÉXPO 67 À VOTRE FOYER

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR VOUS PROCURER LES FILMS ET DIAPOSITIVES DE L'EXPO 67

MIRACLE MART

Vous y verrez des pavillons, les plus aimés, et des scènes extérieures qui seront inoubliables. Souvenirs à conserver.

Films 3.47 à 11.97 ch.



Des souvenirs en couleur qui feront revivre les scènes de l'Expo 67 et en recréeront l'ambiance de fête pour le plus grand plaisir de tous vos amis et de votre famille. Nos prix vraiment très spéciaux vous permettront d'en acheter plusieurs.

Expo 67, films 8 mm ordinaires 50 pi.	3.47 ch.
Expo 67, films super 8 mm, 50 pi.	3.97 ch.
Expo 67, films 8 mm ordinaires 200 pi.	10.97 ch.
Expo 67, films 8 mm super, 200 pi.	11.97 ch.
Diapositives 35mm d'Expo 67	3 enveloppes pour $2
Viewmasters d'Expo 67	2 paquets pour $2

Photographie



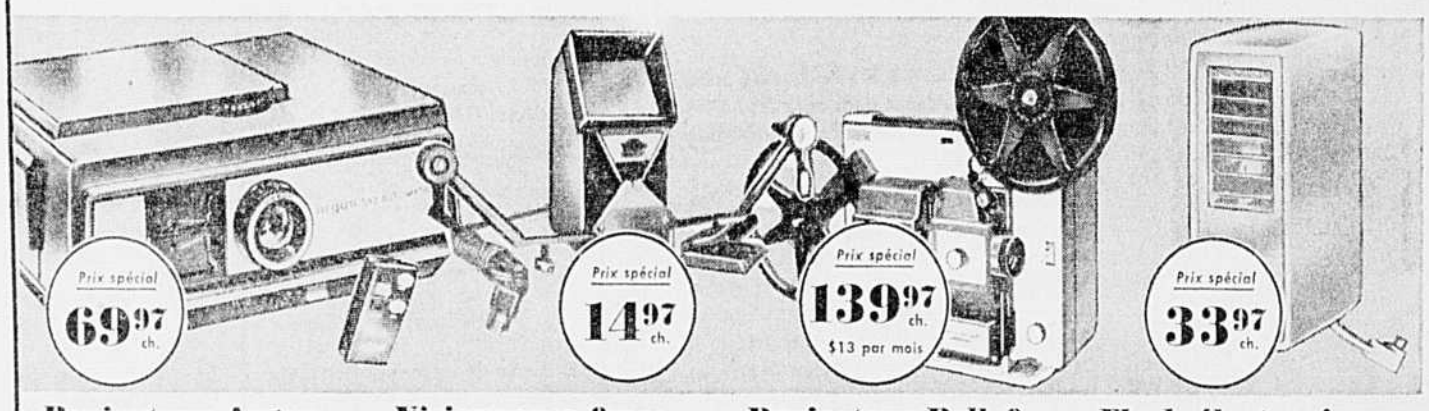
Prix spécial 24.97 ch. Etui 5.97

Appareil photo AGFA Silette LK

Appareil 35 mm. de haute précision et doté des caractéristiques suivantes: objectif F2.8, obturateur allant de B jusqu'à 1/250 de seconde, posemètre intégré. Un prix minime mais des photos magnifiques et faciles à réussir!

Appareil vendu avec étui seulement Etui 5.97 ch.

Photographie



Projecteur Argus 543 diapositives

Parfait pour projeter des diapositives 35mm. Particularités: lampe de 500 watts refroidie par ventilateur; objectif très perfectionné; télécommande pour marche avant arrière et ajustement de lentille; magasin-classeur pouvant contenir 60 diapositives

Photographie

Visionneuse 8mm BAIA avec coupeuse

Idéale pour vérifier la qualité et la netteté de vos films. Choix de 2 modèles: l'un pour films 8mm ordinaires et l'autre pour Super 8mm. Coupez et rassemblez sur une même bobine vos films les plus réussis. Ne laissez pas passer une telle occasion et offrez-vous en une.

Photographie

Projecteur Bell & Howell avec Zoom

Appareil 456Z Dual 8mm Parfait pour projeter films ordinaires. Bobines de 400' comprises, marche avant et arrière, arrêt sur l'image et rebobinage automatique. Particularité importantes: Objectif "Zoom" pour plus de précision dans l'image et un réglage facile.

Photographie

Flash électronique de marque "Revue"

Petit flash électronique "Revue" avec cordon de synchronisation standard s'adaptant à tout genre d'appareil photographique. Chargeur de piles compris. Indispensable pour réussir vos photos d'intérieur. Voyez son prix vraiment modique!

Photographie

CHOMEDEY — Centre d'Achats St-Martin
JEAN-TALON — 4225 est, rue Jean-Talon
LONGUEUIL — Place Longueuil
LaSALLE — Place LaSalle
GREENFIELD PARK — Place
RUE SHERBROOKE E. — Place Versailles
PONT-VIAU — Centre d'Achats
WEST-ISLAND MALL — Sortie 16, route Trans-Canada
PLAZA ALEXIS NIHON — (Atwater et Ste-Catherine)

Le chiffre de la population de Montréal atteint 1,228,300

Si l'on s'en tient au total estimé par le service de santé qui a publié son rapport annuel préliminaire, hier, à l'hôtel de ville, la population de la ville de Montréal en 1967 était d'au moins 1,228,300 habitants.

Quant au total "officiel" publié récemment par le Bureau fédéral de la statistique, concernant 1966, il était de 1,222,255 habitants.

L'augmentation procentuelle de 2.6 révélée par ce dernier recensement est la plus faible jamais obtenue, alors que l'augmentation procentuelle était de 7.4 en 1961 et de 8.6 en 1956.

Commentaires du Dr Lamquin, directeur du service de santé: "La diminution de la natalité et la migration massive de nos gens vers les villes de banlieue sont deux des principaux facteurs responsables de cette état de choses".

Voici, d'après le service de santé la population de Montréal, ces 10 dernières années: 1967, 1,228,300; 1966, 1,222,255; 1965, 1,216,000; 1964, 1,209,700; 1963, 1,203,500; 1962, 1,197,300; 1961, 1,191,062; 1960, 1,184,000; 1959, 1,165,000; 1958, 1,146,000; et 1957, 1,127,000.

123 suicides, 31 homicides

Selon les statistiques contenues dans le rapport préliminaire du Service de santé, il y eut 123 suicides et 31 homicides l'an dernier, dans la métropole même.

Le total des 123 suicides est le plus imposant depuis 1957. Plus précisément, on a compté 117 suicides en 1966; 99 en 1965; 96 en 1963 et en 1964; 80 en 1962; 83 en 1961; 93 en 1960; 109 en 1959; 100 en 1958, et 90 en 1957.

Montréal a confisqué 2,195 gallons de lait

Ce n'est pas en vain que des fonctionnaires du service de santé de la ville de Montréal procèdent à l'inspection des aliments en différents endroits.

En effet, un rapport publié hier à l'hôtel de ville de la métropole relativement à 1967, révèle que le service de santé a "confisqué" 2,195 gallons de lait, à la suite de l'inspection et de la "surveillance" de 725 endroits publics et de 1,800 véhicules.

Puis 14 inspecteurs ont effectué 45,726 "inspections" concernant 2,357 établissements. D'autre part, 211,680 carcasses de porcs, veaux et agneaux expédiées de 33 abattoirs ruraux ont été soit inspectées ou réinspectées par 11 médecins vétérinaires au cours de 192 "inspections".

114,335 livres de viandes diverses et 93,327 livres de poisson et d'autres aliments ont été "condamnées".

De plus, ajoute le rapport annuel, les 11 médecins vétérinaires ont inspecté dans les abattoirs à volailles situés à Montréal, 682,227 volailles et en ont condamné 13,252 d'une pesanteur totale de 97,214 livres.

9,100 établissements de denrées alimentaires et 2,596 distributeurs automatiques d'aliments ont été "surveillés".

Là, les 19 inspecteurs et deux chefs de groupe ont effectué 44,300 "inspections" et ont condamné 66,170 livres d'aliments "comme impropres à la consommation humaine".

Enfin, note le rapport, "le contrôle du poids du pain a nécessité 172 inspections de vérification au cours desquelles 11,650 pains ont été pesés et une seule saisie a été effectuée".

RECHERCHEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

1. Papier hygiénique Facelle "Moderne"
Paquet jumelé, 488 feuilles, une épaisseur par rouleau. Blanc, rose, jaune ou aqua.
Vente 8 paquets jumelés 1.97

32. Feuilles à dessin
Feuilles de couleur pour dessins au crayon ou à la gouache.
Ord. .75 paquet
Vente 2 pour .97

33. Couleurs Tempera
Boîte contenant 6 pots de peinture à l'huile, palette comprise.
Ord. 1.35 .97

2. Aqua Velva. Lotion après rasage. Flacon économique de 8 oz. Vente .97

3. Silk n' Satin. Huile de bain douce. Flacon de 2.8 oz. Vente .97

4. Moelle de boeuf. Crème traitante pour les cheveux et le cuir chevelu. 11¼ oz. Vente .97

5. Bombe aérosol Florient Colgate. Assainit l'air, délicieusement parfumée: pin, orchidées, épice ou lavande. 12 oz. Vente .97

6. Head and Shoulders. Lotion shampooing reconditionnante. Flacon taille moyenne. Vente .97

7. Bromo Seltzer. Efficace contre les malaises d'estomac. Taille familiale. Vente .97

8. Crème à raser Noxzema "Instant". Formule ordinaire. 12 oz. Vente .97

9. Vicks Vaporub. Crème médicamenteuse pour rhumes et douleurs musculaires. Pot économique. Vente .97

10. Serviettes de papier Facelle Royale. Paquet jumelé de 200 feuilles double épaisseur. Blanc, rose, jaune ou aqua. Vente 2 paquets jumelés .97

11. Crème dentifrice Pepsodent. Tube familial. Vente .97

12. Right Guard Gillette. Désodorisant en bombe 5 oz. Vente .97

13. Old Spice Shulton. Désodorisant anti-bactéries pour hommes. 4½ oz. Vente .97

14. Brosse à cheveux. Soies dans caoutchouc. Pour le sac à main. Vente .97

15. Crème dentifrice Colgate. Tube familial, formule ordinaire. Vente .97

16. Crème Nivea. De grande protection contre les rugosités causées par les froids de l'hiver. Pot de 4.1 oz. Vente .97

17. Désodorisant Arrid. En flacon à bille. Protection assurée. 1½ oz. Vente .97

18. Désodorisant Secret. — D'une grande protection. Contenant en bille 1.5 oz. Vente .97

19. Crème 2nd Début. Crème fluide hydratante et adoucissante pour l'épiderme. 4 oz. Vente 3.97

20. Nécessaire de coiffeur. Comportant: une tondeuse à quatre têtes coupantes, ciseaux, peigne, etc. Vente 8.97

21. Shampooing aux oeufs Morgan. En bouteille de plastique ½ gallon. Vente 1.97

22. Shampooing de Castille Morgan
En bouteille de plastique ½ gallon.
Vente 1.97

23. Mouchoirs de papier moderne Facelle
180 feuilles double épaisseur, 360 feuilles une épaisseur. Blanc, rose, jaune, aqua.
Vente 8 paquets pour 1.97

24. Rinçage à la crème Morgan
En bouteille de plastique ½ gallon.
Vente 1.97

POUR COMMANDES DE $2 OU PLUS
Téléphoner à 842-6261 ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

25. Caramels Keller. Doux, crémeux, délicieux! Parfait comme dessert dans la boîte du goûter quotidien ou à servir à vos invités. 1½ lb. Vente .97

26. Biscuits Burton. Importation d'Angleterre! Choix de gaufrettes, tartines, biscuits chocolatés ou sablés. 1½ lb. Vente .97

27. Tablettes géantes de chocolat Rowntree. — Au choix... Aero, York, bouchées de chocolat pur et Smarties. Tablettes grande taille. Ord. .25 ch. Vente 5 pour .97

28. Bonbons Trebor. Centres divers... chocolat, café ou menthe; recouverts de chocolat. Fondants irrésistibles! 1½ lb. Vente .97

Téléphoner à 842-6261 POUR COMMANDES DE $2 OU PLUS
BONBONS — RAYON 25 — AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Vente

Téléphoner à 842-6261
pour commandes de $2 ou plus

29. Ecran perlé 40". Ecran pliant 40" sur 40", surface perlée de grande luminosité. Poignée bien en main, fini émail cuit. Vente 10.97

30. Plateau à diapositives. Plateau en plastique robuste. Marque HBC. Peut tenir jusqu'à 40 diapositives ordinaires de 2". 5 pour 1.97

31. Visionneuse de diapositives. Peut tenir jusqu'à 40 diapositives ordinaires de 2" pour un meilleur triage. Vente 4.97

Téléphoner à 842-6261 APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE, RAYON 24, AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

34. Dessous de verres. Jeu de 4 dessous en liège dans un suport de bois. L'ens. .97

35. Tirelire. Figure de plastique "Pin Money Pete". Vente 2 pour .97

36. Bloc correspondance. Basildon Bond, papier fin de correspondance, blanc. 7" x 7". Ord. .70 2 pour .97

37. Enveloppes blanches. Basildon Bond, env. 3½" x 7¼", blanc. Assorties au papier de correspondance. Paquet de 18. Ord. .45 3 pour .97

38. Jeu de quilles. — Jeu "Spare Time" comprenant dé, changeur et bloc-compteur. Vente .97

39. Porte-cartes. Plateau jumelé de plastique noir pour "rummy" ou canasta. Ord. 1.29 Vente .97

40. Carnet d'adresses. Couverture cartonné, motif décoratif fleuri. Vente .97

41. "Nu-glu". Colle ultra-adhérente, d'application facile et rapide. Applicateur intégré. Ord. .39 ch. 3 pour .97

42. Dégrafeuse. Construction de métal robuste, manche de plastique. Ord. 1.19 .97

43. Crayons de couleur. Paquet de 24 couleurs dont les marques peuvent être effacées ou lavées. Ord. .45 ch. 3 pour .97

44. Stylo à bille. Marque Paper-Mate, stylo effilé. Ord. 1.50 .97

45. Stylo Eagle. Bille à pointe fine ou moyenne avec gomme. Bleu ou rouge. Ord. .39 ch. 3 pour .97

46. Scotch tape. Ruban adhésif clair avec support, ½" de largeur, 900" de long. Ord. .59 2 pour .97

47. Marqueur Shaeffer. Réservoir Shaeffer jumelé, encre rouge, bleu, vert. Ord. .49 3 pour .97

48. Papier brouillon. Marque Bay, feuille jaune 8½" x 11". Paquet de 250 feuilles. Ord. .79 ch. 2 pour .97

49. Jeu de peinture. Couleurs numérotées par Craftmaster. Sujets: de jeux, vie sauvage, boutfons, chiots ou chatons. Ord. 1.50 .97

50. Jeu de cartes. Jeux divers pour enfants, cartes portant sur différents sujets. Ord. .39 ch. 3 pour .97

51. Enveloppes "Avion". Assorties en feuilles pour courrier aérien. Paquet de 32 enveloppes. Env. 3¾" x 6½". Ord. .39 3 pour .97

52. Papeterie "Avion". Pour courrier aérien, feuille d'environ 6¼" x 9. En tablette. Ord. .39 3 pour .97

53. Jeu Mille Bornes. Jeu de cartes Parker Brothers, en français. Ord. 2.79 1.97

54. Porte-Documents. Vinyle brun, robuste et longue glissière. Env. 15" x 11". Ord. 2.98 1.97

55. Bloc "Aloha". Bloc à couverture cartonnée 3¾" sur 5¾". Décor fleuri. .97

56. Papier dactylo. Marque Bay, feuilles blanches 8½" x 11" pour dactylographier. Paquet de 200 feuilles. Ord. .98 ch. 3 pour 1.97

57. Ciseaux / coupe papier. Ensemble comprenant étui de vinyle, ciseaux et coupe papier. Vente 2.97

Téléphoner à 842-6261 POUR COMMANDES DE $2 OU PLUS
PAPETERIE — RAYON 18 — AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

58. Tabac à pipe Hollandia. Tabac cavendish, nature ou parfumé. Frais de la manufacture. 2/5 livre. Vente 1.97

59. Pipes Titan. Pipes à tige d'acier inoxydable assurant une fumée fraîche et sèche. Vente 3.97

60. Cigares La Suprema. Cigares doux à bout perce. Mélange de plus fins tabacs. Frais. Boîte de 25 .97

61. Cendriers de céramique. Vaste assortiment de formes à la mode. Couleurs décoratives: vert, brun, ivoire. Vente .97

Téléphoner à 842-6261 TABAC, RAYON 83, AU REZ-DE-CHAUSSEE CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

HEURES D'OUVERTURE
CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261, 9h30 à 6h, jeudi et vendredi jusqu'à 9 h
DORVAL, au centre commercial, 631-6741, 9h30 à 6h, jeudi et vendredi jusqu'à 10h
ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521, 9h30 à 6h, jeudi et vendredi jusqu'à 10h
BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571, 9h30 à 6h, jeudi et vendredi jusqu'à 10h
SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811, 9h30 à 6h, jeudi et vendredi jusqu'à 9h



Téléphoto PC

Jean-Noël Tremblay à l'Elysée

La faconde habituelle de M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec, s'était apparemment tarie à la suite de son entrevue d'une demi-heure avec le président de Gaulle hier. "Ces entretiens, a-t-il déclaré, ont porté sur les relations franco-québécoises. Le président de Gaulle m'a dit des choses fort intéressantes sur le Québec. Il a toutefois refusé de préciser en quoi consistaient ces choses.

Ce sont les anglophones qui menacent l'avenir du Canada

— *Paul Gérin-Lajoie*

TORONTO (PC) — Le député de Vaudreuil - Soulanges à l'Assemblée législative du Québec, M. Paul Gérin - Lajoie, a émis l'opinion, hier soir, que ce qui menace le plus sérieusement l'avenir du Canada, c'est le refus des anglophones canadiens d'entamer le dialogue, de réfléchir, d'accepter des changements et des différences comme la loi du fédéralisme et celle du progrès.

L'ancien ministre de l'Education dans le cabinet Lesage qui parlait devant les membres de la Société canadienne de recherches cliniques à Toronto, a invité "le reste du Canada" à ouvrir le dialogue sur le fond des problèmes afin de trouver un terrain d'entente et d'action et de se pencher sur des objectifs qui ne peuvent être les mêmes que ceux des années 1930 ou de 1867.

M. Gérin-Lajoie a aussi invité les Canadiens anglais à imiter les francophones qui, depuis quelques années, ont entrepris un processus de doute, de réflexion et de discussions sur le problème constitutionnel canadien. La situation est urgente, dit-il.

"Nous devons manifester de l'ouverture d'esprit, de l'imagination. Nous devons agir comme des bâtisseurs plutôt que comme des conservateurs de musée. Nous devons trouver des solutions originales et pratiques à nos problèmes", a dit M. Gérin-Lajoie.

Le NPD veut fonder un parti provincial au Québec pour répondre au séparatisme

par Michel LORD

Le moment serait-il enfin propice à la fondation d'un parti provincial néo-démocrate au Québec?

Si l'on en croit le candidat du NPD dans le comté de Laval, M. Donald Boyle, le vide créé dans la gauche québécoise par le départ de MM. René Lévesque et François Aquin du parti libéral du Québec force le NPD à prendre la relève en se lançant au plus vite dans l'arène provinciale.

Dans un discours prononcé devant des membres de l'Association néo-démocrate de Laval, hier soir, dans cette banlieue de la métropole, M. Doyle a dit qu'il entend porter tous ses efforts lors du prochain congrès provincial, les 11 et 12 février, sur la création d'un parti de gauche québécois. Le slogan d'un tel parti pourrait être, a-t-il dit, "autonomie, oui, séparatisme, non".

L'appel lancé par l'éventuel candidat NPD semble repondre à une préoccupation des édiles provinciaux du parti, nommément les membres du Conseil provincial du NPD.

"Ce même cri, nous l'avons entendu venant de nos partisans à travers la province ces derniers temps", a révélé le président du Conseil provincial, M. Roland Morin, au représentant de LA PRESSE. Il a ajouté que nombre de militants du parti en avaient assez de se faire ramoner chaque fois qu'ils voulaient parler de problèmes relevant du Québec, sous prétexte que le NPD est un parti fédéral.

Parlant hier soir devant les militants de Laval, M. Morin avait affirmé que le premier pas vers un renouveau du parti néo-démocrate au Québec était la fondation d'un parti provincial dont la tâche serait d'offrir une alternative réelle aux hommes de gauche qui n'adhèrent pas au séparatisme.

Nous sommes en train de nous faire damer le pion par les séparatistes auprès des travailleurs, a-t-il déclaré. Il a donné en exemple l'appui obtenu aux dernières élections provinciales par M. Pierre Bourgault, chef du RIN, auprès des travailleurs de Sept-Iles. Selon lui, les travailleurs n'ont pas voté pour le leader indépendantiste à cause de son idéologie nationaliste, mais plutôt parce qu'il fut le seul candidat à exprimer leurs doléances et à leur offrir des solutions.

Aucune entente avec le mouvement de Lévesque

Faisant allusion à une récente déclaration du chef provincial du NPD, M. Robert Cliche, le président du Conseil provincial a soutenu qu'aucune entente n'était possible entre les néo-démocrates du Québec et le mouvement "Souveraineté-Association" de M. René Lévesque. M. Cliche avait déclaré qu'il pourrait se joindre à un parti socialiste dirigé par M. Lévesque, si un gouvernement réactionnaire s'installait d'autre part à Ottawa.

De son côté, M. Morin a précisé: "Nous sommes opposés à l'usage que fait M. René Lévesque du nationalisme québécois. Comme les autres politiciens du Québec, il veut masquer par des appels au nationalisme les déficiences de sa pensée sociale et économique. Rien ne prouve encore que son mouvement sera de gauche. Que peut-on attendre d'un homme qui a nationalisé l'électricité en 1962 sur une base capitaliste? Ceux qui nous prêtent l'intention d'un ralliement au mouvement Souveraineté-Association jouent un mauvais tour à M. Lévesque, car je suis convaincu qu'il ne veut pas de nous."

Ces paroles de la plus haute autorité néo-démocrate au Québec, après M. Robert Cliche, permettent-elles de conclure que le NPD sera sur les rangs aux prochaines élections provinciales? Cela reste à voir. L'aile québécoise du NPD réclame la fondation d'un parti provincial depuis 1961. Un premier effort sérieux, tenté en 1963, avait provoqué une scission au sein du parti et la création du PSQ.

Il a été impossible de rejoindre le chef néo-démocrate, M. Cliche, à ce sujet. Il avait quitté Montréal hier pour des vacances en Floride.

La prochaine session : le 13 février

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La prochaine session de l'Assemblée législative débutera vraisemblablement le 13 février.

C'est du moins ce que l'on prévoit dans les milieux proches du gouvernement québécois. D'ailleurs, le premier ministre, M. Daniel Johnson, n'attend que l'annonce officielle par Ottawa, de la date de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution qui se tiendra dans la capitale fédérale, avant de lui-même faire connaître la date définitive de l'ouverture de la troisième session de la vingt-huitième législature.

C'est toutefois un secret de polichinelle, dans les milieux politiques de la Vieille capitale, que le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, a déjà avisé les gouvernements provinciaux que la conférence sur la constitution débutera le 5 février. Il y a quelques semaines, M. Pearson avait également mentionné la date possible du 12 février.

C'est pourquoi M. Johnson, en décembre dernier, lorsqu'il a fait part de la décision du conseil des ministres d'attendre la fin de la conférence d'Ottawa pour convoquer les Chambres, s'est contenté de mentionner la mi-février.

Activité fébrile

D'ailleurs, ces jours-ci, M. Johnson consacre la plus grande part de ses énergies à l'élaboration finale des textes et des thèses que son gouvernement soumettra à l'attention du reste du Canada à Ottawa.

Plusieurs réunions auront lieu d'ici la fin de la semaine entre le premier ministre et ses principaux conseillers en matière constitutionnelle.

Selon toute apparence, c'est "l'exposé préliminaire" soumis par le Québec à la Conférence sur la confédération de demain, à Toronto, en novembre dernier, qui constitue la base de travail des conseillers du gouvernement.

Cet exposé, qui en fait constituait le mémoire du Québec à la conférence interprovinciale, contient ce que M. Johnson semble considérer comme le strict minimum des revendications et des exigences du Québec en matière constitutionnelle.

Le Québec, dans cet exposé, a indiqué son intention bien arrêtée d'en arriver à un nouveau partage des pouvoirs entre le fédéral et le provincial.

M. Johnson précisera vraisemblablement le contenu de ce nouveau partage des pouvoirs à la conférence d'Ottawa.

Un test important

D'après certains observateurs, la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être, qui se tiendra demain et vendredi à Ottawa, servira d'indicateur précieux au gouvernement pour établir sa stratégie à la conférence constitutionnelle de février.

Il semble, en effet, que le Québec exigera cette semaine un transfert de juridiction dans plusieurs secteurs du domaine de la sécurité sociale.

Patry devient conseiller en droit international du gouvernement du Québec

par Jacques Girard

Le Québec a maintenant un conseiller en matière de droit international en la personne de M. André Patry, qui jusqu'à tout récemment, était chef du protocole de la province.

La rumeur avait couru que M. Patry n'était plus à l'emploi du gouvernement de Québec : son seul fondement, c'est qu'il n'y a plus de chef du protocole, comme tel. L'Expo est finie...

Les fonctions de M. Patry semblent avoir gagné en diversité dans la mesure même où il a pris ses distances envers l'aspect proprement protocolaire des rapports du Québec avec d'autres entités gouvernementales. Ce dernier côté des choses relève maintenant de M. Claude Legris, responsable du protocole au ministère des Affaires inter-gouvernementales.

Ces renseignements ont été obtenus samedi après-midi d'une source proche du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, alors que ce dernier effectuait une tournée à Acton Vale, dans sa circonscription de Bagot.

Tout indique donc que M. Patry s'occupe maintenant plus que jamais de ce qui parmi ce qu'ont été de fait ses anciennes fonctions de chef du protocole, n'était peut-être pas strictement d'ordre protocolaire...

Et cela peut comporter, par exemple, l'examen de l'éventualité de la participation du Québec à la conférence qui doit se tenir sous peu au Gabon au niveau des ministères de l'Education...



Woolco



AUBAINES VÉRITABLES!
SOLDE FINAL DE FAMEUX PNEUS!

SNOW KING de BRUNSWICK

NON PAS... un pneu réchapé avec un nom attrayant, trompeur!
NON PAS... un pneu 2 plis de série interrompue!
NON PAS... un pneu imparfait, de qualité inférieure!
MAIS... un pneu à neige 4 plis, sans chambre, tout neuf et de qualité supérieure, fabriqué selon les normes des gouvernements et spécialement pour Woolco par un des manufacturiers les plus réputés au Canada!

- Construction solide en NYLON, 4 plis.
- Semelle robuste, agrippante.
- Composé de caoutchouc résistant, durable.
- Conforme aux normes de sécurité des gouvernements et des industries.

13.88 Chacun installé 7.75-14 parois noires
parois blanches 1.50 supplémentaires

Les pneus "BRUNSWICK" sont entièrement GARANTIS

Les pneus "Brunswick" sont entièrement garantis contre les dommages causés par les hasards de la route, contre les défauts de matériaux ou de fabrication tant que la semelle n'est pas tout usée. Cette garantie sera respectée dans tous les Centres de l'Auto Woolco de Saint-Jean, Terre-Neuve à Victoria, Colombie-Britannique.



PNEUS A NEIGE RECHAPES
7.75 - 14
9.94
Avec semelle possédant les mêmes caractéristiques que celle du pneu Winter XL.
Parois blanches 1.50 supplémentaires



WINTER XL BRUNSWICK
775 x 14
FLANC NOIR
17.94
Notre meilleur pneu d'hiver. Semelle agrippante, auto-nettoyante construite pour affronter les pires hivers.
Parois, planches $2. supplémentaires

Confiez votre voiture aux spécialistes du centre de l'auto WOOLCO

SILENCIEUX
Rég. 5.95
4.88
Exemple : Chev. et Pontiac '54 à '64
Garanti pour la durée contre tout défaut ou éclatement. Chaque silencieux Woolco a été conçu et fabriqué par un des manufacturiers les plus réputés au Canada pour la fabrication de silencieux de voitures neuves. Vous obtenez davantage chez Woolco!

GARNITURES DES FREINS – 4 ROUES
Rég. 17.50
15.88 la plupart
Les spécialistes de Woolco :
- Vérifieront les lignes hydrauliques des freins, les cylindres, les joints.
- Ils vérifieront les pièces mécaniques, le liquide, les freins de secours.
- Ils installeront des sabots à collage spécial "Brunswick" de qualité "voiture neuve".
- Ils feront l'épreuve de la route.
- Garantie de 30,000 milles.

MISE-AU-POINT
6 cyl. 5.95
8 cyl. 6.95 la plupart
pièces en plus
Les spécialistes de Woolco feront la mise-au-point de votre voiture afin d'assurer le rendement maximum de votre moteur.
- Ils vérifieront ou remplaceront les pointes, le condenseur, le distributeur, le filage.
- Ils enlèveront, nettoieront ou remplaceront les bougies.
- Ils régleront l'allumage et le carburateur.
- Ils vérifieront ou remplaceront le filtre à air.
- Diagnostic et épreuve de la route à la satisfaction du client.

Heures d'affaires pour centre de l'auto lundi au vendredi de 10 a.m. à 10 p.m. Samedi de 9 a.m. à 6 p.m.
Tél. : 672-5453
7200, boul. Taschereau – Brossard

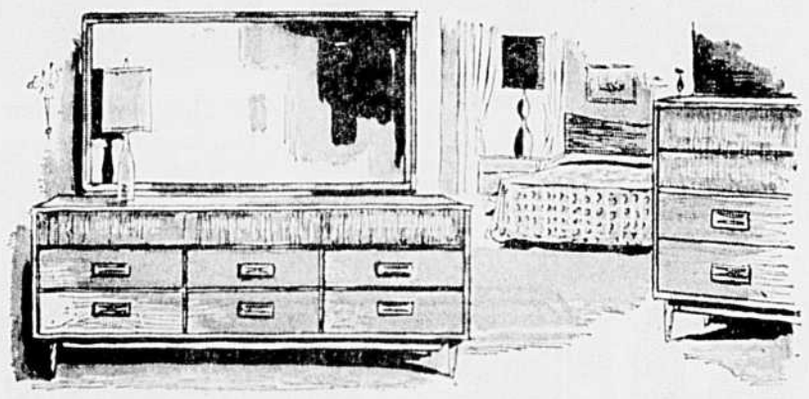
25% RÉDUCTION D'INVENTAIRE DE MANUFACTURIERS RECONNUS

Valiquette

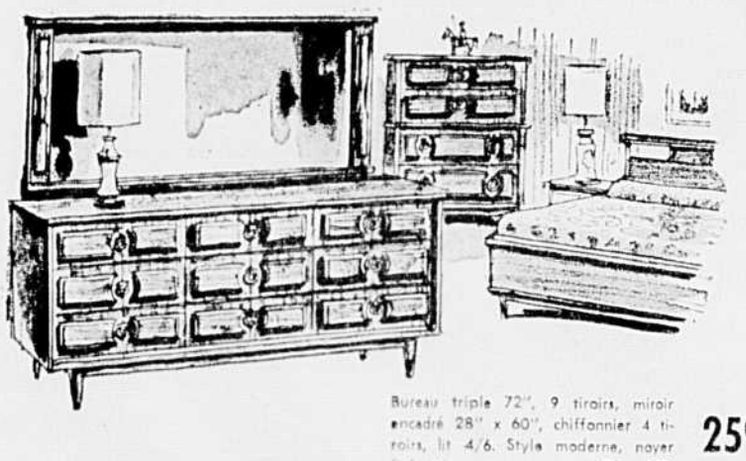
Par un arrangement spécial avec des manufacturiers renommés nous vous offrons leurs surplus de marchandise de qualité à un rabais très substantiel.



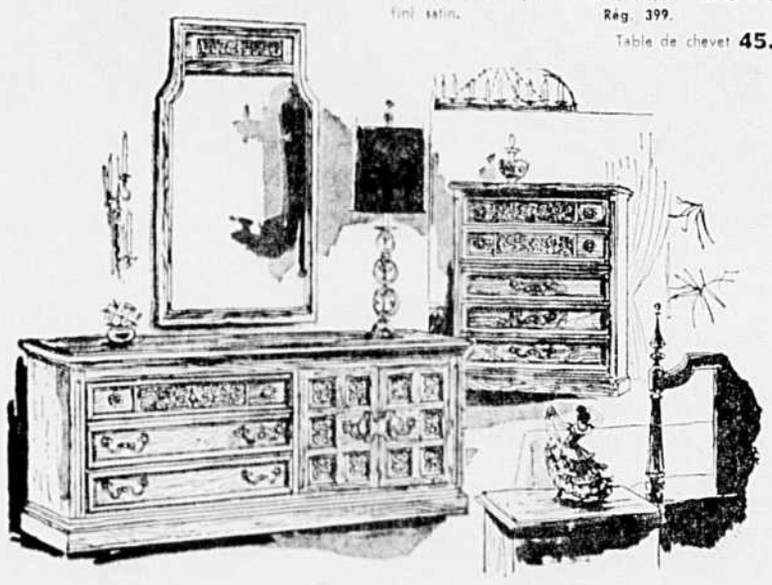
Ensemble de style latlien : bureau triple 72", 9 tiroirs, miroir encadré 36" x 60", chiffonnier 5 tiroirs, lit 4/6. Fini noyer. Rég. 495.
Table de chevet **.55** **269.**



Bureau triple 66", 9 tiroirs, miroir encadré 50" x 31", chiffonnier 4 tiroirs, lit 4/6. Style moderne, fini noyer. Rég. 329. **209.**
Table de chevet **49.**



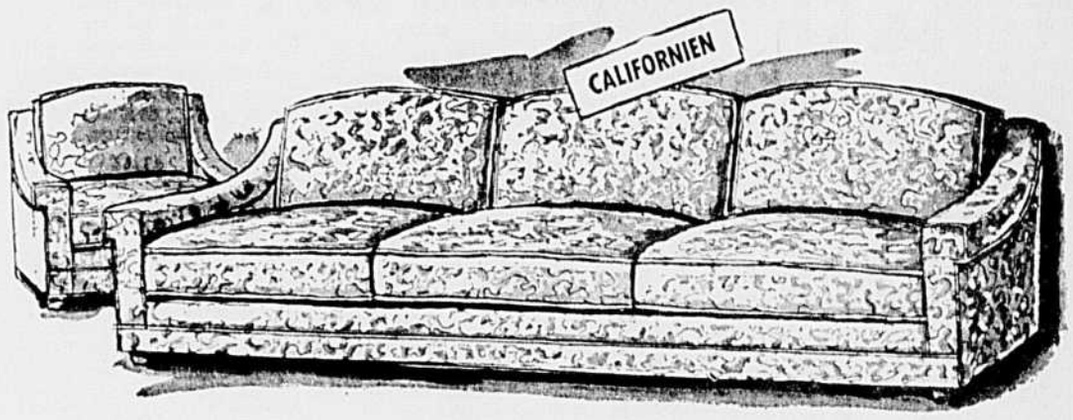
Bureau triple 72", 9 tiroirs, miroir encadré 28" x 60", chiffonnier 4 tiroirs, lit 4/6. Style moderne, noyer fini satin. Rég. 399. **259.**
Table de chevet **45.**



Remarquable pour son sens décoratif, ce mobilier comprend bureau double 66", miroir encadré 31" x 50", chiffonnier 5 tiroirs, tête de lit 60". Fini antique, bois fruitier. Rég. 895. **695.**
Table de chevet **115.**



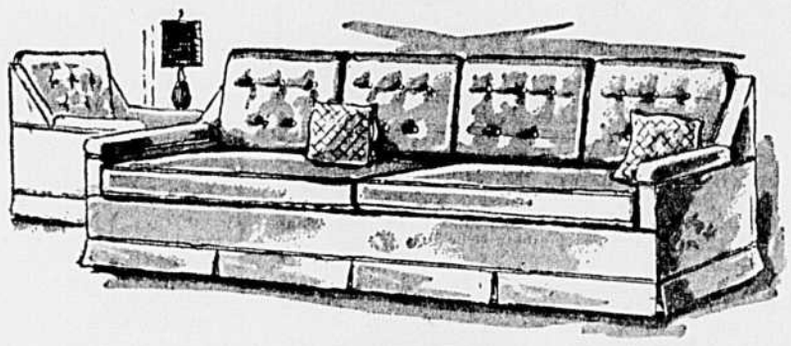
Bureau triple 76", 6 tiroirs et 2 portes, miroir encadré 30" x 50", chiffonnier 2 tiroirs, 2 portes, lit 4/6. Fini noyer style espagnol. Rég. 850. **469.**
Table de chevet **65.**



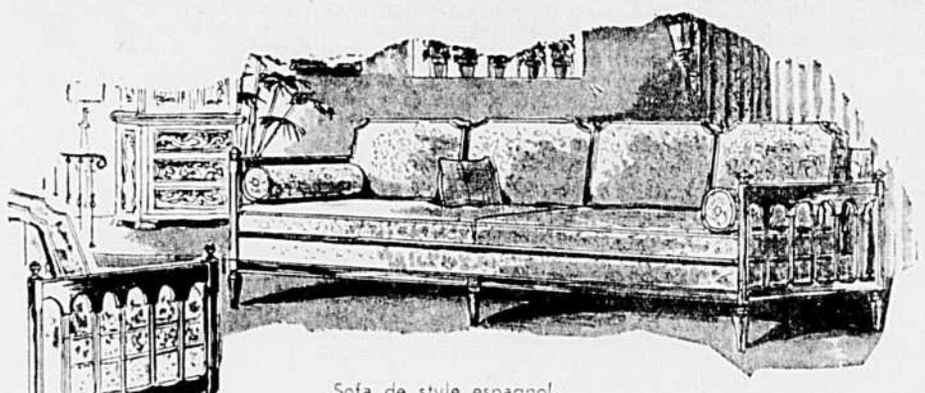
CALIFORNIEN

Sofa de style californien recouvert d'un imprimé avec tons de rouille. Rég. 249. **169.**
Fauteuil de même description. Rég. 149. **89.**

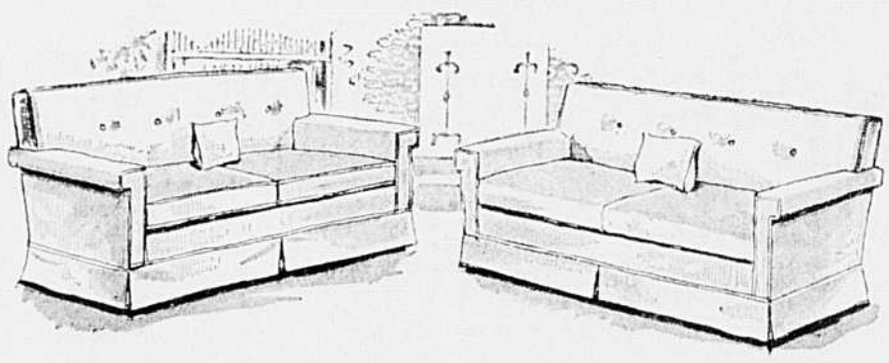
VELOURS



Sofa 4 places recouvert de velours, choix de couleurs. Aussi autres tissus, avec choix de couleurs. VELOURS **229.** AUTRES TISSUS **159.**

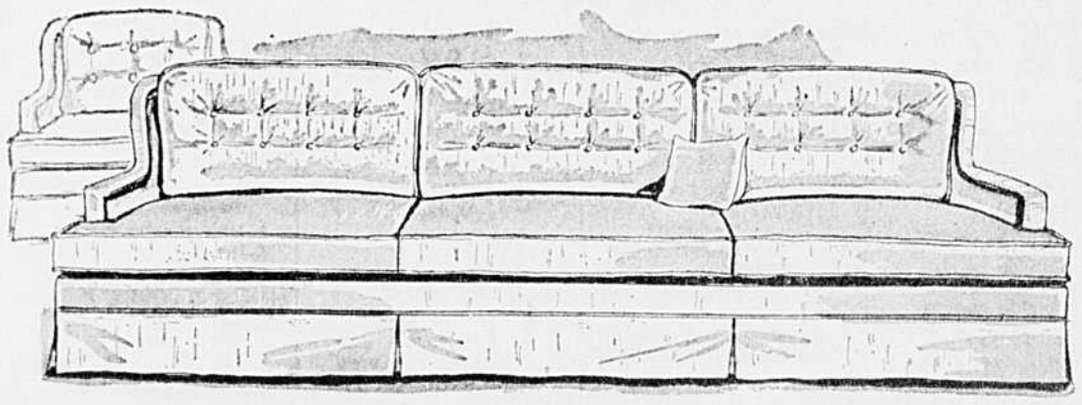


Sofa de style espagnol, tissu lans les tons de bleu ou rouge. Rég. 279. **199.**
Fauteuil, même description. Rég. 149. **99.**



Causeuses avec valance, choix de tissus. Rég. 179. Chacune **99.** chacune

VELOURS



Sofa recouvert de velours, style classique avec valence, choix de couleurs. Rég. 499. **349.**

JUSQU'A **36** MOIS POUR PAYER

Stationnement en face ou à l'arrière du magasin.

N. G. VALIQUETTE LTEE, 510 EST, RUE STE-CATHERINE près BERRI **Tél. 842-8811**

CARREFOUR DU METRO

HEURES D'AFFAIRES :
Ouvert de 9:30 A.M. jusqu'à 5:30 P.M.
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9:00 h. P.M.

radio télévision

Sur quelques procnaines émissions du canal 2

A l'émission "Tirez au clair" de demain, on pourra voir Guy Morin, de la Fédération libérale du Québec, et Michel Pelletier, secrétaire des Etats généraux, discutant de la politisation des jeunes. Cette émission est présentée à 10 h du soir. L'animateur en est Jacques Keable et c'est une réalisation de Robert Dubuc.

●

On apprenait aux dernières nouvelles que le célèbre cinéaste français Jacques Tati ne pourra pas participer à l'émission du "Sel de la semaine" de lundi. La raison : Jacques Tati serait malade. On ne connait pas encore le nom de son remplaçant.

●

Le 30 janvier ainsi que les 6 et 13 fevrier, l'émission questionnaire "Tous pour un" portera sur les virus, leur découverte, leurs caractères généraux et les maladies qu'ils provoquent chez l'homme. Cette émission est présentée à 10 h du soir.

●

Pour signaler le passage de l'année du Centenaire, l'émission "Les Travaux et les jours" présentera dimanche, les 21 et 28 janvier, une rapide revue de l'agriculture canadienne.

●

Les jeunes femmes mariées ou célibataires qui occupent des emplois ou ont des loisirs que ne partagent pas leurs maris ou amis, tel sera le sujet de l'émission "Vivre" de vendredi, le 26 janvier prochain. Le 2 fevrier, on abordera la question des amours entre Blancs et Noirs.

●

A "Femme d'aujourd'hui", demain et jeudi prochains, le docteur Franz Manouvrier et Huguette Proulx poursuivront leur entretien sur la sexualité humaine. Il sera plus particulièrement question de conquête et de séduction. On y verra à cet effet quelques extraits du "Bestiaire d'amour". Le 1er février, on parlera de frigidité.

●

Voici le calendrier des "Beaux dimanches" pour le mois de février :

— Le 4 fevrier, à 8 h du soir : Recital Alain Barriere. A 8 h 30 : "La Fleur de l'âge", un film de l'ONF en collaboration avec la France et l'Italie et réalisé par Michel Brault, Jean Rouch et Vittorio Baldi. Les vedettes canadiennes : Geneviève Bujold, Louise Marleau et Bernard Arcand. (L'avant-première de ce film à sketches aura lieu à la Bibliothèque Nationale, le 25 janvier.)

— Le 11 fevrier : soirée musicale. A 8 h, "Le Zodiaque", un spectacle de danses et de chansons avec Christine Charbonneau et Shirley Théroux. Une réalisation en couleurs de Roger Fournier. A 9 h, "Musique d'ailleurs et d'ici" (couleur). Réalisation de Pierre Morin. Invités : Serge Garant et le Groupe des danseurs de la Place Royale.

— Le 18 fevrier : Soirée ONF. A 8 h, "C'est pas la faute à Jacques Cartier" de Clément Perron et Georges Dufaux et mettant en vedette Jacques Desrosiers et Michèle Chicoine. A 9 h 30, "Ce n'est pas le temps des romans", court métrage en couleur de Fernand Dansereau avec Monique Mercure et Marc Favreau.

— Le 25 février : Soirée au Théâtre Alcan. Au programme : "Lorsque l'enfant paraît" d'André Roussin. Une réalisation de Jean Faucher.

choix d'émissions

7.30 (2) — **A guichet fermé.** Animateurs-vedettes : les Jérolas. Invitée : Monique Brunet.

8.02 (CBF) — **Concert du mercredi.** "Ferrucio Busoni, compositeur". Concerto en ré majeur pour violon et orchestre, op. 35A : Roberto Michellucci et Orch. de la Suisse romande, dir. Pierre Colombeau. — "Rondo Arlecchinesco" : Orch. de l'ORTF, dir. Alberto Erche. — Extr. de la Suite "Turandot" : Orch. de l'ORTF, dir. Igor Markevitch.

8.30 (2) — **La soirée du hockey.** Les Red Wings de Détroit rencontrent les Canadiens de Montréal, au Forum. Commentateurs : René Lecavalier, Jean-Maurice Bailly et Lionel Duval.

9.30 (CBF) — **La Cybernétique et nous.** L'avènement des automates et la place de l'homme dans la société technicienne. Ce soir : Les analogies cybernétiques. Une logique de l'information commune à la machine et au vivant. Vers une élucidation scientifique de la vie ? Invités : Raymond Ruyer, professeur à l'Université de Nancy ; André Hugelin, professeur à la faculté de Médecine de Paris ; Aurel David, juriste et professeur à l'Université de Grenoble. Texte : André Belleau. Lecteur : Jean-Louis Roux.

10.15 (2) — **Les Cailloux.** Chansons et musique, avec les Cailloux et leurs invités : Pauline Julien et Raymond Lévesque. Aujourd'hui : "Hommage à Raymond Levesque".

DEMAIN

3.00 (2) — **Femme d'aujourd'hui.** La maillerie, avec Georges Schwartz. — Entretien sur la sexualité humaine, avec le docteur Frans Manouvrier et Huguette Proulx. Animateurs : Aline Desjardins et Yoland Guérard.

ALA TV

1 CBFT Montréal
2 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CKLT Schenectady
8 CJCH
11 Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal
13 CKTM Trois-Rivières

★ —COULEUR

CE SOIR

4:00
2,7,13—Bobino
3—Merv Griffin Show
★ 4—Le zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—Match Game
★ 6—Bonnie Prudden
★ 8,13—Mr. & Mrs.
10—Le dernier des Mohicans "La vallée promise"
★12—The Buddies

4:30
★ 2,7,13—La boîte à surprise "O.K. sherif"
5—Mike Douglas Show
6—Upside Town
★ 8,13—Uncle Willy and Floyd
★10—Le zoo du capitaine Bonhomme
12—Family Theatre : "It Came from Outer Space"

5:00
★ 2,13—Robin Fusee
3—Secret Storm
4—M. Jet
6—The Mark of Zorro
★ 7—Les sentinelles de l'air
★ 8,13—Batman

5:30
★ 2—Ultraman
3—Evening Report
★ 4—Marine Boy
6—Let's Go
7—Chevalier du ciel
★ 8,13—Newsline
10—Zorro : "Esclaves de l'Aigle Noir"
13—Popeye

5:45
3—World of Sports

6:00
2—Jeunesse oblige. "Les copains d'abord". Animateur : Michel Trahan Invités : Eric, les Bel Cantos, Mariette Levesque et Michel Poinareff
4—Ou, Télé-Québec
5—Ch 5 Report
★ 6—He and She
7—Music Hall mintature
★10—Tele-Métro
12—The Pierre Berton Show
13—Papa a raison

6:15
3—Newstime

6:30
2—Telejournal
★ 3—CBS News
4—Nouvelles sportives
★ 5—Huntley Brickley Report
6—Evening report
7—Telebulletin
★ 8,13—Merv Griffin Show
★12—Pulse
13—Les actualités

6:45
2—Aujourd'hui
4—Actualité
7—Météo — Sports
★10—Sports

6:58
4—Editorial

7:00
3—Hazel
4—Banque Boni
5—Truth or Consequences
6—Seven on Six
7—Chez Jules
★10—Dernière Heure
★12—Camera Call
13—Cre-Basile

7:15
★10—Télé-métro

7:30
2—A guichet fermé. Animateurs-vedettes : les Jérolas. Invitée : Monique Brunet
★ 3—Lost in Space
★ 4—Le fugitif
★ 5—The Virginian
★ 6—The Mothers-in-law
★ 7—Les arpents verts
★ 8,12,13—The Invaders
★10—Le fugitif
13—Ma sorcière bien-aimée

8:00
★ 2,7,13—D'Iberville : "Une paix honteuse"
★ 6—Mission Impossible

8:30
★ 2,7,13—La soirée du hockey
★ 3—Beverly Hillbillies
★ 4,10—Real Giguère Illimité
★ 8,12,13—Hockey Night in Canada

9:00
★ 3—Green Acres
★ 5—The Kraft Music Hall
★ 6—The Nation's Business

9:15
6—Provincial Affairs

9:30
★ 5—He and She
4—Invitation "Le gaucher"
★ 6—Festival : The Best of All Possible Worlds
★10—La grande vallée : "La prairie maudite"

10:00
★ 3—Jonathan Winters Show
★ 5—Run for your Life

10:15
★ 2,7,13—Les Cailloux. Invités : Pauline Julien et Raymond Levesque

10:30
6—The Painted Door
★ 8,12,13—Sports Hot Seat
★10—Deux pianos
13—Les actualités

10:45
2,7,13—Telejournal
★10—Dernière Heure et météo

11:00
2—Supplément régional
3—Eleven o'clock Report
4—Actualité
5—Eleventh Hour Report
6—CBC National News
7—Dernière édition
★ 8,12,13—CTV National News
★10—La ronde des sports

11:15
2—Nouvelles du sport
4—Nouvelles sportives
6—Viewpoint
10—Cinéma : "Frankenstein s'est échappé"
★12—Pulse

11:20
★ 2,13—Sauve qui peut : "L'inconnu sur la route"
3—Alice and the Weather
★ 8,13—Nightline

11:30
3—The Late Show : "Last of the Despetados"
4—Heure exquise : "Le signal rouge"
★ 5—Tonight Show
7—Cinema 7 : "Le pays du Dauphin vert"

11:35
6—Sport Final

11:45
6—Movie Cavalcade : "Bebo's Girl"
12—Pajama Playhouse : "Killers of Kilimanjaro"

12:15
8,13—Picture Page

DEMAIN MATIN

7:30
4—Dessins animés
7—Les lève-tôt
8,13—University of the Air
10—Les p'tits bonhommes

7:45
4—A nous deux
10—Metro-matin, avec Jean-Pierre Coallier

8:00
★ 3—Captain Kangaroo
7—Première édition
★ 8,13—Ed Allen

8:15
★ 4—Toast et café

8:30
★ 5—Today
7—Rue Pipe de Plâtre
★ 8,13—Romper Room

8:45
10—36-24-36

9:00
3—Romper Room
5—The Fugitive
★ 7,10—Toast et café
★ 8,13—Something to Think About

9:15
4—Ciné-roman
6—Montreal Notebook
★ 8,13—School Telecast
12—Sign on News

9:30
3—Ed Allen
4—En forme
6—Quebec School Telecast
8,13—Ontario Dept. of Education
12—University of the Air

9:45
4—En matinée : "Dakota"
6—Quebec School Telecast

10:00
2,7,13—Télévision scolaire. "Découvertes dans la forêt"
3—Candid Camera
★ 5—Snap Judgement
6—Canadian Schools
8,13—Our Miss Brooks
10—Voix de femmes, avec Mme Françoise Gaudet Smet. Animateur : Paul Dupuis
★12—Romper Room

10:30
★ 2,7,13—Monsieur surprise presente : "Saturnin"
3—Beverly Hillbillies
★ 5—Concentration
6—Friendly Giant
★ 8,13—Perry's Probe
10—Leçon de beauté avec Mme Edith Serei
★12—Magic Tom

10:45
2,7,13—La souris verte. Le bricolage, avec Touchatou, Claude Grise et Louisette Dussault, la souris.
6—Chez Hélène
10—L'Ecole du bonheur

11:00
★ 2,7,13—Un coin de France : "Le roussillon"
3—Andy of Mayberry
4—L'école du bonheur
★ 5—Personality
6—Mr. Dress-up
8,13—TV Bingo
10—Voix de femmes. Avec Mme Therese Casgrain. Animateur : Paul Dupuis
★12—Mike Douglas Show

11:15
2,7,13—Chansons de Paris. Variétés. Film de Jean-Claude Roy. "Ginette Garcin"
4—Jouez à 4

11:30
2—Long métrage : "Les fous du roi"
3—Dick Van Dyke
★ 5—Hollywood Squares
6—Pick of the Week
7—Ton-Ton Bon-bon
★ 8,13—Dear Jackie
10—Eternel Amour : "Les amours de Manon Lescaut"
13—La poulette grise

11:45
4—Palmarès

MIDI

★ 3—Love of Life
★ 5—Jeopardy
6—Serial Six
7—Minirama
8,13—News, Picture Page
10—Première édition
13—Les aventures de Maluron

12:15
4—Actualité
8,13—Dodo & Hercules
10—Ciné-roman : "Demain il sera trop tard"
13—Les petites annonces

12:30
★ 3,6—Search for Tomorroy
4—De Tout de Tous
★ 5—Eyes Guess
7—Deuxième édition
8,13—Movie Matinée : "Bigger than Life"
10—Ciné-midi : "Monsieur Hector"
12—Little People
13—Télé-Matinée

12:45
★ 3,6—Guiding Light
7—La météo. Midi-sport

1:00
3—One O'Clock Weather. Across the Fence
4—Qui suis-je ?
5—Local Scene
6—Mid-Day Reports Calendar
7—Avec André Guy
12—Photo Finish

1:15
2—Cinéfeuilleton : "Haine, amour et trahison"
3—Channel 3 Presents
13—Les plus beaux films : "Quand le rideau tombe"

1:30
2—L'agriculture de demain : "L'exploitant agricole"
★ 3,6—As the World Turns
4—Voix de femmes
★ 5—Let's Make a Deal
★12—Mr. & Mrs.

2:00
2—Mini-métrage : "Les hommes et la guerre : un amour de guerre"
★ 3,6—Love is a Many Splendored Thing
4—Entre nous ; Les deux font la paire
★ 5—Days of Our Lives
7—L'école du bonheur
10—Ciné-jeudi : "Crime et châtiment"
★12—In town

2:15
7—Lui, elle et vous

2:30
★ 3—Houseparty
★ 5—The Doctors
6—Coronation Street
8,12,13—People in Conflict

3:00
2,7,13—Femme d'aujourd'hui
★ 3—To Tell the Truth
★ 5—Another World
6—Take Thirty
8,12,13—Magistrate's Court

3:30
★ 3,6—Edge of Night
4—Hé, les gars !
★ 5—You don't Say
★ 8,12,13—It's Your Move
10—A vous de jouer

4:00
2,7,13—Bobino
3—Merv Griffin Show
★ 4—Le zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—The Match Game
★ 6—Bonnie Prudden
★ 8,13—Mr. & Mrs.
10—Champion : "Le coup monté"
★12—The Buddies

4:30
★ 2,7,13—La boîte à surprise "Picolo"
5—Mike Douglas Show
6—Upside Town
★ 8,13—Uncle Willy and Floyd
★10—Zoo du capitaine Bonhomme
12—Family Theatre : "The Girl Can't Help It"

5:00
2,13—Thierry la fronde : "Thierry et l'archevêque"
3—Secret Storm
4—M. Jet
★ 6—Bird Man and the Galaxy Trio
★ 7—Sentinelles de l'air
8,13—Trails West

5:30
2—Bidule de Tarmacadam
3—Evening Report. Newsfilm Flashbacks
★ 4—Super Héros
6—Let's Go
7—Zorro
★ 8,13—Newsline
★10—Maman Bagnole : "Crime et châtiment"
13—Popeye

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

4:00
CBF : **Les chefs-d'oeuvre de la musique :** Psaume 112 "Beatus Vir" (Vivaldi) ; Les Virtuosi di Roma, dir. Renato Fasano et l'Ensemble polyphonique de Rome, dir. Antonellini. — Cantate pour trois voix "In dulc Jubilo" (Buxtehude) : Eileen McLoughlin, Alfred Deller et Maurice Bevan. — "Métamorphoses" (R. Strauss) : dir. Jascha Horenstein. Poème symphonique "Psyché" (Franck) ; dir. André Cluytens.
CBM : **FM music.**

5:00
CBM : **Divertimento.**

6:30
CBM : **Piano music of Brahms.**

7:00
CBM : **CBC Vancouver Chamber Orchestra :** Oeuvres de Mozart et Haydn.
CKVL : **Concert :** Oeuvres de Puccini, Schubert, Saint-Saëns et Liszt.

7:30
CBF : **Recital :** Noël Lee, pianiste. "Prélude", "Sarabande" ; "Toccata" et "Etudes" (Debussy).
CKVL : **Concert Panasonic et les Boston Pops :** Oeuvres d'Offenbach et Whiteman.

8:00
CBF : **Concert du mercredi :** "Ferrucio Busoni, compositeur". Concerto en ré majeur pour violon et orchestre, op. 35a ; Orch. de la Suisse romande, dir. Pierre Colombeau ; Roberto Michallucci, violoniste. — "Rondo Arlecchinesco" ; Orch. de l'O.R.T.F. dir. Alberto Erebe. — Suite "Turandot" ; Orch. de l'O.R.T.F. dir. Igor Markevitch.
CKVL : **Sous les feux de la rampe :** Oeuvres de Mozart, Delius, Mendelssohn et Paganini.
CJMS : **Les grands classiques :** R. Archambault : C.M. Von Weber — Ouverture Euryanthe. Jean Sibelius — Symphonie no 5 en si bémol majeur. Hector Berlioz — La Damnation de Faust. — Orchestre de concertgebouw d'Amsterdam s.l.d. de Bernard Haitink. — Chansons russes avec la basse Ivan Petrov. L'orchestre folklorique russe seph Haydn — Sinfonia s.l.d. de V. Gnutov. — Jo-concertante en si bémol majeur. — Leon Orthel — Symphonie no 2. — Georges Bizet — Musique de l'Arlésienne. L'orchestre de concertgebouw d'Amsterdam s.l.d. de Bernard Haitink

8:30
CKVL : **Artur Rubinstein :** Oeuvres de Schumann.

9:00
CKVL : **Orchestre Symphonique de Boston :** Oeuvres de Beethoven et Tchaikovsky.

9:30
CBF : **Musique instrumentale :** "Concerto de Castille" pour guitare et orchestre (Torroba) : Renata Tarrago et orch. dir. Jesus Arambarri.
CBM : **Music of today.**

10:00
CJFM : **Starlight concert :** Oeuvres de Liszt, J. S. Bach et Handel.
CKVL : **Mischa Elman :** Symphonie espagnole pour violon et orchestre op. 21 (Lalo). Vladimir Golschmann dirige l'Orchestre de l'Opéra de Vienne.

10:15
CBF : **Musique de tous les temps.**

10:30
CBM : **Symphony hall.**
CKVL : **Voix célèbres :** Oeuvres de Wagner, Strauss et Mozart.

11:00
CBF : **Danses et cadences.** et Saint-Saens.
CKVL : **Van Cliburn.** Concerto no 4 en sol op. 58 (Beethoven). Fritz Reiner dirige l'Orchestre Symphonique de Chicago.

11:30
CBM : **Voices.**
CKVL : **Musique de chambre :** Lirenkonzart no 1 en do majeur (Haydn). Wilhelm Sommer dirige l'Ensemble de concert viennois.

11:00
CJFM : **International concert :** Oeuvres de Haydn, Wagner
Minuit
CBM : **Music and metaphor.**
CKVL : **All night concert :** Oeuvres de Weber, Schubert, Chopin et Beethoven.

DEMAIN APRÈS-MIDI

1:15
CBF : **D'un goût à l'autre.**

2:00
CBF : **Concert populaire.**



"Le Club des vieilles dames"

A l'émission "Dossiers de l'agence O", demain soir à 7 h, on présentera un episode intitulé "Le Club des vieilles dames". Cette série est basée sur une nouvelle de Georges Simenon. Cette émission est présentée à la télévision de Radio-Canada.

Woolco



Vous vous sentirez toujours confortables dans ces souliers car la voûte plantaire et le talon sont coussinés et recouverts de cuir.

ÉCONOMISEZ PLUS DE $4 !

SOULIERS POUR HOMMES

Voici une aubaine Woolco exceptionnelle ! Achetez ces souliers fabriqués en cuir véritable et économisez ! Choix des modèles Oxford lacé ou fourreau en superbe cuir grenu. Voûte plantaire et talon coussinés pour un confort incomparable. Semelle intérieure en cuir et quartiers doublés de cuir. Semelle : extérieur en cuir durable et talon semi-caoutchouc. Noir ou Brun. Pointures 7 à 11. Souliers Oxford ou Fourreau.

Rég. 12.95

8.88 paire



A TRES BAS PRIX !

COUVRE-CHAUSSURES

DOUBLES POUR ENFANTS

FABRICATION CANADIENNE

Des couvre-chaussures à courroie qui protegeront les pieds de vos enfants en les gardant bien au chaud. Doublure chaude en coton, bord intérieur en mouton. Imperméables. Brun. Pointures 6 à 3. Paire 3.44

CARTE credico CARD

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 H

COUVRE-CHAUSSURES POUR GARÇONS

Brun et noir. Pointures 3 à 6. La paire 2.97

Utilisez votre carte de crédit "CREDICO"

7200 BOUL. TASCHEREAU ET 2e SORTIE DU PONT CHAMPLAIN — BROSSARD

les films à la télévision

NOTE: Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.30 a.m. — Canal 2: "Les enfants du soleil" (Maroc, 1962). Mélodrame avec Mustapha Brick et Amina Bel Kahia. — Pour aider sa mère à acheter une machine à coudre, un enfant se fait cireur de bottes.

12.30 p.m. — Canal 10 : "Pas de pitié pour les femmes" (Français, 1950). Drame avec Michel Auclair et Simone Renant. — Pour masquer un assassinat, on fait revivre un industriel dans la personne de son sosie.

2.00 p.m. — Canal 10: "Le coeur sur la main" (Français, 1948). Comédie satirique avec Bourvil et Michèle Philippe. — Un accordéoniste naif se rend à Paris où il se réjouit de son succès, jusqu'au jour où il s'aperçoit qu'on s'est moqué de lui.

4.30 p.m. — Canal 12: "It came from outer space" (Américain, 1963). Science-fiction avec Richard Carlson, Barbara Rush et Russell Johnson. — Des événements étranges surviennent alors qu'un météore s'écrase dans le désert de l'Arizona.

11.15 p.m. — Canal 10 : "Frankenstein s'est échappé" (Américain, 1957). Film d'horreur avec Peter Cushing et Christopher Lee. — Un scientifique crée diaboliquement un monstre meurtrier.

11.20 p.m. — Canal 7 : "Le pays du dauphin vert" (Américain, 1946). Film d'aventures avec Lana Turner et Van Heflin.

11.42 p.m. — Canal 6 : "Bebo's girl" (Franco-Italien, 1964). Drame psychologique avec Claudia Cardinale et George Chakiris.

11.48 p.m. — Canal 12: "Killers of Kilimanjaro" (Grande-Bretagne, 1960). Drame d'aventures avec Robert Taylor, Anthony Newley et Anne Aubrey.

(JEUDI)

11.30 a.m. — Canal 2 : "Les fous du roi" (Américain, 1950). Etude de moeurs avec Broderick Crawford et John Ireland. — Un homme intègre est corrompu par la politique.

12.30 p.m. — Canal 10: "Monsieur Hector" (Français, 1941). Comédie avec Fernandel et Denise Grey. — Un domestique prend la place de son maitre, ce qui donne lieu à de nombreux quiproquos.

2.00 p.m. — Canal 2: "Les hommes et la guerre". Film de guerre avec Géraldine Lunton, Marcel Bozuffi et Jean Galland.

2.00 p.m. — Canal 10: "Crime et châtiment" (Français, 1938). Drame psychologique avec Pierre Blanchar et Harry Baur. — Un jeune homme finit par avouer un crime qu'il avait commis dans un moment d'aberration mentale.

4.30 p.m. — Canal 12: "The girl can't help it" (Américain, 1956). Comédie satirique avec Tom Ewell, Jayne Mansfield et Edmund O'Brien.

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570 CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

CE SOIR

4:00
CKAC—Nouv., Jacques Proulx
CBM—News, Lift up your hearts, Tempo
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Nouv., Offre d'emploi
CFMB—News, Vol 1410
CKLM—Gardez la droite, Nouv.

4:30
CBF—L'avant-présent
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.
CFOX—Al Sounders

4:55
CBM—Assignment
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Première édition
CJMS—Tableau social
CHRS—Nouv.

5:00
CKAC—Nouv., J. Proulx
CBF—Nouv., Présent
CBM—News, Canadian Roundup
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv., Billet
CHRS—Au soleil de l'amour Salut les copains

5:15
CJAD—Weather

5:25
CKAC—Toute la ville en parle, J. Proulx
CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille
CKLM—Les vérités de la police

5:30
CBF—Présent
CBM—News, Sports Commentary Women's World of Sports
CJAD—News, Sports
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Commentaires sportifs
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CFMB—Rapport de 5.30
CHRS—Sport

5:45
CBM—Tempo
CKLM—Ed. J. Beauchamp

5:55
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CHRS—Nouv.

6:00
CKAC—Le monde ce soir. Rapport sur la circulation
CBF—Trente minutes d'information
CBM—The World at Six
CFCF—News and Sports
CJAD—The World Today
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles, Sport
CFMB—Programme italien
CKLM—Nouv.
CKGM—World Report
CHRS—Salut les copains

6:10
CKAC—Bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts

6:15
CJAD—Stock Market
CJMS—Editorial
CKLM—Magazine des 15-70
CKGM—Buddy Gee

6:20
CKAC—Sports
CJAD—Sports
CJMS—Le monde d'aujourd'hui

6:25
CKVL—Sports
CHRS—Golf-minute

6:30
CKAC—Bon appétit messieurs, dames
CBF—Radio-transistor
CBM—Soundings
CFCF—The Dave Boxer show
CJAD—Race Report
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CKLM—Flash LM

6:35
CJAD—Paul Reid Show

6:40
CKAC—La santé dans votre assiette

6:45
CKVL—Nouv., Editorial
CJMS—Tableau social
CKLM—Sport mineur
CHRS—Nouv.

7:00
CKAC—Chapelet
CBF—Pousse-café
CBM—News, Sports Quest
CJAD—Ski Report
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Sport amateur,
CKLM—Nouv.
CHRS—Avec des mots — chansonniers

7:15
CKAC—Evénements sociaux
CJMS—Offre d'emploi

7:25
CKVL—La vie sociale

7:30
CBF—Faire sa vie
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Succès américains

7:45
CKAC—Musicale
CBF—Capital et travail

7:50
CKAC—Témoignage
CKVL—Radio Gazette

8:00
CKAC—Nouv., Souvenirs d'Italie
CBF—Nouv, Concert du mercredi
CBM—News, Between Ourselves
CJAD—Public Affairs
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CKLM—Nouv., Panorama LM
CFOX—Roger Scott

8:15
CKLM—Pari double

8:25
CKVL—Nouv.

8:30
CKAC—Avec les chouettes
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CFMB—Programme allemand
CKLM—Flash LM, Pari double

8:59
CKVL—Nouv.
CJMS—Succès canadiens
CKLM—Nouv.

9:00
CKAC—Nouv., Avec les chouettes
CBM—News, Midweek Theatre
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouv., Editorial
CFMB—Programme Gree
CKLM—Nouv.
CKGM—Pat Burns

9:30
CBF—La cybernétique et nous
CKLM—Flash LM

9:59
CKVL—Nouv.

10:00
CKAC—Nouv. Avec les chouettes
CBF—30 minutes d'informations
CBM—News, From the Capitals
CJAD—Portals of Prayer
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouv.
CFMB—Programme ukrainien
CKLM—Nouv.,

10:15
CBM—Five nights a week at this time

10:30
CBF—Chefs-d'oeuvre de la musique
CBM—Halifax Symphonic Orchestra
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM

10:59
CKAC—Nouv., Musicale
CKVL—Nouvelles, Prière du soir

11:00
CKAC—Nouv. Avec les chouettes
CBM—News, The Age of Elegance
CFCF—News, weather sports
CJAD—The World Today
CKVL—Journal du soir
CJMS—Nouvelles
CFMB—Leçon de français
CKLM—Nouv.
CKGM—World Report

11:15
CKAC—Exacta
CFCF—Reg Gale show
CJAD—Leslie Roberts
CFMB—Soirée musicale

11:25
CKAC—Avec les chouettes
CJAD—Sports

11:30
CJAD—Dave Patrick Show
CJMS—Nouv., Sport
CKGM—Mal Faris Music Til Dawn
CKLM—Flash LM,

12:00 — MINUIT
CKAC—Nouv., Du soir au matin
CBF—Nouv. — Recueillement. Au fil de la nuit
CBM—News, Music and Metaphor
CJMS—Nouv. Jusqu'à l'aube
CFMB—Vol de nuit
CKLM—Sous les étoiles

12:55
CJMS—Nouv. — Jusqu'à l'aube

1:00
CKAC—Nouv.
CBM—News it is written
CFCF—News
CKLM—Nouv.

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouv. — Réal Giguère
CBF—Radio-journal — A la bonne heure
CBM—News — Concert Time
CFCF—Al Boliska Show
CKVL—Programme Claude Séguin
CFOX—Gord Sinclair
CJMS—Nouvelles
CFMB—News Continental Breakfast Club
CKLM—Nouv., Réveil LM
CHRS—O Canada, Nouv., Rive-Sud

6:15
CKAC—Réal Giguère
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone

6:30
CKAC—Nouv. — Réal Giguère
CBF—Radio-journal A la bonne heure
CBM—News — Concert Time
CJMS—Nouvelles
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv. Le diable est aux vaches

6:45
CKAC—Giguère-Express
CBF—Prière
CJAD—Sports
CKVL—Journal du matin
CJMS—Editorial
CKLM—Billet
CHRS—Nouv

7:00
CKAC—Nouv., Réal Giguère
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News, Concert Time, Shop Talk
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouv., Sport
CFMB—News
CKLM—Nouv.,
CHRS—Au soleil de l'amour
CFOX—Editorial

7:15
CKAC—Giguère-Express
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—Calendrier social
CKLM—Nouv. sportives

7:25
CKAC—Matin, Sports
CBM—Weather Forecast
CJAD—Ski report
CKVL—Sports
CHRS—Offres d'emploi

7:30
CKAC—Nouv., Réal Giguère
CBF—Nouv. A la bonne heure
CBM—News, Sports, Concert Time
CJAD—Weather
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouv., La bonne nouvelle
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Sport Rive-Sud matin

7:45
CKAC—Moments de réflexions, Giguère-Express
CBM—Town Talk
CJAD—Sports
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv., Billet
CHRS—Auto-guide

8:00
CKAC—Nouvelles, Rapport sur la circulation
CBF—Radio-journal
CBM—News Commentary
CFCF—The 8 o'clock report
CJAD—The World Today
CKVL—Editorial, Programme Claude Séguin
CJMS—Nouv. Commentaires sportifs
CFMB—News
CKLM—Nouv.
CKGM—Pat Burns News
CHRS—Auto-guide

8:10
CKAC—Météo
CBF—Nouvelles
CJAD—Leslie Roberts
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon

8:15
CKAC—Giguère-Express
CBF—Chez Miville
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CJMS—Insolences d'un téléphone
CHRS—Auto-guide

8:25
CBM—Town Talk
CKVL—Nouv.
CHRS—Auto-guide

8:30
CKAC—Nouv., Giguère-Express
CBM—Max Ferguson show
CJAD—Sports
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CKGM—Pat Burns Hotline
CHRS—Sport

8:45
CJAD—Pilot's Weather
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CFMB—Calendrier social
CKLM—Ed. Sportif
CHRS—Au soleil de l'amour, Nouv.

9:00
CKAC—Nouv., Eternel féminin
CBF—Nouv Présent
CBM—News
CJAD—Rod Dewar Show
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouv. — Carrousel
CFMB—News, Boite à musique
CKLM—Nouv., Magazine LM
CHRS—Ici St-Jean

9:15
CKAC—Toute la ville en parle Eternel féminin
CBM—Russ Thompson show

9:30
CKAC—La santé dans votre assiette, Eternel féminin
CBF—Enfin seule
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv — Carrousel
CFMB—News
CHRS—Nouv.

9:53
CKAC—Coupons de caisse
CBM—Assignment 1
CKVL—Nouvelles
CJMS—Tableau social
CHRS—Nouv

10:00
CKAC—Nouv., Féminin singulier
CBM—News, CBM Magazine
CFCF—News, Weather, The Joe Van show
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv
CFOX—Rik Shaw

10:15
CKAC—Variétés Richelieu
CJMS—Capsules d'optimisme

10:30
CKAC—Féminin singulier
CBF—Fémina
CKVL—Club du disque
CJMS—Carrousel, Nouv.
CFMB—Le coin du classique
CHRS—Nouv.

10:55
CBF—Un homme vous écoute
CBM—Assignment
CKVL—Nouvelles
CKLM—Hors piste
CHRS—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv., Eternel féminin
CBF—Nouv. Marie Tellier, avocate
CBM—Morning Magazine
CJAD—A & P Calling
CKVL—Club du disque
CJMS—Nouv., Carrousel
CFMB—News
CKLM—Nouv
CKGM—Mike MacNeil

11:15
CBF—Les grands romans

11:25
CKAC—Cuisine rapide

11:30
CKAC—J. Bertrand et J. Lajeunesse
CBF—Les Joyeux Troubadours
CJMS—Nouv., Carrousel
CFMB—News
CHRS—Nouv
CFOX—Russ Griffith

11:45
CBM—Canadian Short Stories
CJMS—Tableau social
CHRS—Offres d'emploi

11:55
CBM—Assignment
CKVL—Nouvelles
CJMS—Envers de la médaille
CHRS—Nouv

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
CKAC—Nouv., Midi-Montréal
CBF—Nouv. — D'une certaine manière
CBM—CBC — News and Commentary
CJAD—Len Rowcliffe Show
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Nouvelles
CFMB—Le meilleur de deux mondes en musique
CKLM—Nouv. L'univers LM
CKGM—Pat Burns
CHRS—Au soleil de l'amour, Nouv.

12:15
CKAC—Sports, Midi-Montréal
CBF—Les Visages de l'amour
CBM—The Archers
CJAD—Weather discussion

12:20
CKVL—Edition spéciale

12:30
CKAC—Nouv., Midi-Montréal
CBF—Réveil rural
CBM—Farm Broadcast
CJAD—News and Sports
CKVL—Grande Allée
CJMS—Nouv., Carrousel
CFMB—News
CKLM—Flash LM, Nouv.
CHRS—Sport
CFOX—Editorial

12:45
CKAC—Bourse, Midi-Montréal
CBF—Nouv sportives — Signal horaire
CJAD—Stock Report, News Quiz
CKVL—La ligne est occupée
CKLM—Babillard LM, Vie du monde, Univers Quizz
CHRS—Edito-Yamaska

1:00
CKAC—Point du jour
CBF—Nouvelles
CBM—News and Weather
CJAD—Dick Varney Show
CKVL—La Bourse, Club du disque canadien
CJMS—Nouv., Tableau social
CFMB—News
CKLM—Nouv., Magazine LM, Billet

1:10
CKAC—D'amour et d'eau fraiche

1:15
CBF—Ad lib
CBM—Sounds Western
CJMS—Editorial

1:30
CBF—Le Père Legault
CJMS—Nouvelles
CFMB—News
CHRS—Nouv.

1:45
CBM—The Kid's Show, Assignment
CJAD—News Quiz
CKVL—Nouvelles
CHRS—Nouv.

2:00
CKAC—Nouvelles, A et P vous appelle
CBF—Faisons de la musique
CBM—Provincial School Broadcast
CFCF—Keith Randall show
CJAD—Doris Clark Show
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Envers de la médaille
CFMB—Dites-le en musique
CKLM—Nouv.
CKGM—Don Collins Tradio
CHRS—Jeunesse à la Ronde
CBF—Musique de flûte à bec

2:15
CBF—Les contes de Perrault

2:30
CKAC—Jacques Proulx
CBF—Nouv., Place aux femmes
CBM—Matinée
CJMS—Nouvelles
CFMB—News

2:55
CKVL—Nouvelles
CHRS—Nouv.

3:00
CKAC—Nouv., J. Proulx
CBM—News, Matinée
CJAD—Dick Varney Show
CKVL—L'heure de la bonne humeur
CJMS—Nouv. Dame de coeur
CFMB—News
CKLM—Nouvelles, Les Belles au Québec
CKGM—Buddy Gee
CHRS—Expo-Guide
CFOX—Bob Ancell

LE DOUBLE DE VOTRE COUPON DE CAISSE EN ARGENT

12 LAVEUSES À VAISSELLE

6 TÉLÉVISEURS PORTATIFS

TENTEZ VOTRE CHANCE !

COUPONS DE CAISSE MÉTROPOLE

CKAC/73



AVEC Réal Giguère

MERCREDI • JEUDI • VENDREDI

9:55 A.M.

UNE AUTRE RAISON AVANTAGEUSE DE FAIRE VOS ACHATS À VOTRE MARCHÉ MÉTROPOLE

POUR PARTICIPER il vous suffit de visiter votre marchand Métropole préféré et de déposer dans la boîte de concours vos coupons de caisse Métropole. Votre épicier Métropole, toujours à votre service, se chargera chaque semaine de faire parvenir vos coupons de caisse à CKAC.

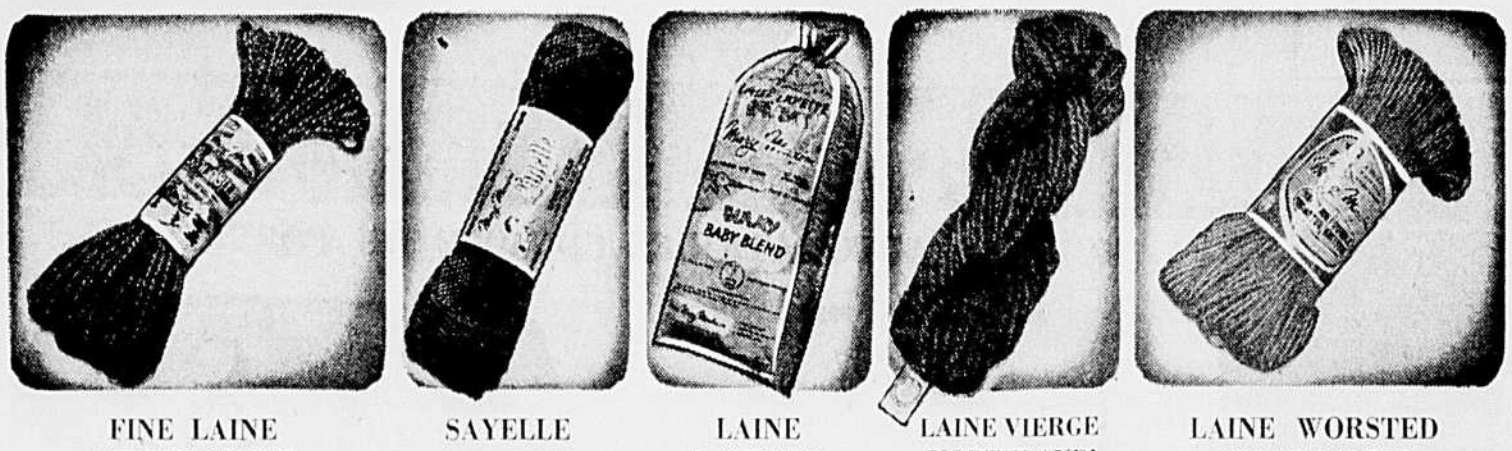
Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

TRICOTEZ ET CROCHETEZ

AVEC LA LAINE Mary Maxim

5 QUALITES REPUTEES — TOUTES A PRIX REDUITS



FINE LAINE "CLOUDSPUN"
Rég. 89¢
Echeveau 2 oz ch. 72¢
Laine rebelle au rétrécissement. Coloris grand teint. Pour chandails, costumes, manteaux, etc.... Blanc, rose bonbon, framboise, brique chiné, canneberge chiné, orange, jaune, biscuit, beige, ton bruyère roussie, vert feuille d'érable, chiné, brun, émeraude, vert pelouse, vert rustique, turquoise, bleu Lotus, bleu Danuble chiné, bleu Hawaï, bleu roi, marine, noir, bleu Lovat chiné, vert Lovat chiné.

SAYELLE NANTUK 100% ORLON
Rég. $1
Pelote 2 oz — ch. 89¢
Orlon lavable à la machine et sechant vite. Blanc, rose bruyeux, framboise, brique chiné, canneberge chiné, jaune, cuivre doré, beige, brun, vert brumeux, vert rustique, bleu brumeux, bleu lotus, bleu Danube chiné, bleu Hawaï, marine, noir, vert Lovat, mallard.

LAINE LAYETTE
TRICOT GONFLANT
Rég. 70¢
Echeveau 1 oz ch. 55¢
Fine laine mixte irrétrécissable, parfaite pour tous les vêtements de nouveau-né. Blanc, rose, jaune, vert, bleu.

LAINE VIERGE 'NORTHLAND'
Rég. 1.19
Echeveau 4 oz — ch. 99¢
Laine 4 fils lavable à la main, rebelle au rétrécissement. Blanc, framboise, brique chiné, canneberge chiné, fauve, brun, émeraude, chiné, vert pelouse, vert sapin, bleu Danube, bleu Danube chiné, bleu roi, marine, gris Alma, noir, Donegal chiné, brun chiné, bleu Lovat chiné, bleu/vert Mallard.

LAINE WORSTED
TRICOT DOUBLE
Rég. 95¢
Echeveau 2 oz ch. 79¢
Rebelle au rétrécissement, coloris grand teint. Idéal pour robes. Blanc, framboise, brique chiné, canneberge chiné, bourgogne, orange, jaune, cuivre doré, blanc givré, automne chiné, vert feuille d'érable chiné, brun, émeraude, vert pelouse chiné, vert rustique, bleu Lotus, pourpre chiné, bleu indigo, marine, noir, gris chiné, bleu Lovat chiné, vert Lovat chiné bleu/vert mallard.

AIGUILLES EN PLASTIQUE No 4 et No 7 Pai. 30¢ — No 9 et No 11 Pai. 20¢

AIGUILLES A TRICOTER GEANTES
Rég. 2.50 1.98 pai.
Vous réaliserez vos tricots en grosse laine en un temps record si vous utilisez ces aiguilles géantes. N'oubliez pas que c'est la mode des gros tricots aussi bien pour les chandails que pour les jupes de chalet ou détente. Profitez-en !
Vous recevrez en cadeau un catalogue de tricot avec 7 modèles à réaliser avec ces aiguilles.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
842-7221
SIMPSON — LAINE ET ARTICLES DE FANTAISIE (752) AU QUATRIEME — AUSSI A FAIRVIEW

VERRES "CAROLINE" TAILLES A LA MAIN

Verres sur pied 6 pour 2.89 ch. 49¢
Verres sans pied 6 pour 1.69 ch. 29¢

Verre clair et transparent au superbe décor "Caroline" importé de France et taillé à la main. Bords solides arrondis.



Choix de
A. Verre à eau
B. Brandy
C. Liqueur
D. Claret
E. A jus
F. Cocktail
G. Champagne
H. Vin
J. Verre 12 oz
K. Verre 10 oz
L. Old Fashioned 6 oz

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
Porcelaine et verrerie (757) au cinquième — Aussi à Fairview

CLIENTS HORS DE MONTRÉAL
PASSEZ VOS COMMANDES PAR LE BUREAU SIMPSONS-SEARS LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

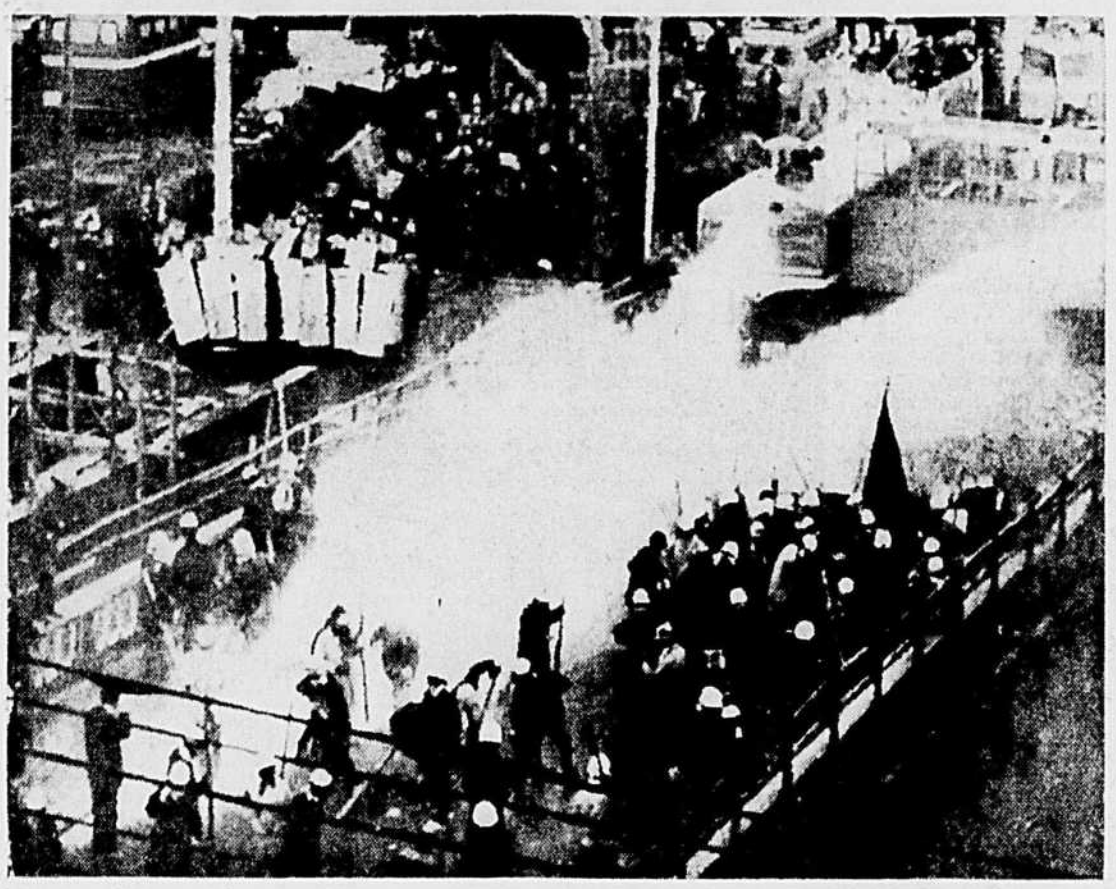
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES BUREAUX DE VENTE AU QUÉBEC

Alma	662-3447	Chicoutimi	549-2155	Joliette	753-7423	Rimouski	723-3341	St. Jérôme	432-9791	Sherbrooke	567-5214	Val d'Or	824-3618
Amos	732-5262	Drummondville	472-5418	La Sarre	333-2381	Rivière du Loup	862-3535	Senneterre	737-2363	Sorel	743-5575	Valleyfield	373-2333
Arvida	548-8213	Granby	372-6651	La Tuque	523-4551	Rouyn	762-6581	Sept. Iles	962-2518	Thetford Mines	335-9125	Victoriaville	752-4571
Baie Comeau	296-4951	Hawkesbury	632-2771	Malartic	305	Ste. Hyacinthe	774-5391	Shawinigan	537-6651	Trois Rivières	378-5481	Ville de Québec	529-9811
						St. Jean	347-5501				

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 5 / PAGES 57-76 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / ARTS ET SPECTACLES

MONTREAL, MERCREDI 17 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 14



Manifestations anti-américaines au Japon

SASEBO, Japon (UPI, AFP, PA) — L'arrivée prochaine du porte-avions américain "Enterprise" dans le port de Sasebo a soulevé la colère des étudiants japonais qui manifestent violemment aujourd'hui à Sasebo et à Tokyo. La police japonaise a mobilisé de très forts effectifs pour venir à bout des manifestants.

Sur la photo, les policiers de la ville portuaire ont dû utiliser des lances d'incendie et des gaz lacrymogènes pour mater les quelques centaines d'étudiants, la plupart des extrémistes de gauche, qui s'étaient réunis ce matin aux abords du port dans l'intention évidente de déclencher une bagarre. Ils étaient armés de longues perches et avaient ramassé des pierres le long du ballast.

A Tokyo, on évalue à 8,000 le nombre d'étudiants et de jeunes travailleurs réunis dans le parc Hibiya, à quelques rues du palais royal. La manifestation doit avoir lieu plus tard dans la journée devant les édifices du parlement et devant l'ambassade américaine.

deux endroits ont fait plus de deu xendroits ont fait plus de 150 blessés parmi lesquels on compte des policiers, des agents de sécurité du port (à Sasebo), des journalistes et des manifestants. Certains ont dû être hospitalisés.

Le navire américain de 75,000 tonnes est attendu à Sasebo demain ou à bonne heure vendredi. Les étudiants japonais se sont jurés, dit-on, d'empêcher le navire d'accoster en utilisant les mêmes méthodes qu'en 1960 alors que le bateau qui transportait le général Eisenhower avait été incapable d'atteindre le port.

L'austérité n'est pas la clé du Marché Commun

De Gaulle persiste à dire "non" à la Grande-Bretagne

d'après AFP-UPI-Reuter

Désappointement et inquiétude chez plusieurs alliés de la Grande-Bretagne, refus du président de Gaulle de reconsidérer la possibilité d'admettre l'Angleterre au sein du Marché commun, telles sont les principales réactions qui ont suivi l'annonce faite hier par le premier ministre Harold Wilson d'une réduction de dépenses de plus de deux milliards de dollars.

La France, par la voix de son ministre de l'Information, M. Georges Gorse, a clairement laissé voir aujourd'hui que l'historique revision du rôle de la Grande-Bretagne dans le monde faite par le gouvernement de Londres ne lui ouvrirait pas pour autant les portes du Marché commun.

Après avoir étudié le nouveau régime d'austérité que vient de s'imposer la Grande-Bretagne, le général de Gaulle a déclaré, au cours d'une réunion du Conseil des ministres, que "dans les circonstances actuelles, il est plus raisonnable et plus intéressant pour les "Six" de rester entre eux".

M. Gorse a révélé que le Cabinet "a pris note de la nouvelle orientation de la politique britannique qui s'intéressera à l'avenir plus à l'Europe qu'aux autres parties du monde".

On ne sait pas encore qu'elle preuve supplémentaire exigera le général de Gaulle de la part de Londres pour démontrer que la Grande-Bretagne veut lier son destin à celui de l'Europe. Il semble bien que de Gaulle croit encore que la Grande-Bretagne devra réduire son rôle international suffisamment pour que la livre sterling ne soit plus considérée, en compagnie du dollar, comme devise mondiale de réserve, avant de lever son veto à l'adhésion de Londres au sein de la CEE.

A Washington, la décision de Londres de se retirer militairement du Sud-Est asiatique du golfe persique, et d'annuler une commande d'avions "F-111" d'une valeur d'un milliard de dollars a suscité de vives réactions.

Aux regrets officiels du gouvernement américain se greffent des commentaires, notamment ceux du sénateur démocrate Mike Mansfield, qui marquent une certaine inquiétude.

Un porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré que les Etats-Unis n'avaient formulé aucun projet en vue de combler les vides créés par le retrait des troupes britanniques de toute la région qui s'étend du Moyen-Orient à Singapour.

Mais, au cours d'une interview, M. Manfield, leader du parti démocrate au Sénat, a déclaré: "Je regrette que les Britanniques aient été obligés de prendre de telles mesures d'économie, car je suis convaincus que nous serons appelés à combler le vide à l'est du canal de Suez. Je n'ai aucune idée comment nous allons l'entreprendre car, à mon avis, nous n'avons ni suffisamment d'hommes ni de ressources pour le faire."

Il semble que de nombreux dirigeants civils et militaires américains partagent l'opinion et les inquiétudes de M. Mansfield. "Nous ne sommes pas prêts, disent-ils, à accroitre nos engagements en raison de la guerre au Vietnam et d'autres obligations mondiales."

Le fait que Londres n'ait pas appuyé les Etats-Unis dans la guerre du Vietnam contribue également à d'acerbes critiques dans les milieux politiques de Washington.

La déception américaine s'explique également par le fait que la décision de la Grande-Bretagne survient au moment où l'Union soviétique étend son emprise sur la région de la mer Rouge et de l'océan Indien.

Pour sa part, le gouvernement néo-zélandais "regrette profondément et envisage avec une certaine préoccupation" le retrait britannique de l'Asie du Sud-Est. Le premier ministre Keith Holyoake déplore que Londres n'ait pas pris en considération les points de vue "exprimés avec force" par la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Malaysia et Singapour.

A Canberra, le nouveau premier ministre australien, M. John Gorton, a révélé que son pays n'avait pas les moyens de remplacer la Grande-Bretagne dans le Sud-Est asiatique. Il a dit que l'Australie doit limiter ses dépenses militaires en faveur de programmes d'expansion.

La Malaysia, de son côté, inquiète pour sa sécurité à la suite du retrait britannique, se demande si Londres honorera ou non le traité de défense entre les deux pays.

A Singapour, l'annonce du retrait britannique a été accueillie avec déception mais dans le calme. Les mesures décidées par Londres étaient, en fait, connues depuis la dernière visite de M. George Thomson, secrétaire au Commonwealth.

En Israël, la décision britannique provoque deux courants d'opinions: le premier voit les nouvelles tâches qui viennent d'échoir à la diplomatie israélienne; le seconde prévoit un accroissement des rivalités entre pays arabes, empêchant la réalisation d'un front uni contre Israël.

Certains commentateurs israéliens prédisent une aggravation du conflit entre pays arabes révolutionnaires et pays arabes producteurs de pétrole.

Message de Johnson sur l'état de l'Union

WASHINGTON (Reuter, UPI) — C'est ce soir que le président Johnson présente au Congrès son message sur l'état de l'Union, dans lequel il exposera son programme législatif pour cette année électorale aux Etats-Unis. On attend peu de surprises dans ce message: le président reaffirmera sans doute ses objectifs au Vietnam et révélera les mesures qu'il entend prendre pour régler les problèmes sociaux et fiscaux au pays.

Le discours sera télévisé en direct à compter de 9 heures.

La terre tremble de nouveau à Palerme où la population est en proie à la panique

PALERME (AFP) — De brèves secousses ont été encore ressenties ce matin à Palerme. L'épicentre se situe à une vingtaine de milles, c'est-à-dire dans la région qui a déjà été tant éprouvée par les secousses qui se succèdent désormais depuis 72 heures. Les communications téléphoniques et télégraphiques entre Palerme et les centres sinistrés sont encore partiellement interrompues.

De nouvelles scènes de panique collective se sont produites, d'autant plus que, selon des bruits qui ont circulé avec insistance, les géologues prévoient un regain des secousses et l'approche de leur épicentre vers la capitale de l'île, sur la côte nord-ouest.

Selon des estimations officieuses, le nombre des morts s'élèverait actuellement à 353, celui des blessés à 1,600, celui des disparus à 1,427 et des sans-abri à environ 44,000. Cinq communes, pour un total de 26,295 habitants, ont été complètement évacuées. Il s'agit de Gibellina et Salaparuta, dans la province de Trapani, de Montevago et de Santa Marguerita Belice, dans celle d'Agrigente, et de Camporéale, dans la province de Palerme.

Au sujet des cratères sulfureux qui se sont ouverts hier à Camporeale, les géologues ont exclu qu'il s'agisse d'un phénomène d'origine volcanique. Ils ont toutefois entrepris l'examen d'échantillons de sable. Les géologues ont également exclu que les tremblements de terre qui ont ravagé de nombreuses communes de la Sicile occidentale soient dus à la formation d'un volcan sous-marin.

Dans Palerme, les magasins n'ont pas ouvert ce matin. Les écoles et les bureaux publics et privés sont également fermés. Les secours aux sinistrés, assurés par des colonnes motorisées et par des ponts aériens, desservis notamment par des hélicoptères, ont dû être étendus aussi aux populations qui, à cause de la fermeture des magasins, n'ont pas la possibilité de se ravitailler.

On apprend à Montevago, le village le plus touché par le séisme — toutes ses maisons ont été détruites et des centaines de cadavres se trouveraient sous les décombres —, que 32 personnes ont été trouvées mortes dans une baraque qui servait d'asile de vieillards.

Des pêcheurs de Sciacca qui naviguaient dans le canal de Sicile à cinq milles de la côte ont déclaré qu'ils ont également ressenti les secousses enregistrées dans la nuit de dimanche à lundi et qu'ils ont perdu le contrôle de leurs embarcations durant plusieurs minutes.

Selon des experts, le tremblement de terre de Montevago peut être comparé à la déflagration d'une charge de vingt mille tonnes de dynamite qui aurait explosé à une profondeur de 8 à 10 milles sous le village.

Sihanouk accueille Tito malgré les critiques de Pékin et Hanoï

PNOM PENH (UPI, AFP) — Le président de la Yougoslavie, le maréchal Tito, a reçu aujourd'hui un accueil chaleureux de la part du chef d'Etat cambodgien, mais les ambassadeurs de la Chine populaire et du Nord-Vietnam ont boycotté la cérémonie de bienvenue.

Dans son allocution de bienvenue, le prince Norodom Sihanouk a salué la visite du maréchal Tito comme "un événement d'une importance historique exceptionnelle" et a souligné que la Yougoslavie, comme le Cambodge, "a refusé des solutions toutes faites pour suivre une voie originale répondant à ses conditions propres".

Dans sa réponse, Tito a fait l'éloge du Cambodge qui, a-t-il dit, "a droit à tout l'appui international nécessaire".

Des mesures exceptionnelles de sécurité avaient été prises pour protéger le visiteur et son hôte, car la visite du chef d'Etat yougoslave suivait de quelques jours seulement la découverte d'un complot en vue de l'assassiner. C'est le prince Sihanouk lui-même qui avait révélé l'arrestation des leaders du complot, des communistes pro-chinois, selon lui, et la découverte de centaines de grenades.

Plusieurs observateurs pensent que la visite de Tito pourrait compromettre les relations du Cambodge avec ses voisins asiatiques, particulièrement la Chine et le Nord-Vietnam qui considèrent le chef yougoslave comme un "déviationniste" dangereux. D'ailleurs, les communistes kmers avaient distribué des circulaires exhortant le peuple à ignorer les cérémonies et dénonçant Tito et Sihanouk comme des ennemis du peuple cambodgien.

Hanoï affirme que sa proposition constitue un changement d'attitude

d'après UPI, PA, AFP

A la veille du discours que le président Johnson doit prononcer sur l'état de l'Union, le Nord-Vietnam réaffirme que des pourparlers "débuteront" dès que les Etats-Unis mettront un terme à leurs bombardements et tout autre acte de guerre au Nord-Vietnam.

La déclaration d'Hanoï a été rendue publique hier soir à Paris par le principal diplomate nord-vietnamien en Europe et chef de la délégation de Hanoï à Paris, M. Mai van Bo, au cours d'une entrevue qu'il a accordée à des correspondants de la radio télédiffusion française.

Tout semble indiquer que la délégation a fait le nécessaire pour que la déclaration du diplomate survienne avant le discours du président Johnson.

La déclaration de M. van Bo souligne le fait que le temps du verbe employé par le ministre nord-vietnamien des Affaires étrangères, M. Nguyen duy Trinh, lors de sa déclaration du 29 décembre dernier est apparu à tous les observateurs comme un changement dans l'attitude d'Hanoï.

En effet, M. duy Trinh n'a pas dit, comme précédemment, que des négociations "débuteraient", mais il a dit qu'elles "débuteront" si les Etats-Unis cessent les raids aériens au Nord-Vietnam. Ce changement du temps du verbe a été apporté de propos délibéré, explique-t-il ajoutant: "Il est évident qu'il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste de la sémantique pour voir que la signification du changement est claire."

Comme on lui demandait si Hanoï n'aurait pas un geste de réciprocité si Washington discontinuait les raids aériens au Nord-Vietnam, et ce, afin d'apaiser les craintes des Américains qui estiment qu'on profitera de ce geste, M. van Bo a répondu que les Etats-Unis avaient attaqué le Nord-Vietnam "sans aucune raison valable et sans déclaration de guerre préalable". Par conséquent, dit-il, "les Etats-Unis devraient mettre un terme à leurs actes d'agression sans exiger de conditions".

A la lumière des déclarations de M. Dean Rusk, le 4 janvier, cependant, il semble que les Etats-Unis "s'obstinent à ne parler que d'un arrêt sous condition", remarque M. van Bo.

Selon certaines rumeurs invérifiables mais vraisemblables, le président Johnson aurait décidé de couper court à tous les intermédiaires et de formuler une demande d'éclaircissements par le truchement d'une nouvelle lettre personnelle adressée au président Ho Chi-minh, dans laquelle il exigerait un geste de réciprocité de la part du Nord-Vietnam sur le plan des opérations militaires.

Entre-temps, les pressions diplomatiques s'intensifient. Paul VI a exhorté de nouveau aujourd'hui les dirigeants du Vietnam à mettre un terme à la guerre. Un groupe d'Américains influents à la tête duquel on note le nom du général Ridgway adresse un aide-mémoire au président Johnson pour mettre fin à l'escalade au Vietnam et reconnaitre le Front national de libération (Vietcong). Le gouverneur Romney lance un appel en faveur de négociations directes entre Hanoï et Saigon attendu que la lutte est mal engagée militairement. Le parti communiste français, avec MM. Louis Aragon et Waldeck Rochet à sa tête entend intensifer ses efforts en vue de "favoriser la victoire du peuple vietnamien". Enfin, le vice-président du Conseil soviétique se dit aujourd'hui certain que la fin des raids aériens des Etats-Unis au Nord-Vietnam entrainerait des négociations fructueuses.

JE VENAIS DE FAIRE FAILLITE...!



A 46 ans j'avais un commerce bien établi. Et j'en étais fier. Mais les circonstances m'ont obligé à fermer les portes. J'ai fait faillite.

Cet événement m'a presque découragé. Pendant des mois, j'étais déprimé. Je croyais que ma vie était devenue inutile.

J'ai alors décidé de m'inscrire au fameux cours de culture humaine et maîtrise de soi à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Et j'ai bien fait. Car en peu de semaines, j'y ai retrouvé mon courage, ma confiance et mon enthousiasme. Je vais bientôt recommencer à neuf, je crois au succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 17 janvier ou jeudi 18 janvier à 8 heures p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit, signalez 842-8186.

On peut se procurer du LSD à volonté dans les collèges, selon un étudiant

HARRISBURG, Pennsylvanie. (UPI) — Un étudiant qui a lui-même fait usage de LSD 200 fois affirme que cette drogue hallucinogène peut être obtenue facilement dans les collèges et que quiconque en désire peut s'en procurer.

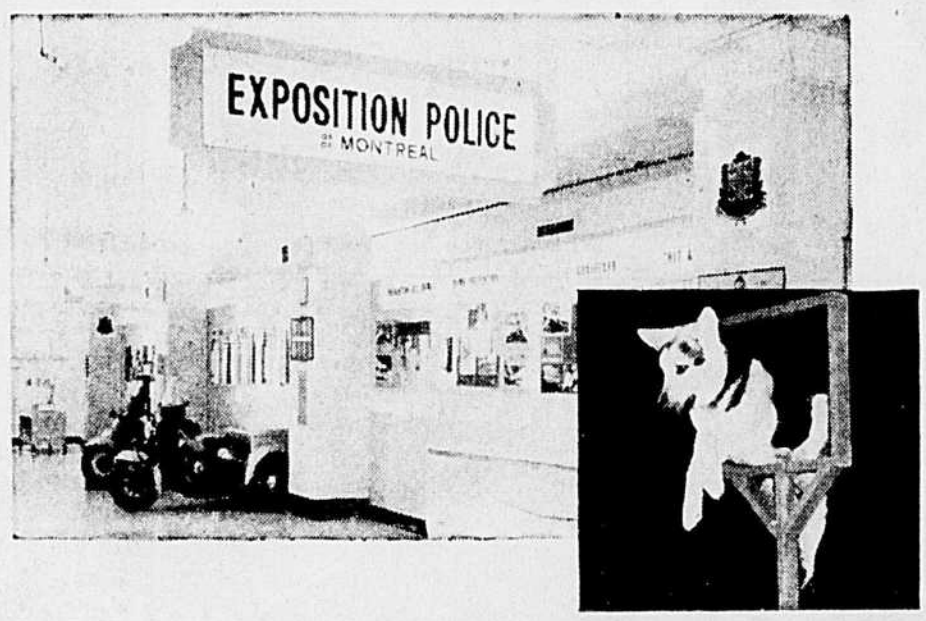
Cet étudiant, masqué et non identifié, a fait cet avancé à une conférence de presse convoquée hier à Philadelphie par le sénateur Benjamin Donolow, démocrate. Celui-ci a confirmé la nouvelle transmise la semaine dernière et selon laquelle six étudiants de l'ouest de la Pennsylvanie étaient devenus totalement aveugles après avoir regardé le soleil en face durant huit heures, alors qu'ils étaient sous l'influence du LSD.

Le Dr Norman Yoder, commissaire des aveugles de l'Etat, a refusé d'identifier les étudiants en dépit des critiques et du scepticisme manifesté en certains milieux. Il s'agit tous de garçons dont l'âge varie entre 18 et 21 ans.

Le sénateur Donolow et le gouverneur Raymond P. Shafer ont confirmé l'incident. Le gouverneur de l'Etat, rentré hier soir de vacances, doit donner une conférence de presse aujourd'hui et il est probable qu'il abordera cette question.

M. Donolow a déclaré hier que son enquête a démontré que les six étudiants avaient préparé la drogue eux-mêmes en s'inspirant d'une formule photographiée. Tout en insistant pour connaître le nom de l'institution fréquentée par les étudiants devenus aveugles, Donolow a souligné qu'il ne faut pas faire un bouc émissaire d'une institution parce que les mêmes conditions existent dans la plupart des collèges, sinon tous en Pennsylvanie. Le problème s'aggrave de jour en jour, dit-il, mais les colleges "le cachent sous le tapis".

EATON



L'Exposition de la Police

par la Police de Montréal aura lieu dès demain chez Eaton

Visitez cette exposition chez EATON en ville au cinquième étage et faites connaissance avec le Service de la police.

Ne ratez pas cette exposition, aussi intéressante que passionnante pour toute la famille... vous en connaitrez davantage! Voilà une exposition fascinante et révélatrice que vous apprécierez.

Voyez les attractions suivantes:

Des chiens savants de l'escouade canine

Des démonstrations de judo et de karaté

Chaque jour: 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30

Les jeudi et vendredi soirs à 19 h 30

des films sur la Police de Montréal

des photographies d'agents au travail pendant l'EXPO 67.

Du jeudi 18 janvier au samedi 3 février

Centre des événements spéciaux chez EATON en ville au cinquième étage

L'humeur et l'état d'esprit

par L. Gendron, md.

Cet homme a quarante-cinq ans : il accuse un manque de concentration, il se plaint d'une sensation d'échec, d'un état de semi-impuissance, d'une perte d'amour-propre, d'un désintéressement et d'une crainte de l'avenir. Son humeur est noire et son état d'esprit est malsain. Quelle triste existence ! Cet autre idividu a la main sur son front. Ses paupières sont abaissées comme s'il ne voulait plus rien voir de ce qui l'entoure. Il paraît en avoir assez de la vie et de ses problèmes. En effet, il souffre d'un état dépressif : il manque de décision, sa mémoire fléchit depuis quelques temps, il exprime un découragement extrême. Son état d'esprit est obscur. Et voici un autre qui a perdu le contrôle de son esprit : il affiche une négligence dans son comportement et en société. Il est désagréable envers tout le monde. Sa tenue laisse à désirer. Quel personnage déséquilibré ! Il a un problème psychique qu'il ne peut résoudre.

Cette femme a une physionomie étirée et allongée : elle se plaint de cafard, d'insomnie, de cauchemars, de crises de larmes et de céphalées violentes. Ces manifestations traduisent un état dépressif. Hâtons-nous de la traiter pour lui éviter la grande crise de désespoir. C'est une épouse désemparée : elle a la sensation d'être délaissée par son époux. Elle ressent un vide profond dans son cerveau de femme. Elle accuse une indifférence totale envers la maison et envers ses enfants. Elle veut tout laisser tomber. Tous les matins, elle a l'idée de fuir à tout jamais.

Les difficultés conjugales se multiplient. Le coeur lui manque à tout moment. Elle a l'impression de s'évanouir et de disparaître dans un monde meilleur. Donnons-lui la main pour lui éviter de tomber tête première dans le gouffre de la dépression sévère.

Y-a-t-il une médication efficace non pas dans dix ans, mais plutôt dans l'immédiat ? Bien sûr. Ce n'est pas une pastille pour la gorge qu'on achète à la pharmacie. Non, ce traitement nécessite la prescription et la surveillance médicales. Il y a un dosage à établir. Ce médicament améliore l'humeur et l'état d'esprit du malade. Il dissipe rapidement la léthargie et il fait renaître l'initiative. La vivacité mentale se rétablit A la bonne heure ! Il s'intéresse peu à peu à ceux qui l'entourent, il communique avec eux. Il redescend de la planète Mars, il plonge dans la mer. Il est un peu abasourdi au sortir de sa capsule. La médication adéquate lui redonne son aplomb et son équilibre psychique. Au moment où il communique avec les gens de la terre il est sur la bonne voie de la guérison. Le médecin lui offre un cocktail anti-dépressif thérapeutique pour favoriser son adaptation terrestre.

votre médecin vous parle

Un journal universitaire s'étend sur les méthodes anticonceptionnelles

VICTORIA (PC) — Un journal universitaire de Victoria "The Martlet" publiait une page entière de renseignements sur le contrôle des naissances, afin de tenter de réduire la possibilité de certaines tragédies qui arrivent souvent chez les étudiants.

Dans l'introduction de cet article, on mentionne la confusion et le manque d'information sur le contrôle des naissances. Ce journal, en publiant les diverses méthodes anticonceptionnelles, veut renseigner correctement les étudiants.

"Plusieurs d'entre eux, dit une des rédactrices, Susan Mayse, n'ont que très peu ou encore de mauvais renseignements qui peuvent être désastreux, parce que certains sont trop timides, pour demander des avis aux médecins lorsqu'il s'agit de relations sexuelles".

Et d'ajouter Mlle Mayse, "Je ne crois pas que ceci soit encore, de nos jours, une question d'ordre moral mais bien une nécessité réelle et pratique."

La modestie est une vertu, la timidité est un défaut.
Th. Fuller

La mode italienne doit se montrer prudente

ROME (AFP) — La mode italienne se porte bien: 1000 milliards de lires retirés des exportations en 1966, plus encore en 1967. Mais l'optimisme des grands couturiers ne va pas sans une certaine prudence: l'Italie, qui semblait en passe d'hériter des clients américains de Paris — après les menaces de boycottage de la mode française — attend de connaître les effets des mesures prises pour rétablir la balance des paiements américains et le bilan des "sept jours de la haute couture italienne".

La mode italienne s'est beaucoup orientée vers le marché américain et certains pays de la CEE, notamment l'Allemagne. Une chaine de grands magasins américains vient d'installer son siège européen à Rome.

La pratique est nécessaire au savant comme la corde à celui qui puise de l'eau.

Proverbe arabe



EATON

½ prix !
Produits Max Factor

Au coeur de l'hiver, ennemi No 1 de votre peau, ne laissez pas passer la chance de vous procurer de bons produits de soins de beauté MAX FACTOR, à des prix spéciaux. Rendez-vous au comptoir MAX FACTOR, chez EATON en ville (212) au rez-de-chaussée ou à Pointe-Claire. Ou encore, composez 842-9211.

"Cup of Youth". Prix courant 7.00
Crème de nuit ou de jour très efficace, à base d'hormones naturelles pour revitaliser la peau et combattre le desséchement et les rides.
Offre spéciale du fabricant, 4 oz 3.50

Crème nettoyante hydratante. Courant 5.00
Crème à trois usages, étudiée pour démaquiller soigneusement, hydrater la peau, assouplir et adoucir l'épiderme.
Offre spéciale du fabricant, 9 oz 2.50

Hydratant efficace. Prix courant 4.50
Une lotion à texture fine pour l'hydratation immédiate de la peau sèche. A employer avant le maquillage ou pour la nuit.
Offre spéciale du fabricant, 3 oz 2.25

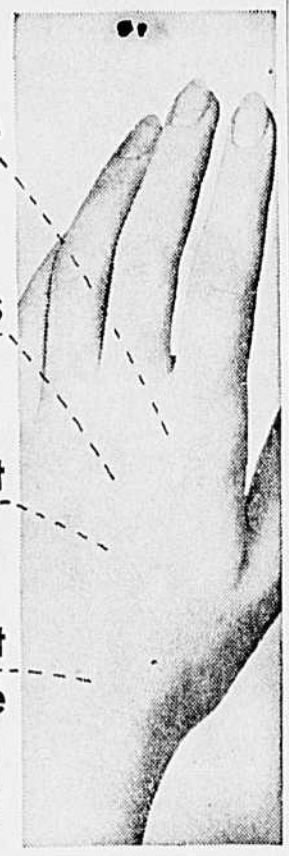
SOLDE FINAL

• ROBES • ROBES DU SOIR • MANTEAUX
• TRICOTS • VETEMENTS SPORT, DE SKI
• COSTUMES PANTALON, etc.

1/2 PRIX
TOUTE VENTE FINALE

Elizabeth Hager INC.

5270, Chemin Reine-Marie
Ouvert jeu. et ven. jusqu'à 9 h.



rugosités
Mains rouges, enflées, à vif par l'effet des détersifs et des produits chimiques

gercures
Mains rouges, à vif crevassées par le froid et le vent en hiver

desséchement
Mains rèches, desséchées, endolories par les savons

vieillissement prématuré
Mains vieillissantes, desséchées, ridées, marquées de taches cutanées et de taches de vieillesse

Une nouvelle crème à formule médicale qui pénètre rapidement la peau, la calme et l'hydrate pour

rendre les mains rouges, rugueuses ou vieillissantes blanches, douces et souples!

Le Traitement Barret est une formule scientifique remarquable, mise au point par des dermatologues en Suisse (où les hivers particulièrement rigoureux obligent à assurer une protection spéciale des mains). Le Traitement Barret protège la peau contre les irritations causées par les détersifs, les travaux ménagers et les intempéries. Le Traitement Barret agit de trois façons spéciales pour rendre les mains rouges, rugueuses ou vieillissantes blanches, douces et d'aspect jeune:

1. Ses propriétés adoucissantes améliorent la peau rouge, à vif et gercée, réduit les rugosités;
2. Ses propriétés cicatrisantes stimulent la formation de nouvelles cellules cutanées saines;
3. Ses propriétés blanchissantes aident à faire partir les taches cutanées et les taches de vieillesse.

Dès la première application du Traitement Barret sur vos mains, vous remarquez une merveilleuse différence dans leur aspect. Les mains rèches et rouges commencent à s'assouplir et à devenir blanches. Les petites rides commencent à disparaître. Le desséchement s'efface.

Pour avoir des mains qui ont toujours un aspect doux, lisse et jeune, utilisez le Traitement Barret chaque fois que vous vous lavez les mains, tous les soirs au coucher—en fait, utilisez le Traitement Barret aussi souvent que vous le désirez. Une crème non grasse pour le soin complet des mains. En vente à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



Traitement Barret traitement cutané médicamenté pour les mains

Marshalls fabrics of Montreal Inc.

VENTE DE JANVIER DE TISSUS PRINTANIERS

DES MILLIERS DE VERGES DE TISSUS PRINTANIERS OFFERTS A PRIX D'EPARGNE

SIMILITOILE ITALIENNE
Largeur 45" Ordinairement 4.00
Ce groupe de tissus genre toile pour l'été comprend des tissures unies ou de fantaisie. 2.95 vge

IMPRIMES DE TOILE RAYONNE DE FANTAISIE
Largeur 36" Valeurs jusqu'à 5.95
Grand assortiment d'imprimés genre toile ou de fantaisie. 2.99 vge

Aubaine unique
Fameux shetty suisse similitoile
Valeur de 3.95
2.49 vge
1000 verges de teintes variées

De France
Crêpe à robes de qualité
Une magnifique qualité. Choix de blanc, noir, marine, brun. Aussi, teintes haute mode. Rég. 3.95 2.99 vge

JACQUARD ET TISSU FANTAISIE ITALIENS
Rég. 7.95 ½ PRIX Maintenant 3.98 vge
Une texture à la page

Toile boucher "Panneau de fenêtre"
Largeur 45" Ordinairement 2.95
Ces quadrillés genre panneau de fenêtre sont la haute mode. Choix de 13 nouvelles couleurs combinées. Lavable. Résistant au froissement. 1.99 vge

TERYLENE IMPRIME
Largeur 48" Rég. 2.00
A rabais spécial pour la vente de janvier. 1.00 vge

AMORELLA français ET AUTRES IMPRIMES
Rég. 3.95
Tissus à pois de dimensions variées 1.00 vge

LUXUEUX IMPRIMÉS DE SOIE IMPORTÉS
VENTE 4.95 vge
Ordinairement 6.00 à 9.00 vge

COTONNADES COUTURIER IMPRIMÉES IMPORTÉES
VENTE 2.95 vge
Ordinairement 4.00 vge. Tissus variés.

COTONNADES IMPRIMÉES IMPORTEES
VENTE vge 1.95
Ordinairement 3.50
Satinette — Coton côtelé — Ottoman — Satin

RICHES IMPRIMES ACRYLIQUES
Ces épais imprimés colorés sont la grande nouveauté Haute Mode" pour le printemps. Magnifique assortiment de couleurs exotiques. Lavables. Résistant au froissement.
ADOPTEZ L'ACRYLIQUE.

COTON CORDÉ
TEX-MADE 45" Lavable. 79¢

LAINAGES PRINTANIERS
ARRIVANT QUOTIDIENNEMENT D'EUROPE

LAINAGES PRINTANIERS
Rég. 5.99
Comprennent des quadrillés, des chevrons, des tissus unis et autres variétés. 3.95 vge

LAINAGES MODE POPULAIRES
Valeurs jusqu'à 5.00
Ces lainages populaires ont été spécialement réduits pour la vente de janvier. Pour costumes, ensembles, robes, pantalons. Plusieurs tissus assortis ou variés. 2.99 vge

SURAH IMPRIME IMPORTE
Se vendait 3.50
Largeur 36". Voici un surah importé dans un grand choix de motifs, offert à un prix de véritable aubaine. 1.99 vge

TOILE BOUCHER BOUDINEE
Largeur 45" Ordinairement 2.95
Une épargne exceptionnelle sur cette rayonne lavable à texture toile. Grande quantité de blanc et 9 couleurs en demande. 1.00 vge

SHANTUNG DE SOIE
Largeur 36" Ordinairement 3.95
Assortiment de rouge, royal, pain grillé ou noir. 1.99 vge

HONAN DE RAYONNE A POIS
Ordinairement 1.69
Choix de plusieurs largeurs, à prix d'épargne de janvier. 89¢ vge

COTONNADES HOMESPUN IMPORTEES
Valeurs jusqu'à 2.95
Tissu "lavez-et-séchez", résistant au froissement. Achetez et épargnez à ce bas prix. 1.00 vge

COTONNADES IMPRIMEES IMPORTEES
Valeurs jusqu'à 2.95
Choix de satin, tissu cordé, popeline, broadcloth ou tissus mixtes. 99¢ vge

PERCALE DE COTON
Rég. 59¢ à 69¢
Largeur 36". "Sanforized". Lavable. Couleurs inaltérables. 39¢ vge

BROADCLOTH DE COTON
Largeur 36"
"Sanforized". Couleurs inaltérables. Lavable. Choix de blanc, teintes pastel ou foncées. 39¢ vge

1195 ouest, STE-CATHERINE 844-2558



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

DISTINGUEZ ce symbole identifiant le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

Consanguinité

Notre fille unique, 19 ans, s'est éprise à notre insu de son cousin germain de 20 ans ; ils sont enfants des deux frères. L'hiver dernier, en raison de transports scolaires inconfortables, elle a demeuré chez sa tante et c'est dans la vie quotidienne que ces deux enfants se sont liés d'un sentiment dont nous ne pouvons maintenant que constater la force. Nous avons, mon mari et moi, objecté tout ce que nous avons pu trouver de raisons valables contre une union qui, en raison de la consanguinité, fait partie des mariages indésirables. La situation est pénible ; notre enfant en fait une dépression nerveuse et nous ne savons plus que faire. Conseillez-nous.

YVES et YVETTE.

Vous avez dit tout ce que vous aviez à dire? Il ne vous reste plus qu'à attendre que le feu s'amortisse ; on ne fait parfois que le ranimer en soufflant sans cesse dessus. Ces deux enfants s'aiment? Ils aiment l'amour avant tout. N'ayez pas l'air à contrarier agressivement leurs sentiments, afin qu'ils aient la chance d'en parler, de raisonner, plutôt que de se concentrer irrémédiablement sur une volonté qui leur semble par excellence l'exercice de leur liberté. S'ils sont libres au sens précis du mot, il faut qu'ils le soient de ne pas poser un geste final dont les conséquences sont normalement condamnables sur le plan génétique qui a toujours inspiré toutes les prudences...

Accord

J'ai reçu un beau coupon de lainage mauve violacé qui ne me plaisait pas beaucoup au premier abord, mais il y a beaucoup de violet dans tout le décor actuel. Autrefois ce n'était que pour les vieilles personnes ; aujourd'hui, la jeunesse s'empare de cette couleur et on se met à l'aimer. Ma mère dit qu'il faudrait du jaune vif pour animer le tout. Qu'en pensez-vous ?

NINI.

Tout dépend de tout, surtout de votre teint réel, de la vraie couleur de vos cheveux qui conditionne le fond de votre grain de peau. Du jaune? Vous n'avez pas peur que cela fasse un peu oeuf de Pâques? J'opterais pour du blanc très blanc, ou pour un rosé assez spécial mais bien marqué. Pourquoi ne pas faire des essais en apportant votre tissu dans un magasin où vous pourrez en jetant alentour des tissus aux tons divers prendre décision au mieux. Un vert très doux ferait peut-être aussi très bien, soit par bordure, garniture, jeu de boutons et tous accessoires.

Epices et parfums culinaires

Y a-t-il longtemps que les épices, essences et parfums culinaires sont en usage? Nous ne récoltons pas de poivre. Et nous connaissions la réglisse et faisions des tartes à la mélasse presque un mets national.

COCO.

L'histoire des épices, du thé, du café, des tartes à la ferlouche et des mouches de moutarde pourrait dans tous ses détails nous tenir en haleine d'anecdotes et de contes pour pas mal de veillées. Depuis l'Antiquité, la lutte et les commerces du sel, du laurier, du clou de girofle, de la vanille, de même que la torréfaction du café, la cueillette du thé ont provoqué bien des guerres ; les aromates ont toujours eu leur vogue ; pourquoi croyez-vous que l'histoire rapporte les dons à l'Enfant-Jésus en encens et en myrrhe? Christophe Colomb n'a échoué en Amérique qu'en tournée de recherche des épices des Indes. Les pays chauds firent valoir leur muscade, gingembre et cannelle, la sarriette agrémenta la soupe aux pois, et l'anis nos biscuits.

Nos rivages sont parfumés de menthe douce, et notre ail des bois a de la classe. Comme leur mère de France, nos aïeules ont tiré partie de tout ce qui pouvait agrémenter les plaisirs de dégustation de mets qui seraient par ailleurs fades s'ils n'étaient relevés de quelque arôme de tige ou de feuilles. Une bonne cuisinière en connaît la mesure et la richesse.

La 12e famille terrienne : Mme A. Deschênes et ses 11 enfants

La famille Albert Deschênes, de St-Jean-Port-Joli, est la douzième à être couronnée au Salon national de l'Agriculture, nous informe un communiqué. Son titre? La "famille terrienne". La maman, née Marie Dubé, et onze des dix-sept enfants vivent encore...

Il s'agit de sept garçons, dont deux sont prêtres: Mgr Paul-Emile, curé de Montmagny, et l'abbé Luc, directeur de l'Externat classique du même endroit; et aussi de quatre filles, dont deux religieuses des Soeurs de Saint-François d'Assise. Disons ici que quatre tantes, soeurs d'Albert Deschênes, sont également religieuses.

A l'intérieur de ce colloque, pays de Philippe-Aubert de Gaspé, les Deschênes suivent tous les mouvements patriotiques, religieux, sociaux et économiques existant dans leur milieu. Parce qu'ils sont actifs et bien préparés, on ne manque pas de leur confier des responsabilités.

Comme toutes les paroisses rurales, St-Jean est encore un réservoir de richesses pour la nation, autant sur le plan humain que matériel. Et ça n'est pas fini! Quarante petits-enfants s'alignent déjà parmi les rangs de la famille.

Coopération

Je travaille depuis seize ans dans le même bureau. A côté de ma stabilité, il y a bien des allées et venues. A propos de tout et de rien, anniversaire de naissance plutôt que fiançailles, mariage et grands événements, circule sans cesse une liste de contribution à ceci et à cela. J'ai des charges de famille, des obligations d'épargne systématique (ce à quoi les neuf-dixièmes de mes compagnes de travail ne songent même pas) et chacun sème ses sous à tous vents, c'est le cas de le dire. Il n'est guère possible de s'exempter de faire comme les autres: c'est une taxe. Je ne laisse jamais savoir le moment de mon anniversaire, non qu'il me répugne de laisser savoir mon âge, mais parce que je me tiens pour cela comme pour bien d'autres choses dans une attitude de discrétion. Je ne voudrais pas avoir l'air mesquine ni rabat-joie, mais comment m'en tirer avec le minimum de frais? D.L.

Faut-il se faire pardonner son âge, ses principes, ses décisions de vie privée, ou faire des concessions de surface qui assurent des résultats de fond? Ou vous faites comme tout le monde, ou un bon jour vous en discutez ouvertement (si vous croyez que quelqu'un se ralliera à votre idée) ou vous dites simplement: "non". Dans l'une ou l'autre de ces attitudes, il y a pour vous des conséquences à prévoir. C'est à vous d'en peser les effets. On n'échappe pas à un climat: si la bonne entente constante, l'efficacité du travail tiennent à ce climat et que vous prévoyiez une certaine hostilité, il vaudrait mieux mettre $40 à $50 par année à ces "frais généraux" plutôt que d'avoir des annuis évalués bien plus coûteux en hostilité sourde ou en chuchotements inconsidérés. Donnez et n'y pensez plus; c'est encore ce qu'il y a de mieux. Etre de son temps, c'est 'une foule de petites choses". Ou on accepte ou on résiste, mais de bon mouvement, dans chaque cas. La mauvaise humeur est fatale, au foie et à bien d'autres mouvements physiques et physiologiques. La bonne est une forme d'assurance de meilleure vie... pour soi et pour les autres.

PIERRETTE CHAMPOUX
vous invite à son émission
"A LA VOTRE MADAME"



Une gracieuseté de :
lundi, mercredi, vendredi
à 15 h 55
7up
CKAC/73

VENTE
D'ÉTALAGE
CHAUSSURES SE VENDANT $22.95 à $40.00
MAINTENANT
$10 1ère paire !
$9 2ème paire !!
$8 3ème paire !!!
$7 4ème paire !!!!
French SHOES
Promenade
Place Victoria
866-8309

VENTE
D'ÉTALAGE
$10.00
Chaussures parmi les plus récentes collections
(lignes désassorties)
Auparavant jusqu'à 35.00
et
BOTTES REDUITES JUSQU'A 50%
auparravant jusqu'à $75.00
Boutique Jeunesse
1230 ouest, rue Ste-Catherine
866-3143

VENTE
DES
BOTTES
TOUTE LA LIGNE 1966-67
DE LA REVOLUTIONNAIRE COLLECTION COSAQUE
réduites jusqu'à
50%
auparavant $25.00 à $75.00
SACS REDUITS DE 50% à 75%
French SHOES
1172 ouest, rue Ste-Catherine 866-7017
Promenade Place Victoria 866-8309

La Beauté avec



Edith Serei
et quelques-unes de ses "visagistes" Fernand Aubry
INSTITUT EDITH SEREI,
2160, rue de la Montagne
Tél. 274-8274

REPENTIGNY

GEORGETTE BLAIS,
Pharmacie Belhumeur
Centre d'achats,
Tel. 581-0138

SAINTE-ROSE DE LAVAL

CLAUDETTE PLOURDE,
Salon de Coiffure Rosaire,
200, boul. Sainte-Rose,
Tél. 625-6941

ROSEMONT

MARIELLE LATOUR,
Salon Marielle — Esthétique—Electrolyse,
3585 est, rue Beaubien
Tél. 376-3030

STE-THERESE-DE-BLAINVILLE

REJEANNE FILIATRAULT,
Pharmacie Blainville
15 ouest, rue Blainville,
Tel. 435-3663

BELOEIL

LOUISE JUTRAS,
Salon de Beauté Monaco,
Soins du corps,
Ionozon bain,
72, boul. Laurier,
Tel. 467-7994

AHUNTSIC

CLAUDETTE ARES,
Salon d'esthétique Claudette Ares,
au Salon Roger
1337 est, rue Fleury,
Tél. 381-8443

CHOMEDEY

MICHELE MARCOUX
Lauzanne Haute Coiffure
400, boul. Labelle
Tél. 681-4745

AHUNTSIC

VALERIE FORTIER,
Salon Esthétique, "Visagisme" Valerie,
59 ouest, rue Fleury,
Tél. 387-2865

MONTREAL-NORD

JULIETTE BARBUCCI,
Salon Amical,
5050 est, boul. Henri-Bourassa
Tél. 321-1475

MONTREAL-CENTRE

BLANCHE EYCHENNE,
Salon Bernard,
1184 ouest, rue Sainte-Catherine,
Tél. 866-2941

LAVAL-DES-RAPIDES

SOLANGE BILODEAU,
Institut de Beauté Solange,
149, 7ème avenue
Tél. 663-5890

MONTREAL-CENTRE

ANIELLA BLANQUART,
Salon Raymond et Maurice, Hôtel Sheraton Mont-Royal
Tél. 842-8177

CARTIERVILLE

HELENE ROBITAILLE,
Maison Maurice, Coiffure-Esthétique
12289, boul. Laurentien
Tél. 334-1573

MONTREAL-CENTRE

DANIELE BOUYSSON
Maxime & Michel
Place Ville Marie
861-4791

DUVERNAY

Y. HAMEL
directrice
Clini-Esthétique, Pharmacie Hamel,
2993 Concorde
Tél. 661-2585

SAINT-LAMBERT

DANIELLE NADEAU,
Studio Danielle Nadeau, Esthétique - visagisme électrolyse - manucure épilation cire,
6, boul. Desaulniers
Tél. 672-1211

MONTREAL-CENTRE

LISE GAGNON
Maxime et Michel,
Place Victoria
Tél. 866-4669

WESTMOUNT

RAYMONDE BOYER,
Salon Maxime et Patrick,
Place Alexis Nihon
Tél. 931-1391

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Svetlana Staline plaide la cause des quatre condamnés de Moscou

NEW YORK. (AFP-PA) — Mme Svetlana Allelouyeva, la fille de Staline qui s'est réfugiée aux Etats-Unis l'an dernier, a lancé hier un appel en faveur des quatre jeunes intellectuels soviétiques condamnés la semaine passée à diverses peines de prison pour avoir critiqué le régime de l'Union soviétique.

Intervenant pour la première fois ouvertement contre son ancien pays, Mme Allelouyeva a déclaré au cours d'une interview de la chaine américaine C.B.S. que "si le public à l'étranger réagit et proteste nous pourrons éviter qu'une telle chose se reproduise.

"Il faut appuyer, a-t-elle ajouté, ceux qui conservent leur intégrité et leur courage en dépit de conditions intolérables, ceux qui ont la force de lutter".

Elle a également dit qu'on ne pouvait rester silencieux devant de telles suppressions des droits humains où qu'elles se produisent, Mme Allelouyeva a aussi loué le cran de ceux qui, en Union soviétique, ont critiqué la tenue du procès des quatre jeunes hommes.

Pour sa part, l'"Osservatore Della Domenica", journal du Vatican, déclare qu'il n'est pas surprenant que la cour de Moscou ait rendu des jugements conformes aux requêtes du ministère public, "car en pratique, les juges soviétiques sont chargés moins de juger que de "légaliser" les jugements rendus par le parti".

Le procès de Moscou, ajoute le journal, "n'est pas une aberration du système: c'est le système même". Des changements peuvent intervenir dans l'application de ce système suivant les circonstances du temps et de lieu, mais il demeure substantiellement le même, dit le journal, qui estime que "l'indignation ne peut changer cette dure réalité".

Par ailleurs, le Comité central de la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen, dans un communiqué à Paris, s'élève contre les conditions dans lesquelles s'est déroulé le dernier procès de Moscou.

Le comité proteste "contre les agissements de tous ceux qui se sont prêtés à de tels manquements aux règles élémentaires de la justice" et exprime l'espoir que le verdict sera annulé et la justice rendue conformément aux droits de l'Homme.

De son côté, le parti communiste danois a condamné le procès de Moscou parce qu'un procès doit se dérouler en public et non à huis clos, a affirmé le chef du parti.

Entre-temps, le Venezuela a sollicité les bons offices du Chili pour qu'il intercède auprès de l'URSS en faveur de l'étudiant vénézuélien Nicolas Brocks-Sokolov arrêté à Moscou pour propagande antisoviétique.



Audience contremandée

Sa femme demandait le divorce et l'audience devait commencer mais Thomas Dilbeck décida tout à coup de s'ériger en tribunal. Bilan de son geste démentiel: un mort (sa femme) et trois blessés.

En instance de divorce il tue sa femme et blesse trois autres personnes

LOS ANGELES, Californie. (UPI) — Un chansonnier en instance de divorce d'avec sa femme dont il est séparé, a tiré plusieurs coups de feu dans un corridor du Palais de Justice, la tuant et blessant trois personnes.

Le meurtrier Thomas C. Dilbeck, 62 ans, de Long Beach, Calif., dont le nom professionnel est Tommy Dilbeck, a été désarmé par un huissier.

L'audience dans la cause de divorce des Dilbeck devait débuter, quand les coups de feu ont retenti dans le corridor qui conduit au tribunal.

L'avocat de Dilbeck, Max Goodman, a dit que le principal litige entre Dilbeck et sa femme, Hildegard, 43 ans, était le partage de biens évalués à $250,000.

Mme Dilbeck a succombé à ses blessures en arrivant à l'hôpital.

Un porte-parole de l'hôpital a dit que l'avocat de Mme Dilbeck, Dan Sheahan, a été légèrement blessé au front, une amie de Mme Dilbeck, Mme Mabel Klug, blessée à un poignet et à l'estomac, et un comptable, John Norberg, blessé à un bras.

Dilbeck, compositeur de chansons de folklore et "western" avait fait publier une centaine de ses oeuvres, et était marié depuis le 17 février 1958. Le couple qui s'était séparé le 6 septembre dernier n'avait pas d'enfant.

VENTE d'HIVER
chez
Carel
tricots exclusifs
6612, St-Hubert
272-2025

Griffe de Paris
VOUS INVITE A PROFITER DE
LA LIQUIDATION de TOUT son STOCK
ensembles, robes, tricots importés de grande réputation. Manteaux, tailleurs, créations exclusives de notre propre atelier. Robes cocktail et de soirée, etc....
RÉDUCTION DE 25%
jusqu'au prix coûtant et souvent moins
N.B. Toute offre raisonnable sera acceptée
2038, RUE DE LA MONTAGNE
Commandes téléphoniques acceptées
Tél.: 844-7740

WOOLWORTH
Toutes nos pâtisseries sont préparées chaque jour dans nos boulangeries modernes, d'après nos recettes éprouvées en laboratoire. Seuls des ingrédients de la meilleure qualité sont employés.
SPÉCIAL DE PÂTISSERIE
Cette Fin De Semaine Seulement
SHORTCAKE AUX FRAISES FRAICHES
Prix ord. 75¢ ch. 67¢ ch.
SATISFACTION WOOLWORTH GARANTIE ÉCHANGE OU ARGENT REMIS
Nous Cuisinons Pour Vous Plaire
Nous spécialisons dans la décoration de gâteaux pour toutes les occasions. Votre commande de gâteaux de noces, d'anniversaire de naissance ou d'anniversaire de mariage recevra l'attention experte de nos pâtissiers.
Disponibles À Tous Les Comptoirs De Pâtisserie WOOLWORTH

LE PLUS GRAND CHOIX D'UNIFORMES PROFESSIONNELS
AU SALON
Fantasia INC.
STYLE 7699 $15.98
DERNIERE NOUVEAUTE A GOGO
EXCLUSIF AU SALON FANTASIA
FORTREL TAFFETAS
DE COULEURS BLANC, OR, LILAS
GRANDEURS DE 3 à 15 ANS PETITES
Choix complet de vêtements de base
TOUT SOUS UN MEME TOIT
CHOIX COMPLET DE
CHAUSSURES
POUR TOUTES PROFESSIONS
A.O. Ferriault INC.
807-811 EST, RUE STE-CATHERINE
(près St-Hubert) 845-6232
3979, RUE WELLINGTON
(entre de L'Eglise et Hickson) 766-9319
S.V.P. m'envoyer C.O.D. le style suivant:
STYLE 7699 | QUANTITE | COULEURS | TAILLE
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
Si mandat de poste, ajoutez 8% taxe de vente
$1.00 pour frais C.O.D.
LP-17168

Clermont
DE LA PLAZA-TEL: 273-7711
6255, rue SAINT-HUBERT
AU NORD DE BELLECHASSE
Tél.: 273-7711
Le diplomate
L'ensemble moderne le plus apprécié . . .
VOUS VOULEZ DU CHIC ! VOYEZ NOTRE AMEUBLEMENT COMPLET POUR 3 PIECES
LE DIPLOMATE est un ensemble de style moderne qui crée toute une atmosphère dans une maison; choisissez ce mobilier très "à la page", vous en serez ravi!
L'ensemble complet 19 MORCEAUX
$899.95
MOBILIER DE CHAMBRE
7 MORCEAUX
L'ameublement complet de cette pièce comprend un vaste bureau triple de 72 pouces de longueur, surmonté d'un grand miroir encadré; une commode simple à 5 tiroirs, un lit régulier, deux tables de chevet au fini noyer satiné et deux lampes décoratives.
MOBILIER DE SALON
7 MORCEAUX
Cet ensemble de style moderne est composé d'un grand sofa de 93 pouces de longueur et d'un fauteuil de même; ils sont recouverts d'un tissu imprimé très résistant offert dans un vaste choix de coloris. Deux tables de bout au fini mat, 1 table à café de 60 pouces et deux lampes de table très décoratives complètent l'ensemble.
MOBILIER DE CUISINE
5 MORCEAUX
Le mobilier de cuisine aux lignes sobres et élancées est offert dans le même style moderne. Il est composé d'une table au dessus arborite fini noyer texturé avec panneau adaptable et de 4 chaises aux dossiers arrondis. Construction de noyer solide.
Clermont
DE LA PLAZA-TEL: 273-7711
2 TERRAINS DE STATIONNEMENT GRATUIT VOISINS DE NOTRE MAGASIN
6255, SAINT-HUBERT, au nord de Bellechasse Tél.: 273-7711
GROS LOT $8,000 GROS LOT $8,000 GROS LOT $8,000

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Un "Landru" hollandais avoue deux autres meurtres

UTRECHT, Pays-Bas (AFP) — Déjà inculpé de quatre meurtres, le "Landru" hollandais, Hans Van Zeegers, 25 ans, a encore avoué, le week-end dernier, avoir assassiné deux autres personnes dont un régisseur britannique, M. Claude Berkeley, a-t-on appris hier soir.

Arrêté le mois dernier par la police judiciaire d'Utrecht, Hans Van Zeegers, sans profession, est un cas unique dans les annales du crime aux Pais-Bas.

L'assassin qui apprit, affirme-t-il, l'art de tuer d'un vieillard surnommé "le vieux Nol", âgé de 75 ans, originaire d'Arnhem, a sur la conscience la mort d'un fabricant en feux d'artifice d'Utrecht, âgé de 74 ans, d'un cultivateur de Heeswijk près de Gouda, d'une jeune femme d'Amsterdam et d'une institutrice de Rotterdam. Son vieux maître est également en prison sous l'inculpation de complicité.

Hans Van Zeegers vient de reconnaitre être l'auteur de l'assassinat d'une autre femme d'Amsterdam et du régisseur britannique, Claude Berkeley, dont le corps fut découvert le 20 septembre 1965, flottant sur l'eau d'un canal à Amsterdam.

Blaiberg est sorti de la "phase dangereuse"

LE CAP (AFP,UPI,PA) — Le professeur Christian Barnard a déclaré aujourd'hui que le deuxième homme à qui il a greffé un coeur, le Dr Philip Blaiberg, est maintenant sorti de la "phase dangereuse" en ce qui concerne les possibilités d'infections. Il s'est toutefois refusé à affirmer que son patient était désormais à l'abri de toute réaction de rejet. Il faut trois mois pour être fixé définitivement sur ce point, a-t-il dit.

Il a précisé que le Dr Blaiberg "allait très bien" deux semaines après l'intervention chirurgicale. Le professeur Barnard a confirmé qu'il tenterait une troisième greffe du coeur le mois prochain au retour d'un voyage aux Etats-Unis et en Argentine.

Une telle opération sera également tentée dans un mois au Brésil par une équipe médicale dirigée par le Dr Jesus Serbini, chirurgien-chef de l'hôpital "Das Clinicas" de Sao Paulo.

Entre-temps, en Californie, les médecins du centre médical de l'Université Stanford ont déclaré que l'état de santé de M. Mike Kasperak s'améliore sensiblement, que son coeur greffé ne montre aucun signe de rejet et que le foie du patient fonctionne de mieux en mieux.

Du cognac dans le radiateur

JERUSALEM. — Lorsque le Golgotha se transforme en "Shalom Slalom" c'est qu'il y a neige à Jérusalem. Et la neige, là-bas, c'est quelque chose de rare.

Hier, en effet, la ville de David a été enrobée d'un manteau blanc de 12 pouces d'épais. C'est la plus forte précipitation depuis les 18 dernières années. La tempête a provoqué des changements dans les habitudes des citadins.

Ainsi, pour éviter le gel de l'eau du radiateur, plusieurs automobilistes ont fait appel à un antigel de fortune, mais combien dispendieux: le cognac. Si avec un tel ingrédient l'auto "hoquettait", elle avait une bonne raison de le faire.

Autre chose bien rare, enfants arabes et juifs, travaillaient ensemble à l'érection de bonshommes de neige, et les Juifs religieux se tenaient devant le mur des lamentations en bottes et bien emmitouflés.

Pékin condamne les mariages fastueux

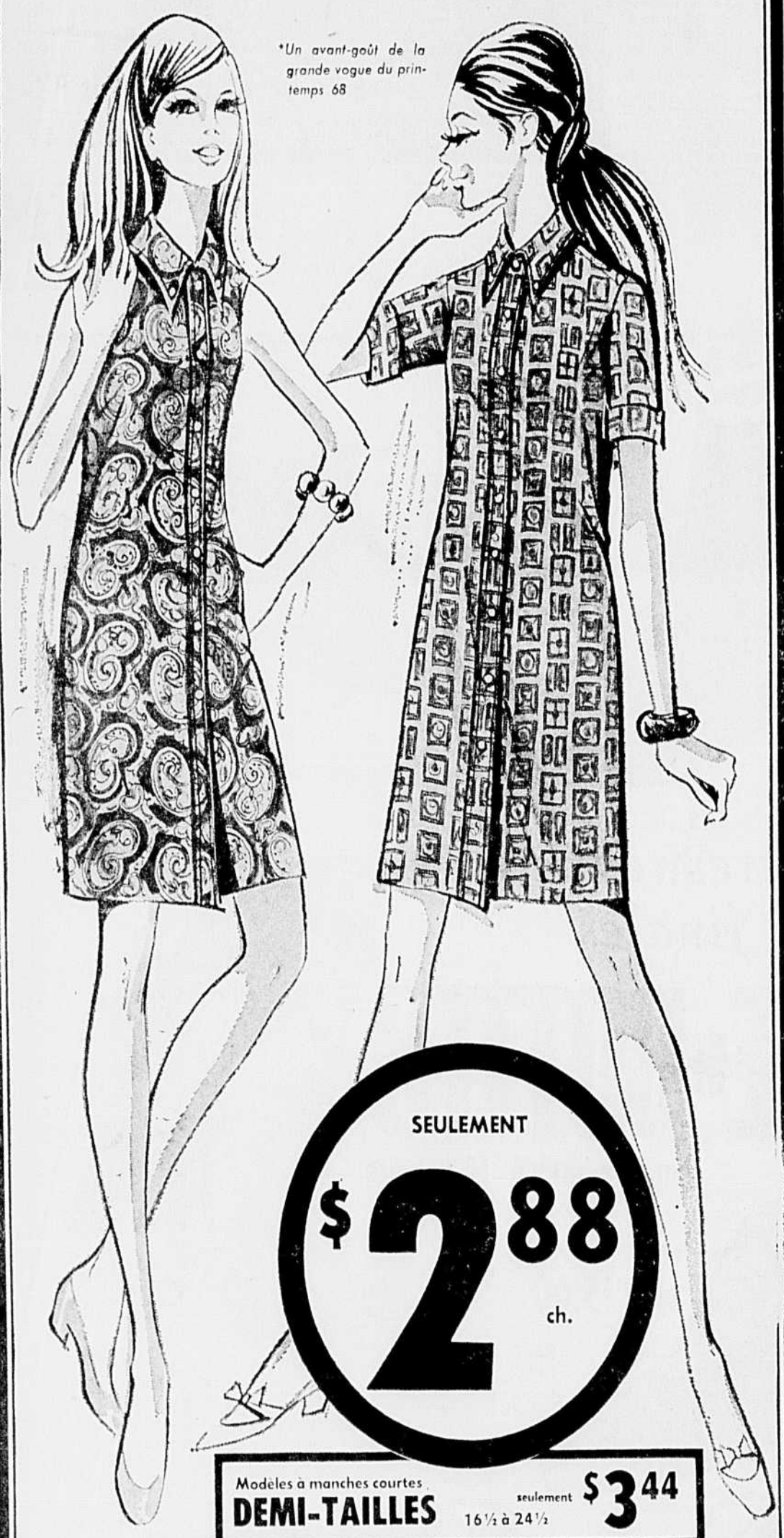
PEKIN (AFP) — Par souci d'économie "révolutionnaire", les mariages ne devront plus comporter de banquets et les jeunes époux devront refuser les cadeaux de mariage, écrit le "Wen Hui Pao" dans l'une de ses dernières éditions.

Le journal cite, en exemple à suivre, un mariage qui s'est déroulé récemment dans les environs de Changhai et qui fut réduit strictement à une cérémonie au cours de laquelle fut chanté l'hymne national, "L'Orient est rouge", tandis que l'assistance brandissait le petit livre rouge. Pour clore la cérémonie, les époux expliquèrent comment, à travers les oeuvres du président Mao Tsé-toung, ils comprirent la nécessité d'abandonner les anciennes coutumes de mariage.

MANUFACTURES LTÉE. La Salle FACTORIES LTD.

JOLIES ROBES CHEMISIER*
AUX RAVISSANTS IMPRIMÉS
à bas prix incroyable!!!

*Un avant-goût de la grande vogue du printemps 68



SEULEMENT $2.88 ch.

Modèles à manches courtes. DEMI-TAILLES 16½ à 24½ seulement $3.44

Des couleurs ensoleillées qui égaient les jours d'hiver. Un choix varié de rayures, motifs floraux, paisleys et motifs géométriques, de beaux tissus 100% coton et des modèles chemisiers à collet boutonnant qui s'inspirent des nouvelles tendances printanières. Sans manches ou avec manches courtes. Tailles 8 à 18.

MONTREAL 7755, boul. St-Laurent
MONTREAL 545 est, Fleury
MONTREAL 5680, rue Iberville
MONTREAL 3735 ouest, Notre-Dame
DORVAL S.-E. du rond-point
PIERREFONDS 9006, Lalande
LACHINE 45e Ave, près St-Joseph
ST-VINCENT-DE-PAUL 4615, boul. Lévesque
BOUCHERVILLE centre d'achats "La Seigneurie"
HEURES D'AFFAIRES: JEUDI et VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m. AUTRES JOURS: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
LONGUEUIL—210, rue St-Jean—TOUS LES JOURS de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

MANUFACTURES LTÉE. La Salle FACTORIES LTD.

PEAU SÈCHE? soulagement rapide



FORMAT DE $1.25 GRATUIT AVEC L'ACHAT DU FORMAT À $2.50
LES DEUX, SEULEMENT $2.50

Bathe 'n Glow®
HUILE DE BAIN
POUR PEAU SECHE
soulage la peau sèche qui demange ou votre argent vous est remis

OFFRE SPECIALE de présentation
Postez 25¢ pour frais de manutention et de poste et vous recevrez un généreux échantillon de
BATHE'N GLOW
9 DWIGHT AVENUE, TORONTO 14

MANUFACTURES LTÉE. La Salle FACTORIES LTD.

OFFERT À UN TRÈS, TRÈS BAS PRIX!

LE VÊTEMENT D'HIVER LE PLUS EN VOGUE POUR LES ENFANTS!



COSTUME AUTONEIGE
MONOPIÈCE
NYLON ENDUIT NEOPRENE
(IMPERMÉABILISÉ)
POUR GARÇONS ET FILLETTES

4 à 6X $9.97
7 à 14 $13.97

Capuchon doublé peluche à même... glissière sur le devant... fermeture à la jambe. Élastique au dos, ceinture sur le devant, 2 poches, sous-pieds élastiques, LAVABLE À LA MACHINE. Couleurs: Marine ou Brun.

★ ★ ★ ★ ★ MANUFACTURES LTÉE. La Salle FACTORIES LTD. ★ ★ ★ ★ ★

MONTREAL 7755, boul. St-Laurent
MONTREAL 545 est, Fleury
MONTREAL 5680, rue Iberville
MONTREAL 3735 ouest, Notre-Dame
DORVAL: S.-E. du rond point PIERREFONDS: 9006 Lalande LACHINE: 45e Av., près St-Joseph
ST-VINCENT-DE-PAUL: 4615, boul. Lévesque BOUCHERVILLE: centre d'achats "La Seigneurie"
Heures d'affaires: JEUDI et VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m. — AUTRES JOURS: 9 h. a.m. à 6 h p.m.
LONGUEUIL — 210, rue St-Jean — TOUS LES JOURS de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

sport auto

par P.-EMILE PRINCE

Deux décisions importantes de la Fédération canadienne

La Fédération Canadienne du sport automobile admet son erreur en annonçant qu'elle est revenue sur sa décision selon laquelle elle serait mêlée directement à l'organisation des courses d'automobile.

Cette décision, selon M. Charles Ryan, le nouveau directeur de la Fédération, a pour but d'aider les rallyes et les courses au niveau des clubs automobile. Nous croyons que c'est une sage décision, puisque si l'Association elle-même organise les compétitions, nous nous demandons ce que deviendraient les clubs. D'autre part, la Fédération Canadienne du sport automobile se placerait dans une situation assez délicate, celle à la fois de décider et d'approuver (ou non) ses décisions.

"Nous sommes le corps dirigeant des courses et nous avons crus qu'en étant impliqués directement nous nous trouverions dans la position de nous gouverner nous-mêmes et de créer ainsi un monopole", ajoutait M. Ryan.

L'on sait que pour pouvoir présenter un événement, il faut un permis de l'Association ou de la Fédération. Dans ce cas "nous nous acorderions un permis à nous-mêmes, plaçant la F.C.S.A. dans une situation délicate."

Nous croyons que cette décision est de nature à encourager les clubs qui ambitionnent de promouvoir une ou des épreuves. Mais nous nous demandons si toutefois le nouveau coût des permis pour présenter des épreuves n'affaiblira pas cette liberté nouvelle.

En effet, en annonçant le renversement d'une décision de l'an dernier au sujet de la commandite directe d'un événement, la F.C.S.A. annonçait aussi que le prix des permis allait augmenter considérablement.

Au fait il en coûtera environ cinq fois plus cher pour un permis de présenter des courses. Ainsi, selon Ryan, au lieu de $2,000 pour le droit de présenter le grand prix du Canada, il en coûtera maintenant $10,000.

"Nous croyons que l'événement peut supporter une telle augmentation", a ajouté M. Ryan.

Il en sera de même pour le groupe des 7 épreuves de la série Can-Am, qui passeront de $1,250 à $7,500. Et l'on a soin d'ajouter que le Sports Car Club of America est en voie d'en faire autant.

Et M. Ryan d'expliquer que les services rendus iront de paire avec l'augmentation. "Nous aiderons davantage les promoteurs d'événements. Nous aiderons aux négociations avec les conducteurs internationaux et avec les différentes pistes. Et nous nous appliquerons à trouver de nouveaux commanditaires pour les courses automobile", ajoutait M. Ryan.

Il est fort probable que l'on puisse trouver de nouveaux commanditaires. Le sport est relativement neuf ici, et ceux qui aiment à annoncer leurs produits ou leur commerce en commanditant un événement sportif, ont attendu jusqu'ici le résultats des expériences d'autres commanditaires plus audacieux.

ICI ET LA — Le programme de courses au carnaval de *Québec*, sur les Plaines d'Abraham, comportera des bourse de $5,000 . . . *Denis Hulme*, gagnant du grand prix de Monaco, tenterait de nouveau sa chance aux 500 milles d'Indianapolis . . . mais *Cale Yarborough*, de Timmonsville, C.S., est le premier partant possible officiel de cette épreuve, le 30 mai . . . lors de sa récente élection annuelle la Canadian Motorcycle Association a choisi *Stan Johnson*, de Burnaby, C.B., comme président . . . *Gerald Marshall*, de Pointe-Claire, devient vice-président.

QUE FONT-ILS AUJOURD'HUI

PAR JACQUES BARRETTE

Les vieux amateurs de baseball de Montréal se souviennent certes d'Al Campanis, qui a joué à l'arrêt-court et au deuxième but pour les Royaux de Montréal, en 1943, 1946 et 1947. Ce n'est pas qu'il ait été une grande vedette, mais il était un joueur enthousiaste et un fier compétiteur.

Homme fort intelligent, Campanis s'est retiré à la fin de la saison 1947 pour devenir pilote d'une équipe dans l'organisation des Dodgers de Brooklyn. Il a résolu de se joindre un jour aux Dodgers. Réalisant qu'il ne pourrait pas atteindre cet objectif comme joueur, il a entrepris une ascension lente, mais sûre dans la hiérarchie des Dodgers. En 1957, il a été nommé dépisteur en chef des Dodgers qui, en 1959, ont déménagé sur la côte du Pacifique, à Los Angeles. Il occupe ce poste depuis et il s'y plait énormément. Les connaissances qu'il a acquises à l'Université de New York lui sont précieuses.

L'une de ses découvertes est son fils Jim qui, à l'âge de 23 ans, a atteint le "grand" club, cette année. Lorsque son fils a endossé l'uniforme des Dodgers, Al a ressenti une grande fierté. Il aurait tant aimé, lui, le porter.

Même si la carrière de baseballeur de Campanis a été relativement de courte durée (il a pris sa retraite à l'âge de 30 ans), il a néanmoins connu de bons moments. Par exemple, il garde un souvenir impérissable de sa brillante tenue lors de la petite série mondiale de 1946, contre le Louisville de l'Association Américaine. Campanis avait dirigé les Royaux au bâton en obtenant le plus de coups sûrs dans cette série.



Aujourd'hui, Al Campanis réside à Fullerton, Californie, en compagnie de son épouse et de leurs deux fils qui sont respectivement âgés de 23 et 20 ans. Il se plait beaucoup à jouer au golf et à se baigner quotidiennement dans sa piscine.

A propos, Campanis est né, il y a 50 ans, sur l'île de Cos, dans la Mer Egée, près de la Grèce. Il a émigré aux Etats-Unis, à l'âge de 6 ans.

Jacques Barrette

Une Autrichienne gagne la descente, un Canadien se classe 10e en slalom

Badgastein (AFP) — Officieusement, l'Autrichienne Olga Pall, 20 ans, de Goestling sur Ybbs, a enlevé la descente du Graukogel en 2 minutes 02 seconde 40/100 devant sa compatriote Christl Haas, à 26/100, et la Britannique Divina Galica, à une seconde 47/100 qui a causé la surprise.

Les Françaises Annie Famose, Marielle Goitschel et Florence Steurer terminaient respectivement 7e, 8e et 12e au classement provisoire.

A Priesnig, près de Tarvisio, en Vénétie, le Canadien Robert Spyan se classait 10e dans la 1re manche du slalom spécial.

DESCENTE (DAMES)

1—Olga Pall (Autr.)	2.02.40
2—Christl Haas (Autr.)	2.03.86
3—Divina Galica (G.B.)	2.03.87
4—Brigitte Seiwald (Autr.)	2.04.09
5—Annerosen Zryd (Suisse)	2.04.24
6—Burgl Faerbinger (All.-O.)	2.04.36
7—Annie Famose (France)	2.04.68
8—Marielle Goitschel (Fr.)	2.05.09
9—Lisl Pall (Autr.)	2.05.12
10—Wiltrud Drexel (Autr.)	2.05.96
11—Elfi Untermoser (Autr.)	2.06.08
12—Florence Steurer (France)	2.06.12
13—Berni Rauter (Autr.)	2.06.63
14—Gertrud Gabl (Autr.)	2.07.05
15—Karen Budge (E.-U.)	2.07.08
16—Michèle Jacot	2.07.32

SLALOM SPECIAL
1ère manche, hommes

1—Rick Chaffee (E.-U.)	53"66 100
2—Patrick Russel (Fr.	53"78 100
3—Jean-Noel Augert (Fr.)	53"86 100
4—Alain Blanchard (Fr.)	53"90 100
5—Olle Rohlen (Suede)	54"18 100
6—Lasse Hamre (Norv.)	55"
7—Carlo Senorer (Ital.)	55"1 100
8—Max Reiger (All. Oc.)	55"21 100
9—Harry Rjan (E.-U.)	55"35 100
10—Ex aequo R. Swan (Can.) et B. Pazzalunga (It.)	55"58 100

DAYTONA BEACH, Floride (AFP) — L'engagement de la — Porsch 911 S — qui sera pilotée par l'équipage français Jean-Pierre Hanrioud-Sylvain Garant, aux prochaines 24 heures de Daytona Beach dans la catégorie Grand Tourisme, a été reçu jeudi par les organisateurs floridiens. La course aura lieu les 3 et 4 février.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Paduano visitera New York

Le Montréalais Donato Paduano, champion canadien de la boxe amateur (160 livres) et gagnant d'une médaille de bronze aux Jeux panaméricains, quittera Montréal la semaine prochaine pour un séjour de deux mois à New York. Il y poursuivra son entraînement, en plus de participer aux Gants dorés de New York. On le retrouve en compagnie de l'ex-champion canadien Robert Cléroux.

Le Canadien jr n'est plus qu'à 2 points du sommet

Le Canadien junior s'est approché à deux points seulement du premier rang et des Flyers de Niagara Falls, hier soir, alors qu'il a vaincu l'équipe des 67 d'Ottawa au compte de 7-0, à Ottawa.

Le Canadien junior, qui a livré un match de moins que les Flyers, ne devance toutefois le Kitchener que par un seul point et les Rangers ont livré un match de moins que le jeune Tricolore. Et ces deux équipes n'en viendront aux prises qu'une seule fois d'ici la fin du calendrier régulier, soit le 18 février, au Forum.

Hier, Gilbert Perreault et Jean-Guy Gratton ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun. Les autres sont allés à Marc Tardif, Jean-Pierre Bordeleau et Ralph Stewart.

Le Canadien junior présentera son prochain match, le premier d'une série de huit sur la glace du Forum, vendredi, à 7 h, en soirée, contre les Black Hawks de St. Catharines.

Verdun poursuit son élan victorieux

Dans la ligue Métropolitaine junior "A", les Maple Leafs de Verdun ont remporté leur 13e victoire consécutive alors qu'ils ont eu raison des Alouettes de St-Jérôme au compte de 6 à 1.

Michel Ortuso a enfilé deux buts pour les détenteurs du premier rang tandis que Marc Rioux, Reynald Comeau, Réal St-Jean et Jim Mitchell ont obtenu les autres.

René Charette a évité le blanchissage aux Alouettes.

Lors du seul autre match à l'affiche dans ce circuit, les Bombardiers de Rosemont ont triomphé des Castors de Montréal-Nord au compte de 8 à 5.

Don O'Brien et Jean Fauteux ont enregistré deux buts chacun pour les Bombardiers tandis que Serge Vézina, Claude Chaggnon, Mario Gascon et Claude Piché ont réussi les autres.

Camille Lapierre, avec deux buts, a été le meilleur des vaincus. Denis Beaulieu, Gérard Gagnon et Barry Walker ont enfilé les autres.

Dans la ligue Junior "A" du Québec, Mike Morton a connu une soirée mémorable alors qu'il a enfilé cinq buts et qu'il a conduit les Bruins de Shawinigan à une victoire de 10 à 4 contre les As de Québec.

Michel Brière, avec deux buts, Pat McCool, Robert Ménard et Marcel Perron, avec un chacun, ont réussi les autres buts des vainqueurs.

Luc Nadeau, Jacques Lepage, Jacques Beaulieu et Yves Lafleur ont enregistré les buts des Bruins.

Dans la ligue Montréal Junior, le St-Jean a eu raison du Boucherville au compte de 12 à 8 dans un match hors marathon.

André Vivier, avec trois buts et Alphonse Côté de même que André Fournier, avec deux buts chacun, ont mené l'attaque des vainqueurs. Robert Viau, Pierre Duisson, Alain Noël, Richard Legault et Pierre Laroche ont réussi les autres filets du St-Jean.

Simon Marcil s'est distingué avec trois buts pour le Boucherville. Michel Rochon, avec deux, et Michel Robert, Jean St-Cyr et Roger Jolicoeur, avec un chacun, ont obtenu les autres.

Ailleurs, le Roussin a blanchi le Laprairie au compte de 6-0.

Richard Marcotte, André Robert, Pierre Leblanc, Robert Brisebois, Normand St-Pierre et Paul Campbell ont enregistré un but chacun pour les vainqueurs.

Enfin, le St-Michel a eu raison du St-Victor au compte de 8 à 1.

Franco DiGregorio et Real Cantin ont enfilé deux buts chacun pour le St-Michel tandis que René Sigouin, Gilles Giguère, Benoit Uréche et Yvon Dubé ont réussi les autres.

Gilles Wilscam a évité le blanchissage au St-Victor.

Lacroix et Nolet marquent deux buts chacun et Québec gagne, 5-2

QUEBEC (PC) — Les As de Québec, de la ligue Américaine de hockey, ont compté trois buts en dernière période et ont remporté une victoire de 5 à 2 aux dépens des Sea Gulls de San Diego, de la ligue de l'Ouest, lors d'une partie régulière du calendrier mixte de ces deux ligues disputée hier soir au Colisée de Québec.

Une foule de plus de 4,150 spectateurs a vu André Lacroix et Simon Nolet, des As, marquer deux buts et obtenir deux assistances chacun. L'autre but des vainqueurs a été enregistré par Robert Courcy en troisième période.

Pour San Diego, Len Ronson et Warren Hynes ont été les seuls compteurs.

Seulement trois punitions ont été décernées au cours de la rencontre par l'arbitre Bryan Lewis, dont deux à San Diego. Devant les filets, Robert Champoux, des Sea Gulls, a été le plus occupé en repoussant 44 rondelles tandis que son vis-à-vis, Al Millar, des As, a effectué 29 arrêts.

Echec du Drummondville

Dans la ligue Provinciale senior, les Gaulois de St-Hyacinthe ont réservé une réception bien peu cordiale aux Aigles de Drummondville, qui sont rentrés lundi d'une longue tournée en Europe.

Les Gaulois ont infligé une défaite de 5 - 2 aux Aigles lors du premier match de ces derniers depuis leur retour au pays.

Gilles Gosselin et Don Leisemer ont enfilé deux buts chacun pour les Gaulois tandis que Réal Viens (son 29e en 34 matches) a obtenu l'autre.

Roland Leclerc et Ron Roberts ont enregistré les buts des Aigles, toujours premiers au classement en dépit de leur longue absence et de cet échec d'hier.

Enfin, lors du seul match présenté dans la ligue Senior "B" du Québec, le Pointe-aux-Trembles a vaincu les Epervier de Laprairie au compte de 5 à 3.

Clément Carbonneau a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts tandis que Gaétan Veilleux, Gérard Guertin et Norman Doyle ont réussi les autres.

Jean-Pierre Desgagne s'est distingué avec deux buts pour les Eperviers et Nick Verilli a réussi l'autre.

Subsides gouvernementaux pour 21 disciplines sportives

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale, Allan MacEachen, a révélé hier que le Conseil national de la Santé physique et du Sport amateur avait approuvé des subsides à 21 disciplines sportives, dans le but de présenter des championnats nationaux.

Ceux-ci s'élèvent de $635, pour les championnats du karate, à $32,310, pour le basket-ball.

Ceux du basket-ball comprennent la moitié du coût de transport des athlètes participant aux championnats seniors et juniors, masculins et féminins.

L'Association canadienne de ski amateur a hérité de $25,705, dans le but de présenter les championnats seniors et juniors de ski alpin, nordique et des sauts.

Les subsides pour les autres sports sont les suivants: bobsleigh et luge, $740; escrime, $4,353; patinage artistique, $8,119; gymnastique, $6,429; balle au mur, $3,344; sports équestres, $1,873; judo kodakan ceinture noire, $7,782; crosse, $6,097; quilles sur gazon, $2,471; tennis sur gazon, $10,813; soccer, $18,620; balle molle, $11,944; natation, $8,386; équipe de balle au mur, $1,476; volley-ball, $15,024; halterophilie, $5,406; lutte, $7,186; hockey féminin sur gazon, $4,121.

A 12 ans, une partie parfaite aux quilles

MILWAUKEE (UPI) — Un bambin âgé de 12 ans, pesant 180 livres, est devenu le plus jeune quilleur dans les annales de l'American Bowling Congress à réussir une partie parfaite.

Dale Messenbrink a réussi 12 abats consécutifs. Le jeune Messenbrink a réussi un triple de 662, avec des parties de 300, 181 et 181.

Paduano participera aux Gants Dorés de New York

La boxe en général, mais chez les amateurs surtout, présente parfois des situations difficiles à expliquer.

Comme celle d'hier soir, au centre Paul-Sauvé, alors que l'adversaire de Donato Paduano, Bobby Gatt, de Harlem, N. Y., s'est présenté à Montréal sans sa carte d'amateur ni son permis de voyage émis par l'AAU.

Face à cette situation, les organisateurs de la soirée de boxe ont interdit à Gatt de monter dans l'arène contre Paduano car, si Gatt n'était pas un amateur, Paduano aurait pu connaître plus que sa part de difficultés.

Gatt a plaidé ignorance et a dit qu'il prouverait aussitôt que possible qu'il était bel et bien un amateur.

Donc, Paduano est monté dans l'arène pour livrer un match hors concours contre André Ste-Marie, des Loisirs St-Jean-Baptiste.

Paduano a paru en excellente forme, mais Ste-Marie ne lui a pas tellement laissé le temps de placer des coups durant les premiers rounds.

Mais épuisé et visiblement nerveux, Ste-Marie s'est vite retrouvé tenant le plus petit bout du bâton dans les trois rounds suivants.

Habile dans ses feintes et rapide dans ses coups, Paduano a mené le match à sa guise, mais il était évident qu'il ne voulait pas malmener un adversaire qui ne lui était pas égal.

A New York pour 2 mois

Champion canadien des poids moyens et médaille de bronze lors des Jeux Panaméricains de Winnipeg, Paduano quittera la métropole la semaine prochaine afin de se rendre à New York.

"Je vais m'entraîner à New York en vue des Gants Dorés dont les préliminaires débuteront le 7 février alors que les finales sont prévues pour le 22 mars", a déclaré Paduano.

"Je désire être encore plus actif cette année qu'en 1967", a-t-il ajouté, lui qui a livré 18 combats (16 victoires et deux défaites) l'an dernier.

Parmi les tournois qu'il ne veut surtout pas manquer, il mentionne les Gants Dorés du Québec et le tournoi qui servira à la fois d'essais olympiques et des championnats canadiens, à Edmonton, en mai prochain.

Agé de 19 ans, Paduano est un candidat très logique comme membre de l'équipe de boxe canadienne qui se rendra à Mexico, cet été, dans le cadre des Jeux olympiques.

Voici les résultats des autres combats de la soirée:

147 livres

Paride Baldassare, club Olympique, bat Bob Mahoney, Hull, par mise hors de combat technique au 5e round.

Claude Dupuis, Lafleche, bat Louis Dubois, St-Jean-Baptiste, par décision en 3 rounds.

Poids lourds

Roger Legros, Hull, bat Larry Reddick, Olympique, par décision en 5 rounds.

Keith Corbett, Olympique, bat Molin Buteau, Hull, par décision en 3 rounds.

132 livres

Joe Maniglio, Olympique, bat Pee Wee Lafontaine, Hull, par décision en 3 rounds.

119 livres

Claude Vaillancourt, Saint-Jean-Baptiste, bat Michel Prévost, Lafleche, par décision en 3 rounds.

95 livres

Yves Côté, Olympique, bat Bernier Bélair, Tiger Club, par décision en 3 rounds.

Grève des jockeys à la piste Hialeah

MIAMI (PC) — Les autorités de Hialeah ont décommandé, mercredi, le premier programme de la 41e saison de courses devant le boycottage concerté des jockeys et des propriétaires de chevaux de la reine des pistes du turf américain.

Voyant que les jockeys ne se présentaient pas aux écuries en matinée, les autorités ont décidé de décommander le programme de la journée d'ouverture. Elles ont ajouté que les négociations se poursuivent entre la piste et les propriétaires de chevaux, qui demandent de plus grosses bourses.

Le Royal Poinciana Handicap, la principale course de la journée d'ouverture, a été reporté à jeudi. On a commencé, mercredi, à accepter les inscriptions pour le programme de jeudi.

Avant de décommander le programme, les autorités avaient décidé de canceller trois des dix courses de la journée parce que 33 chevaux seulement avaient été inscrits. Normalement, il aurait dû y avoir environ 100 inscrits.

Le boycottage pourrait coûter très cher à la piste.

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Rochester à Buffalo
Portland à Cleveland
Springfield à Hershey

LIGUE UNIVERSITAIRE

McMaster à Western
Laval à McGill

HIER

LIGUE AMERICAINE

Portland 0 - Baltimore 5
San Diego 2 - Québec 5

LIGUE PROVINCIALE SR

Drummondville 2 - St-Hyacinthe 5

LIGUE SR "B" DU QUEBEC

Pte-aux-Trembles 5 - Laprairie 3

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO

Kitchener 10 - London 8
Canadien Jr 7 - Ottawa 0

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

Québec 4 - Shawinigan 10

Montréal-Nord 5 - Rosemont 8
St-Jérôme 1 - Verdun 6

LIGUE MONTREAL JR

St-Victor 1 - St-Michel 8
St-Jean 12 - Boucherville 8
Laprairie 0 - Roussin 6

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

Montréal 0 - St-Hubert 3
Notre-Dame 5 - Chambly 1

LIGUE PROVINCIALE SR

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	19	7	3	121	99	41
Hull	19	12	2	101	103	40
Victoriaville	17	13	3	144	118	36
St-Hyacinthe	15	17	2	134	140	34
Granby	12	19	2	120	137	26
Sherbrooke	11	21	2	115	137	24

LIGUE SR "B" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Iberville	16	3	4	119	82	36
Jacques-Cartier	14	7	3	106	99	31
St-Michel	9	10	5	107	112	23
Cowansville	8	12	4	94	120	20
Pte-aux-T.	7	14	3	97	102	17
Laprairie	7	15	3	87	94	17

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Niagara Falls	22	8	5	168	97	49
Canadien Jr	22	9	3	159	110	47
Kitchener	21	8	4	186	114	46
Toronto	20	11	3	182	115	43
Hamilton	17	8	7	142	94	41
St. Catharines	15	16	2	124	124	32
London	11	20	4	111	161	26
Oshawa	10	19	4	114	169	24
Peterborough	7	19	7	108	160	21
Ottawa	3	29	3	61	212	9

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	28	10	0	190	117	56
Shawinigan	21	16	0	193	152	42
Trois-Rivières	18	18	1	184	183	37
Thetford	18	19	0	172	165	36
Québec	12	21	1	140	211	25
Sorel	12	25	0	163	215	24

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	22	7	1	174	121	45
Laval	21	9	1	149	101	43
Palestre	18	12	0	122	127	36
St-Jérôme	16	13	2	90	124	34
Montréal-Nord	10	19	2	106	136	22
Rosemont	3	90	0	131	153	6

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Rive Sud	17	1	2	129	33	36
Verdun	9	7	4	68	65	22
Montréal	9	9	3	66	72	21
St-Hubert	8	10	4	58	80	20
Notre-Dame	8	12	2	59	73	18
Chambly	3	15	3	45	99	9

Roland Vaillancourt vedette d'un concours

Roland Vaillancourt, un haltérophile de la Palestre Nationale, a été classé le meilleur leveur, d'après la méthode Hoffman, au championnat juvénile d'haltérophilie, tenu ces jours derniers au centre Cherrier de la Palestre Nationale. Louis Depessemier, des loisirs St-Victor, prit la deuxième place. Voici la liste des champions de la région de Montréal à ce tournoi juvénile qui groupait 15 compétiteurs.

Poids mouche : P. Charbonneau : avec un total de 347¾ ; poids coq : F. Léveillé, avec un total de 327¼ ; poids plume : N. Legault, avec un total de 420 ; poids légers : L. Depessemier, avec un total de 622¼ ; poids moyens : C. April, avec un total de 672 ; poids mi-lourds : R. Vaillancourt avec un total de 755.

Les deux jeunes de 12 ans, J. Mack et S. Beaudry, produits des cours du samedi matin au centre Cherrier ont fourni une performance impeccable digne de vétérans et ils ont été les idoles de la soirée. L'haltérophile qui a fait le plus de progrès lors de ce tournoi fut Claude April dont la performance a surpris les spectateurs. Un très bel arraché fut accompli par Louis Depessemier, des loisirs St-Victor, de 203 lbs, lui qui ne pèse que 142 lbs.

Gymnastique

En fin de semaine, l'équipe de gymnastique de la Palestre a rendu visite au Club d'Ottawa. Dezso Kiefer, l'instructeur du centre Cherrier, n'a pas hésité, avec une équipe formée de juniors et de juvéniles, à affronter les gymnastes séniors d'Ottawa. Cette rencontre chaudement contestée s'est terminée à l'avantage des gymnastes de la Palestre qui ont accumulé 103.574 contre 103.283 pour Ottawa.

Volleyball et lutte

L'équipe sénior de volleyball du Centre Sauvé participera au tournoi de Bighampton, dimanche le 21 janvier prochain.

Ce soir à 7 h. 30, l'équipe de lutte de la Palestre Nationale, recevra les lutteurs du YMCA de Snowdon.

Natation

Vendredi, le 19 janvier à 7 h. p.m., aura lieu, à la piscine du centre Cherrier de la Palestre Nationale, le concours annuel de nage synchronisée, pour le trophée Kent-Cantero. Cette compétition est ouverte à toutes les nageuses de la région de Montréal de 13 ans et moins et comprendra deux phases bien distinctes : styles de nage et figures.

Les matches du Canada à Grenoble

Voici le calendrier des joutes de hockey disputées par le Canada lors des 10e Jeux Olympiques d'hiver, à Grenoble, en France, en février 1968. Toutes les heures sont à l'heure normale de l'Est.

Mardi, 6 février, 3 h 00 p.m., contre l'Allemagne de l'Ouest ou la Pologne.

Jeudi, 8 février, 3 h 00 p.m., contre la Finlande ou la Norvège.

Vendredi, 9 février, 3 h 00 p.m., contre l'Allemagne de l'Est ou la Roumanie.

Dimanche, 11 février, 11 h. 30 a.m., contre les Etats-Unis.

Mardi, 13 février, 3 h 00 p.m., contre la Tchécoslovaquie.

Jeudi, le 15 février, 11 h 30 p.m., contre la Suède.

Samedi, 17 février, 3 h 00 p.m., contre l'URSS.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone: 288-2152

VENTE MI-SAISON



Skis ★ Bottines ★ Vêtements ★ Accessoires
• REDUCTION •
20% - 25% - 33⅓%
Ouvert tous les jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures
UNE VISITE DEVIENDRA UNE HABITUDE
Sylvestre
4801, rue PAPINEAU—Tél. : 527-2439

Cabanon SPORTS
SKIEURS !
ANORAKS-PANTALONS
20% à 30%
DE RABAIS
371, ave PRESIDENT KENNEDY (station Métro Place des Arts) 844-1136



photo LA PRESSE

En vue du 7e tournoi bantam au Centre Sauvé

Les dirigeants du 7e tournoi international de hockey bantam jettent un coup d'oeil sur les grandes lignes de l'édition 1968 de cette compétition. Dans l'ordre habituel, Lionel Chouinard, président du tournoi, Georges Cousineau, président de la Palestre Nationale et Claude Mouton, organisateur de la compétition, qui se déroulera du 13 au 24 mars au centre Sauvé.

64 équipes au tournoi de hockey bantam

par Jacques Doucet

Pour la première fois de l'histoire du Tournoi international de hockey bantam du centre Paul Sauvé, un membre (et non le moindre) de l'organisation du Canadien, a décidé de prêter son concours à une compétition de hockey mineur. Et de façon ouverte.

Le président du Canadien, David Molson, a accepté la présidence honoraire du 7e tournoi bantam et, bien qu'il fut absent lors de la conférence de presse d'hier midi, le président de la brasserie Molson, M. Marc Robert, s'est fait son porte-parole.

Comme le faisait remarquer l'organisateur en chef de cette compétition, Claude Mouton, la direction du Canadien s'était toujours montrée réticente par le passé, à s'associer plus ou moins directement au tournoi bantam.

"Nous n'obtenions des joueurs du Canadien pour faire des présentations que si leur état de santé ne leur permettait pas de prendre part aux matches de l'équipe.

"Mais, la décision de David Molson est le présage d'une collaboration plus étroite pour des années à venir", a déclaré Mouton.

Cette année, la compétition aura lieu à des dates plus tardives que par le passé. Soit du 23 au 24 mars prochain.

Les organisateurs espèrent grouper 64 équipes en 1968, soit 16 de plus que l'an dernier, alors que le tournoi ne comptait que 48 équipes. Déjà, sans qu'aucune publicité n'ait été faite autour de cette compétition annuelle, 16 équipes ont fait parvenir leur demande de participation et ont été acceptées. Il en sera de même pour les 38 suivantes (ou si vous préférez pour les 54 premières équipes) qui feront parvenir leur demande de participation.

Toutes les autres équipes intéressées verront leur nom inscrit sur une feuille de papier en vue d'un tirage au sort afin de déterminer qu'elles seront les 10 autres équipes qui compléteront les cadres du tournoi.

Le motif principal des dates tardives du tournoi est celui de compter le plus d'équipes possible de la région métropolitaine.

On sait que c'est la première fois depuis trois ans que les équipes de la ville de Montréal seront éligibles à cette compétition.

Un seul accroc

Malheureusement, peut-être à cause du fait que nous fûmes le parrain d'une recommandation contraire, les autorités du tournoi ont décidé, par un vote de 6 contre 2, de maintenir en usage la coutume de remettre des médailles aux jeunes joueurs à l'issue de chacune des parties.

A l'issue de l'édition 1967 de cette compétition, nous nous étions élevés contre le fait que les organisateurs encouragaient, par l'octroi de ces médailles, l'effort individuel des joueurs au détriment du travail d'équipe qui, selon nous, est à la base du hockey.

Claude Mouton a également précisé que la date limite des inscriptions avait été fixée au 22 février et que 109 lettres avaient été postées à l'intention des équipes susceptibles de participer à cette compétition.

Voici, pour le moment, la liste des 16 équipes qui sont déjà inscrites en vue de la 7e édition du tournoi international de hockey bantam:

Jets de Dorval, Jeunesses Athlétiques de Verdun, Maple Leafs de Verdun, Jeunes Sportifs de Repentigny, [illegible]les de St-Jérôme, Melrose, Massa[illegible]sets, Association Sportive Olymp[illegible]e de Montréal, Lachine, Lions de St-Hyacinthe, Ottawa Elmvale, Orbandale, Loisirs St-Vincent Marie Strombi, Ottawa '67, Eperviers de Lauzon, Club Kinsmen d'Anjou, Asbestos et Légion Canadienne de Valleyfield.

Lionel Chouinard a accepté un troisième mandat à la présidence du tournoi et il sera à nouveau secondé par un bureau de direction dynamique, Yves Gauthier, Georges Cousineau, Roger Boisvert, Jean-Louis Perron, Lucien Lafranchise, Gaston Jutras, Jean-Marie Cyr, Marcel Provost et Jean-Guy Marchand.

Le "doc" Louis Leclerc sera comme d'habitude sur les lieux afin de voir à ce que les joueurs qui participent à la compétition soient réellement en solide condition physique.

Bien qu'il ait reçu une demande d'information de la part des champions de l'an dernier, les Castors de Québec, l'organisateur Claude Mouton n'a pas encore reçu de demande officielle de cette équipe. Mouton n'a pas caché sa crainte que les récents événements survenus en marge du tournoi pee wee de Québec puissent influer sur la décision des Castors de venir défendre leur championnat à Sauvé.

FORUM

CE SOIR à 8 heures

DETROIT vs CANADIENS

HOCKEY — LIGUE NATIONALE

PRIX: Siège dans la terrasse à $2.50 et billets d'admission générale à $2.00 et $1.75 MAINTENANT en vente. Billets d'admission générale à $1.50 en vente ce soir à compter de 7 heures aux guichets du boul. Maisonneuve.

LES SPORTS



Claude Mouton

à

CKAC/73

tous les jours

7 h 25 - 7 h 58 - 8 h 45

12 h 15 - 17 h 30

18 h 20 - 23 h 00

avec



Roger Turcotte

La dispute sur la limite d'âge pour le tournoi pee-wee réglée

DRUMMONDVILLE, (PC) — Une dispute, qui durait depuis trois mois au sujet de la limite d'âge menaçait d'empêcher la tenue du 9e tournoi annuel de hockey pee-wee de Québec, a été réglée hier soir par les diverses associations impliquées.

Le tournoi, qui est fixé du 16 au 24 février, dans le cadre du carnaval annuel d'hiver de Québec, n'avait pu jusqu'ici recevoir l'approbation de l'Association de hockey mineur du Québec et celle de l'Association de hockey amateur du Québec à cause de la mésentente au sujet des âges des jeunes qui projetaient de participer au tournoi.

Les représentants des associations et organisations du tournoi sont tombés d'accord sur quatre poitns importants concernant la reconnaissance de l'autorité. Les voici :

—Que le tournoi international pee-wee de Québec reconnaisse l'autorité de l'Association de hockey mineur du Québec ;

—Que l'Association canadienne de hockey amateur approuve le tournoi ;

—Que tous les clubs qui participent au tournoi soient officiellement inscrits comme participants.

—Que l'Association de hockey mineur du Québec se conforme aux trois décisions précédentes.

La dispute a débuté quand la QAHA, par l'intermédiaire de son affiliée, la QMHA, ne voulut pas approuver le tournoi à cause des limites d'âge différentes de celles de la CAHA. Les directeurs du tournoi voulaient suivre les règlements de la CAHA à l'effet que les joueurs éligibles doivent avoir moins de 12 ans au 31 mai 1967.

La QAHA, toutefois, maintenait que, selon ses règlements, ces joueurs devaient avoir moins de 12 ans au 31 décembre 1967 pour empêcher que des joueurs d'en dehors de la province aient jusqu'à six mois plus âgés que ceux du Québec.

Quelque 87 équipes sont provisoirement enregistrées pour le tournoi de huit jours, y compris 27 équipes de l'Ontario.

Le Foresteel proclamé champion à Drummondville

Le ballon sur glace, qui prend de plus en plus d'ampleur au Québec, sous la guide de dirigeants enthousiastes, s'est transporté au Centre civique de Drummondville, au cours du dernier week-end.

En plus d'applaudir le champion, le Foresteel, quelque 5,000 spectateurs ont assisté aux matches mettant aux prises deux des 48 équipes inscrites.

Détenteur du deuxième rang dans la ligue de ballon sur glace de Laprairie, le Foresteel s'est assuré le championnat en gagnant un sixième match consécutif. Ses dernières victimes, les Jets de Montréal, se sont inclinées, 1-0.

Fait à remarquer, le Foresteel n'a pas accordé un seul but à l'adversaire durant tout le tournoi. Le Foresteel a vaincu successivement le Rive-Sud Oxygène (3-0), la Tabagie Auclair de Québec (5-0), le Châteauguay (1-0), le COOP de Lachute (1-0) et le Beaubien Bar B.Q. (1-0), avant de vaincre les Jets en finale. Armand Sascia a réussi le seul but de ce dernier match.

Roger Lauzon, représentant de la brasserie Molson à Drummondville, et commanditaire du tournoi, a présenté un chèque de $400 au capitaine Bertrand Imbeault, des champions, en plus du trophée emblématique évidemment.

Quant aux Jets, qui ont bénéficié d'une journée de repos, puisqu'ils avaient disputé un match de moins, ils n'ont pas su profiter de la chance qui s'offrait à eux. Eux aussi avaient atteint la finale sans allouer un seul but à l'adversaire. Mais le but de Sascia a fait la différence entre la victoire et la défaite.

Les 29, 30 et 31 mars, les 12 meilleures équipes du tournoi se joindront aux 12 meilleures du tournoi présenté à Laval, dans un tournoi final qui sera présenté au Centre sportif Paul-Sauvé. Se joindront aux deux groupes les 12 meilleures équipes des tournois de Donnacona (1, 2 et 3 mars) et de Chicoutimi (16, 17 et 18 février).

Les 48 équipes ainsi réunies se disputeront une bourse globale de $5,000. Officieusement, ce tournoi permettra de couronner le champion provincial de ballon sur glace.



But fort coûteux

Les Jets de Montréal n'ont alloué qu'un but à l'adversaire lors du récent tournoi de ballon sur glace, à Drummondville, mais comme ils l'ont accordé en finale, ils ont dû s'avouer vaincus, 1-0, devant le champion Foresteel. Le capitaine des Jets, Robert Drouin (à gauche), reçoit des mains du commissaire Claude Genest le trophée remis à l'équipe finaliste.

Cinq joueurs du Canadien junior chez les étoiles

TORONTO (PC) — Cinq joueurs du Canadien junior ont été choisis afin de faire partie de l'équipe d'étoiles de l'Est de la ligue de hockey Junior "A" de l'Ontario en vue du match des as qui aura lieu le 31 janvier à Niagara Falls.

Le choix des étoiles de l'Ouest, soit des équipes de Niagara Falls, St. Catharines, Hamilton et London, a été annoncé la semaine dernière.

Le Canadien junior verra son trio offensif formé de Paul Lessard, André Gaudette et Réjean Houle de même que ses défenseurs Pierre Bouchard et Normand Descoteaux, dans l'alignement des as de l'Est qui seront dirigés par Gus Bodnar, instructeur des Marlboros de Toronto et Matt Leyden, gérant général des Generals d'Oshawa.

Les Marloboros et les Rangers de Kitchener auront également cinq joueurs chacun parmi la sélection des 23 joueurs.

Richie Bayes, Terry Caffrey et Lee Inglis, trois avants de même que le défenseur Brad Park et le gardien Cary Edwards représenteront les Marlboros.

Ceux de Kitchener seront Walter Tkaczuk, Lee Inglis, Jim Krulicki et Don Luce de même que le défenseur Michel Robitaille.

Oshawa sera représenté par les avants Dave Tallon, Ron Dussiaume et Fred O'Donnell, à l'attaque et par Jim Whittaker, à la ligne bleue.

Les Petes de Peterborough comptent l'avant Rick MacLeish et le défenseur Dick Redmond parmi la sélection d'étoiles tandis que l'équipe des 67 d'Ottawa a vu ses joueurs Pierre Jarry, à l'attaque et le gardien Gay Doyle y être choisis.

Talhami subit son 1er échec

MIAMI BEACH (UPI)—L'ex-Montréalais Eddie Talhami a connu l'amertume de la défaite pour la première fois chez les professionnels, hier soir, alors qu'il a subi une mise hors de combat technique dans le premier round de son match contre le poids lourd Billy Tiger, de Miami.

Talhami, qui pesait 185 livres, soit trois de moins que son rival, a croulé au tapis peu après le son de la cloche qui annonçait le début du combat, encaissant une solide droite qui l'a nettement pris au dépourvu.

Le jeune pugiliste s'est relevé au compte de huit secondes et les quelques gauches qu'il a décochées semblaient indiquer qu'il s'était ressaisi. Mais une autre droite l'a envoyé au tapis pour un compte de quatre secondes.

Tiger l'a à nouveau expédié au canevas, cette fois d'un crochet de gauche. L'arbitre Cy Godfrey a alors mis fin au match après deux minutes et cinq secondes du premier round.

C'était le premier échec de Talhami après cinq victoires consécutives chez les professionnels. Par contre, Tiger a inscrit sa 15e victoire contre six échecs et un match nul.

NOUVELLE ANNÉE
4 JOURS SEULEMENT

VENTE DE BOEUF DE L'OUEST

CHOISISSEZ UN DE CES 3 ITEM POUR LE MEME PRIX

GARANTIE TENDRE ET DELICIEUSE. INSPECTEE PAR LE GOUVERNEMENT

SEULEMENT $20.42

TOTAL $61.25

pour n'importe lequel de ces 3 spéciaux

PAR MOIS DURANT 3 MOIS

SPECIAL ECONOMIE!
VARIETE de BOEUF
Biftecks de côtes
Biftecks de paleron
Biftecks B.B.Q.
Pâtés de boeuf
185 lb de boeuf
PLUS
10 lb de poulet
ET
5 lb de saucisses pour chiens-chauds
TOTAL
200 lb

SPECIAL VARIÉTÉ
• Biftecks de Porterhouse
• Biftecks T-bone
• Biftecks de surlonge
• Biftecks de ronde
• Biftecks suisse
• Filet mignon
• Rôtis de surlonge
• Rôtis de croupe
• Boeuf haché
• 125 lb de boeuf tendre
PLUS
• 10 lb de côtelettes de porc
• 10 lb de poulet
TOTAL
145 lb

SPECIAL VARIETE DE STEAKS
• 90 lb de boeuf tendre
• Biftecks de surlonge
• Biftecks Porterhouse
• Biftecks de T-bone
• Biftecks de côtes
• Boeuf haché
• 20 lb de poulet
• 15 lb de saucisses pour chiens-chauds
TOTAL DE
125 lb

GARANTIE
Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la qualité et la tendreté de votre viande, nous vous la remplacerons SANS FRAIS si vous la retournez dans les 10 jours.

100 COTELETTES
Seulement $1.00

½ BOEUF
35¢ lb

90 JOURS
POUR PAYER
SANS INTERET
OU
PRENEZ DES MOIS
POUR PAYER

100 HOT-DOGS
Seulement $1.00

20 lb de POULETS
Seulement $1.00

Aussi MOITIE de ½ PORC
Seulement $1.00

GRATIS
EXTRA SPECIAL
A tous les clients qui répètent des commandes
10 FILETS MIGNONS
1" D'EPAIS OU
10 LIVRES DE POULET

VOTRE CHOIX DES SPECIAUX à $1.00 avec l'achat d'un côté de BOEUF

R. & G. CALGARY MEAT INC.
10544, boul. L'ARCHEVEQUE, Mtl-Nord
Au nord du boulevard Industriel, quelques rues à l'est du boulevard Pie-IX, à l'arrière du centre commercial Forest.
VENEZ OU TELEPHONEZ
323-2512

R. & G. SOUTH SHORE MEAT INC.
3671, BOUL. TASCHEREAU
vis-à-vis de la Plaza Greenfield Park. A SEULEMENT 5 minutes du tunnel Wellington et 10 minutes des rues Atwater et Ste-Catherine.
Ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. du lundi au vendredi; jusqu'à 6 h. p.m. le samedi; fermé le dimanche.
676-0306

USA : la grippe a fait 797 morts dans une semaine

ATLANTA, Georgie (AFP) — Le nombre des décès aux Etats-Unis attribuables à la grippe et à la pneumonie a été plus élevé que prévu au cours de la semaine qui s'est terminée le 6 janvier, a annoncé hier le Centre américain des maladies contagieuses.

Sept cents quatre-vingt-dix-sept personnes sont mortes de maladies respiratoires au cours de la semaine sous revue, le Centre en avait prévu 216 de moins.

DECES



M. Armand Fortin

A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 84 ans et 6 mois, est décédé M. Armand Fortin, époux de feu Marie-Anne Deschênes. M. Fortin avait travaillé pendant plusieurs années pour la maison Dallaird Mfg.

Il laisse dans le deuil une fille, Mme veuve Gilberte Pelt; deux garçons, Roger et Régent; trois brus, Justine Caissie, Marthe St-Louis et Mme veuve Léopold Fortin; une belle-soeur et un beau-frère, M. et Mme Eugène Sigouin (Juliette Deschênes); ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon Victor Dubois, 807 Roy est. Le service funèbre sera célébré vendredi matin en l'église St-Louis-de-France à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

DECES



ELIE G. HAZAN (Totah)

Elie G. Hazan (Totah) est décédé subitement à l'Hôpital Royal Victoria, lundi 15 janvier 1968. M. Hazan émigrait d'Egypte au Canada en 1951. Dès son arrivée, il s'associait à Scott Clothing Co. Il jouissait d'une vaste expérience dans le domaine de l'industrie par ses activités manufacturières dans le Proche-Orient. Plus tard, il devint président des Manufactures LaSalle Ltée et directeur de Scott-LaSalle Ltd.

Il était membre de la Beth-El Synagogue, Ville Mont-Royal, de l'Alliance Israélite Française, et s'intéressait particulièrement à la J.I.A.S. (Jewish Immigration Aid Society) et au Combined Jewish Appeal.

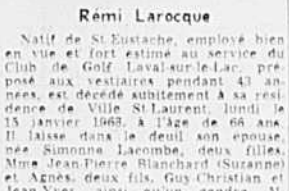
DECES



Rémi Larocque

Natif de St-Eustache, employé bien en vue et fort estimé au service du Club de Golf Laval-sur-le-Lac, préposé aux vestiaires pendant 43 années, est décédé subitement à sa résidence de Ville St-Laurent, lundi le 15 janvier 1968, à l'âge de 66 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née Simonne Lacombe, deux filles, Mme Jean-Pierre Blanchard (Suzanne) et Agnès, deux fils, Guy-Christian et Jean-Yves, ainsi qu'un gendre, M. Jean-Pierre Blanchard. Il laisse aussi ses soeurs, Mme Alphonse Lamothe (Gilberte) et Mme Hormidas Simard (Carmelia), ses frères et belles-soeurs, MM. Olier (Yvonne Jean, décédée), Patric (Gabrielle Nantel), Paul (Simonne Levert), Anatole (Carmen Sévigny), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au salon J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, Ville-St-Laurent. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 11 heures, le 18 janvier, en l'église de St-Eustache, comté Deux-Montagnes. Départ du salon à 10 h 30. L'inhumation se fera au cimetière du même endroit.

MESSE ANNIVERSAIRE



Mme Yvonne Chaput

Le 25 janvier, à l'église Saint-Louis-de-France, à 5 h 30 p.m., sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme d'Yvonne Chaput, décédée le 17 janvier 1967. Hommage de sa soeur Adrienne (Mme André Bouvier).

Messe anniversaire

PEPIN (Mme Joseph) — Le 19 janvier 1968, 2 messes anniversaires seront chantées : l'une à l'église Notre-Dame-des-Champs, Repentigny, 7 heures du matin, et l'autre à l'église St-Gabriel-Lalemant, Montréal, 5.15 heures, après-midi, jour anniversaire du décès de Mme Joseph Pepin, née Evelina Archambault, décédée le 19 janvier 1967. Hommage de sa fille et de son gendre, M. et Mme Albert St-Jean. Une communion, une prière, s.v.p., pour le repos de son âme. Tous les parents et amis sont invités à se joindre à nous sans autre invitation.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALA (Pasquale) — A Montréal, le 14 janvier 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Pasquale Ala, époux d'Aurore Di Muro, demeurant au 1224 est, rue St-Zotique. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

J.-S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis,

à 9 hrs 30, pour rse rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALARIE (Donat) — A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Donat Alarie, époux de Corona St-Amant, père de Lise (Mme Robert Emery), Lucette et Robert, frère de Rose (Mme D. Plante), Alice (Mme L. Auger), Madeleine (Mme A. Beauchamp), Marcel et Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges

à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

APRIL (Louis) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé Louis April, propriétaire de la firme April Transport, époux de Sara Longtin, demeurant 2217 Dufresne, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. H. Benoit
2102, rue Fullum

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCAND (Stella) — A Montréal, le 15 janvier 1968 à l'âge de 36 ans est décédée Mlle Stella Arcand, fille d'Henri Arcand, et de feu Flora Rathel. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDET (Dolorès) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Ernest Audet, née Dolores Crevier, demeurant 7652 Berri. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384, rue St-Denis

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVOINE (Pamphile) — A St-Vincent-de-Paul, le 14 janvier 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Pamphile Avoine, époux de Madeleine Lavigne, demeurant au 21 Place Chopin, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie-IX

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Germaine) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Germaine Beauchemin, fille de M. et Mme Emmanuel Beauchemin, tous deux décédés. Elle laisse dans le deuil 4 frères: Lucien, Gabriel, Louis et Alphonse, 5 soeurs: Soeur Marie Cécile du Sacré-Coeur, S.S.A., Jeanne, Annette, Lucienne, Mme Raymond Nadeau (Juliette), plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,

à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de St-Gabriel de Brandon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Aurore) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Georges-Etienne Bélanger, née Aurore Vermette, demeurant chez son gendre M. Guy Ouimet, 537 rue Martel. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résident funéraire

Saint-Louis,
939, rue Saint-Louis,

pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Elzéar) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé Elzéar Bélanger, époux de Marie-Louise McNicoll, demeurant à 6786 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Adela) — A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Edouard Berthiaume, née Adela Legault, demeurant à 7303 De Gaspé. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et
Société Coop. de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Anna-Maria) — A Longueuil, le 16 janvier 1968, à l'âge de 88 ans, est décédée Anna-Maria Laporte, épouse de feu le Dr Pierre Bertrand, mère de Gertrude (Mme Raymond Bergeron). Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire.

E. Darche et Fils,
86 rue St-Charles, ouest, Longueuil,

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Marius) — A Pointe-Claire, le 15 janvier 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Marius Bissonnette, époux d'Eva Bougie, et père d'Andrée (Mme G. Lussier), Claire (Mme C. Lamontagne), Nicole (Mme J. G. Bouchard), et Lise (Mme S. Brodeur). Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
281, rue Bord du Lac
Pointe-Claire

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Alice) — A Sherbrooke, le 15 janvier 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Alice Beaupré, épouse de feu Henri Bonin, demeurant 590, avenue Outremont, mère de Alexandre de Sherbrooke, Germaine et Annette. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest,
Outremont,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Saint-Charles-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Evelina) — A Chambly, le 16 janvier 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bourdeau, née Evelina Gervais, demeurant à 4, rue des Voltigeurs, Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyers
20, rue des Carrières

pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Louis-Emile) — A Montréal, le 14 janvier 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Louis-Emile Boisvert, époux de Germaine Gravel, demeurant à 2370 Aylwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Howick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Gratien) — Accidentellement, à Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 41 ans est décédé M. Gratien Bourassa, époux de Cécile Carrière, demeurant 1229-4e Avenue, Pointe-aux-Trembles, autrefois de Saint-Augustin. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu,
7766, rue Saint-Hubert,

à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Sainte-Monique, Comté Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOUIN (Dollard) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 37 ans est décédé M. Dollard (Pat) Bourgouin, époux de Clara Vandelac, demeurant 4221, rue Rivard. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin,
518, rue Rachel est,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPITO (Matteo) — A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Matteo Capito, époux de Giovanna Nanciani, demeurant 8291 Dora, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga

pour se rendre à l'église, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Evariste) — A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 79 ans 4 mois, est décédé Evariste Chartrand, époux de Desneiges Amyot, demeurant à 4811 Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame, ouest

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAURETTE (Hector) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Hector Chaurette, fils de feu Henri Chaurette et de le feu Elisabeth Grignon. Il était ex-voyageur pour la Maison Alphonse Racine, demeurant à 4604 Garnier, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils,
105 rue Saint-Eustache,
Saint-Eustache,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, de Saint-Eustache, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Saint-Augustin-des-Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Frances Margaret) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 56 ans est décédée Mlle Frances Margaret Clement, fille d'Arthur Joseph Clement et de feu Vera Benson, demeurant 4710, boul. Decarie, app. 18. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Orpha) — A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Orpha Dion, épouse d'Albert Clément, demeurant 7979 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
304, rue Jarry est,

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Edmond) — A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Edmond Côté, époux de feu Berthe Cantin, père d'Aurel, Irénée, Alma (Mme A. Desauteuil), Marguerite (Mme W. Dumont). Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc
5359, 11e Avenue, Rosemont

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Alphonse) — A Ste-Thérèse, le 15 janvier 1968 à l'âge de 65 ans est décédé M. Alphonse Couture, époux d'Adrienne Lacroix, demeurant au Foyer St-Louis, Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,

pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Rose-Delima) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Aimé Cyr, née Rose-Delima Rozon, demeurant rue Laflèche. Outre son époux elle laisse 2 fils, Raoul et Gérard, d'Hawk., 2 filles, Mlle Jeannine Cyr, d'Hawk., Mme Guy Timbers (Marie-Marthe), de Thurso; 1 frère, M. Noé Rozon, d'Hawk.; 6 soeurs, Mlle Elisabeth Rozon et Mme Gérard Lauzon (Marie-Ange), de Montréal, les révs soeurs St-Armand, d'Ottawa, et Ste-Rose, de Sudbury, toutes deux des soeurs Grises de la Croix, Mme Henri Larocque (Albanie), d'Hawk., et Mme Lucien Laflamme (Eva), de Grenville, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Noel Ltee
416, rue McGill, Hawk

pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, d'Hawk., où le service sera célébré à 2 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Agna) — A Verchères, le 15 janvier 1968, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Charles Dansereau, née Agna Bissonnet. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure

162, rue Principale

pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 2 h p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Gérard Jodoin, Verchères.

DAVID (Alma) — A Ville de Laval, le 14 janvier 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Alma Cloutier, épouse de feu Raymond David, demeurant à 400 boul. Ste-Rose à Ste-Rose. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose

à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE (Lucien) — Subitement à Ste-Martine, le 16 janvier 1968 à l'âge de 52 ans est décédé M. Lucien Décarie, père de Michel et Serge. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M. Loiselle,
22, rue Picard, Ste-Martine,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Howick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Richard) A sa résidence, à Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Richard Deschamps, frère de Gérard, Antoine, Thérèse (Mme M. Poirier), Germaine (Mme M. Guibord), Pauline (Mme F. St-Vincent) et laisse 1 belle-soeur, Lina (Mme Gérard Deschamps), plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Moshonas et Ouimet
4898, av. du Parc

pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Eugène et Amarilda) — A Montréal, le 17 janvier 1968, sont décédés M. et Mme Eugène Deslauriers, née Amarilda Dorion, âgés respectivement de 82 et 80 ans, demeurant 7960 Chateaubriand. Les funérailles collectives auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
743, rue Crémazie est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Germaine) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 65 ans est décédée Mme veuve Antoine Desmarais, née Germaine Boileau. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,

à 9 h 30 pour se rendre à l'église Saint-Etienne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEKSNINS (Konstantins) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé Konstantins Deksnins, époux de Bronislava Noviks, demeurant à 5600 Des Ilias, Montréal-Nord, père d'Anne. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest, Outremont

à 9 h 30 pour se rendre à la chapelle de l'église Notre-Dame ou le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Anatole) — A Ville Ile-Perrot, le 17 janvier 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Anatole Doré, surintendant de la Buanderie D.V.A., de Ste-Anne-de-Bellevue, et ex-échevin de Ville Ile-Perrot, époux de Cécile Charlebois, demeurant à 411 Thérèse, Ville Ile-Perrot. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry & Trudeau
96, boulevard Perrot

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima ou le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGAS (Alma) — A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 83 ans 7 mois, est décédée Mme veuve Oscar Dugas, née Alma Lefrançois, mère de Rene, Henri, Mme Eugene St-Amand (Marie-Reine), Mme Eugène Nantel (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis

pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT (Napoléon) — A Montréal, le 14 janvier 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Napoléon Dumont, fils de feu Auguste Dumont, et de feu Adèle Belzile, demeurant 9067 Saint-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,

8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Alphonse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATREAULT (Aldéa) — A Saint-Janvier, le 15 janvier 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme René Filiatreault, née Aldéa Jasmin, demeurant 41 Côte-St-Pierre est, Saint-Janvier. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Aubin,
35, rue Victor ouest,

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Michel) — A Ste-Thérèse, le 15 janvier 1968 à l'âge de 64 ans est décédé M. Michel Filiatrault, époux d'Annette Trudeau, demeurant 20 Deschambault. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,

pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Armand) — A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Armand Fortin, ex-employé D'Allaird Mfg., époux de Marie-Anne Deschênes, père de Roger et Régent et de Gilberte (Mme A. B. Pelt). Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
807, rue Roy est,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Georges) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Georges Gagné, époux de Cécile Dansereau. Il laisse dans le deuil ses filles Yvette (Mme Gérard Comtois), Pauline (Mme Gilles Cantin), Gisèle (Mme Pierre Hétu), Huguette (Mme Yvan Lépine), son fils Roland et sa belle-fille Michelle (Mme Roland Gagné), et ses petits-enfants, demeurant au 4305, rue Bréheuf. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin,
518, rue Rachel est,

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Emile) — A Montréal, le 13 janvier 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Emile Gagnon, ex-employé du ministère des postes, époux d'Adora Gagnon, demeurant à 4731 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Lussier et Fils
4733, avenue Papineau

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Jacques-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Albert) — A l'hôpital Reine-Marie, le 15 janvier 1968, est décédé M. Albert Galarneau, fils de feu Georges Galarneau, et de feu Mélina Thibault. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Boudrias et Cormier Ltée
816, rue Ste-Croix, St-Laurent

pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Champ-d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARNEAU (Eugénie) — A Verdun, le 16 janvier 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Eugénie Garneau, fille de feu Joseph Garneau, et de feu Marie Lambert, demeurant 3581, Gertrude. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. LaSalle

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Joseph) — A Montréal, le 16 janvier 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Joseph Gauthier, époux d'Aline Laberge, demeurant 7497, rue Bloomfield. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire

Georges Godin,
518, rue Rachel est,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFROY (Georges) — Subitement à Montréal, le 14 janvier 1968, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Georges Geoffroy, époux d'Yvonne Gagné, père de Joanne et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont

à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON (Eveline) — A Montréal, le 16 janvier 1968 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Euclide Grenon, née Eveline Michon, demeurant rue Dorion. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4226 rue Papineau,

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Dorila) — A Montréal, le 14 janvier 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Dorila Guérin, époux d'Andrea Quimper, demeurant au 543, rue Alexandre, Pont Viau, père de Mme Roland Bédard (Gisèle), Mme Pierre Desmarais (Huguette). Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Cécile) — A l'hôpital de St-Lambert, le 15 janvier 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Emile Hébert, née Cécile Leblanc. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
à St-Philippe de Laprairie

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERRON (Gérald) — A Verdun, le 17 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé Gerald Herron, époux de Clairinda Séguin, père de Mme D. Bertrand (Thérèse), Mme M. Seguin (Yolande), Lucien, Mme N. Ouellette (Claire), demeurant à 3933, rue Gertrude, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (Romuald "Ronnie") — A sa résidence, le 15 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Romuald (Ronnie) Labonté, époux bien-aimé de Alberte Magnan, et frère de Joseph, Mme Henri Laframboise (Dolorès), Mme Jean M. Charlebois (Gracia), Mme Germaine Laubon, tous d'Ottawa. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Pilon et Fils,

pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Clet, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Donat) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé Donat Landry, époux d'Alice Charette, frère de Mignonne, demeurant rue Marie-Anne est. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,

à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Florida) — A Montréal, le 15 janvier 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Ovila Lajeunesse, née Florida Paiement. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-H. Vanier et Fils
30, rue Prefontaine
Ste-Agathe-des-Monts

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe-des-Monts, où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (W.J. "Fred") — A Cité de Laval, le 16 janvier 1968 est décédé M. W.J. (Fred) Lalande, autrefois gérant-général de la Cie General Bakery; époux de Marie-Blanche Dionne. Il laisse 2 filles:

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 17 janvier 1968 / saint Antoine / 84e année, No 14 / 8 cahiers / 112 pages / La météo : ensoleillé aujourd'hui, nuageux demain, un peu moins froid / Minimum : 10 / Maximum : 5

Golab, gérant des Alouettes

Tony Golab, ancien joueur étoile des Roughriders d'Ottawa, a été nommé directeur-gérant des Alouettes de Montréal. La nouvelle a été annoncée ce midi par Joe Atwell, le président des Alouettes, lors d'une conférence de presse à l'hôtel Reine-Elizabeth.



Photo René Picard, LA PRESSE

La sloche après la tempête

Les malheurs d'une tempête ne se limitent pas aux pouces de neige et au froid : il y a toujours la sloche (avez-vous un meilleur mot ?) des lendemains. L'éclatement d'une bouche d'eau, à l'intersection des rues Guy et Sainte-Catherine, hier soir, n'était pas de nature à améliorer les choses à ce carrefour.

Marchand ou Trudeau sera candidat; mais lequel?

OTTAWA — MM. Jean Marchand et Pierre-Elliott Trudeau depuis leur rentrée de vacances multiplient les consultations pour déterminer lequel des deux posera sa candidature à la succession du premier ministre Pearson.

Toujours hésitant avant de partir pour la Floride, M. Marchand en est revenu décidé, semble-t-il à poser le grand geste. Mais entre-temps la situation s'était compliquée encore davantage puisque d'un peu partout au Canada, comme dans son cas, des libéraux faisaient pression pour que son ami Trudeau soit candidat au congrès d'avril.

Etant donné sa personnalité (son indépendance et son détachement) et son amitié pour Marchand qui à toutes fins pratiques l'avait imposé au départ sur la scène fédérale, on dit que Trudeau laissera toujours la voie libre au leader de l'aile québécoise aussi longtemps que ce dernier entretiendra la moindre ambition. On est d'accord pour dire qu'il ne posera sa candidature que sur l'insistance de Marchand.

La situation est d'autant plus gênante pour les deux amis qu'ils sont eux-mêmes à l'origine de la consigne voulant que le caucus québécois ne s'engage pas dans la cabale avant le congrès de fin-janvier.

La situation tendue énerve encore bien davantage les autres candidats au leadership fédéral: d'abord, ceux qui doivent se préparer à voir se volatiliser une bonne partie de leurs appuis par l'entrée en lice d'un Canadien français; ensuite, ceux qui, non déclarés encore, sont incapables d'organiser leur attaque tant que la situation ne devient pas plus claire.

Ainsi, on dit que M. Paul Martin qui jouit d'un fort prestige à travers le pays mais qui compte considérablement sur la sympathie des délégués québécois, faisait preuve d'une grande déception face à la consigne et d'un grand énervement devant le spectre d'une candidature d'un ministre québécois. Des sources affirmaient durant le week-end que d'autres candidats de longue date hésiteraient à se porter candidat, l'entrée dans la course d'un ministre québécois de-

Voir MARCHAND en page 2

La FLQ fait "comparaître" Kierans

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — A moins d'explications sérieuses fournies par le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Eric Kierans, le parti libéral québécois devra se dissocier publiquement des déclarations que ce dernier a faites ces jours derniers sur l'assurance-santé et le partage fiscal.

M. Kierans devait "comparaître" d'ailleurs demain devant l'exécutif du parti libéral du Québec.

Le bureau exécutif, qui devait se réunir toute la journée, devait demander à M. Kierans de "préciser sa pensée" et discuter ensuite de la position que doit adopter le parti face à ses déclarations.

Le député pouvait faire l'objet d'un vote de blâme de la part de l'exécutif.

Il semblait hier nécessaire pour le chef du parti, M. Jean Lesage, lors de la conférence de presse qu'il devait donner aujourd'hui, de réaffirmer la priorité que les libéraux provinciaux accordent à l'assurance-santé et les positions du récent congrès libéral touchant le partage fiscal.

On sait que le congrès a adopté une résolution au sujet de ce partage, l'établissant à 75-25. M. Kierans, ces derniers jours, a parlé de 50-50.

Par ailleurs, M. Kierans a déclaré, il y a quelques jours, que dans la conjoncture économique actuelle, le pays ne pouvait se payer le luxe de l'assurance-santé. Il a d'autre part affirmé que s'il est élu chef du parti libéral fédéral, l'entrée en vigueur d'un régime partiel d'assurance-santé ne s'appliquerait au départ qu'à 20 pour cent de la population.

En somme, les déclarations de M. Kierans ont mis le parti libéral provincial dans une situation délicate.

Même s'il n'est question, à la réunion d'aujourd'hui, que "d'ajuster les pensées", il reste que certains députés libéraux interrogés n'ont pas caché leur amertume envers M. Kierans.

Un député influent de l'Opposition a déclaré : "M. Kierans a joué avec nous comme avec des enfants. Il s'est servi de nous et il s'en va en se fichant, par ses contradictions, de nous mettre dans une position délicate."

Un autre député, interrogé sur les propos de M. Kierans, a répondu que lui et ses confrères en avaient assez de "servir de cobaye et de marche-pieds".

Kierans : les travaux préliminaires n'ont même pas encore débuté — P. 8

Québec songe à envoyer 2,000 assistés sociaux travailler au reboisement

QUEBEC (PC) — Les assistés sociaux du Québec pourraient bien être appelés à oeuvrer sur une superficie d'au moins 5,000,000 d'acres de terres à bois marginales qui auraient besoin d'être revalorisées par des plantations d'arbres, ou des travaux de restauration forestière.

Cette possibilité a été envisagée au cours de la 29e assemblée annuelle de l'Association forestière québécoise inc., qui s'est déroulée à Québec, mardi et mercredi.

Le sous-ministre des Terres et Forêts, M. Roland Deschamps, a tout d'abord exposé le problème du déboisement aux quelque 200 congressistes, leur démontrant que le travail de reconstitution forestière est d'une telle ampleur qu'il serait téméraire de songer à le réaliser intégralement en quelques années.

M. Deschamps a déclaré qu'au seul chapitre du territoire agricole abandonné, soit quelque 15,000 terres, il faudra planter d'ici 10 ans 1,500,000,000 d'arbres.

Selon lui, le reboisement devra se faire par étape, en mettant d'abord à profit les terrains les mieux favorisés en regard des conditions de sol, de climat et d'accessibilité.

Intervention surprise

Le sous-ministre du Bien-Etre et de la Famille, M. Edgard Guay, est ensuite intervenu de façon inattendue, déclarant aux délégués qu'il avait, entre la rivière Chaudière et Chandler, 2,000 travailleurs forestiers à leur offrir.

"Nous avons mené une enquête et fait une expérience, a dit le haut fonctionnaire. Parmi nos assistés sociaux, il y a 2,000 personnes qui sont familières avec les problèmes de la forêt. Si vous les voulez, je suis prêt à vous les passer", a-t-il ajouté.

Expérience pilote

Puis, M. Guay a expliqué qu'une initiative conjointe des ministères des Terres et Forêts, du Bien-être social et d'ARDA avait permis de donner de l'emploi à 273 assistés sociaux.

Le ministère des Terres et Forêts a ouvert un chantier dans le comté de Montmagny pour les assistés sociaux aptes au travail en forêt, a-t-il poursuivi. L'investissement de $20,000 a permis de soulager de $83,000 le ministère du Bien-être qui versait cette somme sous forme d'assistance à des gens inactifs, a noté M. Guay.

Selon des chiffres publiés au cours du congrès de l'Association forestière, le gouvernement provincial a consacré l'an dernier $1,300,000 au reboisement et une somme à peu près identique serait prévue dans le prochain budget, malgré les restrictions budgétaires. En 1967, le Québec a reboisé près de 10,000 acres, presque le double de 1965. On compte planter 17,000,000 d'arbres cette année et 25 millions en 1970.

Elections

M. Alphonse Goulet, de Charny, a été réélu président de l'Association forestière québécoise tandis que M. Robert Raynald, de Montréal, a été réélu président du conseil d'administration.

Les membres du conseil exécutif ont également tous été réélus. M. Jules-A. Breton, ingénieur forestier, demeure vice-président exécutif et directeur général.

200,000 Montréalais sont grippés

De l'avis même du Dr Roland Lamquin, directeur du service de santé de Montréal, quelque 200,000 personnes souffrent de la grippe dans la métropole, laquelle comme on sait compte 1,220,000 âmes.

Les chiffres fournis par le Dr Lamquin n'incluent pas les municipalités de banlieue, où il n'a pas été possible d'obtenir de rapport.

Depuis la fin de semaine dernière, aucune nouvelle victime imputable à la grippe n'est venue s'ajouter aux deux morts survenues par cette maladie à Montréal depuis le 1er janvier dernier.

On dénombre par ailleurs sept décès par pneumonie et la possibilité que cette maladie ait d'abord pour cause la grippe asiatique n'est pas tout à fait écartée.

Le Dr Lamquin a précisé que plusieurs cliniques médicales, en plus des médecins, reçoivent une foule d'appels téléphoniques de personnes qui semblent présenter les symptômes de la grippe.

Celle-ci se plaignent de douleurs au dos, de troubles stomacaux et d'une hausse de température.

Selon le directeur du service montréalais de santé, la grippe asiatique dure environ deux ou trois semaines. "Plusieurs membres de mon personnel, a-t-il dit, ressentent encore les effets de cette maladie trois semaines après la phase critique.

AUJOURD'HUI



Motion de non-lieu rejetée

La motion de non-lieu présentée par le procureur de Georges Lemay, Me Léo-René Maranda, pour faire rejeter l'accusation sans avoir à présenter de défense, a été renvoyée par le juge Jacques Trahan, un peu avant trois heures cet après-midi.

Me Maranda a alors immédiatement réclamé un ajournement à demain matin afin de décider de l'attitude à prendre à la suite de la décision rapide du tribunal.

— Nos informations, p. 90

Deux officiers américains sont tués au Guatemala, où sévit une vague terroriste



Keystone PA

Un employé de l'ambassade américaine recouvre le corps du colonel John Webber, qui a été tué hier par des terroristes au Guatémala. Un autre officier américain a été tué et deux militaires ont été blessés dans le même attentat.

GUATEMALA (PA,UPI,AFP) — Le gouvernement a décrété l'état d'alerte au Guatemala en vue d'enrayer une vague de terrorisme de la part de groupes extrémistes de droite et de gauche ainsi que de bandits qui profitent du climat d'agitation politique.

Une atmosphère de tension règne dans la capitale à la suite des trois attentats commis dans la journée d'hier et qui ont fait quatre morts, dont deux attachés militaires américains.

Une organisation révolutionnaire procastriste revendique la responsabilité de l'attentat commis contre les Américains. Un communiqué signé FAR (forces armées rebelles) accuse la mission militaire américaine d'avoir "ordonné à l'armée guatémaltèque d'organiser des groupes d'assassins" contre les guérilleros et déclare que la FAR "a décidé de rétablir la justice".

Deux Américains tués, 2 blessés

Les quatre militaires américains étaient en automobile et retournaient à leurs résidences respectives quand ils furent dépassés par une autre voiture d'où quatre terroristes ouvrirent sur eux un feu nourri de mitraillette. le colonel John Webber, chef de la mission de l'armée, a été tué sur le coup; le capitaine Ernest

Voir GUATEMALA en page 2

Nos ministres en France

Tandis que le ministre québécois Jean-Noël Tremblay était reçu hier à l'Elysée, le ministre fédéral Jean-Luc Pépin (photo de droite) rentrait au Canada en déclarant que Paris devrait faire une distinction entre Ottawa et Québec. Il soutient qu'il faut éviter les "chicaneries" et que la France et le Canada devrait ménager leurs énergies pour faire face au géant américain.

— Pages 46 et 49

La collaboration franco-québécoise

La nomination d'un Français au conseil d'administration de la SGF paraît, selon notre collaborateur parisien Jean Mehling, avoir produit une très forte impression en France. Il estime que la collaboration franco-québécoise entre dans une ère nouvelle et qu'on est en droit d'espérer que l'exemple de la participation aux activités de la SGF pourrait se renouveler dans un proche avenir.

— Page 36

SOMMAIRE

Annonces classées / 93 à 102
Arts et Spectacles / 74-75
Bandes dessinées / 52
Courrier "Que faire ?" / 62
Décès, naissances, etc. / 103
Editorial / 4
Finance / 36 à 38
Horoscope / 67
Informations étrangères / 57-64-65
L'auto / 68-69
Le monde syndical / 15
Loisirs et récréation / 52
Mots croisés / 46
Radio et télévision / 54-55
Sports / 77 à 85
Tribunaux / 90
Vie féminine / 58 à 63
Vie mondaine / 59
Votre médecin / 61

Turner annoncera sa candidature demain matin

Deux ministres fédéraux annonceront demain leur candidature à la direction du parti libéral du Canada. John Turner, ministre de la Consommation et des Sociétés, l'annoncera demain à Ottawa, au début de la matinée. LA PRESSE avait déjà révélé, hier, les intentions du jeune ministre, député de Saint-Laurent-Saint-Georges.

En Soirée, demain encore, c'est Mitchell Sharp, ministre des Finances, qui annoncera sa décision à Toronto. Quant à Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, il annoncera sa candidature vendredi.

Il semble que ce soit la conférence des libéraux de l'Ouest sur les politiques du parti, qui doit avoir lieu à Winnipeg au cours du week-end, qui force les aspirants à annoncer plus vite qu'ils l'auraient voulu leurs intentions de devenir candidats au leadership.

En effet, seuls les candidats officiels auront le droit de prononcer un discours à cette conférence.

GUATEMALA

SUITE DE LA PAGE 1

Munro, assesseur naval, est mort dans l'ambulance qui le transportait à toute vitesse à l'hôpital. Les deux autres militaires, le sergent d'infanterie John Forster et le sergent de "marines" Harry Greene, ont été blessés dans le même attentat. Greene est encore dans un état critique, mais Forster a pu quitter l'hôpital après avoir été traité pour une blessure au bras.

Dans un message radiodiffusé, le président Julio Cesar Mendez a déclaré que "le gouvernement a besoin de pouvoirs spéciaux pour rétablir l'ordre... à la suite de ces attentats criminels et de ces meurtres".

Trois attentats hier

Il a donc décrété un "état d'alerte", forme modifiée de la loi martiale, qui permet les arrestations sur soupçons seulement, les perquisitions à domicile sans mandats, interdit le port des armes à feu sans autorisation et les rassemblements de plus de quatre personnes et établit une forme de censure.

Dans un autre attentat commis hier, un ancien député, Alejandro Silva Falla, âgé de 40 ans, et son garde du corps âgé de 20 ans ont été tués au cours d'une fusillade avec des assaillants inconnus. Le nom de Silva figurait sur une liste distribuée en juin par des extrémistes de droite affirmant que tous ceux qui ont servi le communisme seraient exécutés.

Dans un troisième attentat survenu hier également, des hommes armés ont manqué M. Manuel Villacorta Vielman, ancien candidat à la vice-présidence du Mouvement de libération nationale, groupe anti-communiste, mais ont blessé son fils de 20 ans.

Vague de terrorisme

D'après le gouvernement, 26 personnes ont été tuées par des terroristes depuis le début du mois. Plus de 1,000 personnes — et peut-être 4,000 — ont été victimes du terrorisme au Guatemala depuis 18 mois.

Le mouvement "FAR" a expliqué que Webber et Munro ont été choisis pour cibles parce que des groupes armés guatémaltèques formés sous les ordres des Américains "s'appliquent à semer la terreur et la mort dans tout le pays". Le mouvement procastriste affirme que "le travail génocide de ces bandes d'assassins a causé la mort de près de 4,000 Guatemaltèques".

Des extrémistes de droite, organisés d'abord pour combattre la guérilla gauchiste, aimeraient aussi renverser le gouvernement du président Julio Cesar Mendez Montenegro, qui est au pouvoir depuis juillet 1966 et qui a l'appui de l'armée. Ils affirment que le programme de réformes et les impôts accrus du gouvernement menacent leurs privilèges traditionnels.

On assiste en fait à une lutte à trois entre le gouvernement, les communistes et sympathisants et une organisation d'extrême-droite appelée la "Main blanche". Cette dernière est composée de membres de la riche classe des propriétaires terriens : ils soutiennent que les restrictions légales empêchent la police et l'armée de combattre efficacement les révolutionnaires procastristes.

Les deux principaux groupes de guérilla de gauche sont le "FAR", qui est pro-Moscou, et le Mouvement du 13 novembre, qui est pro-Pékin.

Un porte-parole de la police a attribué à la "Main blanche" l'assassinat de Rogelia Cruz Martinez, une reine de beauté de 26 ans qui fut "Miss Guatemala", dont le corps fut trouvé sous un pont samedi dernier à 50 milles de la capitale. Elle avait été poignardée, battue et empoisonnée. C'était une sympathisante de la gauche.

MARCHAND

SUITE DE LA PAGE 1

venant de plus en plus évidente.

Quoi qu'il en soit, les candidats à la succession de M. Lester B. Pearson comme chef du parti libéral du Canada seront probablement au nombre de sept à la fin de la semaine, et tous se feront entendre la semaine prochaine au congrès des libéraux de l'Ouest, à Winnipeg.

M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, doit annoncer officiellement sa candidature jeudi soir à Toronto; M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, doit se porter candidat vendredi matin à Ottawa et M. John Turner, ministre des Corporations et des Affaires du consommateur, fera connaître officiellement sa décision avant samedi.

Ces trois hommes rejoindront les premiers candidats déclarés à la chefferie: le révérend Lloyd Henderson, ancien maire de Portage La Prairie, Manitoba; M. Eric Kierans, ancien président de la Fédération libérale du Québec; M. Paul Hellyer, ministre des Transports, et M. Allan MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être.

Marchand ou Trudeau, pas les deux

Il est exclu qu'à la fois Marchand et Trudeau soient candidats et celui parmi les deux qui s'engagerait dans la course au leadership aurait l'appui total de l'autre, affirment des sources proches de M. Marchand et de M. Trudeau.

Tous deux sont rentrés de vacances au cours du dernier week-end.

M. Marchand s'était rendu en Floride et M. Trudeau à Tahiti et ils procèdent depuis à des consultations quant à la décision qu'ils doivent prendre à l'égard de la course au leadership libéral.

Appui à Trudeau

Un sondage d'opinions mené par la poste en banlieue de Toronto s'avère assez favorable à M. Trudeau, même s'il se classe huitième sur la liste des candidats favoris de la population locale.

Il faut noter que son nom n'apparaissait pas sur le questionnaire envoyé aux citoyens, qui pouvaient cependant y inscrire leur candidat favori. Bien entendu, la faveur populaire s'est tout d'abord portée sur des hommes connus dans la région. M. Hellyer a obtenu 18.3 pour cent des voix; le ministre du Commerce Robert Winters, 16.5 p. cent; M. Sharp, 13.5 p. cent; M. Martin, 12.4 p. cent; M. Turner, 10.7 p. cent; M. Kierans, 10.4 p. cent; M. Marchand (dont le nom paraissait sur la liste), 5.9 p. cent; M. Trudeau, 5 p. cent; M. MacEachen, 1.5 p. cent; M. Jean Drapeau, maire de Montréal, 1.5 p. cent; M. Walter Gordon, président du Conseil privé, et M. Robert Stanbury, député de York-Scarborough, 0.8 p. cent.

M. Stanbury, qui avait organisé le scrutin dans son comté, (le plus peuplé du Canada), s'étonne de l'appui accordé à M. Trudeau. Il croit que sa popularité en banlieue de Toronto peut tenir aux réformes sociales qu'il a proposées récemment aux Communes.

Le scrutin, toutefois, ne peut avoir la même importance que les élections primaires des Etats-Unis, où les membres en règle d'un parti expriment leur préférence pour tel ou tel candidat du parti. Des citoyens de toutes couleurs politiques pouvaient participer au sondage de M. Stanbury.

Entre-temps, 22 partisans de M. Hellyer ont formé un comité pour mousser la candidature du ministre des Transports en Alberta.

Ce comité compte, parmi ses membres, M. David McDonald, ex-président de l'Association libérale albertaine, et son prédécesseur, M. Nick Taylor.

Séance du cabinet

Le cabinet fédéral a inauguré mercredi la première de deux sessions d'une journée, par un ordre du jour qui concernait l'assurance-maladie et la conférence de février sur la constitution.

Les problèmes de solidarité ministérielle et un code de conduite à établir pour les ministres qui font campagne pour le leadership libéral étaient parmi les sujets possiblement soumis à la discussion.

Il s'agit de la première réunion du cabinet présidée par le premier ministre Lester Pearson depuis son départ pour la Floride, en décembre.

Dans l'intervalle, le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a exprimé des doutes sur l'opportunité de mettre en application le programme d'assurance-maladie universelle, tel que projeté, le 1er juillet.

On craint qu'il ne se produise des fissures dans la solidarité ministérielle à ce sujet et au sujet d'autres points litigieux, avant que le successeur de M. Pearson soit nommé.

A son retour de Floride, M. Pearson, vendredi dernier, a déclaré que le cabinet examinerait de nouveau le projet d'assurance-maladie, à la lumière des représentations faites par les provinces.

Course au leadership

On croit également dans certains milieux que M. Pearson pourrait faire quelque changements mineurs dans son cabinet, cette semaine. Ces rumeurs veulent que le ministre du Travail, M. J. R. Nicholson, soit relevé de la responsabilité du logement, cette tâche devant être attribuée à M. Edgar Benson. Ce dernier garderait la présidence de la Commission du trésor. Par ailleurs, le portefeuille du Revenu national irait à M. Jean Chrétien, actuellement ministre sans portefeuille.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a affirmé, mardi, que le chaos deviendrait inévitable si les ministres candidats au leadership libéral ne réaffirment pas leur responsabilité collective envers les politiques du gouvernement.

M. Paul Hellyer et le ministre de la Santé, M. Allan MacEachen, sont dans la course. Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, et le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, doivent annoncer leurs candidatures dans un jour ou deux. Les autres candidats éventuels comprennent le ministre des Affaires des consommateurs, M. John Turner, le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene, le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, et le ministre de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau

La météo

MINIMUM : 10 sous zéro

MAXIMUM : 10 au-dessus

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa, de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de la Mauricie : ciel variable et un peu moins froid, vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 10 sous zéro et 10 au-dessus, Québec, Ste-Agathe et La Tuque 15 sous zéro et 5 au-dessus, Sherbrooke 20 sous zéro et 5 au-dessus.

Aperçu pour demain : nuageux et un peu moins froid, possibilité de chutes de neige ou de pluie verglaçante.

Le gouvernement avertit les Anglais, déjà nerveux, que le pire est à venir

LONDRES (Reuter, CP, UPI, AFP) — Le débat portant sur la diminution des dépenses pour un montant de $2.4 milliards — diminution annoncée hier par le premier ministre Wilson — s'ouvre aujourd'hui au Parlement de Londres et tout indique que les Britanniques auront à faire face à des mesures encore plus draconiennes en vue de renflouer l'économie nationale.

Les journaux de Londres discutent selon leur optique les mesures prises et la Chambre des communes se réunit pour ouvrir les débats qui se clôtureront par un vote de confiance qu'obtiendra apparemment sans difficulté la majorité travailliste.

Roy Jenkins, le chancelier de l'Echiquier qui est chargé de la surveillance des dépenses du gouvernement, a fait suivre l'annonce des réductions budgétaires par Wilson au Parlement d'une causerie qu'il a donnée lui-même sur le réseau national de radiodiffusion, hier soir, pour préciser que le pire, en ce qui concerne l'austérité budgétaire, était encore à venir. "Nous n'avons pas résolu le problème du fait des coupures annoncées aujourd'hui", a dit M. Jenkins qui a toutefois négligé d'indiquer quelles seraient les mesures à venir.

Les mesures qu'entend prendre le gouvernement suffisent déjà, cependant, à énerver la nation. En effet, M. Wilson a supprimé une commande de 50 bombardiers américains; il entend rapatrier presque toutes les unités britanniques cantonnées à l'est de Suez d'ici 1971; il réduit à néant la flotte des porte-avions de la Marine royale; il coupe court à la fabrication des sous-marins nucléaires; il réduit le personnel militaire et annonce des réductions dans les budgets de la Voirie, de l'Education et du Logement, de même que des taxes qui annoncent la fin de la gratuité absolue des médicaments et des soins médicaux.

Le "Sun", quotidien pro-travailliste, a félicité le gouvernement de son initiative et considère que ce n'est là qu'un début. Wilson se doit, écrit le journal, de se prévaloir des épargnes qu'il réalisera d'ici trois ans pour préparer le nouvel essor économique de la Grande-Bretagne. "Les réductions budgétaires ne fournissent que le moyen; reste à voir si la nation saura s'en servir."

Pour sa part, le "Times" accueille favorablement les mesures mais trouve qu'elles ne suffiront pas à conjurer le mal. Pour ce qui est du "Daily Express", quotidien hostile à l'administration Wilson, il affirme que le discours du chef de l'Etat, hier, fut "l'un des plus dégradants jamais prononcés aux Communes... Il inaugure une ère de dérobades et d'humiliation".

L'opposition conservatrice est aux abois. Les coupures annoncées, dit-elle, "compromettent la confiance que des alliés et amis ont mis en nous, et compromettent la sécurité nationale".

Les buts du gouvernement

Dans son discours d'hier, M. Wilson a dit que le gouvernement britannique entend désormais accélérer l'abandon du rôle historique assumé jusqu'ici par la Grande-Bretagne à l'est de Suez, et de réduire les proportions de l'Etat-providence, attendu que la nation ne peut plus en payer la note.

Le but du gouvernement est de rééquilibrer la main-d'oeuvre, l'investissement de capital et les ressources, de manière à favoriser les industries qui travaillent pour l'exportation et à ce qu'augmentent les ventes à l'étranger et ainsi stabiliser la balance des comptes.

Maintenant que la dévaluation de la livre assure des prix avantageux sur le marché extérieur, le problème consiste à rendre les ressources disponibles à la production et à procurer aux Britanniques des biens de consommation à meilleur compte.

Si spectaculaires que paraissent toutefois les nouvelles mesures d'austérité, les conséquences immédiates paraîtront insignifiantes. Les dépenses gouvernementales pour le prochain exercice, par exemple, ne se trouveront réduites que de deux pour cent, soit de seulement $780 millions sur un budget global de $41 milliards. En définitive, les économies ne feront que ralentir l'augmentation qu'on prévoit des dépenses annuelles.

• La CEE : de Gaulle dit toujours NON — Page 57

Le cardinal Léger a choisi le Cameroun

PARIS (UPI) — On a laissé entendre hier, à Paris, que le cardinal Paul-Emile Léger aurait déclaré qu'il avait décidé de demeurer au Cameroun pour y fonder une léproserie.

Avant son arrivée au Cameroun, où il est présentement l'invité de l'archevêque d'Yaounde, Mgr Jean Zoa, le cardinal Léger a visité le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Dahomey.

"Je crois maintenant que je n'ai plus de temps à perdre et j'ai décidé d'assumer la responsabilité d'une léproserie près d'Yaounde", a déclaré le cardinal, au cours d'une interview, à un correspondant du journal catholique parisien "La Croix".

Le cardinal Léger a aussi déclaré qu'il se proposait de retourner un jour au Canada afin d'y solliciter des fonds pour sa léproserie.

Canadair : les employés doivent prendre un vote de grève dimanche

Un vote de grève doit être pris dimanche après-midi par les employés à la production de la société Canadair Ltd.

La tenue de ce scrutin a été annoncé hier par M. Marcel Maisonneuve, agent d'affaires de l'Unité 712 de l'Association internationale des machinistes.

Un représentant de Canadair a déclaré espérer qu'un accord serait conclu avant cette date.

Canadair offre une augmentation générale de salaire de 50 cents l'heure pour les ouvriers non spécialisés et une augmentation allant jusqu'à 94 cents l'heure pour les machinistes, dit-il. Ces augmentations seraient réparties sur une période de trois ans.

Le salaire horaire actuel est de $1.93 pour les travailleurs non spécialisés et de $2.88 pour les machinistes.

Le cardinal Roy chez U Thant

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le cardinal Roy, archevêque de Québec et président de la Commission pontificale pour la justice et la paix, a rendu visite hier au secrétaire général de l'ONU, U Thant.

Le cardinal se trouvait à New York à l'occasion d'une réunion de la commission américaine de l'Eglise pour la justice et la paix, créée à la suite d'une initiative du Vatican qui tend à promouvoir dans les masses catholiques de divers pays des études sur les problèmes de la paix et du développement économique.

Le Cardinal et le secrétaire général ont évoqué dans leur entretien la visite du pape Paul VI aux Nations unies et la coopération qui s'est établie entre U Thant et le pontife pour essayer de mette fin à la guerre du Vietnam.



Matelas orthopédique

Extra-ferme — recouvert de soie deux épaisseurs de sisal et une de feutre comprimé de chaque côté. Ressorts noués Flex-O-Loc. Se détaille **$79.00**

Vrai prix de "gros" : **$36.40** assuré par contrat écrit.

Demandez notre dépliant

Société d'Escomptes Enr.

8299 St-Denis 384-0621

REDUCTION FINALE!

VENTE SPECTACULAIRE DE RICHES TAPIS DE BROADLOOM

Nous avons vendu des milliers de verges de ces tapis à $10.95 - $13.95 - $17.95 la verge carrée

Des tapis de laine et acrylique à texture veloutée, motifs sculptés, bouclés durables et pelucheux. Une qualité rarement vue dans une vente de coupons de tapis. Profitez-en! Jeudi - Vendredi - Samedi



RESPECTIVEMENT REDUITS A CES BAS PRIX

6.66 La verge carrée

8.66 La verge carrée

12.66 La verge carrée

Grandeur jusqu'à 60 verges carrées

Vous pouvez acheter la grandeur complète ou en partie

VOUS POUVEZ VOIR NOTRE GAMME COMPLETE A NOS 3 MAGASINS OU TELEPHONER 273-9983

VENTE DE 1,000,000 DE TUILES SE CONTINUE

La demande a été si considérable que nous ne voulons désappointer personne.

Nous avons ajouté des nouvelles couleurs, de nouveaux motifs. Venez tôt pour un meilleur choix. Prix à partir de 4½c la tuile





VOYEZ LE NOUVEAU COUVRE-PLANCHER COUSSINE "SANDURA"

Peut être posé n'importe où, facilement, sans expérience.

Enjolivez votre sous-sol et toute la maison.

Réchauffera le plancher de béton comme un plancher de bois.

100 COULEURS AU CHOIX

Prix de $2.49 à $8.95 la verge carrée

2, 3 et 4 verges de large

Broadloom / Carpettes / Vinyle hors série / Mosaïque • Portez à votre compte • 3 ans pour payer • Garantie de service pour 10 ans : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin sans frais

LA MAISON AU MILLION de TAPIS et TUILES

MONTREAL FLOOR COVERING LTEE.

CHERS MONTREALAIS : C'EST NOTRE 29e ANNEES EN AFFAIRES, VENEZ NOUS VOIR, VOTRE TOUT DEVOUE, LE PERSONNEL.

15 est, Bernard
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
SERVICE à DOMICILE 273-9983

3424, av. du Parc
(angle Sherbrooke)
Auparavant rue Bleury
Stationnement à côté du magasin
SERVICE à DOMICILE 842-8871

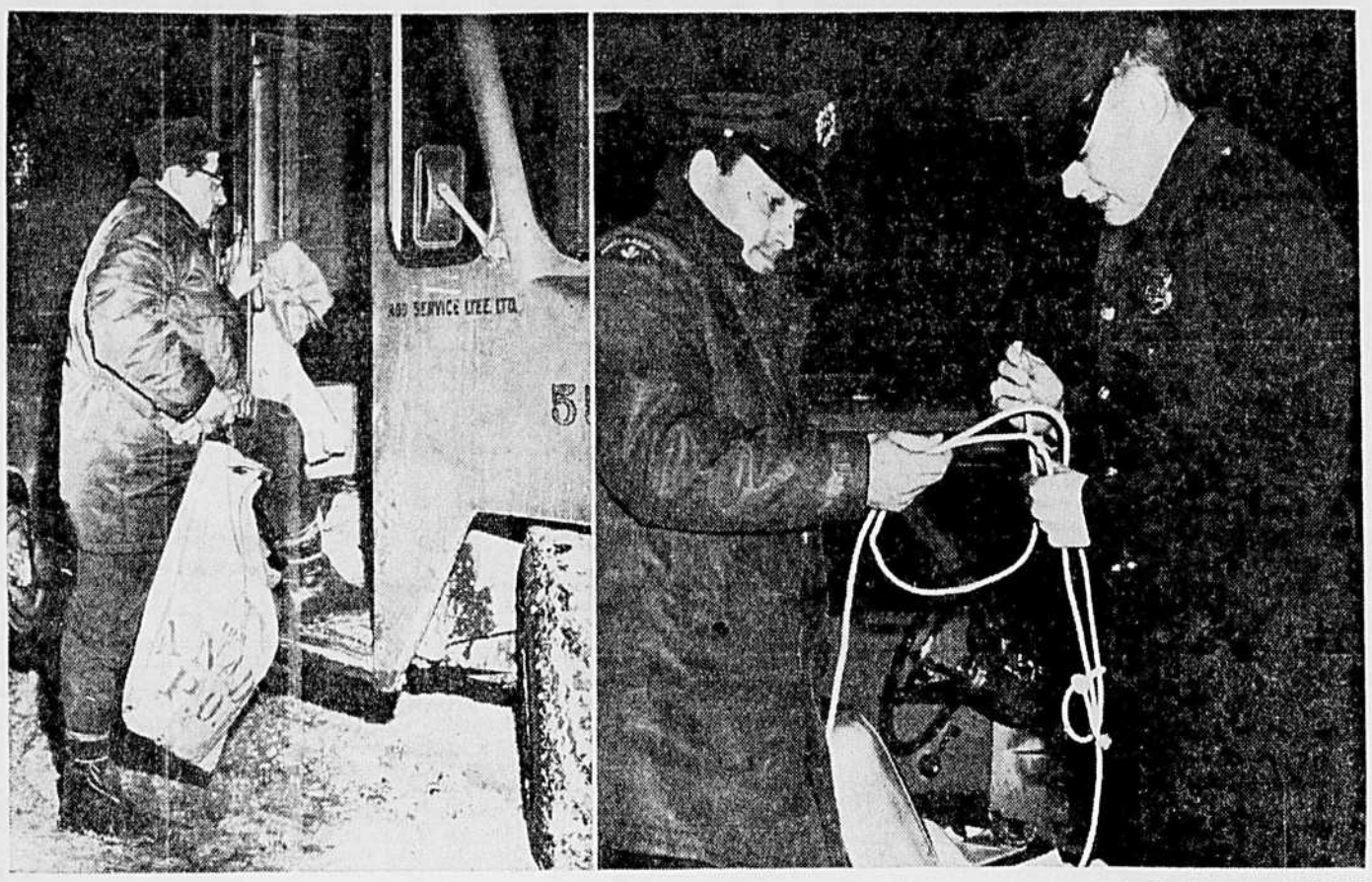
392, boul. Lafleur
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont-Mercier
Route 220, Pont-Mercier — Sortie Cité de LaSalle
SERVICE à DOMICILE 365-6560

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 6 H — JEUDI ET VENDREDI, JUSQU'A 9 H — SAMEDI JUSQU'A 5 H

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 17 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 14



photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

Vol d'un camion postal rue Saint-Denis

Neuf sacs de poste ont été emportés hier soir par deux bandits qui ont volé un camion postal, rue St-Denis, près de l'intersection de la rue Rigaud. M. Lucien Brouillette, à gauche, était allé prendre livraison d'un sac de poste dans la pharmacie Lippens, située au 3450 rue St-Denis, pour constater en sortant que le camion s'était volatisé. M. Roger Ouimet, le conducteur, a été abandonné, ligoté dans le camion, à l'intersection des rues Roy et Henri-Julien. A droite, M. Ouimet remet à l'agent François Gervais, du poste no 17, la corde qui a servi aux voleurs à le ligoter.

Deux bandits s'emparent de neuf sacs de poste

par Lucien RIVARD

Pendant que les détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal recherchent activement deux audacieux bandits qui ont fait main basse sur neuf sacs de poste au début de la soirée d'hier, les enquêteurs des Postes tentent de déterminer le montant d'argent dont les bandits ont réussi à s'emparer avec une facilité inouie.

Le hold-up du camion postal a été perpétré en pleine rue St-Denis, plus précisément en face de la pharmacie Lippens située au 3450 rue St-Denis, à quelques centaines de pieds au nord de la rue Sherbrooke.

Connaissant vraisemblablement fort bien la façon de procéder des employés de Rod Service Ltée qui assure la cueillette des sacs de courrier, les bandits ont attendu que M. Lucien Brouillette, âgé de 47 ans, d'Anjou, soit entré dans la pharmacie Lippens, où se trouve un sous-bureau de poste.

A ce moment, un gunman a grimpé dans le camion et a menacé de son revolver le conducteur, M. Roger Ouimet, âgé de 28 ans, de Laval. Sous la menace, M. Ouimet a dû mettre le véhicule en marche et suivre la route que lui indiquait son agresseur.

Le camion a été conduit jusqu'à l'intersection de l'avenue des Pins et de la rue Laval. A cet endroit, le bandit a ouvert la porte pour lancer neuf sacs de poste à son complice qui les a placés dans un autre véhicule que M. Ouimet n'a pu voir.

Sachant fort bien ce qu'il faisait, le voleur a dédaigné quelque 30 sacs qui se trouvaient dans le camion pour ne prendre que les neuf qui contenaient le courrier recommandé.

Après avoir refilé le butin à son complice, le gunman donna l'ordre à M. Ouimet de continuer. On s'arrêta finalement à l'intersection des rues Roy et Henri-Julien.

A l'aide d'une corde, le bandit ligota solidement sa victime avant de quitter le véhicule des Postes pour rejoindre son comparse qui l'avait probablement suivi durant tout ce temps.

La police a été alertée de ce hold-up de deux sources différentes. Tout d'abord, en sortant de la pharmacie, M. Brouillette donna l'alerte après avoir constaté que le camion s'était volatilisé.

D'autre part, M. Ouimet a réussi à attirer l'attention des passants en frappant contre la porte de son véhicule. Ces témoins ont également alerté la police et les agents André Daigneault et François Gervais, de l'auto-patrouille 17-5 se sont rendus sur les lieux pour libérer la victime.

Entreprise par les agents Daigneault et Gervais, l'enquête a été poursuivie par les sergents-détectives Frank Cataffi et André Charette, du Bureau des enquêtes criminelles.

Selon les enquêteurs, il faudra plusieurs jours avant de réussir à établir le montant exact qui a été emporté par les voleurs.

Brossard recherche les propriétaires d'un motel temporaire

par Claude MASSON

La longue aventure des motels temporaires, dont un grand nombre ont occasionné de sérieux maux de tête aux autorités durant l'Expo, n'est pas encore terminée.

La ville de Brossard est à la recherche des propriétaires du Village Familial Inc. qui ont exploité des unités temporaires dans cette municipalité de la rive sud durant l'événement international.

Le Village Familial Inc. doit au trésor municipal de Brossard un montant d $2,444, plus les intérêts et les frais, en balance de paiement des permis d'exploitation émis par la ville et de diverses autres obligations envers cette dernière, dont une dette pour l'approvisionnement en eau des unités.

Le siège social du Village Familial, corporation légalement constituée, était autrefois situé au 381 de la rue St-Jean, à Longueuil, mais les dirigeants du projet n'occupent plus ce local.

Dans une annonce publiée dans les journaux par la Cour provinciale, les procureurs de la ville de Brossard indiquent que le siège social de l'entreprise en cause est maintenant "de lieux inconnus".

Les avocats de Brossard enjoignent "à la défenderesse, Village Familial Inc., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours".

Les dirigeants du motel temporaire ont jusqu'au 3 février pour comparaître.

S'ils ne donnent pas signe de vie, Me Clermont Vermette, un des procureurs de la ville de Brossard, a expliqué que la prochaine étape consistera en un jugement par défaut. Ce qui signifie, en pratique, que le Village Familial sera condamné à payer la somme due sans possibilité de se défendre.

Me Vermette a ajouté que la municipalité récupérera alors le montant qui lui est dû par l'entreprise en prenant possession des unités de motels qui sont encore sur l'emplacement utilisé par le Village Familial.

Des décorations de Noël auraient mis le feu au Château Champlain

par Lucien RIVARD

Des décorations de Noël seraient à l'origine de l'incendie qui a fait des dégâts considérables à l'hôtel Château Champlain, un somptueux établissement propriété du Pacifique Canadien, lourdement endommagé par un incendie tôt le matin du 30 décembre dernier.

C'est du moins l'opinion du commissaire John McDougall, du Commissariat des incendies de Montréal, qui a présidé, hier après-midi, l'enquête publique instituée afin de découvrir la cause exacte de cet incendie.

Après avoir entendu les divers témoignages, le commissaire devait déclarer : "Deux témoins ont déterminé avec précision l'endroit où les flammes faisaient rage au début de cet incendie. Sur la table où les flammes ont pris naissance, il n'y avait autre chose que les deux chandelles avec base inflammable qui auraient pu engendrer l'incendie.

"Je ne doute pas de la bonne foi du serveur qui est venu déclarer qu'il avait éteint les chandelles, devait ajouter le commissaire. Toutefois, a-t-il déclaré, je n'hésite pas à conclure que la cause probable de l'incendie sont les chandelles, montées sur des bases de "styrofoam" et utilisées comme décorations de Noël".

Commentant son verdict dans cette enquête, le commissaire McDougall a souligné que de semblables décorations constituaient un danger d'incendie dans des endroits publics.

Les observateurs à cette enquête ont senti pendant un certain temps que le commissaire allait émettre de sévères recommandations sur l'usage de telles décorations. Toutefois, le commissaire a semblé retenir les paroles qu'il allait prononcées et sa phrase est demeurée incomplète.

Le Commissaire McDougall devait mentionner qu'il laissait l'enquête ouverte et qu'il était tout disposé à l'audition de nouveaux témoignages qui pourraient expliquer l'expansion rapide de cet incendie. Il a ajouté qu'après l'audition des témoins il était personnellement satisfait de l'explication présente sur l'origine de l'incendie.

"Cette chandelle qui n'aurait pas, ou qui aurait été improprement éteinte, me permet de conclure en un incendie d'origine accidentelle. Il n'y a aucune indication d'un acte criminel quelconque," devait ajouter le commissaire.

Le feu sur la table

Un agent du Pacifique Canadien, M. Ralph Boulet, devait dire à l'enquête qu'il avait été alerté de l'incendie par un tableau lumineux et une clochette d'alerte. Le tableau indiquait le restaurant Tournebroche comme lieu de l'incendie.

Accompagné de l'assistant-gérant, M. Paul Major, l'agent Boulet avait traversé les cuisines pour se rendre dans le restaurant. Il signale avoir vu des flammes sur une table située à sa droite et qu'elles montaient légèrement sur le mur.

Pendant que M. Major se rendait alerter le directeur de l'hôtel et les pompiers, M. Boulet dit qu'il a demandé à deux chasseurs de l'aider à tendre un boyau. Il ajoute toutefois qu'avant d'avoir pu ouvrir l'eau il s'est produit une explosion qui a fait éclater la porte vitrée, à l'entrée du restaurant, et qu'il a dû abandonner la partie, étant entouré par les flammes.

A ce moment, il était entre 2 h 20 et 2 h 25 du matin. Après le début de l'incendie, on s'est surtout employé à voir à l'évacuation des quelque 150 clients de l'hôtel.

Le gérant du service au res-

Voir DECORATIONS en page 6

Attentat au couteau

Un homme de 42 ans dont l'identité n'a pas été révélée devait comparaître, cet après-midi, sous l'inculpation de tentative de meurtre sur la personne d'une femme de 52 ans, Mme Laura Beaulieu, attaquée à coups de couteau.

L'attentat a été commis vers 9 h, hier soir, dans le logement de la victime, situé au 2059, rue St-Hubert, app. no 2.

Mme Beaulieu a subi une blessure longue de plusieurs pouces à la gorge. Elle repose présentement à l'hôpital St-Luc, où l'on ne croit pas que sa vie soit en danger.

Selon les policiers qui ont été appelés à secourir Mme Beaulieu, sur la foi d'un appel téléphonique présumément donné par l'auteur de l'attentat, une violente scène de jalousie serait à l'origine du drame.

Laval: l'opposition demandera un comité sur la taxation

par Pierre VENNAT

Un conseiller municipal de Laval, M. André Vaillancourt, présentera lors de la prochaine séance du conseil municipal, le premier lundi de février, une résolution visant à former un Comité spécial municipal pour enquêter sur le problème de la taxation.

M. Vaillancourt, élu aux élections de novembre 1965 sous la bannière du Regroupement municipal de l'ancien maire Jean-Noël Lavoie, entend donner suite à la suggestion de l'ancien ministre des Affaires municipales, Pierre Laporte, et des deux députés de l'Ile Jésus, MM. Gilles Houde (Fabre) et Jean-Noël Lavoie (Laval) qui ont tous trois suggéré la création sans délai par le conseil d'un comité visant à établir la cause de l'augmentation des taxes à Laval.

Le comité proposé par M. Vaillancourt comprendrait six membres: trois du côté du pouvoir, qu'il laisse le soin à l'administration de choisir elle-même, et trois membres de l'opposition, MM. Y. M. Kaplansky, Jean Giosi et Raymond Fortin, que M. Vaillancourt considère tous "très compétents dans la matière".

Les trois sont consentants à faire partie de ce comité.

Celui-ci aurait des pouvoirs dans quatre domaines :

1—Il verrait à faire une analyse complète de la taxation des travaux d'améliorations locales (pavage, éclairage, égout, trottoirs, aqueduc), exécutés dans les ex-municipalités de l'Ile Jésus;

2—Ensuite il verrait à trouver la cause de l'augmentation, cette année, des taxes d'améliorations locales;

3—Il établirait le montant de la subvention que le gouvernement de la province de Québec devrait accorder pour racheter les erreurs commises, avant la fusion, par les anciennes administrations, que les citoyens doivent malheureusement payer aujourd'hui.

4—Il trouverait une formule en vue d'uniformiser le mieux possible la taxation des travaux d'améliorations locales à des taux justes, normaux et équitables.

Ce comité, ajoute M. Vaillancourt dans sa résolution, pourrait travailler de concert avec les corps intermédiaires de l'île Jésus, dont la Fédération des ligues de propriétaires de Laval et s'adjoindre des experts.

M. Vaillancourt et les trois membres qu'il suggère pour représenter l'opposition sont tous d'anciens administrateurs des anciennes municipalités, MM. Vaillancourt, Fortin et Kaplansky ayant siégé comme conseillers dans l'ex-ville de Chomedey, alors que M. Giosi fut maire de Fabreville.

Tout comme d'ailleurs le maire Tétreault est l'ancien maire de Pont-Viau et comme plusieurs autres conseillers qui furent, soit maires, soit conseillers d'une ex-municipalité de Laval.

Par ailleurs, le député provincial de Fabre, M. Gilles Houde, n'a guère prisé la déclaration faite lundi par le Dr Lucien Paiement, membre du comité exécutif, qui l'a accusé "d'offrir ses services à tout le monde alors que personne n'en veut" et de "n'avoir jamais rien réglé".

D'autant moins que M. Houde, à l'occasion du vote sur des crédits du ministère de la Santé, à Québec, avait eu des propos fort élogieux à l'égard du rapport que celui-ci a préparé, sur l'état des services de santé à Laval.

D'ailleurs M. Houde avait assisté à la présentation du Rapport Paiement au ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, en novembre dernier, et avait endossé sans réserve le rapport prévoyant la création d'une Cité sanitaire et d'un Centre hospitalier de 1,100 lits, à Laval.

Voir LAVAL en page 6

Au besoin, Johnson doit sacrifier ses amis

— Bourgault

Attaquant le problème des banlieues montréalaises, M. Pierre Bourgault, président national du RIN, réclame du premier ministre Daniel Johnson qu'il cesse "de patiner à reculons et qu'il s'attaque à résoudre le problème dès maintenant. S'il doit sacrifier des amis, qu'il le fasse. Il n'est sans doute pas sans savoir que plusieurs de ses amis sont les ennemis du peuple qu'il gouverne".

Dans son communiqué rendu public hier, M. Bourgault précise que "devant les scandales qui éclatent au sein de plusieurs administrations municipales, il est grand temps que le gouvernement accélère le regroupement des municipalités, procède à la création de gouvernements régionaux et nomme des enquêteurs permanents qui verront à scruter régulièrement les finances de toutes les municipalités du Québec".

Tout en admettant que toutes les municipalités ne sont pas en faute, le chef du RIN explique que "le regroupement des municipalités permettra d'éliminer un certain nombre d'administrateurs véreux qui se sont taillé des petites réserves municipales où ils opèrent sans scrupule."

"Les gouvernements régionaux, élus par le peuple, serviront surtout à coordonner les efforts et à empêcher le gaspillage découlant du manque de planification et du dédoublement des services. Quant aux enquêteurs permanents, il semble évident qu'ils sont devenus d'une nécessité criante pour mettre un frein à la fraude, au favoritisme et au détournement de fonds".

D'autre part, M. Bourgault ne mâche pas ses mots à l'égard de l'Union des municipalités, à qui incombe, soutient-il, la tâche d'étudier toute cette question.

"Mais il est évident que le peu de sérieux de cette association nous interdit tout espoir. Dirigée par un petit démagogue de province, à la fois maire de Rimouski et député libéral aux Communes, l'Union des municipalités n'est qu'un club social qui refuse de prendre ses responsabilités. M. Tessier ne se scandalise pas facilement. N'a-t-il pas déclaré qu'il y avait autant de malversations dans tous les secteurs, y compris les gouvernements provinciale et fédéral ?

"Il est bien au courant de la chose puisqu'il fait partie de deux paliers d'administration sur trois."

Quand saura-t-on s'il existe ou non du diamant sur l'île Bizard?

par Réginald HENRY

Les résidants de l'île Bizard, sur le lac des Deux-Montagnes, en banlieue nord-ouest de Montréal, pourraient bien ne pas être fixés de sitôt sur les possibilités de voir leurs terres devenir le premier centre d'extraction de diamant au Canada.

Le vice-président de la firme d'exploration minière Southern Exploration and Development Co., M. Kenneth Wiggett, dont des géologues ont découvert l'été dernier du kimberlite sur l'île Bizard, a déclaré hier que les échantillons de ce minerai généralement associé à la présence du diamant ont été expédiés en Afrique du Sud pour fins d'analyse et qu'il ne pouvait estimer l'époque à laquelle on connaîtrait les résultats. "Peut-être dans quatre mois, je l'ignore. Il peut même se passer un an avant que l'on dispose des résultats de toutes les analyses pouvant se révéler nécessaires à une juste appréciation de l'éventuelle teneur en diamant de l'île Bizard", a-t-il dit.

On se rappelle que la nouvelle de la découverte de kimberlite sur l'île Bizard est parvenue la semaine dernière. Toute la surface de l'île, soit 6,000 acres où vivent quelque 3,000 personnes, est depuis le mois d'août 67 sous l'emprise de "claims", c'est-à-dire que nul n'y peut plus procéder à des recherches minérales à l'exception des détenteurs desdits "claims" obtenus auprès du ministère des Mines, à Québec.

Selon un expert de la capitale provinciale, le diamant s'accompagne généralement du kimberlite, mais il n'y a pas nécessairement de diamant là où l'on trouve du kimberlite.

Projets de $100,000,000 à Laprairie

par Claude MASSON

La ville de Laprairie prévoit que des capitaux atteignant $100 millions seront investis dans cette municipalité de la rive sud au cours des prochaines années.

Les projets envisagés pour atteindre cette somme sont :

- une marina de $2 millions;
- sept maisons d'appartements de 15 étages (90 unités chacune) se chiffrant à $7 millions;
- 110 duplex pour un total de $3 millions;
- 275 bungalows à prix modique atteignant $4 millions;
- un centre commercial de $15 millions et 40 commerces occasionnant une dépense de $4 millions;
- 25 industries capitalisant un investissement de plus de $5 millions au départ;
- trois écoles pour $2.5 millions;
- des travaux publics de l'ordre de $12 millions.

Au cours d'une conférence de presse au Club Renaissance, quinze jours avant les élections municipales où il demandera un renouvellement de mandat, le maire de Laprairie, M. Rosaire Circé, a déclaré au sujet des montants indiqués :

"Il en résulte que les investissements qui seront requis à la construction dudit projet se totaliseront à plus de $90 millions. On prévoit que la durée entière de la construction du projet s'échelonnera sur une période de sept ans."

C'est l'urbaniste de Laprairie, M. Charles-Edouard Campeau, qui a donné les grandes lignes des différents projets. Cependant, le communiqué officiel remis aux journalistes ne contenait aucune indication à l'effet que des entreprises ont déjà signé des contrats pour réaliser l'un ou l'autre des ensembles.

Marina et appartements

La marina, qui pourra accueillir de 200 à 300 bateaux, sera située entre la nouvelle autoroute et le fleuve sur une longueur d'environ 1,500 pieds. Elle coûtera approximativement $2 millions et sera complétée en trois phases.

Les sept maisons appartements de 15 étages chacune et comprenant 90 unités s'élèveront à $7 millions. La date de la réalisation n'est pas indiquée. Quant aux duplex, dont le coût estimé est de $3 millions, les travaux devraient normalement débuter le 15 mai 1968 pour se terminer à la fin de décembre 1970.

Pour les projets d'ordre commercial, industries et centre commercial, aucune date n'est indiquée pour leur réalisation et aucun nom d'entreprise n'est fourni.

OUVRIERS ou SPORTSMEN...



Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.

Stationnement GRATUIT: ½ heure avec l'achat de 1.00 et plus rue St-André au sud de Ste-Catherine.

Consultez l'un de nos techniciens diplômés

Nous vendons des chaises roulantes

845-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 EST, RUE STE-CATHERINE

LOUEZ

NOS OUTILS et NOTRE EQUIPEMENT

Nous louons tout genre d'outillage pour
- Domicile
- Industrie
- Construction



Maintenant à 2 endroits

3185, BOUL. PITFIELD

Montée de Liesse nord, St-Laurent
Transcanadienne, sortie 18 nord

Perco

5272, boul. St-Laurent

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 8 hres, le samedi jusqu'à midi

331-7550

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

BUREAU D'OPTOMETRIE

- Examen de la vue
- Lunettes
- Lentilles de contact

C. BARBEAU, O.D.

G. BOISVERT, O.D.

COMPOSEZ: 842-5151 POSTE 538 — DUPUIS 3e ETAGE

VENTE DE JANVIER

CHAUSSURES POUR DAMES

VALEUR 16.95 à 23.93

POUR SEULEMENT

$12.95

POINTURE COURANTE ET CHOIX DE COULEURS

Stationnement gratuit

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

A deux pas de la sortie Jean-Talon ou Mont-Royal du métro

Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.

6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt-Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Les gagnants du concours de la prévention des incendies : Alma, Malartic et Montréal

par Maurice LAPERRIERE
de notre bureau de Québec

QUEBEC.— Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a rendu hommage, hier après-midi, aux villes d'Alma, de Malartic et de Montréal qui se sont classées en 1966, respectivement en première, deuxième et troisième place dans le concours pour la prévention des incendies.

Le ministre a remis les trophées aux représentants de ces trois villes à l'issue du colloque des directeurs et chefs des pompiers organisé à Québec par le Commissariat des incendies du Québec.

M. Lussier a également remis un trophée aux usines de DuPont of Canada, à Shawinigan, qui se sont classées premières au concours au Québec et dans tout le Canada et qui, sur le plan international, ont aussi décroché la troisième place.

"Ces trois villes et ces usines, a dit le ministre, ont obtenu des résultats merveilleux. Nous ne saurions trop nous en réjouir. Je sais que, un peu partout, il s'est fait un effort aussi déterminé, mais l'incendie est un fléau implacable. On a beau multiplier les efforts, on a beau faire de l'éducation, on a beau moderniser les édifices et l'équipement, l'incendie, chaque année, fait encore de nombreuses victimes.

Après avoir rappelé que, lors d'une réunion, vers la fin de décembre, six organismes qui s'intéressent particulièrement à la lutte contre l'incendie, avaient délégué leurs représentants au ministère pour discuter la situation, M. Lussier a dit qu'il recevra prochainement les représentants des municipalités pour connaître leur point de vue.

Une loi qui tiendra compte des réalités de notre temps

"Nous voulons, à l'aide des suggestions des organismes intéressés, soumettre un projet de loi qui tienne compte des réalités de notre temps, a-t-il ajouté.

"J'ai dit et je répète, a-t-il poursuivi, que nous voulons viser à assurer un meilleur fonctionnement des mécanismes de protection contre l'incendie, que nous insistons sur une formation poussée des officiers et des pompiers, que nous considérons le travail d'éducation du public comme primordial. La fabrication, la vente, l'entretien des appareils et de l'équipement contre l'incendie font également l'objet de nos préoccupations. Nous voulons que notre prochaine législation y pourvoie de façon efficace."

Un comité spécial, à savoir, le comité consultatif de la prévention des incendies, travaille à la préparation d'un code de prévention des incendies qui devrait être disponible en 1968 et qui apparaît aux autorités comme un instrument de travail de première valeur pour assurer la pleine application de la législation projetée.

L'Expo-Express intéresse Toronto

TORONTO (PC) — La Commission de transport de Toronto projette de s'inscrire sur la liste des soumissionnaires pour l'achat d'une partie des 48 wagons de l'Expo-Express, réseau ferroviaire automatique qui sillonnait les îles de l'Exposition universelle de Montréal.

Les wagons fabriqués par la firme Hawker Siddeley et l'équipement connexe ont été mis en vente.

La Commission de transport de Toronto a précisé que des experts inspecteront les wagons avant qu'une offre soit faite avant de s'assurer s'ils sont conformes aux spécifications du métro de Toronto.

Hausse des taxes à Jacques-Cartier

par Claude MASSON

La plus populeuse municipalité de la rive sud n'a pas échappé à la tendance.

Le conseil municipal de Jacques-Cartier, en adoptant hier soir son budget pour 1968, a décrété une série d'augmentations de taxes :

- **imposition d'une taxe foncière spéciale pour le métro de 10 cents les $100 d'évaluation ;**
- **majoration du taux de la taxe foncière générale de 5 cents les $100 ;**
- **accroissement du taux de la taxe d'affaire de 6 à 8 p. 100 ;**
- **hausse de la taxe d'eau de 56 ou 3 cents par mille gallons lorsque la consommation est mesurée au compteur ;**
- **augmentation du coût des permis d'établissements commerciaux.**

Les prévisions budgétaires s'élèvent à $8,776,017, soit un accroissement de près de $1½ million sur le budget de 1967.

Le maire, M. Roland Therrien, dans une déclaration écrite, a fourni trois raisons principales pour expliquer l'augmentation des dépenses : les salaires accrus, la quote-part versée au métro aussi augmentée et le service de la dette qui représente environ 38 p. 100 de tout le budget.

C'est la première fois que Jacques-Cartier se voit dans l'obligation d'imposer une taxe spéciale pour le métro. Jusqu'ici, cette dépense était comprise dans les frais prévus dans le budget.

C'est aussi la première fois depuis sept ans que la taxe foncière générale est haussée. Le taux annuel était de 90 cents les $100 d'évaluation depuis 1962 et il est augmenté à 95 cents.

Le maire de Jacques-Cartier a profité de l'adoption du budget pour faire le bilan financier de 1967 et prévoir ce que sera 1968.

L'évaluation des immeubles imposables atteindra la somme de $165 millions cette année comparativement à $138½ millions en 1967. Au cours des derniers 12 mois, il s'est construit plus de 1,300 unités de logements dans la municipalité.

M. Therrien a aussi mentionné qu'il s'avère nécessaire que la Régie des eaux du Québec accorde les augmentations de tarifs demandées au sujet de la vente d'eau à huit autres municipalités de la rive sud. Celles-ci se sont cependant opposées en bloc à la hausse envisagée.

Sa part de la taxe de vente

Une fois de plus, le maire Therrien a rappelé que Jacques-Cartier ne reçoit pas une part équitable des revenus provenant de la taxe de vente.

Il a cité des chiffres pour appuyer ses dires. Jacques-Cartier, qui a une population de près de 58,000 âmes, a reçu $750,000 en 1967.

D'autres municipalités, ayant une population à peu près identique, ont reçu beaucoup plus : Sherbrooke, avec une population de 75,000 âmes, récoltera $1,770,000 ; St-Michel, avec 70,000 âmes : $1,660,000 ; Saint-Laurent, avec 59,000 âmes : $1,721,000 ; Trois-Rivières, avec 57,000 âmes : $1,125,000 ; Ste-Foy, avec 47,000 âmes : $1,200,000 ; Longueuil, avec 26,000 âmes : $551,000.

"Nous faisons figure de parent pauvres, mais, si le revenu de la taxe de vente était distribué proportionnellement aux revenus des villes mentionnées, nous ne serions pas obligés d'imposer de nouveaux fardeaux à nos contribuables".

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10005
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 6 février 1968
Postes Amos et Val d'Or
(Comté d'Abitibi)
FOURNITURE DE TROIS (3)
DISJONCTEURS 25 kV,
A FAIBLE VOLUME D'HUILE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 12 janvier 1968

DECORATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

taurant Tournebroche, M. Philippe Joyet, est venu décrire la table décorative qui se trouvait près de l'entrée principale du restaurant. Cette table était décorée de deux chandelles montées sur des bases de "styrofoam" avec des feuilles et des cônes de pins. Il y avait également une pièce confectionnée de sucre.

M. Joyet a révélé avoir quitté le restaurant vers 10 h 15, la veille de l'incendie. Il a signalé que les chandelles étaient allumées. Il avait donné des instructions au capitaine Jean Mazouni pour qu'il mette tout en ordre après la fermeture.

Le gérant a également dit que les chandelles devaient être remplacées toutes les deux heures, en raison des forts courants d'air qui contribuaient à augmenter la vitesse de leur combustion.

Interrogé à son tour, M. Jean Mazouni a déclaré avoir éteint les chandelles avant de partir. Il dit avoir soufflé dessus. Répondant à une question du commissaire, le témoin signale qu'il n'a pas mouché les chandelles avec ses doigts. Il révèle que les chandelles mesuraient environ cinq ou six pouces à ce moment-là.

Matière inflammable

Contrairement à la croyance populaire, le chimiste-analyste du laboratoire médico-légal de la province, M. Bernard Péclet, est venu déclarer à l'enquête que les bases de "styrofoam" qui supportaient les chandelles étaient inflammables.

Invité par le représentant de LA PRESSE à préciser son opinion, M. Péclet a révélé, à la suite de l'enquête, que le "styrofoam" en lui-même ne brûlait pas, mais qu'il fondait. Il ajoute que le liquide ainsi dégagé peut mettre le feu à toute matière environnante qui s'enflamme facilement.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

Quoi qu'il en soit, M. Houde, dans une déclaration téléphonique à LA PRESSE, a qualifié de "ridicule et prétentieuse" la déclaration du Dr Paiement à son égard.

"Ce n'est sûrement pas lui qui m'empêchera d'offrir en tout temps ma collaboration à tous les citoyens de mon comté. J'ai été élu pour ça. Seuls les prétentieux refusent la collaboration faite de bonne foi. Or les citoyens de Fabre ne sont pas tous comme le Dr Paiement et un grand nombre depuis un an et demie que je suis député, ont accepté ou réclamé ma collaboration. Elle ne leur fut jamais refusée.

"Si "régler un problème", pour le Dr Paiement, consiste seulement pour le député à construire des ponts, des routes, des édifices, ou encore à donner de gros contrats, je suis d'accord avec lui, je n'ai pas "réglé grand chose".

"Mais si "régler des choses", pour un député, consiste à renseigner, éduquer, encourager, dialoguer, soulager et participer aux problèmes de ses concitoyens, je ne suis pas d'accord avec lui et je suis même très fier de mes actions, à mon optique, vis-à-vis de mon rôle de député."

Un rapport confidentiel de Pierrefonds donne les avantages de la fusion de Ste-Geneviève

par Claude MASSON

Un rapport préliminaire confidentiel préparé par la ville de Pierrefonds et qui constitue le premier document officiel en vue de l'annexion éventuelle de tout le territoire de Ste-Geneviève comporte les points saillants suivants:

- **les taxes seraient réduites dans les deux municipalités;**
- **Ste-Geneviève n'aurait pas droit à un conseiller municipal;**
- **Pierrefonds utiliserait l'hôtel de ville actuel de Ste-Geneviève ainsi que l'équipement moderne de protection des incendies;**
- **les propriétaires de chacune des villes continueraient à payer seuls les taxes d'améliorations locales;**
- **le personnel de Ste-Geneviève serait gardé.**

Le rapport, préparé par le gérant de Pierrefonds, M. Benoit Couture, à la demande du conseil, dit en conclusion: "Plusieurs de nos résidants posent la question: sommes-nous financièrement capables d'absorber Ste-Geneviève? Nous croyons que le présent rapport répond assez clairement à cette question".

La population de Pierrefonds atteint présentement 29,000 âmes tandis que Ste-Geneviève compte 2,700 personnes.

Dans son préambule, le gérant donne son avis sur le regroupement: "Nous croyons que l'annexion serait avantageuse pour les deux municipalités."

La raison invoquée par Pierrefonds pour ne pas donner un conseiller municipal propre à la population actuelle de Ste-Geneviève au lendemain de la fusion est la suivante: le quartier ouest de Pierrefonds ne compte actuellement que 2,397 citoyens ou 8 p. 100 de la population globale.

Avec l'acquisition de Ste-Geneviève, ceci aiderait à balancer la distribution de la population en augmentant le pourcentage de citoyens habitant le quartier ouest. Celui-ci demeurerait quand même le moins populeux, soit 5,097 personnes ou 16 p. 100 de la population totale alors que le quartier est atteint 23 p. 100 et le quartier centre 61 p. 100.

A cause du regroupement des services et de la réduction des dépenses qui devrait en découler et dû à un jeu de chiffres se rapportant à la normalisation de l'évaluation de Ste-Geneviève à celle de Pierrefonds et aux impositions partagées, un "résumé des effets de l'annexion sur le taux de la taxe" fait voir deux faits dominants:

- **pour Ste-Geneviève, il y aurait une diminution de 32 cents les $100 en comparaison du taux actuel de la taxe générale, et ce, en plus de bénéficier de tous les actifs de Pierrefonds;**
- **pour Pierrefonds, il y aurait une réduction du taux de la taxe générale de deux cents les $100 d'évaluation plus l'usage de l'hôtel de ville de Ste-Geneviève, le camion à incendie et quelques autres pièces d'équipement.**

Interrogé au sujet de ce rapport, le maire de Pierrefonds, M. André Théoret, qui incidemment a été maire de Ste-Geneviève pendant six ans, a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à formuler étant donné qu'un règlement proprement dit d'annexion n'a pas encore été préparé par une ou l'autre des deux municipalités concernées.

Plusieurs contribuables de Ste-Geneviève ne verraient pas du même oeil les premières offres apparemment encourageantes de Pierrefonds. La Ligue des propriétaires, entre autres, a entrepris une étude approfondie du rapport.

Cette étude révèle déjà que les taxes sont plus élevées à Pierrefonds qu'à Ste-Geneviève. On a fait la comparaison entre deux maisons évaluées sensiblement au même prix. L'étude se poursuit.

De toute façon, il semble bien que beaucoup d'eau coulera sous les ponts avant qu'une décision finale soit prise. Des propriétaires de Ste-Geneviève veulent rencontrer le ministre des Affaires municipales afin de résoudre la situation financière et administrative de Ste-Geneviève avant de songer à la fusion.

La taxe locative à Outremont : décision avant la fin du mois

par Pierre VENNAT

Les propriétaires d'Outremont sauront, avant le 31 janvier, si leurs locataires seront taxés ou non.

L'ingénieur-administrateur d'Outremont, titre officiel que porte le gérant de la ville, M. Richard Vanier, a en effet annoncée à LA PRESSE que le conseil municipal, bombardé de téléphones de propriétaires qui se demandaient dans quelle proportion ils devraient augmenter ou non, le loyer de leurs locataires pour compenser pour la hausse de taxes déjà considérable qu'ils ont à assumer, vu qu'ils ne savaient pas si ces locataires seront taxés ou non, et qui ont jusqu'au 31 janvier pour dénoncer les baux en vigueur, alors que le conseil ne devait tenir sa séance qu'au début de février, tiendra une séance spéciale, fort probablement mercredi prochain, le 24 janvier, pour vider cette question.

De toute façon, elle aura lieu avant le 31 janvier pour permettre à tous les propriétaires de prendre les mesures qui s'imposent.

Les propriétaires d'Outremont, qui l'an dernier, payaient en moyenne, en taxes municipales, y compris la taxe sur le métro, $531.92, sont déjà assurés de payer $574.45, soit une hausse moyenne de $42.53, et ce, avant même que l'on ait fixé le taux de la taxe du métro, qui sera de 21.. cents les $100 d'évaluation.

S'il y a taxe locative, elle baissera d'autant.

Légalement, la Loi des cités et villes permet à la ville de taxer les locataires jusqu'à un maximum de 8 cents les $100, ce qui veut dire qu'un locataire payant un loyer mensuel de $100 pourrait être appelé à verser $96 annuellement au fisc municipal.

Il est évident qu'un locataire qui se verrait imposer une telle taxe accepterait d'assez mauvaise grâce une hausse de loyer en plus.

D'autre part, si un propriétaire devait assumer, en plus des taxes déjà adoptées, la totalité de la taxe de métro, c'est $607.50 que se trouverait à payer le propriétaire qui l'an dernier payait $531.92, soit une hausse de 14 p. cent.

Ces chiffres reposent sur l'évaluation moyenne pour un cottage, à Outremont, soit $27,000.

Toutefois, à cause de la taxe pour l'enlèvement des déchets (que le propriétaire peut toujours obliger son locataire à payer, toutefois), si la maison évaluée en moyenne à $27,000 est un duplex, c'est à une augmentation de $90.58, ou 17 p. cent que le propriétaire aura à faire face.

De l'imposition ou non d'une taxe locative à Outremont dépend donc le sort de quelque 5,000 locataires d'Outremont.

Et des propriétaires aussi qui, pour un bon nombre, craignent qu'une telle taxe n'ait deux effets négatifs: ou les empêcher d'augmenter le loyer de leurs locataires et les forcer à assumer seuls une hausse de taxes assez considérable ou, ce qui serait pire, provoquer un exode des locataires vers des villes où une telle taxe locative n'existe pas encore.

Il est à noter que plusieurs locataires d'Outremont paient déjà une taxe d'eau assez considérable à Montréal.

Hommage aux 40 ans de journalisme de Maurice Morin

Au cours d'une fête intime, la Tribune de la presse, au Palais de justice, a marqué, hier après-midi, les 40 années de journalisme de M. Maurice Morin, chroniqueur judiciaire à LA PRESSE depuis plus de 30 ans.

M. Morin, qui a débuté à "La Patrie", le 15 janvier 1928 est passé à LA PRESSE en avril 1931; il n'a pas quitté ce journal depuis.

D'abord chroniqueur syndical, il devait plus tard cumuler les fonctions de reporter des villes de banlieue, avant d'être attaché au Palais de justice, où il est devenu à la fois une figure légendaire et colorée.

Pendant près d'un an, à la fin du régime Asselin, à l'hôtel de ville de montréal, il avait été chroniqueur municipal, délaissant pour ce temps seulement la chronique judiciaire.

A ce poste, il a évidemment été amené à couvrir à peu très tous les grands procès des 30 dernières années, et thésaurisé un véritable monde de souvenirs nirs sur juges et avocats qu'il a côtoyés quotidiennement pendant tout ce temps.

Hommage du tribunal

En montant sur le banc, hier après-midi, au procès Lemay, le juge Jacques Trahan a souligné la présence de M. Maurice Morin en cour et lui a présenté ses hommages ainsi que ceux de ses collègues à l'occasion de ses 40 années de journalisme.



Maurice Morin

"M. Morin a toujours rempli sa tâche avec la plus grande objectivité et je formule le voeu qu'il continue dans la même voie", a dit le juge Trahan.

M. Morin a tout simplement dit: "Merci" pour les bonnes paroles qu'il avait eues à son endroit, affirmant en riant... "qu'il ne pouvait pas en dire davantage, parce qu'il ne possédait pas de statut devant la Cour et que, d'ailleurs, il n'était pas "affublé" de la toge d'avocat pour avoir le privilège de parler plus longuement".

Début de grève chez les chauffeurs de taxi

Les Montréalais, auxquels le vocable "grève" est désormais familier, sont sur le point de faire l'expérience d'un arrêt de travail qui, pour être inattendu, ne manquerait pas d'affecter beaucoup d'entre eux : celui des chauffeurs de taxi.

C'est du moins ce qui ressort d'une déclaration faite aujourd'hui par le président du Comité d'entraide des chauffeurs de taxi, M. Noël Boutin, qui disait ce midi qu'environ 180 taxis appartenant à trois garages de la métropole étaient immobilisés depuis plusieurs heures par l'ordre de grève et que ce nombre ne manquerait de gagner rapidement d'autres véhicules parmi les 4,316 taxis de Montréal "si les propriétaires persistent dans leur refus de négocier avec les chauffeurs qui louent leur voiture".

La grève a débuté hier vers 5 h. de l'après-midi, alors que les chauffeurs louant habituellement leur voiture au garage Gold Circle, à l'angle des rues de Lanaudière et Villeray, ne se sont pas présentés pour travailler, selon M. Boutin.

La grève, a dit le président du Comité d'entraide, a deux principaux objectifs. Le premier vise la réduction des taux de location des taxis par les chauffeurs, qui payent actuellement $10 pour douze heures d'utilisation diurne, et $11 pour douze heures comprenant la nuit. Le vendredi et le samedi, le taux de location pour les douze heures incluant la nuit passe à $13. Les protestataires voudraient abaisser ces prix respectivement à $9 pour les journées et uniformément à $10 pour toutes les nuits de la semaine.

L'autre objectif vise l'exclusion des chauffeurs de taxi non permanents, c'est-à-dire ceux qui ne retirent pas du taxi l'essentiel de leurs revenus. Il y a environ 12,400 chauffeurs de taxi à Montréal, mais, selon M. Boutin, beaucoup sont "des policiers, des chauffeurs d'autobus, des employés municipaux, des pompiers et bien d'autres qui, quoique gagnant $6,000 et plus dans leur emploi régulier, n'ont pas de scrupules à priver les vrais chauffeurs de leur gagne-pain".

Le niveau du fleuve a monté de quatre pieds en 24 heures

par Denis MASSE

L'eau s'est élevée encore de quatre pieds au cours des dernières 24 heures, dans le port de Montréal, et son niveau atteignait 51.1 pieds à 9 h. ce matin. C'est dire que la rive sud, particulièrement à Longueuil, est menacée d'une inondation à brève échéance. Aucun indice ne peut faire croire, en effet, à une baisse du niveau de l'eau, puisque les embâcles tiennent bon et que les brise-glace n'ont même pas pu se remettre au travail aujourd'hui.

Dans le passé, chaque fois que le niveau de l'eau a atteint les 55 pieds dans le port, les terres basses de Longueuil et de Pointe-aux-Trembles ont été inondées. A Longueuil, un parapet a été construit pour pallier à ce danger, mais l'eau fait toujours son chemin par les bouches d'égout.

A la cote de 51.1 pieds observée ce matin, le niveau de l'eau se place à 16 pieds au-dessus de la normale.

Trop de vapeur sur le fleuve

La vapeur dense qui s'élève de la surface glacée du fleuve aujourd'hui, a empêché les brise-glace "N.B. McLean" et "Ernest Lapointe" de lever l'ancre ce matin et de poursuivre leur travail contre les embâcles du lac Saint-Pierre.

Les glaces se sont arrêtées complètement dans le port de Montréal et l'on n'observe aucun déplacement de Montréal à Sorel. La navigation, bien entendu, est complètement paralysée. Aucun navire n'a pu quitter le port depuis samedi dernier.

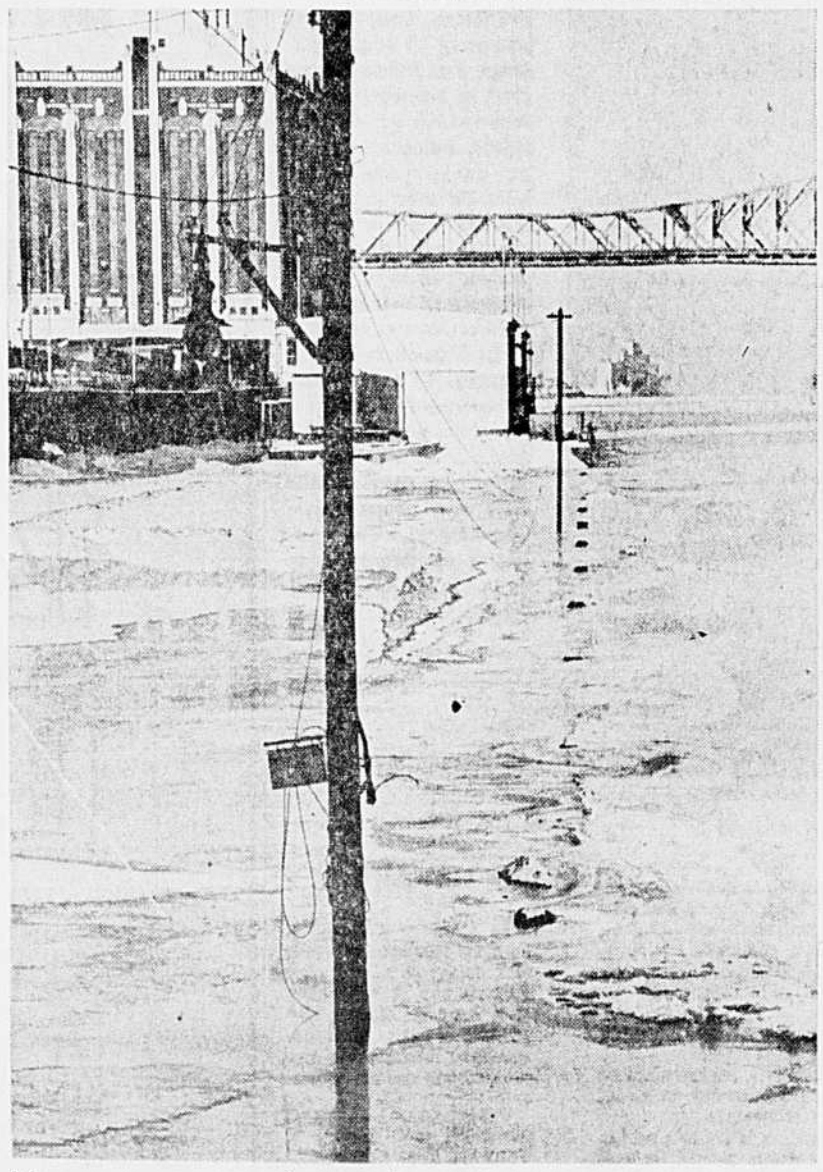
Deux navires immobilisés

Le cargo britannique "Tuscany" est toujours immobilisé dans la glace, au large de Deschaillons, à une centaine de verges seulement de l'endroit où il s'était échoué la semaine dernière.

Par ailleurs, le cargo "Maplebranch", dont le port d'attache est à Sorel, est lui aussi immobilisé dans la glace, au large de Batiscan. Le navire se rendait auprès du "Tuscany" pour prendre à son bord une partie de la cargaison du navire britannique lorsque l'épaisse couche de glace l'a emprisonné à son tour.

Un embâcle particulièrement résistant s'oppose toujours à la navigation, dans l'engorgement du fleuve au pont de Québec. Quatre brise-glace du ministère des Transports ont repris leur travail à 8 h. ce matin à cet endroit.

La navigation d'hiver est paralysée depuis une semaine de Montréal à Québec.



L'eau monte toujours dans le port

Le bassin Victoria, dans le port de Montréal, se confond avec le quai que l'eau et la glace ont envahi complètement jusqu'au mur de soutènement. Le niveau de l'eau atteint présentement plus de 51 pieds, soit 16 pieds au-dessus de la normale, et l'inondation menace les terres basses de la rive sud. A cause de différents embâcles qui se sont formés en aval de Montréal, la glace ne se déplace plus dans le port.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D.,
Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

VOUS VOULEZ ETRE ELEGANTE
Voir page 63 dans LA PRESSE de ce soir

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



A B C

Un vison pour vous!... chapeaux au rabais!

C'est un mois froid... neigeux... le mois idéal pour un chaud chapeau de vison! Ces superbes chapeaux confectionnés de peaux entières sont maintenant offerts à prix réduits... pourquoi vous contenter d'une fourrure moins luxueuse quand vous pouvez vous procurer un vison à si bas prix! Rien n'égale le vison en élégance et en beauté, rien n'est plus flatteur à la figure! Choix de turbans, bulles, bérets ou tambourins en vison lustré noir, d'élevage, pastel Pearl*, Shapphire* ou Violet* et plusieurs autres teintes pâles.

A. Bonnet B. Bulle C. Béret

*Marque déposée

Vente 29.99

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX — RAYON 43 — ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

NOMINATION CHEZ NIAGARA



R. LAVIGNE

Niagara Finance Company Limited annonce la nomination de M. R. Lavigne au poste de Superviseur de district, pour la division centrale de la Compagnie. M. Lavigne, dans le crédit à la consommation depuis 11 ans, était précédemment gérant de succursale Niagara à Montréal. Il sera installé au bureau de district de Niagara à Montréal. •

Election à l'Association des mines d'amiante

M. W. W. Oughtred, président de l'Asbestos Corporation Limited, Thetford Mines, a été élu président de l'Association des mines d'amiante du Québec lors de l'assemblée annuelle de l'Association qui avait lieu ici hier.

Le Dr K. V. Lindell, président du conseil d'administration de la Canadian Johns-Manville Co. Ltd., a été élu vice-président.

Les autres administrateurs élus au cours de l'assemblée annuelle sont: M. R. S. Coleman, National Asbestos Mines, Thetford Mines; M. J. A. Main, vice-président, Flintkote Mines Ltd., Thetford Mines; le Dr R. J. Merrill, Carey-Canadian Mines Ltd., East Broughton; M. M. J. Messel, ci-devant président de l'Association et président de Lake Asbestos of Québec, Ltd., Black Lake; M. P. A. Meyer, président du conseil d'administration, Nicolet Mines Ltd., Norbestos; et M. F. P. Smith, président, Bell Asbestos Mines Ltd., Thetford Mines.

L'Association des mines d'amiante du Québec groupe les huit compagnies du Québec engagées dans l'exploitation des mines d'amiante. Le siège social de l'Association est à Québec.

NOMINATION A LA GREAT-WEST



JEAN-PAUL PILON, C.L.U.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie annonce la nomination de M. Jean-Paul Pilon, C.L.U., au poste de gérant de sa succursale Montréal-Richelieu. Il succède à monsieur Charles-E. Maisonneuve qui consacrera désormais tout son temps à la vente. Né à Valleyfield, M. Pilon est entré au service de la Great-West en 1953 et, avant cette nomination, il était gérant d'unité à la succursale Montréal Dominion Square. La succursale Richelieu a ses bureaux dans l'immeuble Girardin, Suite 220, 1259, rue Berri.

Le Canada a évité une récession grâce aux exportations et à la hausse des dépenses du secteur public en 1967

Cette année, l'économie canadienne se développera à un rythme modéré — supérieur à celui de 1967, mais encore inférieur aux possibilités économiques.

C'est ce qui ressort de l'étude de la conjoncture préparée par La Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'Assurance, pour 1968, dans un rapport rendu public hier par M. Floyd H. Bragg, premier vice-président chargé de la direction des affaires de la compagnie au Canada.

Le Canada, dit la Prudentielle, a évité une récession en 1967 grâce, d'une part, aux exportations, stimulées par l'Expo 67, par l'accord canado-américain sur l'automobile et les besoins stratégiques des Etats-Unis, et d'autre part, à l'augmentation de l'ensemble des dépenses du secteur public.

Chômage et hausse des coûts

Le rapport estime que l'escalade "si inquiétante des prix, des coûts et des taux d'intérêt et cela à une époque de chômage croissant" pose un problème économique immédiat.

Il donne un exemple de la précarité de l'équilibre économique dans son évaluation des conséquences des tendances démographiques. L'accroissement du nombre des familles, dû à la forte natalité au lendemain de la guerre, ainsi que la hausse importante de l'immigration depuis 1962 se traduiront par une augmentation de l'ensemble de la demande de biens et services.

Mais l'élément étranger pourrait facilement devenir le point faible de notre structure économique, et l'atout que représente un afflux de jeunes sur le marché du travail pourrait se tourner en désavantage si le nombre d'emplois disponibles n'est pas suffisant.

Sommaire des perspectives

Le produit national brut augmentera de plus de 7½ pour cent pour atteindre $66.5 milliards. Environ la moitié de cette augmentation sera attribuable à la hausse des prix, alors que celle-ci a été de 4½ pour cent au cours de chacune des deux années précédentes. La croissance réelle sera donc de près de 4½ pour cent, contre à peine 2½ pour cent en 1967.

L'ensemble des dépenses publiques (fédérales, provinciales et municipales) augmentera de 8½ pour cent pour atteindre $13.6 milliards.

Les consommateurs dépenseront 7½ pour cent de plus qu'en 1967.

La construction de logements atteindra un nouveau record avec la mise en chantier de 175,000 unités; la hausse du prix de la main-d'oeuvre et du prix des terrains se traduira par une augmentation de 13 pour cent des dépenses dans le secteur de l'habitation.

Les immobilisations de l'industrie dépasseront de moins de 4 pour cent le niveau de 1966-67.

Le déficit de la balance du commerce avec l'étranger augmentera d'environ $300 millions.

Les dépenses publiques

Le rapport constate les effets inflationnistes qu'a indéniablement eus, en 1967, la hausse continuelle des dépenses publiques. Les récentes mesures fiscales permettront de limiter à environ 6½ pour cent l'augmentation des dépenses du gouvernement fédéral par rapport à 1967.

Les provinces et les municipalités éprouveront certaines difficultés à modérer leurs dépenses, mais la rareté de l'argent et les ententes entre les gouvernements des différents échelons contribueront à maintenir la hausse de leurs dépenses à un niveau inférieur à 10 pour cent. La viabilisation des nouveaux lotissements et l'augmentation des traitements dans la fonction publique exerceront des pressions particulièrement fortes sur les budgets provinciaux et municipaux.

Au cours des deux dernières années les prix ont, dans l'ensemble, augmenté de plus de 4½ pour cent par an, alors qu'aux Etats-Unis la hausse annuelle était inférieure à 3 pour cent. "Pendant cinq ans" dit le rapport, "la hausse des salaires a dépassé celle des Etats-Unis, alors que notre productivité n'a augmenté qu'à un rythme décevant."

La Prudentielle estime que les pressions salaires-prix qui se manifestent aujourd'hui sont une conséquence à retardement de la forte hausse des immobilisations de 1964-66 et de l'augmentation persistante des prix des produits alimentaires et du logement. "En parallèle avec ce genre de pressions sur l'économie, d'autres facteurs devraient freiner l'inflation." Et parmi ceux-ci, le rapport cite un meilleur rendement et une augmentation de la capacité de production, un accroissement sensible de la main-d'oeuvre ainsi que les possibilités nouvelles sur les marchés étrangers.

Le Japon deviendra un important acheteur de matières premières canadiennes dans l'avenir

par Ken SMITH
de la Presse Canadienne

TOKYO (PC) — Les hommes d'affaires canadiens ont réagi différemment au plus recent plan de croissance du Japon, qui prévoit une production presque doublée d'ici 1971.

Pour les manufacturiers, ce programme est une menace de concurrence accrue tant au Canada que dans les pays où ils tentent d'augmenter leurs chiffres de ventes. Mais pour les producteurs de matières premières, le plan équivaut presque à de l'argent en banque.

"Les exportations du Canada vers le Japon devraient croître au moins aussi rapidement que notre produit national brut, dit Kenzo Yamamoto, directeur adjoint de la section étrangère de la Banque Fuji.

"On entrevoit clairement l'avenir, si l'on se rend compte que les Japonais importent environ 60 pour cent des matières premières et produits alimentaires consommés, et jusqu'à 100 pour cent dans certains secteurs-clés comme les pétroles.

"Le Canada possède les ressources à vendre: le Japon deviendra donc, dans l'avenir, un acheteur encore plus important de produits canadiens."

Le Japon est aujourd'hui le troisième meilleur client du Canada, précédé seulement des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Les Japonais ont acheté pour environ $540 millions de marchandises en 1967, au regard de $395 millions en 1966. Les ventes du Japon au Canada ont totalisé en 1967 $300 millions, au regard de $250 millions l'année précédente.

Cette balance commerciale en faveur du Canada préoccupe de plus en plus les autorités gouvernementales. Néanmoins, parce que la plupart des achats japonais au Canada consistent en matières brutes et aliments de base, les exportateurs canadiens semblent à peu près assurés d'un marché fort et croissant au Japon.

Selon un économiste du ministère des Affaires étrangères, le Japon devrait atteindre des achats au Canada de l'ordre de $700 millions d'ici deux ans et pourrait remplacer la Grande-Bretagne comme deuxième meilleur client du Canada, quelques années plus tard.

On croit possible que bientôt, le Canada devienne important fournisseur des produits pétroliers au Japon qui a, jusqu'ici, acheté 90 pour cent de ces produits au Moyen-Orient mais qui cherche présentement d'autres sources d'approvisionnement, à cause de la situation politique du Moyen-Orient.

Une agence gouvernementale s'est associée à la société Pinnacle Petroleums Ltd, de Calgary, pour la recherche. Cette même agence surveille le développement des sables pétrolifères d'Athabaska. La société Great Canadian Oil Sands Ltd a dépensé $235 millions à ouvrir une usine et un tel coût peut retarder la participation japonaise.

Plus d'uranium

On prévoit qu'au cours des prochaines années, les achats de charbon, d'uranium et de potasse augmenteront sensiblement. En septembre dernier, le Japon a signé une entente de 10 ans avec Denison Mines Ltd pour l'achat de 21,000,000 de livres d'uranium et avec Rio Algom Mines Ltd, pour 10,000,000 de livres.

La valeur de ce contrat est de quelque $220 millions, selon les experts japonais. Le programme nucléaire japonais pourrait nécessiter au moins cinq fois cette quantité d'uranium d'ici 1975.

Pour ce qui est de la potasse, l'intérêt se concentre sur le marché croissant qu'établit le Japon pour l'exportation d'engrais manufacturés. Or, la potasse peut être un ingrédient important de tels engrais.

Le Japon importe actuellement plus d'un million de tonnes de potasse annuellement, surtout d'URSS et d'Europe. Mais la production du Canada devrait être de 12 millions de tonnes par année vers 1970 et la possibilité de ventes importantes est excellente.

L'intérêt du Japon dans les houillières canadiennes provient du besoin de ce pays en coke pour alimenter son aciérie en croissance.

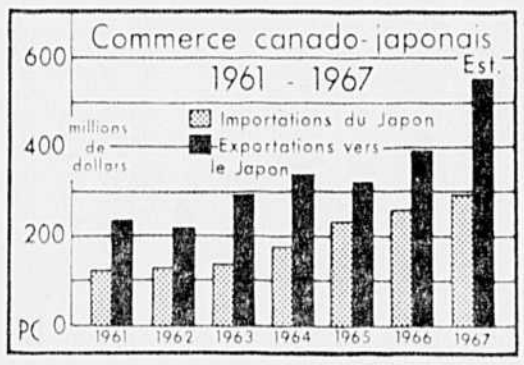
On prévoit une hausse annuelle d'au moins 10 pour cent de la production japonaise d'acier, et les autorités considèrent que le pays aura besoin d'au moins 30 millions de tonnes de charbon annuellement, soit trois fois plus que ses besoins actuels. Le pays a récemment signé une entente de 15 ans avec les charbonnages Colrman, d'Alberta, et étudie avec le Canadien Pacifique la possibilité d'un autre contrat.

Vie sociale modifiée

Les courants de changement de la vie sociale japonaise devraient également signifier de meilleures chances de vendre certains produits spécialisés.

De plus en plus de Japonaises travaillent: les aliments congelés sont donc de mieux en mieux acceptés, de même que certains aliments plus chers, à mesure que croît le revenu familial japonais.

Une consommation accrue de viande, surtout de boeuf, signifie un autre marché possible d'exportation pour le Canada.



Plus de ventes canadiennes

Le Japon achètera à l'avenir de plus en plus de produits canadiens, à mesure que l'économie japonaise poursuivra le programme d'expansion déjà commencé. On prévoit que l'augmentation des exportations canadiennes au Japon se maintiendra au niveau du produit national brut de ce pays pour conserver ainsi la balance commerciale du Japon en bonne position. Le Canada est actuellement le troisième meilleur client du Japon, derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Seuls les Américains peuvent soumissionner pour les turbines du barrage de Grand Coulée

WASHINGTON (AFP) — Le département américain de l'Intérieur a confirmé que la fourniture des trois premières turbines de 600,000 kilowatts qui équiperont la troisième centrale du barage de Grand Coulée (Washington) sera réservée aux compagnies américaines.

En appelant les soumissions pour la fourniture de ces turbines, les plus grosses jamais construites au monde, le département a en effet précisé que seuls les fabricants américains pourraient être soumissionnaires.

Normalement, rappelle-t-on dans les milieux compétents, les sociétés étrangères ont le droit de participer à l'équipement des centrales électriques américaines. Une certaine émotion s'était toutefois manifestée au printemps dernier aux Etats-Unis lorsqu'on avait appris que l'Union soviétique avait demandé au gouvernement américain si elle pourrait soumissionner pour les turbines de Grand Coulée. L'expérience de l'URSS dans le domaine des grosses turbines est en effet beaucoup plus grande que celle des Américains. La plus grosse turbine installée en URSS à une puissance de 504,000 kilowatts comparé à 204,000 kilowatts pour la plus puissante des Etats-Unis.

En juin dernier, le secrétaire à l'Intérieur, M. Stewart Udall, avait annoncé que les soumissions pour les trois premières turbines seraient réservées aux sociétés américaines. Trois autres turbines de même puissance doivent être ajoutées ultérieurement aux installations de Grand Coulée dont la capacité sera ainsi portée à 5.6 millions de kilowatts. Aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne les soumissions pour cette seconde tranche.

A plus long terme, la capacité de Grand Coulée doit être portée à 9.2 millions de kilowatts, ce qui en fera de loin le plus grand complexe hydro-électrique du monde.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98½	98¾
5 1er oct.	1968	99¼	99½
5¼ 1er oct.	1969	99¼	99¾
6 1er juin	1971	96	96½
5 1er juillet	1970	97¼	97¾
4¼ 1er sept.	1972	90½	91
5 1er oct.	1973	92	93
5½ 1er oct.	1975	93¼	93¾
6 1er nov.	1971	98¼	98¾
6¼ 1er dec.	1973	99¼	100¼
3½ 1er juin	1976	78	79
5½ 1er août	1980	90½	91½
4½ 1er Sept.	1983	79¾	80¾
5¼ 1er mai	1990	85¼	86¼
5¼ 1er sept.	1992	91½	92½
5½ 1er oct.	1969	98¼	99¼
CNR 5½ 15 dec.	1971	95¾	96¾
CNR 5½ 15 sept.	1969	94½	95
CNR 1er fev. 4	1981	77	78
CNR 5¼ 1er jan.	1985	90½	91½
CNR 5 1er oct.	1987	81	82
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Al. Un. 7% 1er dec 1989/92		100	101
BC Elec. 6½ 1er avr 1990		92½	94
Man. Hyd. 7.15 nov 1985/87		100½	—
N. Brunsw. 7½ 3 janv 1993		100	—
Newfoundl. 7¼ 1er nov 1987		96½	97½
N. Ecosse 7 1er dec 1987		100	100½
Ont. Hyd. 6½ 20 sept 1985/89		97	98
P.E.I. 7½ 4 janv 1988		99½	100½
Que. 7½ 1er dec 1972-86-89		100½	101
Quebec 7½ 15 janv 1978		98¼	99¼
Quebec 7½ 15 janv 1985-88		297½	98
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan.	1992	91	92
Metro Tor. 7 1er nov	1987	99½	100½
CONVERTIBLES			
Can Petrofina 4	1972	85	87
Inland NG 5½	1977	87	90
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	140	—
TC Pipe Lines 5	1989	90	92
W Coast x-c'pan 5½	1988	96	99
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	99	101
Alum. of C. 4½	1973	88½	90½
Alg Steel 5½	1978	84	86
BA Oil 5¼	1977	84	86
CR. Foncier 5¼	1985	81	83
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtar 6¼	1987	90	92
Can Cement 3¼	1975	80½	82½
CB. Alum 5¼	1980*	89½	91½
CPR 5	1983	79½	81½
Brazilian 4½	1971	92½	—
Eaton Acc. 5¼	1985	84½	86½
Imp. Oil 6¾	1987	96	98
Ind. Accep. 6¼	1984	94	96
Roy. I. Mort 6	1975	89	91
Raynat 6¾	1981	89½	91½
Shell Oil 3%	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¼	1973	88	90
Triad 4¼	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	91½	93½
Woodwor 5¼	1985	83	85
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas 5¼	1985	83	86
Ang Can Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 6¼	1978	95	96
Bell Tel 5½	1983	84½	85½
Bell Tel 5¼	1984	85½	87½
Bell Tel 3¼	1979	74	75
Bell Tel 6⅛	1987	89	91
Bell Tel 6¾	1992	96¼	—
Brazilian 4¼	1970	95½	—
Bowater Pw. 3¼	1980	74½	—
BC Teleph 6¾	1991	90	—
Calgary Pow 5¼	1982	84	—
Can Elec 4	1968	98	—
Cdn Wes NG 5⅜	1983	85	—
Cons Gas 5¼	1984	84	—
Cons Gas 5	1978	83	—
Gs Lakes P 5¾	1977	88	—
Lakeland NG 6	1982	78	—
Marit Elect 5½	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	85	—
Northwr Ut 5½	1938	80	—
N. Ont. NG 5¼	1982	77	—
Northern Tel 5¾	1983	84	—
Que. NG 7	1990	89	—
Qne NG 6	1988	78	—
Que Tel	1989	95	—
TC Pipeline 585 9	1987	83	—
Union G 5½	1977	93	—
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	97½	—
Eaton's Realties 3½	1968	98½	—
Loblaw 5½	1983	83	—
Steinberg Prop e	1984	84½	—

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adonac	2.60	2.84
Andreae Equity	3.65	3.99
All Cdn Com	8.05	8.80
All Cdn Div	9.88	10.80
All Cdn Ven	8.55	9.34
American Growth	7.14	7.80
Associate Investors	4.80	4.65
Beautron	38.80	42.13
Canada Growth	7.33	8.05
Canada Security	4.67	5.13
Cdn Gas Energy	13.46	14.75
Cdn Investment Fund	4.00	4.39
Cdn Scudder Fund	17.35	17.35
Cdn Sec Growth	7.51	8.23
Cdn Trusteed	4.51	4.93
Canfund	54.18	56.89
Champion Mutual	7.30	7.72
Collective Mutual	6.73	7.32
Commonwealth Intl	10.55	11.56
Commonwealth Intl Lever	12.48	13.68
Corporate Investors	5.88	6.43
Diversified Income A	1.43	1.58
Diversified Income B	4.75	5.21
xDividend Shares	3.80	4.17
Dominion Compound	4.39	4.77
xDreyfus	15.16	16.55
Entorex Investment	5.17	5.65
European Growth	7.67	8.38
Executive Fund of Cda	7.68	8.06
Exec. Inv. Intl. Ltd.	8.29	8.70
Federated Financial	5.57	6.09
Federated Growth	7.96	8.70
xFidelity Trend	30.44	33.09
Fonds Collectif A	6.76	7.34
Fonds Collectif B	—	—
Fonds Collectif C	8.98	9.76
Fonds Desjardins A	4.75	—
Fonds Desjardins B	4.41	—
Fraser	12.20	12.26
Gis Compound	9.42	10.30
Gis Income	4.21	4.61
Growth Equity	7.13	7.79
Guardian Growth	8.15	8.91
Growth Oil and Gas	7.46	8.20
Harvard	11.65	12.73
Investors Growth	10.52	11.43
Investors Ltl Mutual	7.74	8.41
Investors Mutual	5.27	5.73
Keystone Canada	8.27	9.08
xKeystone Cust S-1	21.99	23.99
xKeystone Cust S-4	7.75	8.46
xKeystone Cust K-2	7.16	7.81
Le Fonds P.E.P.	4.11	4.46
xLexington Research	17.86	19.52
Maison M. Fund	4.30	4.92
Mutual Accumulating	5.45	5.96
Mutual Bond	8.19	8.56
Mutual Bond Income	4.94	5.16
Mutual Growth	6.47	7.08
Mutual Income	6.09	6.66
Natrusco	12.57	13.07
Natural Resources	7.74	8.46
xOne Williams Street	17.67	17.67
Pension Mutual	13.17	14.39
Pret et Rev.	7.35	8.00
Provident Mutual	6.68	7.28
xPutnam Growth	13.09	14.31
Radisson	13.03	14.32
Regent Fund	10.64	11.63
Royfund	5.22	5.58
Sav. Inv. Pret et Rev.	7.28	7.95
Spec	13.03	14.32
Taurus	7.46	8.23
xTV Electronics	30.30	10.90
Times Investment Fund	5.93	5.96
United Accumulative	11.61	12.69
United American	3.90	3.97
Universal Savings Equity	3.75	4.26
Western Growth	4.99	5.45
York Fund of Canada	4.07	4.42

x—Fonds americains.

NOMINATIONS À LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE



G. J. Touchie — A. H. Crockett — C. E. Ritchie

La Banque de Nouvelle-Écosse annonce les nominations suivantes dans ses cadres de haute direction.

M. A. H. Crockett, anciennement gérant général pour le Québec deviendra gérant général en chef. M. Crockett est nommé directeur-administrateur principal de la Banque avec comme responsabilité particulière les opérations de la Banque à l'intérieur du pays.

M. C. E. Ritchie, anciennement gérant général adjoint deviendra gérant général en chef, international. M. Ritchie assumera les responsabilités générales des activités de la Banque en dehors du Canada.

Ces deux directeurs prendront leurs fonctions au bureau administratif de la compagnie à Toronto.

M. G. J. Touchie, qui était gérant général en chef, prend sa retraite avec pension pour raisons de santé après avoir été au service de la Banque pendant quarante-deux ans.

VOUS CHERCHEZ UN LOCAL POUR BUREAU?

Saviez-vous que plusieurs locaux pour bureaux, d'un grand chic et entièrement climatisés sont maintenant disponibles tout près de la Place Ville-Marie et à loyer très raisonnable.

Pour renseignements M. CRAIG CHISHOLM — Tél. 849-4741, poste 445

TRUST ROYAL
Agents de location et de gestion

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Bibliothécaire diplômée

FONCTIONS — Diriger le service dans son ensemble — Responsable de la bibliothèque de l'hôpital qui comprend 45 sections, 30,000 livres et 400 périodiques — Responsable de l'évaluation des livres et des périodiques en regard du budget approuvé.

QUALIFICATIONS — Posséder un diplôme de bibliothécaire — Un minimum de 5 ans d'expérience, de préférence à titre de chef.

SALAIRE — Selon l'expérience — Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au Directeur du Personnel.

HOPITAL SAINT-JEAN DE DIEU
MONTREAL-GAMELIN : 254-8381, ext. 266

VENDEUR HAUTEMENT QUALIFIE
Financièrement solvable

parfaitement bilingue, capable d'assumer la direction des ventes pour une compagnie de fournitures médicales établie depuis longtemps. Faut être laborieux, ambitieux, fiable et sobre. Avoir fait sa 12e année au moins.

SALAIRE $10,000 avec possibilité de $15,000 et plus

Ecrire en anglais à la main à:
CASE 1231,
BUREAU DE POSTE DE ST-LAURENT
Montréal 9, Québec.

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Une des plus importantes maisons de spécialités pharmaceutiques au pays requiert un représentant médical soit pour la région de Montréal ou celle de Québec. Les postulants doivent posséder une formation universitaire. (Minimum de 2 années d'études en science, en pharmacie, ou dans une discipline connexe) ou une expérience équivalente.

Salaire intéressant auquel est ajouté un généreux système de boni. Excellent régime d'avantages sociaux. Automobile fournie.

Veuillez postuler par écrit et faire parvenir votre curriculum vitae au:

SERVICE DE LA VENTE
LABORATOIRES AYERST
Case postale 6115 Montréal, Qué.

COMPTABILITE

SI VOUS ETES :
Bilingue
Agé de moins de 31 ans.
Versé en comptabilité (diplôme non requis).
Experimenté en procédures de bureau et connaissez le rouage des affaires.

SI VOUS :
Etes consentant à partager le travail avec le bout de livres.
Etes apte à tenir un jeu complet de livres, de l'enregistrement à la préparation des états financiers.
Pouvez maintenir toutes les phases de financement, de la collection aux employés bancaires dans les 8 chèques.
Pouvez préparer budgets et
Pouvez analyser vos procédures de bureau et résoudre les difficultés sur le champ.
Pouvez prendre part aux décisions administratives des directeurs et à leur soupe d'accident.
Si vous répondez à toutes ces conditions
et voulez travailler fort

ALORS :
Nous avons besoin de vous.
Nous vous offrons un avenir excellent.

S.V.P. TELEPHONEZ A 738-7113

Homme bilingue entre 25 et 35 ans demandé pour s'occuper de la perception des comptes d'une compagnie finance.
Devra être capable de faire des enquêtes sur les clients et avoir des notions de comptabilité.

CAPRI FINANCE CORP.
3897, BANNANTYNE, VERDUN
Voir M. F. Gagnon

REPRÉSENTANT DES VENTES

Une grande société s'occupant d'immeubles recherche les services d'un jeune homme bilingue avec expérience dans la vente dont la rémunération sera sur une base de salaire. L'expérience dans le domaine d'immeubles n'est pas nécessaire.

S.V.P. veuillez envoyer le résumé en anglais et indiquer le salaire demandé.

CASE 10,433, LA PRESSE

JEUNE HOMME 21-30 ans
AYANT COMPLETE
COURS SECONDAIRE OU UNIVERSITAIRE

Nous recherchons un jeune homme bilingue que nous désirons entraîner comme conseiller en assurance-vie, principalement en regard des problèmes de succession et de fonds de retraite.
Salaire pour débuter, $500.00 et plus par mois.
Possibilité de gérance dans un avenir rapproché.

POUR RENDEZ-VOUS
Mlle Micheline Adam
GEO. TANGUAY & FILS LTEE
527-4161 — loc. 55
ou écrire à
4489 Papineau — Montréal

Occasion exceptionnelle pour
GERANT DES VENTES DE FORMULES COMMERCIALES

L'homme que nous recherchons devra assumer l'entière responsabilité de la direction de l'équipe de vente grandissante d'une entreprise dynamique de formules commerciales.
Il sera bilingue, âgé de 25 à 40 ans. Salaire à débattre; intéressants avantages marginaux. Veuillez faire parvenir résumé mentionnant expérience et instruction à

CASE 10,450, LA PRESSE

Notre personnel est au courant de cette demande

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1200	8⅛	8	8
Algoma	1780	18	17¾	17¾
Alliance	3300	10	9	9
Alcan	1991	28¼	28⅛	28¼
Alcan 4½	—	36½	36½	—
Alcan 2 Pr	—	38¾	38¾	—
Ang T 290 Pr	—	42	42	—
Asbestos	870	20¼	20¼	20¼
Atl Sug	—	11¼	11¼	—
B CN	525	11	10⅞	10⅞
B d'Epargne	—	10	10	—
B Imp-C	2263	13¼	13¼	13¾
B Mont	2759	11⅞	11⅜	11⅝
B N-E	1950	15¾	15¾	15¾
B PC	600	8⅜	8½	8½
B Roy	309	15¾	15¾	15¾
B Tor-D	100	14⅛	14⅛	14⅛
Bell Phone	1670	44¼	43⅝	43¾
Brazil	1080	13¾	13¼	13¾
BA OIL	7x??	43½	43¼	43½
BC Forest	—	15¼	15½	—
Brinco	1150	320	315	320
CAE	1690	11⅞	11⅝	11⅞
Cal Pow	400	22½	22½	22½
C P 5.40 Pr	—	103½	103½	—
Can Cem	174	32	31¾	31¾
C Cem Pr	500	22	22	22
Can Iron	—	16⅜	16¼	—
CSL	—	24	24	—
C Brew	1345	8	7⅞	8
C Br Al	—	16½	16½	—
c Chem w	200	240	240	240
CIL	—	15	15	—
CI Pow	—	32	31⅞	—
C Marconi	1500	6⅞	6¼	6¼
CPR	1321	57⅜	56¾	56¾
CPR 3 p	480	10⅛	10	10⅛
CPI p	1280	24⅛	24⅛	24⅛
C Ptino	5600	15	14⅞	15
CPP Sec A	—	19	19	—
C Vickers	—	12	11	—
Central Del	200	22⅞	22⅝	22⅞
Chemcell	1425	7¾	7¾	7¾
Col Cell	1000	385	380	380
Cominco	340	26¼	26	26
Cons Bath	710	22	21¾	21¾
Cons Bath w	100	4.0	400	400
Consu Glass	—	13⅜	13⅜	—
Corby A	350	30	30	30
Couvrette	—	495	480	—
Cr Zell A	100	15	15	15
Crush Int	300	12¼	12¼	12¼
Deneault	300	9½	9½	9½
Denison	1525	80½	80¼	8 ½
Dist Seag	1021	44	43⅞	44
Dome Pete	—	59½	59½	—
D Bridge	100	15½	15½	15½
D Coal Pr	670	17	16½	17
Do Fasco	1100	17¾	17½	17¾
D Glass	—	10⅜	10½	—
D Stores	—	16⅛	16⅜	—
Domtar	7655	10	9⅞	9⅞
D Text	1200	17	17	17
Du Pont	—	25⅛	25	—
Dupuis (A)	200	7⅛	7⅛	7⅛
Falcon	452	100⅝	99¾	99¾
Fam Play	100	46	46	46
F Collection	—	13½	13⅛	—
Fleetwood	200	21	21	21
Fraser	200	17½	17½	17½
Fr Pete	—	770	770	—
Fulcrum Inv	—	335	335	—
Fulcrum Pr	200	8	8	8
Glengair	1000	270	270	270
GL Paper	4000	16½	16½	16½
Hardee	—	280	280	—
Hawk Sidd	2135	405	385	405
Home (A)	200	26	25¾	25⅞
Home (B)	150	28½	28½	28½
Horne Pf	400	345	345	—
Hud Bay M	—	56½	55½	—
HBC	8	23⅜	22½	—
Husky Oil	450	24⅛	23⅝	23⅝
Husky (C) Pr	—	81	78½	—
Husky D w	2500	14⅛	13⅞	13⅞
Imp Oil	—	69¾	69	—
Imp Tob	100	13⅜	13⅜	13⅜
Ind Accep	340	20	20	20
Inglis	—	12	12	—
Inland NG	—	10	10	—
Int Nickel	700	122	121¾	121¾
Int Pap	—	34¼	33¾	—
Int Util	300	42¾	42¾	42¾
Int Util Pr	500	43	42⅞	43
Inter PL	—	22	22	—
Invest Gr "A"	300	8⅛	8⅛	8⅛
Jamaica PS	2400	79	78	79
Labatt	160	14¼	14¼	14¼
Lamontagne A	—	325	325	—
Laplaw (A)	—	6⅞	6⅞	—
Laplaw (B)	200	7	7	7
Loeb M	400	14½	14½	14½
MacKinn Pr	100	8	8	8
McLaren BA	200	17	17	17
MacLeran (B)	3100	17½	17¾	17¾
MacMillan	2775	23⅜	23⅜	23⅝
Marit Tel	—	19¾	19¾	—
Massey F	1740	17¼	17⅛	17⅛
McAllister	—	9½	9¼	—
Molson (A)	375	18¼	18½	18½
Molson (B)	400	18½	18½	18½
Mtl Trust	—	14	14	—
Moore Corp	4785	29⅛	29	29⅛
MorseR A	—	20	20	—
MorseR B	—	19½	19½	—
Murphy Oil	300	10	10	10
Murphy Oil Pr	—	31	31	—
Mussens	100	6⅛	6¼	6⅛
NB Tel	—	14⅜	14¼	—
Noranda	145	50¼	50¼	50¼
NS LP	200	9	9	9
Ogilvie	56426	19½	19	19⅛
Osnawa	—	34¾	34	—
Pac Pete	—	19¼	19½	—
Phillips C	200	9	9	9
Placer	—	31¾	31⅝	—
P Corp	100	7⅞	7⅞	7⅞
Price	620	10⅛	10	10
QN Gas	4000	10⅝	10½	10⅝
Reitman's	—	11⅜	11¼	—
Rio Alg	—	35⅜	35¼	—
Rolland A	—	8½	8½	—
Ronalds F	600	16	16	16
Rothmans	—	26½	26½	—
Royal Trust	1650	18¾	18⅝	18¾
St L Cem	—	17	17	—
Salada F	300	10¼	10¼	10¼
Scott LaS	—	46	45⅛	—
Shell Can	1100	35	34½	35
Shell I p	105	34⅞	34⅞	34⅞
Shell I w	—	16½	16½	—
Shop Save	—	11¾	11¾	—
Simpsons	5665	35¼	35¼	35¼
Southam	50	49½	49½	49½
SS Steel	500	8¾	8¾	8¾
Steel Can	200	20⅜	20⅜	20⅜
Steinbg A	168	16¾	16¾	16¾
Steinbg p	—	87	87	—
Texaco Can	25	30½	30½	30½
T Grp (A)	—	7⅞	7⅞	—
Tr-C Corp	—	7½	7½	—
Tr-C PL	112	27½	27½	27½
Tr Mt PL	295	17⅜	17⅜	17⅜
Triad Oil	500	268	268	268
UAP Inc	—	18	17¾	—
Versafood (A)	800	14½	14½	14½
Viau	700	13¾	13¼	13¼
Walax	—	15¾	15	—
Walk GW	1700	34¾	34⅜	34½
W et Knapp	1700	16	16	16
Weldwood	450	11	11	11
WCoast Tr	725	23⅛	23¼	23⅜
Weston (A)	100	14⅝	14⅝	14⅝
Zeller's	290	39½	39½	39½

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	1500	44	44	44
Alax	6000	18	18	18
Alsof	—	5	5	—
Ameranium	16000	4	4	4
Am Mt En	1000	285	275	285
Anthonian	8000	13	13	13
Arno	3500	4½	4½	4½
Baker Talc	—	25½	25½	—
band Ore	1000	12	12	12
Bateman	3000	8	7½	7½
Beauce Pl	500	10	10	10
Black Hk	—	37	37	—
Black Riv	2000	7½	7½	7½
Blue Bon	800	275	275	275
Bruneau	500	15	15	15
Burnt Hill	3500	59	58	59
Cadillo	6900	415	410	415
CDRH	—	8½	8¼	—
C Keeley	—	10	10	—
C Magnesite	2500	35	35	35
C Security	—	310	310	—
Cn Mines	2000	30	30	30
Cart Q	—	11	10½	—
Cassidy's	—	7¼	7⅛	—
Chemalloy	2400	45	45	45
Chipman	1500	10	10	10
Coastal M	—	8½	8½	—
Com HM	—	100	100	—
Commdore	3040	340	335	335
Cominga	6000	17	17	17
C Canoram	—	14½	14	—
C Manitoba	33500	52	49	52
C Magador	10600	18	16	18
C New P	—	54	50	—
C Persh	1000	19½	10⅛	19½
CQ Smelt	4884	265	260	263
C Virginia	3500	70	67	70
Corgemin	500	65	65	65
Cr MG	200	180	180	180
Credo	—	27	27	—
Dev Elb	9000	41	36½	36½
Dolson	500	9½	9½	9½
Dm Exp	—	17	17	—
Dm Lease	5500	16	14½	14½
Domco	—	10⅛	10	—
Dumagami	2000	35	35	35
Dumont	10000	22	22	22
Duvan	6000	11	11	11
Eag Gld	181495	292	280	284
East Sull	1000	600	600	600
Empire Min	—	10	10	—
Fab Met	—	8	7	—
Fidelity	—	21	20	—
FT Reliance	1500	40	30	40
Futurity	5000	35	35	35
Furlong	—	265	260	—
Ghistau	1500	5½	5½	5½
Gilchrist	300	455	450	450
Glen Lake	500	225	225	225
Grt W Min	—	56	56	—
Grissel	900	400	395	400
Guard Mines	5500	45	41	45
Imbrex	—	5	5	—
Inland Ch	—	7¼	7¼	—
Inspirtn Pr	—	17½	17½	—
Int Ceram	1500	5	5	5
Int Dredg	—	5	5	—
James Bay	13500	68	66	68
Keltic Mng	—	20	18	—
Kenting Av	100	37½	37½	37½
Klena	500	90	90	90
Kodiac Pet	2700	105	105	105
Lemieux Copp	1500	38	37	38
Lingside	—	5	4½	—
Louanna G	4000	15	15	15
Massval	3000	9	9	9
Merrill	—	220	210	—
Mid-Chib	500	14	14	14
Mildeno	15600	220	220	220
Mira Mines	9000	42	40	40
Mistango	1000	25½	25½	25½
Molyb	—	200	200	—
Mt Pleast	1000	13	13	13
Muscocho	—	17	16½	—
Native Min	2500	9½	9½	9½
N Formaq	—	4	3½	—
N Glacier	—	26	24	—
NW MT Costlg	500	24	24	24
Nocana	—	4½	4½	—
Nu-Lac M	6000	36	35	36
NW Canalask	2000	2	12	12
Opem Ex	10500	32½	31	32
Pat Silver	1500	28	27	27
Peace Riv	517	570	560	570
Pennbec	—	10	9½	—
Peso S	800	190	190	190
Phoenix O	400	355	350	355
Pine Ridge	—	17	16	—
Pitt Gold	1000	5½	5½	5½
Q Cobalt	200	150	150	150
Que Explor	4000	25	24	25
Que PH 55	—	13	5	—
Queenston	3000	17	16	16
Kascneria	—	15	15	—
Ranger O	500	525	525	525
Red Crest	—	3	3	—
RA Pete "B"	1400	122	105	120
Rusty L	—	—	—	—
St-L Calum	1466	185	180	185
St Lucie Ex	2500	—	—	—
Sapawe	—	6½	6½	—
Seaway H	—	8¾	7	—
Shawining Mng	—	35	35	—
Silver Reg	2000	18	18	18
Silver Sum	1000	12½	12½	12½
Silver T	—	9	9	—
S Dufault	15500	16	15	15
Air		140	135	45
Std Gold	5500	20	17	20
Superbon	—	20	58	—
Subex	1300	240	233	233
Sullivan	800	405	405	405
Superpack	—	93⅜	93⅜	—
Tazin	43800	22	20	20
Titan	63500	19	13	16
Trsterre	—	15	15	—
U Canso	300	605	605	605
U Corp (B)	—	14	14	—
Un Obalski	9200	154	150	150
Val-Mar	500	275	275	275
V Der Hout	—	250	250	—
Wallie Dufault	—	18	8	—
Westairs	—	13½	13½	—
West Hill	—	28½	28½	—
West Tin	500	14	14	14
Wisconsin	75	—	38½	38½

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+.22	+.20	+1.87	+.37	+.08
Clôture — 16 janvier	169.66	132.44	126.86	158.29	84.59
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Banque de Montréal X	$0.13 tr.	1-3-68	31-1-68
Canada Bread "A"	$0.68¾ tr.	1-2-68	12-1-68
Husky Oil Canada (A & B 6% priv.)	$0.75 tr.	1-4-68	1-3-68
Jockey Club (6% priv.)	$0.15 tr.	15-4-68	29-3-68
id (B 5½% priv.)	$0.13¾ tr.	15-4-68	29-3-68
id (3.60% 1963 priv.)	$0.14 tr.	15-4-68	29-3-68
Hudson Bay Mining & Smelting	$0.85 tr.	11-3-68	12-2-68
Northwestern Utilities (4% priv.)	$1.00 tr.	1-2-68	22-1-68
Victoria & Grey Trust (5.35% priv.)	$0.66¾ tr.	1-4-68	14-3-68

(X) Augmentation de 1 cent par action.

cote des grains

16 janvier 1968

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
LIN :				
Mai	3.60¾	3.61	3.58¾	3.58¾
Juil.	3.59	3.59½	3.56¾	3.56¾
Oct.	3.39½	3.39½	3.37⅜	3.37⅜
GRAINE DE COLZA :				
Jan.	2.33½	2.33⅜	2.33½	2.33⅜
Mars	2.34½	2.34⅜	2.34½	2.34⅜
Mai	2.33	2.33½	2.32⅜	2.33
Juil.	—	—	—	2.33⅛
AVOINE :				
Mai	.95	—	—	.95
Juil.	—	—	—	.94¾
Oct.	—	—	—	.93½
ORGE :				
Mai	1.26⅞	—	—	1.26⅞
Juil.	1.26¾	—	—	1.26⅝
Oct.	—	—	—	1.26⅝
SEIGLE :				
Mai	1.36⅛	1.36⅛	1.36	1.36⅛
Juil.	1.33½	1.33½	1.33	1.32⅝
Oct.	—	—	—	1.33⅜

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère .92, 1 fourragère .91¼, 2 fourragère .84¼, 3 fourragère .80¼, fourragère mélangée .57.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.24⅜, 2 cw 2-rang, 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.22⅛, 2 fourragère 1.20⅛, 3 fourragère 1.14⅛.

Seigle : 1 et 2 cw 1.32½, 3 cw 1.27⅛, 4 cw 1.14⅜, ergoté 1.05⅜, sur voie 1.30⅝.

Lin : 1 cw 2.48⅜, 2 cw 2.44⅝, 3 cw 3.18⅝, sur voie 2.48⅛.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.33⅝, No 2 Cdn 2.18⅝.

Marché du lin :

Prix comptant : 3.37⅛.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
FEVES SOYA :				
Jan.	2.69¾	2.70	2.69⅜	2.69⅝
Mars	2.73⅜	2.74	2.73⅝	2.73½
Mai	2.77½	2.77½	2.77⅛	2.77¼
Juil.	2.79½	2.79⅝	2.79	2.79
Août	2.78¾	2.78½	2.77⅞	2.78
Sept.	2.73¾	2.73⅝	2.72⅝	2.73⅛
Nov.	2.70	2.70⅜	2.69⅝	2.70¼
BLE :				
Mars	1.48⅜	1.49⅛	1.48½	1.48⅝
Mai	1.52⅜	1.52⅝	1.52	1.52½
Juil.	1.52⅜	1.52⅝	1.51⅝	1.52
Sept.	1.55½	1.55⅝	1.53¾	1.55¼
Déc.	1.60½	1.60⅝	1.60¼	1.60¾
MAIS :				
Mars	1.18½	1.20⅛	1.18½	1.19¾
Mai	1.23⅛	1.24	1.23½	1.23⅝
Juil.	1.26¾	1.27	1.26½	1.26⅝
Sept.	1.28⅛	1.28⅜	1.28	1.28⅛
Déc.	1.26⅛	1.26⅜	1.26¼	1.26⅜
AVOINE :				
Mars	75⅜	76	75¼	75¼
Mai	74¼	74⅝	74¼	74½
Juil.	72⅝	72⅝	72⅜	72⅝
Sept.	71⅜	72	71⅜	71⅝
Déc.	74¼	74⅜	74¼	74⅜
SEIGLE				
Mars	1.21⅝	1.21⅝	1.20⅛	1.20⅝
Mai	1.23⅞	1.23⅞	1.23¼	1.23⅝
Juil.	1.25	1.25	1.24⅜	1.24⅜
Sept.	1.26⅛	1.26⅛	1.26	1.26
Déc.	1.29⅜	1.29⅜	1.29⅛	1.29¼

fruits et légumes

(PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh $1.50 à $2, commerciales $1 à $1.15, Wolfe River $1.25 à $1.40, Russet $3 à $4, Cortland $1.50 à $2 le boisseau.

Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Carottes : $3 les 50 livres, $6 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

Choux verts : $1.75 à $2 la douz. ; choux rouges : $2 pour 18, Savoy $2.25 pour 18.

Endives : $4 pour 8 livres.

Oignons : jaunes, gros $3.50 à $3.75 les 50 livres, moyens $2.75 à $3 les 50 livres, $3.50 à $4 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, petits 48 le sac de 10 livres, rouges $2.50 les 50 livres, $2 à $2.25 pour 12 cellos de 2 livres.

Pommes de terre : $1.15 les 50 livres.

Panais : $2 les 50 livres, $2.75 le boisseau.

Poireaux : $1 à $1.25 la douzaine.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 les 50 livres, no 2 .75 à $1 les 50 livres, $1.75 le minot.

Marché des bestiaux

(PC) — Hier, les prix des bestiaux de toutes catégories étaient légèrement plus bas comparés à ceux du mardi précédent aux marchés de Montréal. La demande était assez bonne et le commerce modérément actif.

Les arrivages : 634 bêtes à cornes, 489 veaux, 43 porcs, 17 moutons et agneaux.

Les **bouvillons** de choix se vendaient $29, ceux de bonne qualité $27.85 à $28, ceux de qualité moyenne $26.75 à $27.75, ceux de qualité commune $23 à $26.30.

Les **taures** de bonne qualité se vendaient $22.75 à $23.50, celles de qualité moyenne $21.25 à $22.50, celles de qualité commune $18 à $21.

Les **vaches** de bonne qualité se vendaient $20.25, celles de qualité moyenne $16.25 à $18.50, celles de qualité commune $15 à $17.25, tandis que les morceaux destinés à la mise en conserve se vendaient $13 à $15.

Les **taureaux** de bonne qualité se vendaient $22.50 à $25, ceux de qualités commune ou moyenne $18.25 à $22.

Les **veaux** de bonne qualité se vendaient $37.50 à $44.50, ceux de qualité moyenne $34.50 à $38.25, ceux de qualité commune $20.50 à $34.

Les prix des porcs n'ont pas été établis.

Les moutons de qualité ordinaire se vendaient $6 les cent livres.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	14
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatross	20	25
Amal Mng	3	—
Americ	5	7
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beaucnemin	—	40
Bald Mt.	3	5
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	9	12
Burrex	1	14
Chibtown	40	45
Clearwater	10	15
Ciero	15	20
Columbia River	45	50
Can Javelin	11¼	11¾
Cuvier	3	5
De Lesseps	60	70
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubisson	2	4
Ducros	60	70
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	4	7
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	—	25
Gibson	3	8
Gold Star	5	10
Grt Lake Nickel	3.30	3.50
Hucamp	55	60
Independent	3	5
Iroquois	10	20
Imperial Miner	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	35	50
Juma	5	10
Kewagama	5	8
Kukatush	7.00	8.00
Lake Beaver	15	18
Leeds Metal	7	12
Little Tex	—	10
Lun Echo	25	30
Madex	25	35
Main Oka	7	12
Mt Cartier	40	48
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybia	20	25
Noganta	20	30
Nat. Malartic	1.85	1.95
Nemrod	15	—
New Assoc. Dev	6	9
New Baska	15	20
New Insco	16	19
New Lorie	7	9
New Miller	3½	6½
New Pascalis	30	35
Nipiron	20	30
Norque	5	8
Nouvelle	38	48
Okiend	1	2
Olympus	—	23
Prado	2.10	2.30
Quejo	3	5
Radio Hill	70	80
Ran Lux	—	25
Rand Mat	2	5
Seaway	3	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	4.50	5.50
Thunder Bay	1.00	1.20
Timroe	10	—
Waco Pete	4	7
Ivanson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Weegee	1.45	1.55
Young Dove	13	15

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Baie d'Eeonomie Que	6¼	7
Bank West	13	14
BC Moly	8½	9¼
Carrier	9	9½
Chartered Cred't	2¼	3
Cons Theo	6½	—
Credit St L "B"	15½	17
Crown Life	19½	20½
East C Sav	4¼	5¼
Grenache	2.65	3.00
Ind Life	12	15
Income	6½	7½
Int. Systcoms	21	22
Jenkins	16	18
La Prevoy	14	16
Les Prevoy	6½	7½
Lincoln Trust	5	6
Loeb wts	23	26
London Life	42	44
Monarch Life	65	75
NS Trust	47	49
id 5 pr	47	49
NW Life	6½	8
Pac Gas	14	15
Paco	1.15	1.40
Permeator	14½	16
Seaboard	6½	8
Scintrex	14¾	15¼
Simpsons wts	0.50	—
Supersol	4	4¾
Soc d'Arm et Kld	22	24
Stabilite	3½	5
Steadman	23½	24½
Trizec	1.75	2.25
Un Amus	—	24
id B	—	23
Well Bank	1¼	1¾
Wind Life	8	9
Velcro	51½	52½
Zodiac	1.25	2.00

ameri CAINE

Ventes	Haut	Bas	3 h.
24200 Allegh CP w	13⅜	13	13
6000 Atlas CP w	3⅜	3⅜	3⅜
1400 Barnes Eng	38	38⅛	38⅛
11400 Brazil L&P	12⅞	12⅝	12⅝
3900 Bishop Ind	15⅜	14⅝	14⅞
600 Brit Am Oil	39⅞	39⅞	—
600 Brit Pet	7.9/16	7⅛	7⅛
75000 Can Javelin	12¼	11⅞	12
4700 Can Marconi	7¼	7	7
4400 Dixilyn CP	30⅛	29½	30⅛
400 Cott Corp	10⅛	10⅛	10⅛
1200 Creole Pet	35⅞	33½	35¾
21100 Dynalectron	22⅜	21¾	22⅛
3600 Felmont Pet	15⅞	15⅝	15⅞
30 Ford Can	159½	156	156
6400 Div Metals	70	68	69½
1200 Hunt Chem	38½	38	38½
100 Jeanette Gl	14⅛	—	—
3000 La Land	63½	63	63⅜
4300 Molybdenum	38½	38¼	38⅜
11600 Pancoas VTC	3½	3⅛	3⅜
400 Philips Elec	32⅜	32⅛	32⅜
4600 Scurry Rain	46	45	45⅞
1300 Rodney Mtl	39⅜	39½	39½
14100 Seeman Br	12	11⅛	11½
4300 Solitron	247⅜	242½	245½
2800 Shatt Denn	7⅜	7⅛	7⅜
8600 Syntex	76⅛	75⅛	76⅛
2600 Tech Oper	40⅜	40	40
100 Tri Cont w	56½	—	—
1000 US Filter	15⅜	15½	15½
18900 Un Asbestos	8	7⅛	7.15/16

Deux hommes se trouvent dans un hôpital, l'un à côté de l'autre. Le premier a le bras bandé, le second la tête. Le premier examine son voisin et, pensivement, il lui demande : "Blessé à la tête ?" — "Non", répond le voisin, "Maharadja." (tp)

du parquet de la bourse

Repli modéré à Wall Street

Sauf les papeteries, légèrement en baisse, les autres groupes de valeurs évoluent étroitement en hausse cet après-midi à la **Bourse de Montréal.** L'activité du marché est modérée.

Chez les gagnants, parmi les valeurs les plus actives, Ogilvie Flour progresse de ⅜ à 19⅜ sur des échanges de près de 34,000 actions. La banque de Montréal gagne ⅜ à 11¾, Hawker-Siddeley 15 cents à 4.05, Stelco ¼ à 20⅜, Walker ½ à 34½, Seagrams ⅜ à 44½, Inco ⅜ à 122, Canadien Pacifique ⅛ à 57¼, Corby "A" ⅛ à 30 et Brinco 5 cents à 3.20.

Chez les perdants, Falconbridge baisse de 1¼ à 99¾, Denison Mines de ½ à 80½, Alcan de ¼ à 28⅜, Home Oil "A" de ⅜ à 25⅞ et Ronalds Federated de ½ à 16. La banque Provinciale perd ¼ à 8½ et Algoma Steel ⅛ à 17¾.

Dans le secteur minier et pétrolier à la Bourse Canadienne, Wisconsin gagne .01 à 42 cents, Eagle Mines .05 à 2.85, Consolidated Manitoba .03 à 50 cents, Tazin .01 à 21 cents; Amerainium perd .01½ à 4 cents et North American Rare Metals en perd 3 à 35 cents.

* * *

La tendance est mixte à la **Bourse de Toronto** jusqu'en début d'après-midi.

Aux industrielles, Ogilvie gagne ¼ à 19¼, Great Lakes Power ½ à 18½ et la banque de Montréal ⅜ à 11⅝. Magna Electronics baisse de ⅞ à 17 et Levy Industries de ¾ à 30¾.

Aux aurifères, Giant Yellowknife gagne ½ à 11 et Dickenson 20 cents à 3.75. Kerr-Addison perd ⅛ à 19¼. Aux pétroles de l'Ouest, Banff Oil perd ¼ à 15 tandis que Hudson Bay Oil gagne ½ à 44½ et United Canso 20 cents à 6.05. Parmi les métaux non ferreux, Denison perd ½ à 80½ et Hollinger ¾ à 27¼.

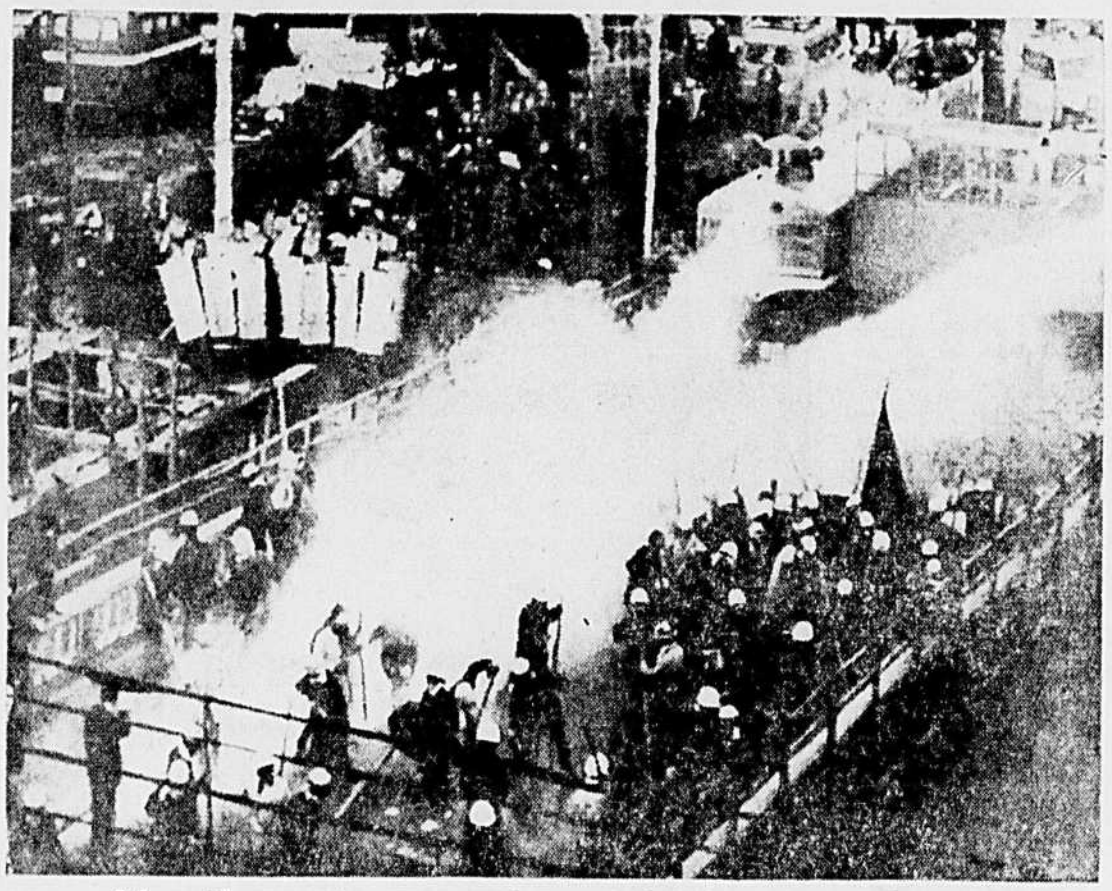
* * *

Le marché continue de se maintenir modérément en baisse cet après-midi à **Wall Street** alors que les titres en baisse l'emportent s

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 5 / PAGES 57-76 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / ARTS ET SPECTACLES

MONTREAL, MERCREDI 17 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 14



Manifestations anti-américaines au Japon

SASEBO, Japon (UPI, AFP, PA) — L'arrivée prochaine du porte-avions américain "Enterprise" dans le port de Sasebo a soulevé la colère des étudiants japonais qui manifestent violemment aujourd'hui à Sasebo et à Tokyo. La police japonaise a mobilisé de très forts effectifs pour venir à bout des manifestants.

Sur la photo, les policiers de la ville portuaire ont dû utiliser des lances d'incendie et des gaz lacrymogènes pour mater les quelques centaines d'étudiants, la plupart des extrémistes de gauche, qui s'étaient réunis ce matin aux abords du port dans l'intention évidente de déclencher une bagarre. Ils étaient armés de longues perches et avaient ramassé des pierres le long du ballast.

A Tokyo, on évalue à 8,000 le nombre d'étudiants et de jeunes travailleurs réunis dans le parc Hibiya, à quelques rues du palais royal. La manifestation doit avoir lieu plus tard dans la journée devant les édifices du parlement et devant l'ambassade américaine.

deux endroits ont fait plus de deu xendroits ont fait plus de 150 blessés parmi lesquels on compte des policiers, des agents de sécurité du port (à Sasebo), des journalistes et des manifestants. Certains ont dû être hospitalisés.

Le navire américain de 75,000 tonnes est attendu à Sasebo demain ou à bonne heure vendredi. Les étudiants japonais se sont jurés, dit-on, d'empêcher le navire d'accoster en utilisant les mêmes méthodes qu'en 1960 alors que le bateau qui transportait le général Eisenhower avait été incapable d'atteindre le port.

L'austérité n'est pas la clé du Marché Commun

De Gaulle persiste à dire "non" à la Grande-Bretagne

d'après AFP-UPI-Reuter

Désappointement et inquiétude chez plusieurs alliés de la Grande-Bretagne, refus du président de Gaulle de reconsidérer la possibilité d'admettre l'Angleterre au sein du Marché commun, telles sont les principales réactions qui ont suivi l'annonce faite hier par le premier ministre Harold Wilson d'une réduction de dépenses de plus de deux milliards de dollars.

La France, par la voix de son ministre de l'Information, M. Georges Gorse, a clairement laissé voir aujourd'hui que l'historique revision du rôle de la Grande-Bretagne dans le monde faite par le gouvernement de Londres ne lui ouvrirait pas pour autant les portes du Marché commun.

Après avoir étudié le nouveau régime d'austérité que vient de s'imposer la Grande-Bretagne, le général de Gaulle a déclaré, au cours d'une réunion du Conseil des ministres, que "dans les circonstances actuelles, il est plus raisonnable et plus intéressant pour les "Six" de rester entre eux".

M. Gorse a révélé que le Cabinet "a pris note de la nouvelle orientation de la politique britannique qui s'intéressera à l'avenir plus à l'Europe qu'aux autres parties du monde".

On ne sait pas encore qu'elle preuve supplémentaire exigera le général de Gaulle de la part de Londres pour démontrer que la Grande-Bretagne veut lier son destin à celui de l'Europe. Il semble bien que de Gaulle croit encore que la Grande-Bretagne devra réduire son rôle international suffisamment pour que la livre sterling ne soit plus considérée, en compagnie du dollar, comme devise mondiale de réserve, avant de lever son veto à l'adhésion de Londres au sein de la CEE.

A Washington, la décision de Londres de se retirer militairement du Sud-Est asiatique du golfe persique, et d'annuler une commande d'avions "F-111" d'une valeur d'un milliard de dollars a suscité de vives réactions.

Aux regrets officiels du gouvernement américain se greffent des commentaires, notamment ceux du sénateur démocrate Mike Mansfield, qui marquent une certaine inquiétude.

Un porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré que les Etats-Unis n'avaient formulé aucun projet en vue de combler les vides créés par le retrait des troupes britanniques de toute la région qui s'étend du Moyen-Orient à Singapour.

Mais, au cours d'une interview, M. Manfield, leader du parti démocrate au Sénat, a déclaré: "Je regrette que les Britanniques aient été obligés de prendre de telles mesures d'économie, car je suis convaincus que nous serons appelés à combler le vide à l'est du canal de Suez. Je n'ai aucune idée comment nous allons l'entreprendre car, à mon avis, nous n'avons ni suffisamment d'hommes ni de ressources pour le faire."

Il semble que de nombreux dirigeants civils et militaires américains partagent l'opinion et les inquiétudes de M. Mansfield. "Nous ne sommes pas prêts, disent-ils, à accroitre nos engagements en raison de la guerre au Vietnam et d'autres obligations mondiales."

Le fait que Londres n'ait pas appuyé les Etats-Unis dans la guerre du Vietnam contribue également à d'acerbes critiques dans les milieux politiques de Washington.

La déception américaine s'explique également par le fait que la décision de la Grande-Bretagne survient au moment où l'Union soviétique étend son emprise sur la région de la mer Rouge et de l'océan Indien.

Pour sa part, le gouvernement néo-zélandais "regrette profondément et envisage avec une certaine préoccupation" le retrait britannique de l'Asie du Sud-Est. Le premier ministre Keith Holyoake déplore que Londres n'ait pas pris en considération les points de vue "exprimés avec force" par la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Malaysia et Singapour.

A Canberra, le nouveau premier ministre australien, M. John Gorton, a révélé que son pays n'avait pas les moyens de remplacer la Grande-Bretagne dans le Sud-Est asiatique. Il a dit que l'Australie doit limiter ses dépenses militaires en faveur de programmes d'expansion.

La Malaysia, de son côté, inquiète pour sa sécurité à la suite du retrait britannique, se demande si Londres honorera ou non le traité de défense entre les deux pays.

A Singapour, l'annonce du retrait britannique a été accueillie avec déception mais dans le calme. Les mesures décidées par Londres étaient, en fait, connues depuis la dernière visite de M. George Thomson, secrétaire au Commonwealth.

En Israël, la décision britannique provoque deux courants d'opinions: le premier voit les nouvelles tâches qui viennent d'échoir à la diplomatie israélienne; le seconde prévoit un accroissement des rivalités entre pays arabes, empêchant la réalisation d'un front uni contre Israël.

Certains commentateurs israéliens prédisent une aggravation du conflit entre pays arabes révolutionnaires et pays arabes producteurs de pétrole.

Message de Johnson sur l'état de l'Union

WASHINGTON. (Reuter, UPI) — C'est ce soir que le président Johnson présente au Congrès son message sur l'état de l'Union, dans lequel il exposera son programme législatif pour cette année électorale aux Etats-Unis. On attend peu de surprises dans ce message: le président réaffirmera sans doute ses objectifs au Vietnam et révélera les mesures qu'il entend prendre pour régler les problèmes sociaux et fiscaux au pays.

Le discours sera télévisé en direct à compter de 9 heures.

La terre tremble de nouveau à Palerme où la population est en proie à la panique

PALERME (AFP) — De brèves secousses ont été encore ressenties ce matin à Palerme. L'épicentre se situe à une vingtaine de milles, c'est-à-dire dans la région qui a déjà été tant éprouvée par les secousses qui se succèdent désormais depuis 72 heures. Les communications téléphoniques et télégraphiques entre Palerme et les centres sinistrés sont encore partiellement interrompues.

De nouvelles scènes de panique collective se sont produites, d'autant plus que, selon des bruits qui ont circulé avec insistance, les géologues prévoient un regain des secousses et l'approche de leur épicentre vers la capitale de l'île, sur la côte nord-ouest.

Selon des estimations officieuses, le nombre des morts s'élèverait actuellement à 353, celui des blessés à 1,600, celui des disparus à 1,427 et des sans-abri à environ 44,000. Cinq communes, pour un total de 26,295 habitants, ont été complètement évacuées. Il s'agit de Gibellina et Salaparuta, dans la province de Trapani, de Montevago et de Santa Marguerita Belice, dans celle d'Agrigente, et de Camporeale, dans la province de Palerme.

Au sujet des cratères sulfureux qui se sont ouverts hier à Camporeale, les géologues ont exclu qu'il s'agisse d'un phénomène d'origine volcanique. Ils ont toutefois entrepris l'examen d'échantillons de sable. Les géologues ont également exclu que les tremblements de terre qui ont ravagé de nombreuses communes de la Sicile occidentale soient dus à la formation d'un volcan sous-marin.

Dans Palerme, les magasins n'ont pas ouvert ce matin. Les écoles et les bureaux publics et privés sont également fermés. Les secours aux sinistrés, assurés par des colonnes motorisées et par des ponts aériens, desservis notamment par des hélicoptères, ont dû être étendus aussi aux populations qui, à cause de la fermeture des magasins, n'ont pas la possibilité de se ravitailler.

On apprend à Montevago, le village le plus touché par le séisme — toutes ses maisons ont été détruites et des centaines de cadavres se trouveraient sous les décombres —, que 52 personnes ont été trouvées mortes dans une baraque qui servait d'asile de vieillards.

Des pêcheurs de Sciacca qui naviguaient dans le canal de Sicile à cinq milles de la côte ont déclaré qu'ils ont également ressenti les secousses enregistrées dans la nuit de dimanche à lundi et qu'ils ont perdu le contrôle de leurs embarcations durant plusieurs minutes.

Selon des experts, le tremblement de terre de Montevago peut être comparé à la déflagration d'une charge de vingt mille tonnes de dynamite qui aurait explosé à une profondeur de 8 à 10 milles sous le village.

On peut se procurer du LSD à volonté dans les collèges, selon un étudiant

HARRISBURG, Pennsylvanie. (UPI) — Un étudiant qui a lui-même fait usage de LSD 200 fois affirme que cette drogue hallucinogène peut être obtenue facilement dans les collèges et que quiconque en désire peut s'en procurer.

Cet étudiant, masqué et non identifié, a fait cet avancé à une conférence de presse convoquée hier à Philadelphie par le sénateur Benjamin Donolow, démocrate. Celui-ci a confirmé la nouvelle transmise la semaine dernière et selon laquelle six étudiants de l'ouest de la Pennsylvanie étaient devenus totalement aveugles après avoir regardé le soleil en face durant huit heures, alors qu'ils étaient sous l'influence du LSD.

Le Dr Norman Yoder, commissaire des aveugles de l'Etat, a refusé d'identifier les étudiants en dépit des critiques et du scepticisme manifesté en certains milieux. Il s'agit tous de garçons dont l'âge varie entre 18 et 21 ans.

Le sénateur Donolow et le gouverneur Raymond P. Shafer ont confirmé l'incident. Le gouverneur de l'Etat, rentré hier soir de vacances, doit donner une conférence de presse aujourd'hui et il est probable qu'il abordera cette question.

M. Donolow a déclaré hier que son enquête a démontré que les six étudiants avaient préparé la drogue eux-mêmes en s'inspirant d'une formule photographiée. Tout en insistant pour connaitre le nom de l'institution fréquentée par les étudiants devenus aveugles, Donolow a souligné qu'il ne faut pas faire un bouc émissaire d'une institution parce que les mêmes conditions existent dans la plupart des collèges, sinon tous en Pennsylvanie. Le problème s'aggrave de jour en jour, dit-il, mais les collèges "le cachent sous le tapis".

Sihanouk accueille Tito malgré les critiques de Pékin et Hanoï

PNOM PENH (UPI, AFP) — Le président de la Yougoslavie, le maréchal Tito, a reçu aujourd'hui un accueil chaleureux de la part du chef d'Etat cambodgien, mais les ambassadeurs de la Chine populaire et du Nord-Vietnam ont boycotté la cérémonie de bienvenue.

Dans son allocution de bienvenue, le prince Norodom Sihanouk a salué la visite du maréchal Tito comme "un événement d'une importance historique exceptionnelle" et a souligné que la Yougoslavie, comme le Cambodge, "a refusé des solutions toutes faites pour suivre une voie originale répondant à ses conditions propres".

Dans sa réponse, Tito a fait l'éloge du Cambodge qui, a-t-il dit, "a droit à tout l'appui international nécessaire".

Des mesures exceptionnelles de sécurité avaient été prises pour protéger le visiteur et son hôte, car la visite du chef d'Etat yougoslave suivait de quelques jours seulement la découverte d'un complot en vue de l'assassiner. C'est le prince Sihanouk lui-même qui avait révélé l'arrestation des leaders du complot, des communistes pro-chinois, selon lui, et la découverte de centaines de grenades.

Plusieurs observateurs pensent que la visite de Tito pourrait compromettre les relations du Cambodge avec ses voisins asiatiques, particulièrement la Chine et le Nord-Vietnam qui considèrent le chef yougoslave comme un "déviationniste" dangereux. D'ailleurs, les communistes kmers avaient distribué des circulaires exhortant le peuple à ignorer les cérémonies et dénonçant Tito et Sihanouk comme des ennemis du peuple cambodgien.

Hanoï affirme que sa proposition constitue un changement d'attitude

d'après UPI, PA, AFP

A la veille du discours que le président Johnson doit prononcer sur l'état de l'Union, le Nord-Vietnam réaffirme que des pourparlers "débuteront" dès que les Etats-Unis mettront un terme à leurs bombardements et tout autre acte de guerre au Nord-Vietnam.

La déclaration d'Hanoï a été rendue publique hier soir à Paris par le principal diplomate nord-vietnamien en Europe et chef de la délégation de Hanoï à Paris, M. Mai van Bo, au cours d'une entrevue qu'il a accordée à des correspondants de la radio télédiffusion française.

Tout semble indiquer que la délégation a fait le nécessaire pour que la déclaration du diplomate survienne avant le discours du président Johnson.

Comme on lui demandait si Hanoï n'aurait pas un geste de réciprocité si Washington discontinuait les raids aériens au Nord-Vietnam, et ce, afin d'apaiser les craintes des Américains qui estiment qu'on profitera de ce geste, M. van Bo a répondu que les Etats-Unis avaient attaqué le Nord-Vietnam "sans aucune raison valable et sans déclaration de guerre préalable". Par conséquent, dit-il, "les Etats-Unis devraient mettre un terme à leurs actes d'agression sans exiger de conditions".

A la lumière des déclarations de M. Dean Rusk, le 4 janvier, cependant, il semble que les Etats-Unis "s'obstinent à ne parler que d'un arrêt sous condition", remarque M. van Bo.

Selon certaines rumeurs invérifiables mais vraisemblables, le président Johnson aurait décidé de couper court à tous les intermédiaires et de formuler une demande d'éclaircissements par le truchement d'une nouvelle lettre personnelle adressée au président Ho Chi-minh, dans laquelle il exigerait un geste de réciprocité de la part du Nord-Vietnam sur le plan des opérations militaires.

Entre-temps, les pressions diplomatiques s'intensifient. Paul VI a exhorté de nouveau aujourd'hui les dirigeants du Vietnam à mettre un terme à la guerre. Un groupe d'Américains influents à la tête duquel on note le nom du général Ridgway adresse un aide-mémoire au président Johnson pour mettre fin à l'escalade au Vietnam et reconnaitre le Front national de libération (Vietcong).

L'URSS met en doute la sincérité du Canada

MOSCOU. (PA) — Les Izvestia, organe officiel du gouvernement soviétique, affirme que le monde a le droit de mettre en doute la sincérité du Canada en ce qui a trait à la solution pacifique du conflit vietnamien.

"Qu'est le Canada en réalité", se demandent les Izvestia? "Est-il un pacificateur ou un transport de munitions?"

Le journal ajoute que les déclarations émanant du Canada sur le règlement pacifique de la guerre au Vietnam "se font au son des explosions des bombes fabriquées au Canada qui démolissent les écoles et les hôpitaux et sèment la mort parmi la population civile, principalement chez les femmes et les enfants vietnamiens".

Les Izvestia ajoutent que "le monde a le droit de se demander s'il est possible de croire en la sincérité des déclarations formulées par le gouvernement canadien sur ses efforts pour trouver une solution pacifique au Vietnam".

JE VENAIS DE FAIRE FAILLITE...!



A 46 ans j'avais un commerce bien établi. Et j'en étais fier. Mais les circonstances m'ont obligé à fermer les portes. J'ai fait faillite.

Cet événement m'a presque découragé. Pendant des mois, j'étais déprimé. Je croyais que ma vie était devenue inutile.

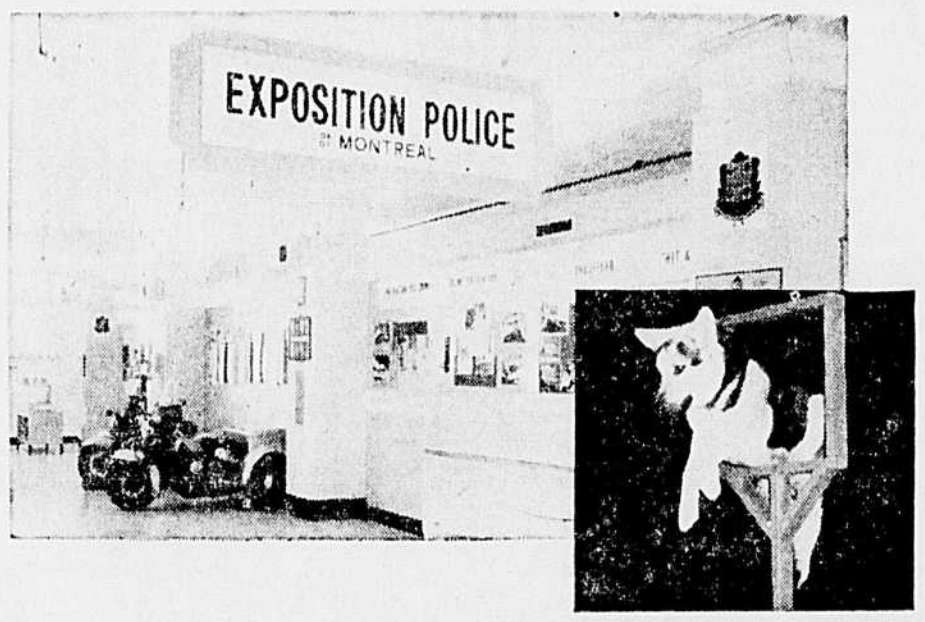
J'ai alors décidé de m'inscrire au fameux cours de culture humaine et maîtrise de soi à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Et j'ai bien fait. Car en peu de semaines, j'y ai retrouvé mon courage, ma confiance et mon enthousiasme. Je vais bientôt recommencer à neuf, je crois au succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 17 janvier ou jeudi 18 janvier à 8 heures p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite [illegible] (entrez par 1600 rue Be[illegible], prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit, signalez 842-8186.

EATON



L'Exposition de la Police

par la Police de Montréal aura lieu dès demain chez Eaton

Visitez cette exposition chez EATON en ville au cinquième étage et faites connaissance avec le Service de la police.

Ne ratez pas cette exposition, aussi intéressante que passionnante pour toute la famille... vous en connaîtrez davantage! Voilà une exposition fascinante et révélatrice que vous apprécierez.

Voyez les attractions suivantes:
Des chiens savants de l'escouade canine
Des démonstrations de judo et de karaté

Chaque jour: 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30
Les jeudi et vendredi soirs à 19 h 30
des films sur la Police de Montréal
des photographies d'agents au travail pendant l'EXPO 67.

Du jeudi 18 janvier au samedi 3 février

Centre des événements spéciaux chez EATON en ville au cinquième étage

sport auto

par P.-EMILE PRINCE

Deux décisions importantes de la Fédération canadienne

La Fédération Canadienne du sport automobile admet son erreur en annonçant qu'elle est revenue sur sa décision selon laquelle elle serait mêlée directement à l'organisation des courses d'automobile.

Cette décision, selon M. Charles Ryan, le nouveau directeur de la Fédération, a pour but d'aider les rallyes et les courses au niveau des clubs automobile. Nous croyons que c'est une sage décision, puisque si l'Association elle-même organise les compétitions, nous nous demandons ce que deviendraient les clubs. D'autre part, la Fédération Canadienne du sport automobile se placerait dans une situation assez délicate, celle à la fois de décider et d'approuver (ou non) ses décisions.

"Nous sommes le corps dirigeant des courses et nous avons crus qu'en étant impliqués directement nous nous trouverions dans la position de nous gouverner nous-mêmes et de créer ainsi un monopole", ajoutait M. Ryan.

L'on sait que pour pouvoir présenter un événement, il faut un permis de l'Association ou de la Fédération. Dans ce cas "nous nous acorderions un permis à nous-mêmes, plaçant la F.C.S.A. dans une situation délicate."

Nous croyons que cette décision est de nature à encourager les clubs qui ambitionnent de promouvoir une ou des épreuves. Mais nous nous demandons si toutefois le nouveau coût des permis pour présenter des épreuves n'affaiblira pas cette liberté nouvelle.

En effet, en annonçant le renversement d'une décision de l'an dernier au sujet de la commandite directe d'un événement, la F.C.S.A. annonçait aussi que le prix des permis allait augmenter considérablement.

Au fait il en coûtera environ cinq fois plus cher pour un permis de presenter des courses. Ainsi, selon Ryan, au lieu de $2,000 pour le droit de présenter le grand prix du Canada, il en coûtera maintenant $10,000.

"Nous croyons que l'événement peut supporter une telle augmentation", a ajouté M. Ryan.

Il en sera de même pour le groupe des 7 épreuves de la série Can-Am, qui passeront de $1,250 à $7,500. Et l'on a soin d'ajouter que le Sports Car Club of America est en voie d'en faire autant.

Et M. Ryan d'expliquer que les services rendus iront de paire avec l'augmentation. "Nous aiderons davantage les promoteurs d'événements. Nous aiderons aux négociations avec les conducteurs internationaux et avec les différentes pistes. Et nous nous appliquerons à trouver de nouveaux commanditaires pour les courses automobile", ajoutait M. Ryan.

Il est fort probable que l'on puisse trouver de nouveaux commanditaires. Le sport est relativement neuf ici, et ceux qui aiment a annoncer leurs produits ou leur commerce en commanditant un événement sportif, ont attendu jusqu'ici le résultats des expériences d'autres commanditaires plus audacieux.

ICI ET LA — Le programme de courses au carnaval de Québec, sur les Plaines d'Abraham, comportera des bourse de $5,000 ... *Denis Hulme*, gagnant du grand prix de Monaco, tenterait de nouveau sa chance aux 500 milles d'Indianapolis ... mais *Cale Yarborough*, de Timmonsville, C.S., est le premier partant possible officiel de cette épreuve, le 30 mai ... lors de sa recente élection annuelle la Canadian Motorcycle Association a choisi *Stan Johnson*, de Burnaby, C.B., comme président ... *Gerald Marshall*, de Pointe-Claire, devient vice-président.

QUE FONT-ILS AUJOURD'HUI

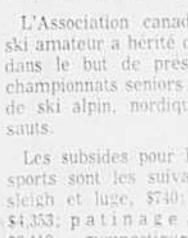
PAR JACQUES BARRETTE

Les vieux amateurs de baseball de Montréal se souviennent certes d'Al Campanis, qui a joué à l'arrêt-court et au deuxième but pour les Royaux de Montréal, en 1943, 1946 et 1947. Ce n'est pas qu'il ait été une grande vedette, mais il était un joueur enthousiaste et un fier compétiteur.

Homme fort intelligent, Campanis s'est retiré à la fin de la saison 1947 pour devenir pilote d'une équipe dans l'organisation des Dodgers de Brooklyn. Il a résolu de se joindre un jour aux Dodgers. Réalisant qu'il ne pourrait pas atteindre cet objectif comme joueur, il a entrepris une ascension lente, mais sûre dans la hiérarchie des Dodgers. En 1957, il a été nommé dépisteur en chef des Dodgers qui, en 1959, ont déménagé sur la côte du Pacifique, à Los Angeles. Il occupe ce poste depuis et il s'y plait énormement. Les connaissances qu'il a acquises à l'Université de New York lui sont précieuses.

L'une de ses découvertes est son fils Jim qui, à l'âge de 23 ans, a atteint le "grand" club, cette année. Lorsque son fils a endossé l'uniforme des Dodgers, Al a ressenti une grande fierté. Il aurait tant aimé, lui, le porter.

Même si la carrière de baseballeur de Campanis a été relativement de courte durée (il a pris sa retraite à l'âge de 30 ans), il a néanmoins connu de bons moments. Par exemple, il garde un souvenir impérissable de sa brillante tenue lors de la petite série mondiale de 1946, contre le Louisville de l'Association Américaine. Campanis avait dirigé les Royaux au bâton en obtenant le plus de coups sûrs dans cette série.



Aujourd'hui, Al Campanis réside à Fullerton, Californie, en compagnie de son épouse et de leurs deux fils qui sont respectivement âgés de 23 et 20 ans. Il se plait beaucoup à jouer au golf et à se baigner quotidiennement dans sa piscine.

A propos, Campanis est né, il y a 50 ans, sur l'île de Cos, dans la Mer Egée, près de la Grèce. Il a émigré aux Etats-Unis, à l'âge de 6 ans.

Jacques Barrette

Subsides gouvernementaux pour 21 disciplines sportives

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale, Allan MacEachen, a révélé hier que le Conseil national de la Santé physique et du Sport amateur avait approuvé des subsides à 21 disciplines sportives, dans le but de présenter des championnats nationaux.

Ceux-ci s'élèvent de $685, pour les championnats du karate, à $32,310, pour le basket-ball.

Ceux du basket-ball comprennent la moitié du coût de transport des athlètes participant aux championnats seniors et juniors, masculins et féminins.

L'Association canadienne de ski amateur a hérité de $25,705, dans le but de présenter les championnats seniors et juniors de ski alpin, nordique et des sauts.

Les subsides pour les autres sports sont les suivants: bobsleigh et luge, $740; escrime, $4,353; patinage artistique, $8,119; gymnastique, $6,429; balle au mur, $3,344; sports equestres, $1,873; judo kodakan ceinture noire, $7,782; crosse, $6,097; quilles sur gazon, $2,471; tennis sur gazon, $10,813; soccer, $18,620; balle molle, $11,944; natation, $8,386; équipe de balle au mur, $1,476; volley-ball, $15,024; haltérophilie, $5,406; lutte, $7,186; hockey féminin sur gazon, $4,121.

A 12 ans, une partie parfaite aux quilles

MILWAUKEE (UPI) — Un bambin âgé de 12 ans, pesant 180 livres, est devenu le plus jeune quilleur dans les annales de l'American Bowling Congress à réussir une partie parfaite.

Dale Messenbrink a réussi 12 abats consécutifs. Le jeune Messenbrink a réussi un triple de 662, avec des parties de 300, 181 et 181.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Paduano visitera New York

Le Montréalais Donato Paduano, champion canadien de la boxe amateur (160 livres) et gagnant d'une médaille de bronze aux Jeux panaméricains, quittera Montréal la semaine prochaine pour un séjour de deux mois à New York. Il y poursuivra son entrainement, en plus de participer aux Gants dorés de New York. On le retrouve en compagnie de l'ex-champion canadien Robert Cléroux.

Paduano participera aux Gants Dorés de New York

La boxe en général, mais chez les amateurs surtout, présente parfois des situations difficiles à expliquer.

Comme celle d'hier soir, au centre Paul-Sauvé, alors que l'adversaire de Donato Paduano, Bobby Gatt, de Harlem, N. Y., s'est présenté à Montréal sans sa carte d'amateur ni son permis de voyage émis par l'AAU.

Face à cette situation, les organisateurs de la soirée de boxe ont interdit à Gatt de monter dans l'arène contre Paduano car, si Gatt n'était pas un amateur, Paduano aurait pu connaitre plus que sa part de difficultés.

Gatt a plaidé ignorance et a dit qu'il prouverait aussitôt que possible qu'il était bel et bien un amateur.

Donc, Paduano est monté dans l'arène pour livrer un match hors concours contre André Ste-Marie, des Loisirs St-Jean-Baptiste.

Paduano a paru en excellente forme, mais Ste-Marie ne lui a pas tellement laissé le temps de placer des coups durant les premiers rounds.

Mais épuisé et visiblement nerveux, Ste-Marie s'est vite retrouvé tenant le plus petit bout du bâton dans les trois rounds suivants.

Habile dans ses feintes et rapide dans ses coups, Paduano a mené le match à sa guise, mais il était évident qu'il ne voulait pas malmener un adversaire qui ne lui était pas égal.

A New York pour 2 mois

Champion canadien des poids moyens et médaille de bronze lors des Jeux Panaméricains de Winnipeg, Paduano quittera la métropole la semaine prochaine afin de se rendre à New York.

"Je vais m'entrainer à New York en vue des Gants Dorés dont les préliminaires débuteront le 7 février alors que les finales sont prévues pour le 22 mars", a déclaré Paduano.

"Je désire être encore plus actif cette année qu'en 196[illegible], a-t-il ajouté, lui qui a livré 18 combats (16 victoires et deux défaites) l'an dernier.

Parmi les tournois qu'il ne veut surtout pas manquer, il mentionne les Gants Dorés du Québec et le tournoi qui servira à la fois d'essais olympiques et des championnats canadiens, à Edmonton, en mai prochain.

Agé de 19 ans, Paduano est un candidat très logique comme membre de l'équipe de boxe canadienne qui se rendra à Mexico, cet été, dans le cadre des Jeux olympiques.

Voici les résultats des autres combats de la soirée:

147 livres

Paride Baldassare, club Olympique, bat Bob Mahoney, Hull, par mise hors de combat technique au 5e round.

Claude Dupuis, Lafleche, bat Louis Dubois, St-Jean-Baptiste, par décision en 3 rounds.

Poids lourds

Roger Legros, Hull, bat Larry Reddick, Olympique, par décision en 5 rounds.

Keith Corbett, Olympique, bat Molin Buteau, Hull, par décision en 3 rounds.

132 livres

Joe Maniolio, Olympique, bat Pee Wee Lafontaine, Hull, par décision en 3 rounds.

119 livres

Claude Vaillancourt, Saint-Jean-Baptiste, bat Michel Prévost, Lafleche, par décision en 3 rounds.

95 livres

Yves Côté, Olympique, bat Bernier Bélair, Tiger Club, par décision en 3 rounds.

Grève des jockeys à la piste Hialeah

MIAMI (PC) — Les autorités de Hialeah ont décommandé, mercredi, le premier programme de la 41e saison de courses devant le boycottage concerté des jockeys et des propriétaires de chevaux de la reine des pistes du turf américain.

Voyant que les jockeys ne se présentaient pas aux écuries en matinée, les autorités ont décidé de décommander le programme de la journée d'ouverture. Elles ont ajouté que les négociations se poursuivent entre la piste et les propriétaires de chevaux, qui demandent de plus grosses bourses.

Le Royal Poinciana Handicap, la principale course de la journée d'ouverture, a été reporté à jeudi. On a commencé, mercredi, à accepter les inscriptions pour le programme de jeudi.

Avant de décommander le programme, les autorités avaient décidé de canceller trois des dix courses de la journee parce que 33 chevaux seulement avaient été inscrits. Normalement, il aurait dû y avoir environ 100 inscrits.

Le boycottage pourrait coûter très cher à la piste.

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Rochester à Buffalo
Portland à Cleveland
Springfield à Hershey

LIGUE UNIVERSITAIRE

McMaster à Western
Laval à McGill

HIER

LIGUE AMERICAINE

Portland 0 - Baltimore 5
San Diego 2 - Quebec 5

LIGUE PROVINCIALE SR

Drummondville 2 - St-Hyacinthe 5

LIGUE SR "B" DU QUEBEC

Pte-aux-Trembles 5 - Laprairie 3

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO

Kitchener 10 - London 8
Canadien Jr 7 - Ottawa 0

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

Québec 4 - Shawinigan 10
Montréal-Nord 5 - Rosemont 8
St-Jérôme 1 - Verdun 6

LIGUE MONTREAL JR

St-Victor 1 - St-Michel 8
St-Jean 12 - Boucherville 8
Laprairie 0 - Roussin 6

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

Montréal 0 - St-Hubert 3
Notre-Dame 5 - Chambly 1

LIGUE PROVINCIALE SR

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	19	7	3	121	99	41
Huil	19	12	2	101	103	40
Victoriaville	17	13	3	144	118	36
St-Hyacinthe	15	17	2	134	140	24
Granby	12	19	2	120	137	26
Sherbrooke	11	21	2	115	137	24

LIGUE SR "B" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Iberville	16	3	4	119	82	36
Jacques-Cartier	14	7	3	106	99	31
St-Michel	9	10	5	107	112	23
Cowansville	8	12	4	94	120	20
Pte-aux-T.	7	14	3	97	102	17
Laprairie	7	15	3	87	94	17

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Niagara Falls	22	8	5	168	97	49
Canadien Jr	22	9	3	159	110	47
Kitchener	21	8	4	186	114	46
Toronto	20	11	3	182	115	43
Hamilton	17	8	7	142	94	41
St. Catharines	15	16	2	124	124	32
London	11	20	4	111	161	26
Oshawa	10	19	4	114	169	24
Peterborough	7	19	7	108	160	21
Ottawa	3	29	3	61	212	9

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	28	10	0	190	117	56
Shawinigan	21	16	0	193	152	42
Trois-Rivières	18	18	1	184	183	37
Thetford	18	19	0	172	165	36
Québec	12	21	1	140	211	25
Sorel	12	25	0	163	215	24

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	22	7	1	174	121	45
Laval	21	9	1	149	101	43
Palestre	18	12	0	122	127	36
St-Jérôme	16	13	2	90	124	34
Montréal-Nord	10	19	2	106	156	22
Rosemont	3	90	0	131	153	6

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Rive Sud	17	1	2	139	33	36
Verdun	9	7	4	68	65	22
Montréal	9	9	3	66	72	21
St-Hubert	8	10	4	58	80	20
Notre-Dame	8	12	2	59	73	18
Chambly	3	15	3	45	99	9

Roland Vaillancourt vedette d'un concours

Roland Vaillancourt, un haltérophile de la Palestre Nationale, a été classé le meilleur leveur, d'après la méthode Hoffman, au championnat juvénile d'haltérophilie, tenu ces jours derniers au centre Cherrier de la Palestre Nationale. Louis Depessemier, des loisirs St-Victor, prit la deuxième place. Voici la liste des champions de la région de Montréal à ce tournoi juvénile qui groupait 15 compétiteurs.

Poids mouche: P. Charbonneau; avec un total de 347¾; poids coq: F. Léveillé, avec un total de 327¼; poids plume: N. Legault, avec un total de 420; poids légers: L. Depessemier, avec un total de 622¼; poids moyens: C. April, avec un total de 672; poids mi-lourds: R. Vaillancourt avec un total de 755.

Les deux jeunes de 12 ans, J. Mack et S. Beaudry, produits des cours du samedi matin au centre Cherrier ont fourni une performance impeccable digne de vétérans et ils ont été les idoles de la soirée. L'haltérophile qui a fait le plus de progrès lors de ce tournoi fut Claude April dont la performance a surpris les spectateurs. Un très bel arraché fut accompli par Louis Depessemier, des loisirs St-Victor, de 203 lbs, lui qui ne pèse que 142 lbs.

Gymnastique

En fin de semaine, l'équipe de gymnastique de la Palestre a rendu visite au Club d'Ottawa. Dezso Kiefer, l'instructeur du centre Cherrier, n'a pas hésité, avec une équipe formée de juniors et de juvéniles, a affronter les gymnastes séniors d'Ottawa. Cette rencontre chaudement contestée s'est terminée à l'avantage des gymnastes de la Palestre qui ont accumulé 103.574 contre 103.283 pour Ottawa.

Volleyball et lutte

L'équipe sénior de volleyball du Centre Sauvé participera au tournoi de Bighampton, dimanche le 21 janvier prochain.

Ce soir à 7 h. 30, l'équipe de lutte de la Palestre Nationale, recevra les lutteurs du YMCA de Snowdon.

Natation

Vendredi, le 19 janvier à 7 h. p.m., aura lieu, à la piscine du centre Cherrier de la Palestre Nationale, le concours annuel de nage synchronisée, pour le trophée Kent-Cantero. Cette compétition est ouverte à toutes les nageuses de la région de Montréal de 13 ans et moins et comprendra deux phases bien distinctes: styles de nage et figures.

Les matches du Canada à Grenoble

Voici le calendrier des joutes de hockey disputées par le Canada lors des 10e Jeux Olympiques d'hiver, à Grenoble, en France, en février 1968. Toutes les heures sont à l'heure normale de l'Est.

Mardi, 6 février, 3 h 00 p.m., contre l'Allemagne de l'Ouest ou la Pologne.

Jeudi, 8 février, 3 h 00 p.m., contre la Finlande ou la Norvège.

Vendredi, 9 février, 3 h 00 p.m., contre l'Allemagne de l'Est ou la Roumanie.

Dimanche, 11 février, 11 h. 30 a.m., contre les Etats-Unis.

Mardi, 13 février, 3 h 00 p.m., contre la Tchécoslovaquie.

Jeudi, le 15 février, 11 h 30 p.m., contre la Suède.

Samedi, 17 février, 3 h 00 p.m., contre l'URSS.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Bobby Orr est blessé

TORONTO (PC) — Bobby Orr, le joueur de défense étoile âgé de 19 ans, des Bruins de Boston, est entré à l'hôpital à Boston, aujourd'hui, après avoir subi une blessure à l'épaule lors du match d'étoiles, hier soir, à Toronto.

Orr a été blessé dans la première période et s'est plaint plus tard qu'il ne put dormir de la nuit. Il semble peu probable qu'il puisse jouer contre les Maple Leafs de Toronto à Boston, demain soir.

Le Canadien jr n'est plus qu'à 2 points du sommet

Le Canadien junior s'est approché à deux points seulement du premier rang et des Flyers de Niagara Falls, hier soir, alors qu'il a vaincu l'équipe des 67 d'Ottawa au compte de 7-0, à Ottawa.

Le Canadien junior, qui a livré un match de moins que les Flyers, ne devance toutefois le Kitchener que par un seul point et les Rangers ont livré un match de moins que le jeune Tricolore. Et ces deux équipes n'en viendront aux prises qu'une seule fois d'ici la fin du calendrier régulier, soit le 18 février, au Forum.

Hier, Gilbert Perreault et Jean-Guy Gratton ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun. Les autres sont allés à Marc Tardif, Jean-Pierre Bordeleau et Ralph Stewart.

Le Canadien junior présentera son prochain match, le premier d'une série de huit sur la glace du Forum, vendredi, à 7 h. en soirée, contre les Black Hawks de St. Catharines.

Verdun poursuit son élan victorieux

Dans la ligue Métropolitaine junior "A", les Maple Leafs de Verdun ont remporté leur 13e victoire consécutive alors qu'ils ont eu raison des Alouettes de St-Jérôme au compte de 6 à 1.

Michel Ortuso a enfile deux buts pour les détenteurs du premier rang tandis que Marc Rioux, Reynald Comeau, Réal St-Jean et Jim Mitchell ont obtenu les autres.

René Charette a évité le blanchissage aux Alouettes.

Lors du seul autre match à l'affiche dans ce circuit, les Bombardiers de Rosemont ont triomphé des Castors de Montréal-Nord au compte de 8 à 5.

Don O'Brien et Jean Fauteux ont enregistré deux buts chacun pour les Bombardiers tandis que Serge Vézina, Claude Chaggnon, Mario Gascon et Claude Piché ont réussi les autres.

Camille Lapierre, avec deux buts, a été le meilleur des vaincus. Denis Beaulieu, Gérard Gagnon et Barry Walker ont enfilé les autres.

Dans la ligue Junior "A" du Québec, Mike Morton a connu une soirée mémorable alors qu'il a enfilé cinq buts et qu'il a conduit les Bruins de Shawinigan à une victoire de 10 à 4 contre les As de Québec.

Michel Brière, avec deux buts, Pat McCool, Robert Ménard et Marcel Perron, avec un chacun, ont réussi les autres buts des vainqueurs.

Luc Nadeau, Jacques Lepage, Jacques Beaulieu et Yves Lafleur ont enregistre les buts des Bruins.

Dans la ligue Montréal Junior, le St-Jean a eu raison du Boucherville au compte de 12 à 8 dans un match hors marathon.

André Vivier, avec trois buts et Alphonse Côté de même que André Fournier, avec deux buts chacun, ont mené l'attaque des vainqueurs. Robert Viau, Pierre Buisson, Alain Noël, Richard Legault et Pierre Laroche ont réussi les autres filets du St-Jean.

Simon Marcil s'est distingué avec trois buts pour le Boucherville. Michel Rochon, avec deux, et Michel Robert, Jean St-Cyr et Roger Jolicoeur, avec un chacun, ont obtenu les autres.

Ailleurs, le Roussin a blanchi le Laprairie au compte de 6-0.

Richard Marcotte, André Robert, Pierre Leblanc, Robert Brisebois, Normand St-Pierre et Paul Campbell ont enregistré un but chacun pour les vainqueurs.

Enfin, le St-Michel a eu raison du St-Victor au compte de 8 à 1.

Franco DiGregorio et Réal Cantin ont enfilé deux buts chacun pour le St-Michel tandis que René Sigouin, Gilles Giguère, Benoit Uréche et Yvon Dubé ont réussi les autres.

Gilles Wilscam a évité le blanchissage au St-Victor.

Un Canadien 10e au slalom, Olga Pall gagne la descente

Badgastein, (AFP) — Officieusement, l'Autrichienne Olga Pall, 20 ans, de Goestling sur Ybbs, a enlevé la descente du Graukogel en 2 minutes 02 seconde 40/100 devant sa compatriote Christl Haas, à 26/100, et la Britannique Divina Galica, à une seconde 47/100 qui a causé la surprise.

Les Françaises Annie Famose, Marielle Goitschel et Florence Steurer terminaient respectivement 7e, 8e et 12e au classement provisoire.

A Priesnig, près de Tarvisio, en Vénétie, le Canadien Robert Swan se classait 10e dans la 1re manche du slalom spécial.

Les Canadiennes

Blessée, Nancy Greene a assisté à la course comme spectatrice. Sa blessure est moins grave qu'on l'avait cru d'abord, et elle a recommencé à s'entrainer. Elle participera au prochain concours international, à St-Gervais, en France, la semaine prochaine.

Karen Dokka, de Burnaby, C.B., a été la meilleure chez les Canadiennes, avec une 22e place. Son temps fut de 2:09.23.

Betsy Clifford, 15 ans, d'Ottawa, a fini 40e, en 2:12.89; Judi Leinweber, de Kimberley, C.B., était 44e, en 2:13.47, puis Judy Crawford, 16 ans, de Toronto, finissait 53e, avec un temps de 2:15.17.

DESCENTE (DAMES)

1—Olga Pall (Autr.)	2.02.40
2—Christl Haas (Autr.)	2.02.66
3—Divina Galica (G.-B.)	2.03.87
4—Brigitte Seiald (Autr.)	2.04.09
5—Anneroesli Zrsd (Suisse)	2.04.24
6—Burgl Faerbinger (All-O.)	2.04.36
7—Annie Famose (France)	2.04.68
8—Marielle Goitschel (Fr.)	2.05.09
9—Lisl Pall (Autr.)	2.05.12
10—Wiltrud Drexel (Autr.)	2.05.56
11—Elfi Untermoser (Autr.	2.06.08
12—Florence Steurer (France)	2.06.12
13—Berni Rauter (Autr.)	2.06.63
14—Gertrud Gabl (Autr.)	2.07.05
15—Karen Budge (E.-U.)	2.07.08
16—Michele Jacot (Suisse) et Isabelle Mir (France)	2.07.32

26 points
A—Brigitte Seiwald (Aut.) 25 points
9—Florence Steurer (France) 22 points
10—Christ Haas (Autr.) 20 points
13—Allen Wendy (USA) 11 points
14—Ex aequo: Anneroesli Zryd (Suisse) et Rosie Fortna (USA) 8 points
17—Kiki Cutten (USA) 4 points
21—Ex aequo: Robin Morning (USA) et Wiltrud Drexel (Aut) chacune 1 point.

SLALOM SPECIAL
1ère manche, hommes

1—Rick Chaffee (E.-U.)	53"66/100
2—Patrick Russel (Fr.	53"70/100
3—Jean-Noel Augert (Fr.)	53"88/100
4—Alain Blanchard (Fr.)	53"90/100
5—Olle Rohlen (Suède)	54"18/100
6—Lasse Hamre (Norv.)	55".
7—Carlo Senorer (Ital.)	55"1/100
8—Max Reiger (All. Oc.)	55"21/100
9—Harry Rjan (E.-U.)	55"35/100
10—Ex aequo R. Swan (Can.) et B. Pazzalunga (It.)	55"38/100

Classement de la Coupe du Monde

Voici le classement général de la Coupe du Monde de ski alpin après l'épreuve de descente de la "Cruche d'Argent" de Badgastein:

1—Gertrud Gabl (Aut.) 48 points
2—Marielle Goitschel (France) 43 points
3—Olga Pall (Aut.) 33 points
4—Nancy Greene (Canada) 30 points
5—Burgl Faerbinger (All. Ouest) 28 points
6—Ex aequo: Fernande Bochatay

Norm Ullman élu président

TORONTO (PC) — Norm Ullman, un vétéran de 13 saisons avec les Red Wings de Détroit, a été élu hier président de l'Association des joueurs de la ligue Nationale de hockey.

Allan Eagleson, de Toronto, le conseiller juridique de l'Association, a dit que lors d'une assemblée de trois heures on avait discuté de problèmes qui seront soumis à l'assemblée annuelle de la ligue Nationale en juin.

"Maintenant que nous sommes reconnus par la ligue, nous avons convenu de discuter de nos problèmes entre nous, plutôt que de les exposer devant le public".

DAYTONA BEACH, Floride (AFP) — L'engagement de la — Porsch 911 S — qui sera pilotée par l'équipage français Jean-Pierre Hanrioud-Sylvain [illegible], aux prochaines 24 heures de Daytona Beach dans la catégorie Grand Tourisme, a été reçu jeudi par les organisateurs floridiens. La course aura lieu les 3 et 4 février.

VENTE MI-SAISON
Skis ★ Bottines ★ Vêtements ★ Accessoires
• REDUCTION •
20% - 25% - 33⅓%
Ouvert tous les jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures
UNE VISITE DEVIENDRA UNE HABITUDE
Sylvestre
4801, rue PAPINEAU—Tél.: 527-2439

Cabanon SPORTS
SKIEURS !
ANORAKS-PANTALONS
20% à 30%
DE RABAIS
371, ave PRESIDENT KENNEDY (station Métro Place des Arts) 844-1136